هكذ زمن الإمل

Le Monde

Cahier « Initiatives-Emplois »
10 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16069 – 7 F

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ M. Nétanyahou en Europe

Le premier ministre israélien a commencé, mardi 24 septembre, en Grande-Bretagne, une tournée en Europe qui le conduira aussi en France et en Allemagne. p. 2
et un point de vue p. 17

■ Reconduites à la frontière

Alain Juppé a annoncé mardi 24 septembre le renforcement des mesures de reconduite à la frontière des immigrés clandestins. p. 10

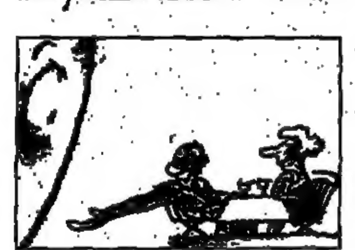
■ L'immigration en Afrique

Jacques Godfrain, ministre de la coopération, est au Mali, à Kayes, forte région d'émigration. En Afrique aussi, on expulse les clandestins. p. 3

■ Le latin est de retour

Cette année le latin, jusqu'alors objet de désaffection, est enseigné dès la 5[e]. Un tiers des élèves de cette classe l'ont choisi. p. 11

■ Dîner au yacht-club



Jean-Pierre Quélin est allé dîner du côté de chez Renault, à Boulogne-Billancourt, dans un restaurant façon yacht-club. p. 24

■ La défense de l'emploi

La mobilisation sociale est forte pour défendre l'emploi au niveau local et régional. Mais le national ne suit pas. p. 7

■ Nouveau plan pour la Sécurité sociale

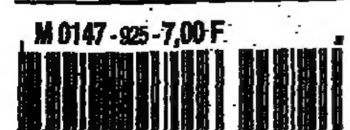
Le nouveau plan de redressement de la Sécurité sociale (17,6 milliards de francs) est destiné à ramener le déficit pour 1997 de 47,1 à 29,7 milliards. p. 8
Un point de vue p. 16
et notre éditorial p. 15

■ Impressionnistes à Berlin

Hugo von Tschudi, directeur de la Nationalgalerie en 1896, achetait français, essentiellement les impressionnistes. Ses acquisitions sont exposées à Berlin. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 925 - 7,00 F



La majorité de ses médecins refusent d'opérer M. Eltsine

Le cardiologue du président juge l'intervention indispensable

L'ÉTAT DE SANTÉ de Boris Eltsine n'est plus compatible avec une tentative de pontage coronarien, estiment les médecins russes en charge de sa santé. Ils jugent que l'opération, qui devrait prendre la forme d'un triple pontage, doit être différée, voire annulée. Cependant le cardiologue russe chargé de diriger l'intervention a affirmé mardi 24 septembre qu'il « n'est pas possible » de ne pas la pratiquer. Le président russe avait refusé toute intervention il y a cinq ans, selon les informations recueillies par *Le Monde* dans son entourage médical. L'ancienneté de la pathologie et le fait qu'elle se complique d'une maladie de la valve aortique accroissent les risques de l'intervention.

Des voix de plus en plus nombreuses réclament la démission du président russe. Le président communiste de la Douma a ainsi déclaré : *« Eltsine devrait lui-même demander à quitter son poste. »*

Lire page 4, et la chronique de Pierre Georges p. 31



Révolte de l'état-major d'EDF contre son président

Une plainte pour « excès de pouvoir » est déposée

UNE CRISE sans précédent est ouverte à l'EDF. Emmanuel Hau, directeur général délégué aux ressources et aux engagements, a déposé un recours, mardi 24 septembre, *« en excès de pouvoir »* auprès du tribunal administratif de Paris, contre la réforme annoncée le 11 septembre par Edmond Alphandéry, président de l'entreprise publique.

Cette réorganisation des structures, qui avait reçu l'aval de l'Hôtel Matignon, devait en finir avec la direction bicéphale de l'EDF qui comprend, selon les termes de la loi de nationalisation de 1946, un président et un directeur général. M. Alphandéry veut supprimer ce dernier poste et concentrer les pouvoirs entre ses mains. Le 11 septembre, il avait convoqué les quatre principaux dirigeants, dont M. Hau, pour leur signifier leur mise à l'écart.

Si la simplification est admise par beaucoup la méthode soulève des critiques. Et elle provoque une révolte d'une partie de l'état-major qui en conteste son bien-fondé juridique. Soutenu par plusieurs de ces hauts cadres, M. Hau fonde sa plainte sur ce qu'il nomme de *« graves irrégularités juridiques »*. *« Dans cette affaire, le problème, ce n'est pas mon cas personnel,* affirme-t-il pour éviter de réduire son action à une querelle d'individus. *Le problème vient de ce que nous sommes entrés dans un état de non-droit et de non-efficacité avec cette nouvelle structure. »*

Le conseil d'administration de l'entreprise, qui doit se réunir vendredi pour avaliser le schéma de M. Alphandéry est placé dans une situation très délicate. En cas d'invalidation par le tribunal, toutes les décisions prises par les nouveaux dirigeants seront annulées, avec des conséquences qu'on imagine lourdes. Cette crise ne peut qu'affaiblir l'entreprise au moment où le marché de l'électricité doit s'ouvrir à la concurrence.

Lire page 18

La nouvelle croisade anticonformiste du financier George Soros

WASHINGTON
de notre correspondante

Il est une guerre qui dure depuis bientôt trente ans, qui tue tous les jours, qui a déjà coûté aux Etats-Unis des dizaines de milliards de dollars et que personne n'a encore gagnée : la guerre contre la drogue. Pour George Soros, le financier-philanthrope américain d'origine hongroise, surtout connu jusqu'ici pour les sommes qu'il consacre à la démocratisation des sociétés postcommunistes, le temps est venu de s'interroger sur d'autres stratégies : M. Soros a fait don de près de 500 000 dollars (environ 2,5 millions de francs) aux organisateurs de deux référendums sur la légalisation de la marijuana à des fins médicales, l'un en Californie, l'autre en Arizona.

Ces scrutins, issus d'initiatives individuelles, doivent se tenir le même jour que l'élection présidentielle et les législatives du 5 novembre. Le référendum organisé en Californie, sous le nom de Proposition 215, demande que les patients atteints du sida, de cancer ou de certaines autres maladies puissent cultiver et consommer de la marijuana légalement si cela est conseillé par leur médecin. Le référendum prévu en Arizona (Proposition 200) propose en outre d'interdire l'incarcération des personnes arrêtées pour simple possession de drogue. Sur une population pénitentiaire de plus d'un million de détenus aux Etats-Unis, près de 400 000 personnes sont actuellement en prison pour infraction à la législation sur les stupéfiants à des degrés divers.

Ces appels à une légalisation très partielle des drogues douces vont à l'encontre du sentiment dominant aux Etats-Unis, où de récentes statistiques sur la hausse de la consommation de drogue chez les jeunes sont exploitées dans la campagne électorale pour justifier une politique plus répressive. Selon un sondage Gallup réalisé en décembre 1995, 85 % des Américains sont opposés à la légalisation de la drogue. Avec l'arrivée à l'âge mûr de la génération des années 60-70, une certaine évolution est pourtant perceptible sur la marijuana. Il n'est plus suicidaire pour un politicien de reconnaître qu'il y a goûté dans sa jeunesse et, selon une étude publiée ce mois-ci, les parents qui ont fait l'expérience de la marijuana sont moins enclins à l'interdire à leurs enfants adolescents.

L'intérêt de M. Soros pour la recherche de solutions alternatives à la guerre contre la drogue remonte à l'été 1992, raconte Ethan Nadelmann, qui enseignait à l'époque à l'université de Princeton et travaillait sur ces questions. Au cours d'un déjeuner, le milliardaire, qui avait financé des programmes de lutte contre l'alcoolisme et la drogue en Pologne, lui offrit de l'aider à faire avancer le débat aux Etats-Unis. *« L'idée d'aller à contre-courant de la ligne dominante, le côté* "le roi est nu" *du débat sur la drogue dans notre pays l'intéressaient »*, se souvient M. Nadelmann. En 1994, George Soros créa à New York un institut de recherche, le Lindesmith Center, que dirige Ethan Nadelmann. Depuis lors, il consacre à peu près 4 millions de dollars par an (environ 20 millions de francs) à l'étude de politiques alternatives de lutte contre la drogue. L'Europe de l'Est se stabilisant, M. Soros tourne son attention vers la société américaine : il finance d'autres travaux sur la mort médicalement assistée et s'apprête à promouvoir des projets éducatifs dans les ghettos urbains.

Sylvie Kauffmann

Paroles de lepénistes ordinaires

LA CITÉ « La Bourgogne », à Tourcoing-Nord, compte 30 % de chômeurs. En 1995, au premier tour de l'élection présidentielle, on y a voté à 31 % pour Jean-Marie Le Pen. Dominique Le Guilledoux y a rencontré des lepénistes ordinaires. Jean, retraité, vote une fois à gauche, une fois à l'extrême droite. Marie-Louise, quarante ans, sans emploi, parle du *« mépris »* des politiques *« magouilleurs »* pour les pauvres. Son mari, André, chômeur, estime qu'il faut *« s'appeler Mohammed »* pour être écouté et admire la *« solidarité »* des Arabes entre eux. Pour eux, Jean-Marie Le Pen n'est pas raciste. *« C'est pas du racisme, c'est du ras-le-bol »*, disent-ils.

Lire page 14

L'Allemagne imprime sa marque sur l'euro

UNE FOIS ENCORE, l'Allemagne imprime sa marque sur l'euro, la monnaie unique européenne. Les progrès réalisés samedi 21 septembre, à Dublin, sur la voie de l'Union monétaire, lors du conseil des ministres des finances des Quinze (l'Ecofin), révèlent en effet un compromis déséquilibré entre les deux pays moteurs de l'opération, la France et l'Allemagne, au profit du second. Ce nouveau « donnant-donnant » inégal, perceptible déjà dans le point de vue commun de MM. Waigel et Arthuis publié dans ces colonnes (*Le Monde* daté 22-23 septembre), reflète un véritable complexe d'infériorité, permanent, de l'exécutif parisien vis-à-vis de Bonn et de Francfort.

Méfiants à l'égard de la supposée frivolité de leurs partenaires, les Allemands avaient très tôt fait savoir qu'ils souhaitaient l'adoption d'un accord entre les pays appelés à se lier définitivement via la monnaie unique : par cet accord, ceux-ci s'engageraient à poursuivre, au-delà de l'examen d'entrée dans l'euro, des politiques budgétaires convergentes mais aussi et surtout rigoureuses, visant à l'équilibre de leurs comptes. Le « tsar » des finances allemandes, Theo Waigel, lançait donc, il y a un an, l'idée d'un « pacte de stabilité».

Samedi à Dublin, les Quinze ont approuvé ce projet, devenu entre-temps une proposition franco-allemande. Si certaines des prétentions initiales de M. Waigel ont été abandonnées (le ministre allemand proposait, par exemple, à l'origine, un déficit limité à 1 % du produit intérieur brut !), le dispositif retenu correspond, pour l'essentiel, aux volontés de Bonn. Il organise une surveillance accrue des politiques économiques des pays de l'euro, sanctifie le « 3 % du PIB » (maximum du déficit autorisé), n'autorise des dérapages qu'en cas de crise et menace d'une amende les pays indisciplinés.

Si nul ne peut contester la nécessité d'une harmonisation des politiques économiques au sein d'une union monétaire, ni celle de comptes équilibrés et de prix stables, le carcan ainsi créé va cependant soulever de nombreuses questions. Le plafond retenu – « 3 % du PIB » – n'a guère de sens économique, pas plus aujourd'hui qu'hier.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 15

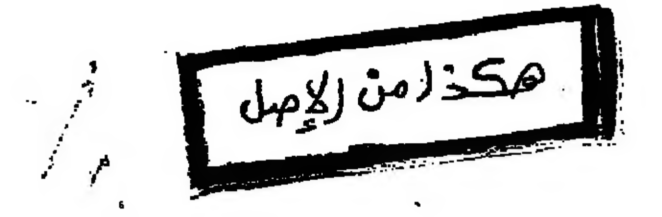
Les 150 ans de Neptune



URBAIN LE VERRIER

L'EXISTENCE de la planète Neptune fut « prédite » par le calcul avant d'être réellement détectée en 1846. C'est le Français Urbain Le Verrier qui, se fondant sur les lois de la gravitation, fournit les coordonnées de l'« objet » à l'origine des perturbations observées sur l'orbite d'Uranus. Le Britannique John Adams avait effectué avant lui les mêmes calculs, sans être pris au sérieux.

Lire page 22



PROCHE-ORIENT La France cherche à rentabiliser sur le plan économique les distances qu'elle a prises avec la politique américaine au Proche-Orient. Des instructions en ce sens ont été données aux conseillers commerciaux en poste dans la région. ● *BENYAMIN NÉTANYAHOU a entamé*, mardi 24 septembre, à Londres une tournée qui le mènera ensuite à Paris et à Bonn. Au-delà des poignées de main qui émailleront ce voyage, *les divergences de vues persistent* entre les pays membres de l'UE – notamment la France – et le gouvernement israélien sur la continuation du processus de paix. ● LA VISITE À PARIS de M. Nétanyahou a divisé la communauté juive, le premier ministre ayant préféré participer à un dîner offert par le Likoud de France plutôt que d'assister à la réception organisée par le Conseil consultatif des institutions juives de France, hôte traditionnel de telles manifestations.

La France cherche à tirer des avantages économiques de sa politique arabe

Le premier ministre israélien devait entamer, mardi 24 septembre, une tournée européenne qui le conduira successivement à Londres, à Paris et à Bonn. M. Nétanyahou prendra acte des divergences qui l'opposent à ses interlocuteurs sur le processus de paix au Proche-Orient

LA FRANCE est décidée à tirer un profit économique de la perte de crédit américaine dans le monde arabe. Les conseillers commerciaux en poste dans les capitales du Proche-Orient ont reçu pour instruction de mettre en avant la politique arabe de la France – à laquelle on oppose celle des Etats-Unis – pour promouvoir les entreprises françaises. D'autre part, comme prévu (*Le Monde* du 3 juillet), Paris aura dans les prochains jours un conseiller commercial en Irak. Il prendra officiellement ses fonctions le 1er octobre.

La France – comme ses alliés occidentaux – n'entretient plus de relations diplomatiques officielles avec l'Irak depuis la crise du Golfe en 1990. Pourtant, l'arrivée à Bagdad de Jacques Sarnelli – jusqu'alors conseiller commercial à Hanoï – serait passée inaperçue si elle n'était intervenue au lendemain du bras-de-fer Etats-Unis-Irak au cours duquel Paris a pris ses distances vis-à-vis de Washington.

La France a ouvert, au début de 1995, dans la capitale irakienne une section d'intérêt sous pavillon roumain. D'autres pays européens ont fait de même depuis lors. Mais aucun membre de la coalition anti-Saddam, à ce jour, n'a officiellement d'attaché commercial sur place. Au début de 1997, soulignent les pouvoirs publics français, M. Sarnelli aura pignon sur rue. « *Les Américains avancent masqués. Ils ont une vingtaine des leurs à Bagdad. Des binationaux qui travaillent officiellement pour une ambassade amie* », fait-on valoir dans l'administration française.

ENTENTE

« *Nous avons retrouvé une position flatteuse en Irak* », assure de son côté un homme d'affaires français qui fait la navette entre Paris et Bagdad. C'est notamment vrai en matière pétrolière. Des responsables de Total séjournent dans la capitale irakienne ; dès leur retour, une équipe d'Elf fera le voyage. Les milieux pétroliers français ne doutent plus que, dès la levée de l'embargo, les dirigeants d'Elf et de Total signeront les contrats pour l'exploitation de deux gisements géants dans le sud de l'Irak, en négociation depuis quatre ans. « *Tout est pratiquement bouclé* », assure un consultant sous couvert d'anonymat.

Autre indice de l'entente franco-irakienne : il serait acquis, selon d'autres sources, que les compagnies françaises achèteront du brut irakien, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture », alors même que la formule de prix à laquelle seraient parvenus les experts sollicité par l'ONU et ceux de Bagdad avantagerait les compagnies de raffinage américaines.



Au-delà de l'Irak, Paris entend pousser ses intérêts économiques dans toute la zone proche-orientale en mettant à profit les ratés d'une diplomatie américaine jugée trop partiale, qu'il s'agisse du dossier irakien ou du soutien à Israël. Les responsables français ne se font pas d'illusion sur l'Arabie saoudite, allié inconditionnel de Washington et, selon eux, obstacle principal à une levée de l'embargo irakien. « *Qu'il s'agisse des gisements de pétrole ou des fournitures d'armement, les Saoudiens ont choisi de jouer la carte américaine, et elle seule* », note un haut fonctionnaire non sans regret. Et pour cause : le déficit commercial français vis-à-vis de l'Arabie saoudite a dépassé 6 milliards de francs en 1995. Quoiqu'en diminution d'une année sur l'autre, c'est le huitième par son importance.

C'est donc sur des pays plus indépendants de Washington que les responsables français entendent faire porter leurs efforts. En tête de liste figure la Jordanie, le soixante-quinzième pays-client de l'Hexagone ! A Paris on estime que le roi Hussein, échaudé par les émeutes de la faim qui ont éclaté, cet été, dans certaines villes du royaume hachémite, souhaite prendre quelque distance vis-à-vis d'un allié américain décevant. « *Les Jordaniens réalisent*, affirme-t-on à Paris, *qu'ils se sont mis entre les mains des Américains. Ils veulent s'en libérer.* »

Alors que l'Egypte avait reçu des Etats-Unis 2,3 milliards de dollars pour avoir conclu les accords de Camp David en 1978, le royaume hachémite lorsqu'il a signé, en 1994, la paix avec Israël n'a obtenu en tout et pour tout de Washington que l'effacement de 700 millions de dollars de dettes, rappelle-t-on à Paris. Le ressentiment du roi, « *partagé par son entourage* », serait d'autant plus vif que les dividendes économiques du traité de paix avec l'Etat juif s'avèrent dérisoires. La Jordanie n'exporte guère que du ciment vers Israël alors qu'une zone de libre-échange devait prévaloir entre les deux pays.

Autre « pays-cible » vers lequel la France souhaite « *faire entendre sa petite musique* » et en tirer des profits économiques : l'Egypte. Certes, Paris dégage, chaque année, des excédents dans ses échanges avec l'Egypte – de l'ordre de 4 milliards de francs –, mais ce solde positif doit beaucoup aux exportations de blé et de viande. Dans le secteur des produits industriels, la France reste à la traîne des Etats-Unis.

Les pouvoirs publics français lorgnent aussi du côté de la Syrie. Le pays a quelque peu libéralisé son économie et les entreprises françaises y travaillent davantage que leurs homologues américaines. Pourtant, Paris est convaincu que les prises de position françaises sur le dossier israélo-arabe sont de nature à doper les échanges. Le principal obstacle réside dans le règlement du contentieux financier entre Paris et Damas. Il porte sur près de 1,5 milliard de francs dus par la Syrie à des entreprises françaises. La visite de Jacques Chirac, à la fin octobre, à Damas, dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient, permettra, espère-t-on à Paris, de mettre un point final au litige.

Jean-Pierre Tuquoi

Bagdad est satisfait de l'attitude de Paris

L'IRAK a décidé d'interrompre les tirs sur des avions américains qui survolent les deux zones d'exclusion aérienne, « *sur le conseil de plusieurs pays, dont la Russie, qui voulaient du calme pour résoudre politiquement plusieurs problèmes, y compris celui des « zones »*, déclare le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, dans un entretien publié, mardi 24 septembre, par *Le Figaro*.

« *L'ordre de suspendre nos ripostes aux survols américains restera donc en vigueur pendant une période raisonnable* », ajoute Tarek Aziz, qui estime que la récente crise au Kurdistan n'est que « *la prolongation de la crise générale provoquée par le maintien des sanctions* » imposées à l'Irak en août 1990. Il souligne que la France, « *à la différence de Washington et Londres, (...) nous écoute et nous parle* », alors même qu'elle continue de participer à la surveillance des zones d'exclusion aérienne au nord et au sud de Bagdad.

LA TURQUIE INQUIÈTE

Le président américain Bill Clinton s'est déclaré « *satisfait* », lundi, de l'évolution de la situation après la récente crise en Irak, estimant qu'elle évoluait « *raisonnablement bien* ». Inquiète pour « *la sécurité à* [ses] *frontières* » et soucieuse de « *stopper l'afflux de réfugiés* », la Turquie, a déclaré Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères, n'est pas « *disposée à supprimer la zone de sécurité parce qu'elle craint un afflux de réfugiés et de* [militants armés du] *PKK* (le parti des travailleurs kurdes) *tout à côté de la frontière* ».

Elle a d'autre part démenti avoir déclaré au *New York Times* que son pays avait envoyé une délégation à Saddam Hussein pour lui dire qu'il approuve le rétablissement de son autorité dans le nord de l'Irak. « *Nous n'avons jamais demandé au gouvernement irakien d'envoyer ses troupes dans la zone d'exclusion aérienne*, a-t-elle déclaré. *Nous ne l'avons même pas supposé.* » – *(AFP.)*

M. Nétanyahou défend, en Europe, sa conception du processus de paix

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jacques Chirac, comme l'Europe des Quinze, est pour « *le droit à l'autodétermination du peuple palestinien* ». Benyamin Nétanyahou, dont les soldats et les colons occupent 94 % des territoires de Gaza et de Cisjordanie, où ce « droit » pourrait éventuellement s'exercer, y est tout à fait opposé. Le gouvernement français, autant que l'Union européenne (UE), est pour l'application de la résolution 425 des Nations unies qui, depuis quatorze ans, enjoint aux soldats d'Israël de quitter immédiatement le sud du Liban. L'Etat juif continue d'y faire la guerre et tergiverse. La diplomatie française, comme celle de l'UE, soutient le principe de l'échange de la paix contre les territoires arabes occupés, tant palestiniens, que libanais ou syrien. Contrairement à son prédécesseur travailliste, le premier ministre au pouvoir à Jérusalem, depuis les élections du 29 mai, rejette ce principe.


ANALYSE

Au-delà des sourires et des poignées de main que M. Nétanyahou devait échanger avec ses interlocuteurs à Londres (le 24 septembre), à Paris (le 25) et à Bonn (le 26), tels sont les paramètres qui vont guider M. Nétanyahou pour sa première tournée européenne. La marge de manœuvre est restreinte, les Israéliens estiment qu'elle n'est pas nulle.

Largement impliquée dans un processus de paix israélo-palestinien, mis en route et parrainé par Washington, mais largement financé par elle, l'Europe n'a tout simplement pas d'alternative crédible à présenter. « *A la limite*, observe candidement un de ses diplomates, *si Nétanyahou, comme on peut le craindre, décidait d'arrêter là le processus et de ne rendre aucun territoire supplémentaire aux Palestiniens, nous resterions condamnés à financer et financer encore le régime autonome de Yasser Arafat. Sachant que ce régime, s'il ne contrôle que 6 % des territoires occupés, administre ses pouvoirs civils sur 95 % des deux millions et demi de Palestiniens qui y résident, nous nous retrouverions – en réalité, nous sommes déjà – dans la situation où, ayant débarrassé Israël d'une partie du fardeau financier que représente l'administration d'un peuple militairement occupé, nous serions devenus l'allié objectif de l'occupant.* »

IMMOBILISME

Partagé dans plusieurs consulats généraux de Jérusalem, ce raisonnement, bien entendu, ne prend pas en compte les dynamiques. Or, on le voit bien depuis quelques semaines dans la région, quand cessent les dynamiques de paix, s'enclenchent les dynamiques de guerre.

Reprise des combats et des raids aériens au Liban sud, bruits de bottes autour du plateau du Golan, occupé par Israël depuis vingt-neuf ans, retour à la rhétorique de l'affrontement et de la menace avec les Palestiniens, échanges très acrimonieux même avec l'Egypte, premier partenaire historique de la paix avec l'Etat juif dans le monde arabe, aucun doute n'est plus possible : la politique appliquée depuis trois mois par M. Nétanyahou, commence à porter ses fruits. Politique marquée, entre autres, par la reprise de la colonisation juive dans les territoires arabes occupés, par la destruction de bâtiments palestiniens construits, à Jérusalem-Est ou ailleurs, « sans permis légal », par le refus de mettre en œuvre des accords déjà *signés* comme celui qui porte sur le sort d'Hébron, bref par un immobilisme savamment dosé de rencontres très médiatiques mais sans substance. Fruits amers.

A Londres, comme à Paris ou à Bonn, M. Nétanyahou va s'employer à rassurer ses interlocuteurs, les convaincre que son gouvernement est « *sincèrement décidé à poursuivre le processus de paix* », qu'il faut que « *les Arabes comprennent qu'il y a eu changement de gouvernement à Jérusalem et que notre politique pour parvenir à la paix est différente de celle de nos prédécesseurs* ». C'est ce qu'entendent les Israéliens pratiquement chaque semaine sans que rien ne bouge. Le principe de négociation du nouveau pouvoir est clair : la paix contre la paix, pas contre les territoires.

« *Non* » à un Etat palestinien sur cette terre de « *Judée-Samarie* [Cisjordanie] *qui était pratiquement déserte quand mes ancêtres y sont venus il y a cent ans* », disait, la semaine dernière, le premier ministre. « *Non* » à la négociation sur le statut de Jérusalem dont la partie orientale arabe fut conquise et annexée avec ses habitants en 1967, « *non* » à la restitution aux Syriens du plateau du Golan, conquis en 1967 et annexé en 1980. Les trois non du candidat Nétanyahou aux élections du 29 mai sont toujours d'actualité.

Face à cette périlleuse situation, l'Europe fait le gros dos. Paris, qui a, avec Jacques Chirac, incontestablement retrouvé une voix dans le monde arabe, se contente, pour le moment, de n'être que cela, une voix. Réaffirmation des principes du droit à l'autodétermination des peuples et de l'équité dans la construction d'une « *paix juste et durable* », invitation réitérée, le 10 septembre, aux autorités de l'Etat juif de revenir « *au réalisme* », rappel, le 7 juillet, par M. Chirac en visite en Arabie saoudite, « *du risque réel d'un retour au terrorisme* », si Israël s'entêtait dans la voie actuelle...

DIFFÉRENCE

Par rapport aux Etats-Unis, perçus comme inféodés aux intérêts israéliens, la France n'a pas manqué une seule occasion, ces trois derniers mois, de faire entendre sa différence. Et elle a réussi – les récentes et fréquentes visites de dignitaires arabes à l'Elysée ces derniers mois en témoignent – à se refaire, à côté de Washington, une petite place au Proche-Orient. Reste à la maintenir et si possible à l'élargir.

Pour ce faire, Israël, incontestable superpuissance de la région, reste un passage obligé. La France a une politique arabe qui ne se veut, ni ne peut, être anti-israélienne, sous peine de perdre toute utilité ou efficacité aux yeux de ses partenaires arabes. Tout le jeu consiste maintenant à essayer de maintenir un savant équilibre entre les nécessités du moment. Premier ministre d'un pays où la France est généralement perçue comme une puissance de moyenne importance qui veut jouer dans la cour des grands, M. Nétanyahou a parfaitement compris la situation. « *La France*, confiait-il, la semaine dernière, au magazine *Valeurs actuelles*, *veut simplement jouer dans la région un rôle à la mesure de sa réelle importance. C'est une ambition saine et normale.* »

Patrice Claude

Remous dans la communauté juive autour d'un banquet parisien

LA VISITE du premier ministre israélien provoque des remous dans la communauté juive de France. En lieu et place d'une rencontre officielle organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Benyamin Nétanyahou doit, en effet, participer, mercredi 25 septembre, à un dîner officiel à l'invitation de la branche française du Likoud, le parti du premier ministre.

Le 22 septembre, sur la radio RCJ, Marcel Goldstein, vice-président du CRIF, a vivement réagi. « *C'est une faute politique majeure de conception et de comportement vis-à-vis du pays qui le reçoit et des juifs de ce pays* », s'est-il exclamé. Dans son édition du 19 septembre, l'hebdomadaire *Tribune juive* précisait même que « *l'initiative du premier ministre a surpris* (...) *les fonctionnaires de l'ambassade d'Israël à Paris.* »

Plus modéré, le président du CRIF, Henri Hajdenberg, qui avait rencontré le premier ministre israélien, au début d'août, et qui lui avait transmis une invitation en bonne et due forme, a déclaré au *Monde* : « *Benyamin Nétanyahou s'est malheureusement laissé entraîner pour cautionner une manifestation organisée par un groupe marginal de la communauté juive de France. La représentation politique de partis israéliens n'a pas lieu d'être aujourd'hui. C'est un anachronisme.* » Dans un souci d'apaisement, les dirigeants du CRIF seront reçus par le premier ministre avant le banquet.

Le conflit est ancien entre le CRIF, qui appule le processus de paix engagé par les prédécesseurs travaillistes de M. Nétanyahou, et le Likoud-France, animé par Jacques Kupfer, qui n'est membre du CRIF qu'à travers la Fédération des organisations sionistes de France. Dans le passé, M. Kupfer a manifesté son hostilité au rapprochement israélo-palestinien, ébauché par les accords d'Oslo.

LIENS PERSONNELS

Mettant à profit les liens personnels qu'il entretient avec l'entourage du premier ministre, le Likoud, qui conteste la représentativité du CRIF, aurait délibérément détourné la visite de M. Nétanyahou à son profit. Selon d'autres sources, le premier ministre israélien lui-même ne serait pas fâché de faire une mauvaise manière à la majorité de la communauté juive française. Il avait en effet fort peu apprécié que M. Hajdenberg l'invite, au lendemain de son élection, notamment dans les colonnes du *Monde*, le 12 juin, à « *respecter une certaine éthique juive de la démocratie.* »

« *La personnalité de Jacques Kupfer, dont on connaît les positions extrémistes*, écrit encore *Tribune juive*, *n'est pas étrangère au malaise provoqué par cette décision – lequel Jacques Kupfer a collecté, il est vrai des sommes importantes pour la campagne électorale de « Bibi » Nétanyahou, cela expliquant sans doute cela...* » Selon l'intéressé, il n'y a pas de remous dans la communauté, tout au plus « *une tempête dans un verre d'eau* ». « *Nous attendons plus de trois mille personnes*, ajoute-t-il. *Le Likoud est la seule organisation qui soit capable d'organiser une telle manifestation.* »

S'agissant de ses liens avec M. Nétanyahou, ils remontent à une quinzaine d'années et, précise le président du Likoud de France, « *ce n'est pas une amitié qui s'achète* ». Leurs objectifs politiques ont toujours été les mêmes. Alors que le premier ministre lance de nouveaux programmes de logements pour les colons dans les territoires occupés, M. Kupfer rappelle que son mouvement « *a soutenu depuis longtemps le repeuplement juif en Judée-Samarie* ».

Gilles Paris et Jean-Louis Saux

Les migrations intra-africaines évoluent au gré des fluctuations économiques

De l'Angola au Bénin, les expulsions d'étrangers se multiplient

Avant de se rendre dans la région de Kayes, important foyer d'émigration, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération a été reçu, lundi 23 septembre, à Bamako, par le président malien Alpha Oumar Konaré. A Paris, le chargé d'affaires du Mali, Gaoussou Cisse, a appelé, lundi, ses compatriotes en France *« à la vigilance et à la réflexion face à la montée d'un certain courant ».*

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

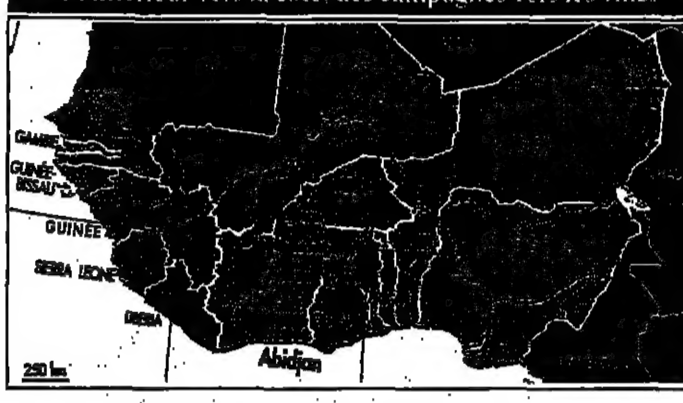
Depuis le 13 septembre, le Bénin a expulsé sept cents étrangers, Ghanéens, Togolais, Nigérians. Des ressortissants de pays voisins, riverains du golfe de Guinée, membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), liés par des accords régissant la libre circulation des personnes. Les autorités béninoises agissent dans le cadre d'une campagne sécuritaire qu'elles justifient par la multiplication des agressions et vols à main armée.

Quelques semaines auparavant, l'Angola expulsait mille trois cents Maliens et Sénégalais, dont certains étaient en possession de titres de séjour. Il s'agissait, selon le gouvernement de Luanda, de corriger certains déséquilibres économiques, en réalité de limiter l'influence des communautés visées sur des secteurs aussi rentables que le commerce des diamants.

DROIT DE VOTE

Mais aucune de ces opérations n'approche l'ampleur de l'expulsion massive des étrangers par le Nigeria en 1983. Trois millions de personnes, dont une majorité de Ghanéens avaient été reconduites de force aux frontières, alors que le Nigeria était la colonne vertébrale de la Cedeao et signataire des accords sur la libre circulation des personnes. Le régime civil du président Shagari vivait alors ses derniers mois, et tentait de reculer l'inéluctable intervention de l'armée.

En Afrique comme en Europe, l'attention se focalise sur les migrations au moment où gouvernements, partis politiques ou groupes sociaux perçoivent ou veulent faire percevoir ces mouvements comme des menaces et tentent de les freiner, voire de les empêcher. Mais les justifications réciproques que les dirigeants européens et africains tirent de leur attitude commune ne sauraient dissimuler le caractère propre des migrations au sud du Sahara.



Dans une étude consacrée aux perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest, le Club du Sahel, une organisation qui dépend de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) fait remarquer : *« Si l'on avait interdit les migrations régionales, la croissance démographique considérable enregistrée au cours des soixante dernières années aurait conduit à des situations inacceptables du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'environnement et des équilibres socio-politiques. »*

Sur quatorze millions d'Ivoiriens, quatre millions au moins sont étrangers. Cette situation, violemment dénoncée par le parti au pouvoir, trouve pourtant son origine dans l'appel à la main-d'œuvre sahélienne, originaire du Mali ou de la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina-Faso), pour mettre en valeur les plantations de cacao et de café conquises sur la forêt dans les années 60 et 70. Cette politique était suffisamment délibérée pour que le président Félix Houphouët-Boigny accordât le droit de vote aux ressortissants ouest-africains.

On retrouve dans ce gigantesque mouvement vers la Côte-d'Ivoire, les caractéristiques de la plupart des migrations intra-africaines, qui vont du désert à la forêt, de l'intérieur vers la côte, des campagnes vers les villes, des zones de conflits vers les régions en paix. A l'encontre du discours dominant, certains hauts responsables économiques ivoiriens conviennent du caractère inévitable de ces déplacements de population. L'un d'eux considère le Burkina-Faso et le Mali comme les composants d'un *« espace économique unique »* auquel la Côte-d'Ivoire apporte sa richesse, ses ressources naturelles et sa façade maritime.

LA CORDE XÉNOPHOBE

Du côté des migrants, le passage d'une frontière n'est pas l'élément essentiel du voyage. Quelle différence, en effet, entre l'installation à Abidjan d'un migrant de Ferkessedougou (Côte-d'Ivoire) et un autre de Banfora (Burkina-Faso). Ils parlent tous deux sénoufo, sont tous deux musulmans et – s'ils sont allés à l'école – ont été alphabétisés en français. Dans les faubourgs populaires d'Abidjan ou de Bouaké, ou dans les « campements » où vivent les travailleurs agricoles, les immigrés tentent de maintenir une identité villageoise.

Ces migrations, si elles sont massives, ont aussi un caractère moins définitif que celles qui amènent les ressortissants des pays en développement vers les pays industrialisés. Une enquête réalisée, en 1993, par huit pays d'Afrique de l'Ouest, montre qu'entre 1988 et 1992, le flux migratoire s'est inversé entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina-Faso. Le chômage en Afrique de l'Ouest explosait alors sous la double influence de la baisse des cours des matières premières et des plans d'ajustement structurel.

En général, la population des pays d'accueil vit en bonne intelligence avec les communautés immigrées. Mais les tensions sur le marché du travail, les problèmes sécuritaires et les égarements de la quête d'une identité nationale menacent en permanence cette coexistence. Ce n'est qu'en 1995 que la Côte-d'Ivoire a renoué avec des chiffres de croissance qui lui permettent d'absorber les effets de l'accroissement démographique, et la population s'inquiète d'un éventuel afflux migratoire provoqué par ce début de reprise, qui la frustrerait des dividendes de la reprise.

Les étrangers sont aussi montrés du doigt, comme responsables de l'accroissement des actes de violence, aussi bien en ville que sur les routes. Les causes de ce phénomène sont connues : éclatement des structures traditionnelles : village et famille, chômage croissant, circulation des armes sur un continent en proie à une dizaine de guerres civiles. Face à ces lames de fond, les pouvoirs publics se réfugient souvent dans l'incantation, dénonçant les malfaiteurs venus d'ailleurs.

D'autant que le passage au multipartisme a provoqué l'émergence de débats restés tabous sous le règne des partis uniques qui imposaient généralement le discours panafricain, quitte de temps à autre, à jouer sur la corde xénophobe. A l'instar de leurs collègues des autres continents, les hommes politiques africains se sont aperçus que la dénonciation de l'étranger constituait un fonds de commerce plutôt rentable.

Thomas Sotinel

La Thaïlande souffre d'une crise de confiance

La démission du premier ministre, Banharn Silapa-archa, révèle l'essoufflement d'un modèle. Elle est accueillie avec soulagement

BANGKOK
de notre correspondant

Pendant dix ans, la Thaïlande a eu les palmes de la croissance, et l'échec, en 1992, d'un dernier coup de force y avait souligné le poids croissant de classes moyennes urbaines qui souhaitaient le renforcement d'une démocratie encore chancelante. Le royaume de 60 millions d'habitants, carrefour naturel de l'Asie du Sud-Est continentale et dont le souverain est au zénith de sa popularité, semblait avoir trouvé son rythme de croisière.

Ce bel équilibre paraît aujourd'hui ébréché. Encore de 8,5 % en 1995, le taux de croissance sera, cette année, inférieur à 7 %. Comme d'autres économies émergentes asiatiques, la Thaïlande fait face à une nette diminution de la croissance de ses exportations : une progression de 6 % pendant le premier semestre de 1996 au lieu de 23,6 % pendant la même période de 1995. Entre-temps, le déficit de la balance des paiements courants a franchi le cap jugé dangereux des 8 % du produit intérieur brut (PIB). Reflétant une crise de confiance, la Bourse a chuté de près de 30 % après un bref rebond en début d'année. Ces dernières semaines, la banque centrale a dû intervenir pour soutenir le baht, la monnaie locale.

Sur le plan politique, le régime parlementaire issu de la crise de 1992 fonctionne mal. L'usure rapide d'une première coalition gouvernementale de quatre partis a débouché, en l'espace de moins de trois ans, sur des élections anticipées. Issu du scrutin de juillet 1995 et formé au départ par sept partis, le gouvernement actuel n'a pas tenu dix-huit mois. Pour repousser une motion de censure, le premier ministre, Banharn Silapa-archa, a dû au préalable, le 21 septembre, s'engager à démissionner dans un délai de sept jours, ouvrant ainsi la porte soit à un profond remaniement du cabinet, dont il ne fera pas partie, soit à une dissolution – très – anticipée de l'Assemblée.

Pendant les trois jours de débats précédant le vote, le premier ministre a fait face à une pluie d'allégations de corruption, de mensonges et, bien entendu, de mauvaise gestion de l'économie. La majorité en est sortie assez discréditée pour que des associés du premier ministre lui demandent publiquement de se sacrifier, lui infligeant ainsi l'ultime humiliation. L'ensemble de la classe politique a, en réalité, souffert de ces débats très suivis à la télévision.

Des clientèles avec leurs barons et leurs chefs de clan, une tradition d'achat des votes, une absence affligeante de programmes de gouvernement et un scrutin uninominal à un tour provoquent un émiettement des voix sur une douzaine de formations qui ne sont, en réalité, que des sommes d'intérêts et des alliances de circonstance. Aucune majorité parlementaire cohérente ne peut se dessiner et la formation, autour du parti arrivé en tête souvent avec moins de 25 % des suffrages, d'un cabinet est chaque fois l'objet de laborieuses tractations. Ce dysfonctionnement est accentué par un système de quotas dans l'attribution des ministères : une fois un portefeuille attribué à un parti, c'est ce dernier qui en désigne le titulaire et non le premier ministre. Le résultat tend à la paralysie car le chef du gouvernement s'épuise à régler des problèmes de cohabitation gouvernementale et non à gérer le pays. Dans le passé, sans même attendre parfois qu'un gouvernement ait fait ses preuves, les militaires reprenaient le pouvoir. Mais pour s'être brûlé les doigts en mai 1992, lorsque le roi est intervenu afin de mettre un terme à une répression brutale à Bangkok, les dirigeants de l'armée se tiennent à l'écart de la crise et un coup d'Etat paraît bien improbable.

Mal gérée, la Thaïlande perd ainsi quelques atouts. L'économie pourrait retrouver sa stabilité et une part de son élan si, comme le réclament ouvertement les milieux d'affaires, les ministères concernés (économie, finances, commerce, industrie, télécommunications) étaient confiés à des technocrates. De même, Bangkok pourrait reprendre du poids dans le concert régional si le ministère des affaires étrangères ne changeait pas de titulaire tous les six mois et si la diplomatie thaïlandaise était moins liée à des intérêts à court terme.

Un système et des mœurs politiques qui paralysent le gouvernement

Accueillie avec soulagement, la démission annoncée de Banharn Silapa-archa, ne résoud pas pour autant l'équation. Au sein de la majorité très divisée, un candidat se détache : Chaovalit Yongchaiyudh, ancien chef des forces armées reconverti dans la politique et ministre de la défense. Mais M. Silapa-archa manœuvre déjà pour l'empêcher de parvenir à ses fins et le général Chaovalit demeure, avant tout, un produit du système. Banharn Silapa-archa peut aussi, avant sa démission formelle – vendredi 27 septembre au plus tard – dissoudre le Parlement, initiative souhaitée par certains hommes politiques et hommes d'affaires et qui pourrait favoriser le retour au pouvoir des démocrates qui avaient gouverné sous la précédente législature.

Toutefois, en l'absence d'une nouvelle loi électorale, il y a fort à parier que, dans ce cas de figure, le même personnel politique se retrouverait en place à l'issue d'une campagne de deux mois très coûteuse – plus de 3 milliards de francs en 1995 –, et pendant laquelle aucune mesure de redressement économique ne pourrait être prise.

Jean-Claude Pomonti

Flambée de « nationalisme virtuel » dans le monde chinois

PÉKIN
de notre correspondant

Il fallait s'y attendre. La crise diplomatique entre le Japon et le monde chinois à propos d'un archipel inhabité a fourni l'occasion de la première cyber-manifestation d'opposition en Chine. La prestigieuse université Fudan de Shanghaï a dû fermer l'un de ses sites de dialogue après des *« commentaires assez extrêmes »* affichés par des étudiants pour reprocher au gouvernement chinois de ménager le Japon dans la crise.

Le site en question a été fermé pour un mois au moins, officiellement en raison d'un volume trop important de messages, qui sature les ordinateurs de l'université. Cependant, un autre site a aussitôt vu la polémique virtuelle renaître avec des messages critiquant la fermeture du premier. Ainsi, l'un de ceux-ci, relevé par le quotidien de Hongkong *South China Morning Post*, demande : *« Se peut-il que le fait de dénoncer le Japon mette en danger la position dirigeante du parti* [communiste] *? »* Le même journal a reproduit une autre expression d'indignation informatique émanant de la province du Sichuan, située dans le sud-ouest de la Chine, qui compare avantageusement l'attitude des autorités sud-coréennes dans la querelle de souveraineté avec Tokyo à propos des îles Tok-to, à celle de Pékin à propos des Senkaku-Diaoyu.

C'est exactement le genre de commentaire qui, dans le passé, a permis à des mouvements d'opinion chinois de s'exprimer en l'absence de liberté de parole au sujet de questions intérieures. La nouveauté, qui a tout lieu d'inquiéter le gouvernement, est le médium informatique. Ledit médium se retrouve dans un autre usage, plus commercial, à propos de la querelle sino-japonaise : une firme de logiciels informatiques de Taïwan, profitant de l'actualité, lance sur le marché un jeu de guerre virtuelle entre la Chine et le Japon à propos du fameux archipel.

L'affaire commence par un incident militaire entre les forces taïwanaises et nippones, puis la Chine vient à la rescousse de l'île. L'enjeu, pour environ 70 francs, est le contrôle de l'archipel contesté. Software World se propose de commercialiser sa trouvaille au Japon, où le marché pourrait se révéler plus porteur que pour son précédent produit de simulation guerrière : la crise des missiles tirés, en février-mars, par le continent en direction de Taïwan.

Au rendez-vous « national-marchand », on retrouve aussi la chanson. Les firmes EMI, Polygram et Bertelsmann Music Group (BMG) se seraient dites intéressées par l'initiative de John Shum, acteur et musicien de Hongkong, d'organiser une session d'enregistrement de sa production, intitulée *Le Chant militaire des Diaoyu*, avec une vingtaine de vedettes hongkongaises et taïwanaises de rock et de variétés. Le compositeur se dit persuadé que *« la jeune génération peut être éduquée par la chanson »*. Ayant un sens aussi aigu des affaires que de la patrie, *il a aussi mis sur* le marché de Hongkong un autre « single » de sa composition, encourageant l'usage universel de la langue chinoise. La difficulté consistera peut-être à collecter ses « royalties » à Pékin.

Francis Deron

Séoul se raidit face à la Corée du Nord

LA TENTATIVE d'infiltration d'un sous-marin de Pyongyang en Corée du Sud, dans la nuit du 17 au 18 septembre, continue de susciter émotion et inquiétude à Séoul comme à Washington. Le secrétaire américain à la défense a rejeté, lundi 23 septembre, la version nord-coréenne selon laquelle le sous-marin, qui s'était échoué sur la côte orientale de la Corée du Sud, était en *« mission de routine »*. *« Toutes nos preuves suggèrent que le sous-marin nord-coréen n'était pas en mission de routine »*, a déclaré William Perry au cours d'une visite en Suède. *« Mais il est très important*, a-t-il ajouté, *de ne pas laisser cet incident mener à une escalade. »*

A Séoul, alors que le gouvernement a rejeté l'exigence de Pyongyang de lui *« restituer »* le sous-marin, le Parlement a lancé, lundi, un appel à la coopération de la communauté internationale afin de *« contenir les provocations de la Corée du Nord »* dans une péninsule qui connaît encore, selon les députés, *« un affrontement de type guerre froide »*.

MANŒUVRES MILITAIRES

Le débat est virulent au sein de la classe politique sud-coréenne : le chef de file de l'opposition, Kim Dae-jung, a dénoncé le *« laxisme »* du gouvernement tandis que Im Bok Jin, un ancien général devenu député de l'opposition, a mis en cause la *« démobilisation rampante »* de l'armée et de la société. Face à cette fièvre polémique, le président Kim Young Sam durcit le ton. *« La Corée du Nord paiera très cher*, a-t-il averti, *pour ce qu'elle a fait. »*

Séoul vient, ainsi, d'annoncer qu'elle proposera aux Etats-Unis la reprise *« le plus tôt possible »* de leurs manœuvres militaires. Baptisées *« Team Spirit »*, ces opération conjointes avaient lieu chaque année depuis 1976, mais elles avaient été abandonnées, en février 1995, afin de ne pas compromettre la négociation d'un accord de dénucléarisation entre Wahington et Pyongyang. *« La provocation militaire délibérée de la Corée du Nord a remis en question les démarches d'apaisement de la tension dans la péninsule faites par la Corée du Sud et les Etats-Unis »*, a indiqué, le 24 septembre, le ministère sud-coréen de la défense.

Le dernier bilan des affrontements provoqués par la tentative d'infiltration de Pyongyang s'élève à vingt-trois tués : vingt Nord-Coréens et trois Sud-Coréens. Séoul, qui a mobilisé près de quarante mille soldats dans les opérations de ratissage, estime que cinq agents de Pyongyang sont toujours en fuite. – *(AFP, Reuter)*.

هكذا من الإصل

Les médecins de Boris Eltsine envisagent d'annuler son opération

Le président russe, qui avait refusé une intervention il y a cinq ans, serait trop affaibli pour subir un pontage coronarien. « Plus le temps passe, plus les chances de succès se réduisent », estime son entourage médical

Les médecins russes de Boris Eltsine estiment que son opération du cœur doit être différée, voire annulée. Son état de santé, selon eux, n'est plus compatible avec une tentative de pontage coronarien. Une décision devait être prise mercredi 25 septembre à Moscou, au terme d'une ultime concertation entre praticiens russes et étrangers. Son entourage médical révèle que Boris Eltsine aurait dû être opéré il y a quatre ou cinq ans, mais qu'il s'y est toujours opposé. L'hypothèse d'une greffe cardiaque n'est pas exclue mais elle serait, dit-on de même source, *« difficilement compatible avec l'avenir politique »* du président. En tout état de cause, les médecins jugent que *« plus le temps passe, plus les chances de succès* [d'une opération] *se réduisent »*. La situation est d'autant plus compliquée que les chirurgiens ne sont plus les seuls à participer au processus de décision.

UN COLLÈGE de médecins devait se réunir mercredi 25 septembre à Moscou pour décider quelle est la meilleure conduite à tenir vis-à-vis du président de la Russie, Boris Eltsine, âgé de soixante-cinq ans, hospitalisé depuis le 12 septembre dans l'attente d'une intervention de chirurgie cardiovasculaire. Après avoir consulté, de manière très discrète, quelques-uns des plus grands spécialistes mondiaux de cette discipline, les médecins russes en charge de la santé de leur président laissent entendre depuis quelques jours que l'intervention devrait être différée voire annulée, l'état de santé de leur patient n'étant plus compatible avec une tentative de pontage coronarien.

Qu'en est-il précisément d'un strict point de vue médical ? L'une des principales difficultés à laquelle sont confrontés les chirurgiens tient à l'ancienneté de la pathologie cardiaque dont souffre Boris Eltsine. Après une série de dénégations officielles quant à la gravité des deux accidents cardiaques dont il avait été victime en 1995, Boris Elstine avait expliqué, au lendemain de son élection à la présidence, que des spécialistes lui conseillaient de subir une intervention chirurgicale.

En réalité, confie-t-on dans son entourage médical, le président russe souffre *« depuis longtemps d'angine de poitrine »*. *« Cela fait environ quatre ou cinq ans*, ajoute-t-on, *que cette intervention lui a été proposée et qu'il l'a refusée. Nous sommes, en d'autres termes, face à un patient qui est à un stade avancé de la maladie coronarienne, une situation d'autant plus délicate qu'il a fait plusieurs épisodes successifs d'infarctus du myocarde. »*

Cette maladie coronarienne se caractérise notamment par la présence de trois lésions obstructives distinctes qui nécessiteraient la réalisation d'un triple pontage coronarien (cette intervention consiste à court-circuiter, au moyen de segments veineux ou, mieux, artériels, ces obstacles de manière à établir un flux sanguin de meilleure qualité dans le tissu musculaire cardiaque). Selon nos informations, le cas de M. Eltsine se complique d'une pathologie au niveau de la valvule aortique.

L'une des questions essentielles que doivent résoudre les médecins est donc de savoir s'il est opportun de pratiquer, parallèlement au(x) pontage(s) coronarien, une valvuloplastie. Cette intervention, qui réclame une grande dextérité et une haute technicité de la part de l'équipe chirurgicale, permettrait sans aucun doute d'améliorer la puissance du muscle cardiaque et de la fonction ventriculaire gauche du président russe.

Ces derniers jours, s'adressant à des journalistes occidentaux en poste à Moscou, le docteur Renat Aktchourine – le chirurgien qui avait initialement été désigné pour opérer Boris Elstine – n'avait pas caché que parmi les chirurgiens consultés figure le professeur Alain Carpentier, chef du service du chirurgie cardiaque à l'hôpital Broussais (Paris). Joint par téléphone mardi 24 septembre, ce dernier s'est refusé à confirmer l'information de son confrère moscovite.

PEUT-ÊTRE UNE ÉQUIPE ÉTRANGÈRE

Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la chirurgie cardiaque, le professeur Carpentier avait en mars 1992, dans le plus grand secret, opéré à l'hôpital Broussais le roi Baudoin de Belgique d'une grave pathologie mitrale (*Le Monde* du 20 mars 1992).

Cette intervention n'avait été rendue publique que quelques jours plus tard. A l'évidence, aujourd'hui, l'équipe chirurgicale qui serait appelée à opérer le président Elstine ne pourra bénéficier d'une telle discrétion, condition nécessaire pour que l'intervention se passe dans un climat serein. Dans l'entourage médical du président Eltsine, on laisse entendre que la situation est d'autant plus compliquée que les chirurgiens ne sont plus les seuls à participer au processus de décision opératoire.

Compte tenu des enjeux considérables que revêt l'intervention et des réticences manifestées de plus en plus ouvertement par les chirurgiens russes quant à l'opérabilité même de Boris Elstine, la question est aujourd'hui posée à Moscou de savoir s'il ne faudra pas, en définitive, se résoudre à faire appel à une équipe chirurgicale étrangère. On confie dans l'entourage médical du président russe que *« plus le temps passe, plus les chances de succès se réduisent »*. On précise que l'hypothèse d'une tentative de greffe cardiaque n'est pas exclue mais qu'elle *« serait difficilement compatible avec l'avenir politique du président russe. »* On fait savoir, enfin, que certains spécialistes occidentaux *« estiment, compte tenu de leur expérience, qu'il est encore possible de tenter l'opération »*.

A quelques heures de la réunion décisive du collège médical, les médecins russes ont été informés de cette éventualité qui permettrait de garantir au président russe des soins de grande qualité prodigués par des chirurgiens expérimentés, moins soumis que leurs confrères russes aux pressions de toutes sortes qui s'exercent sur eux aujourd'hui à Moscou.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

A Moscou, les médias restent silencieux sur la santé du chef de l'Etat

MOSCOU
de notre correspondante

Malgré une « conspiration du silence » des médias russes sur la gravité de l'état de santé de Boris Eltsine, des appels à une démission du président, « en repos » depuis sa réélection il y a près de trois mois, ont fini par se faire entendre, mardi 24 septembre à Moscou. Pour l'instant, seuls les médias étrangers ou de langue anglaise disponibles dans la capitale russe abordent le sujet. A l'exception d'un seul quotidien russe (Sovietskaia Rossia, opposition communiste-nationaliste) sur la quinzaine à être paru mardi et de la chaîne privée NTV, qui a diffusé dimanche soir une interview du chirurgien qui pourrait opérer le président, le cardiologue Renat Aktchourine. C'est lui qui avait rompu le silence en confirmant deux jours plus tôt, devant des journalistes étrangers, que Boris Eltsine a déjà subi trois (ou quatre) attaques cardiaques, dont une (ou deux) entre les deux tours de la dernière élection présidentielle.

Ce qui a deux graves conséquences : d'une part, cela rend médicalement problématique l'opération que le président souhaiterait désormais lui-même, après l'avoir refusée depuis deux ans. D'autre part, cela confirme que le président, tous ses assistants et une grande partie des médias russes ont menti en minimisant les problèmes de santé de Boris Eltsine avant le second tour de l'élection, dont la validité pourrait ainsi, théoriquement, être mise en doute.

Mais le professeur Aktchourine a pris soin d'être plus évasif et réservé, dans ses réponses aux questions du présentateur-vedette de la chaîne russe sur les *« spéculations des médias étrangers »*, qu'il ne le fut devant les chaînes ABC et TF 1.

« VACANCE DU POUVOIR »

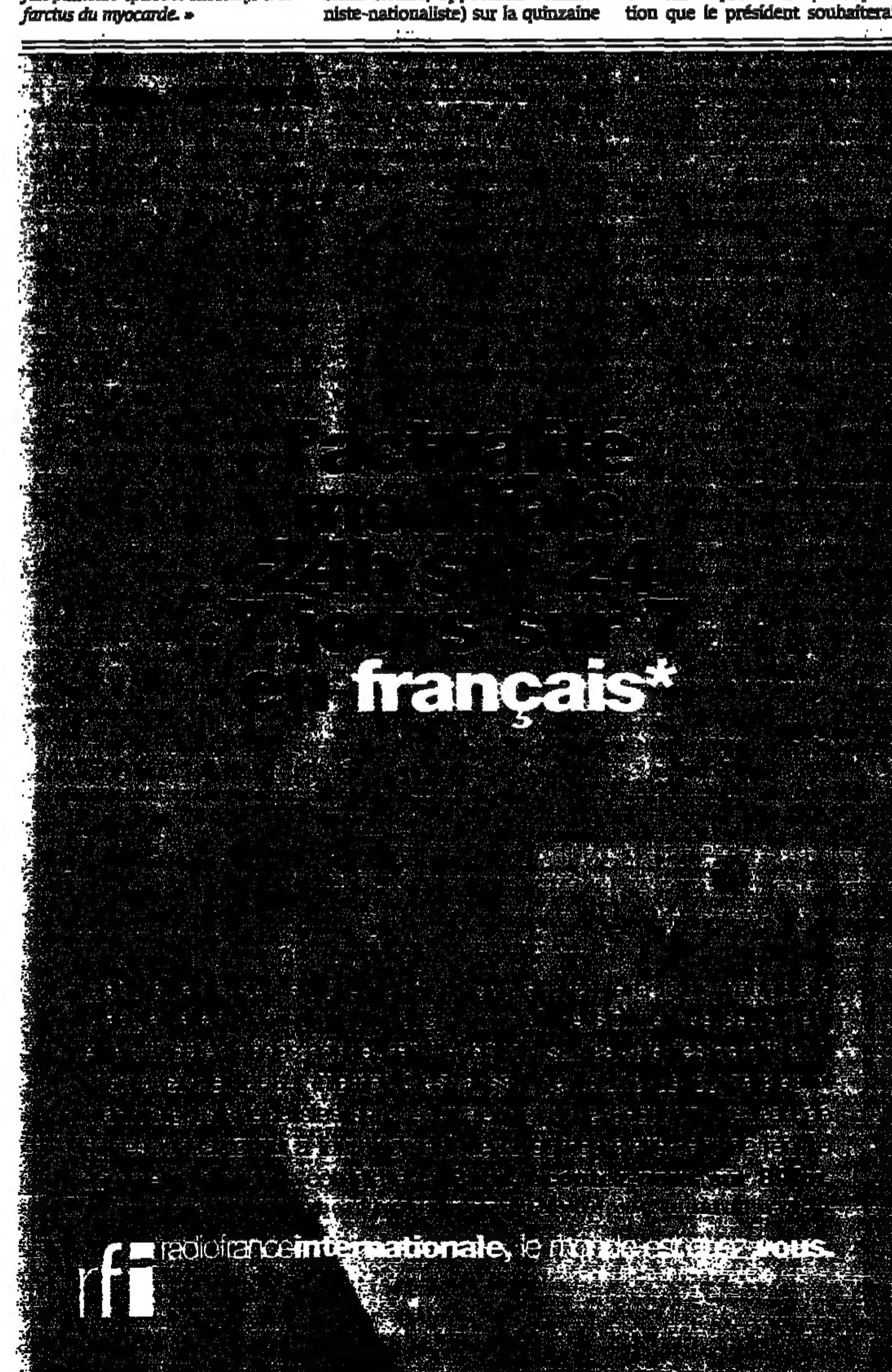
C'est donc pour un public encore restreint que les chefs de l'opposition appellent, fort prudemment, à regarder les choses en face. Le président de la Douma, le communiste Guennadi Seleznev, a estimé que *« Boris Eltsine devrait demander lui-même à quitter son poste »* si les médecins devaient confirmer qu'il ne peut avoir un rythme de travail suffisant. Le porte-parole du Kremlin, en démentant, lundi soir, des indications données par le *Financial Times* selon lesquelles le président ne serait capable de travailler que quinze minutes par jour, s'est *« interrogé »* sur les raisons qui poussent *« l'influent quotidien à citer des faits douteux qui ont provoqué une chute de la cotation de la dette russe sur le marché »*.

Le chef communiste Guennadi Ziouganov, déjà vivement attaqué dans les médias pour avoir évoqué la semaine dernière l'ouverture d'une nouvelle campagne présidentielle, s'est défendu de *« réclamer une démission rapide du président »*. Mais il a souligné que *« la Russie est entrée dans une période de vacance totale du pouvoir »*, accusant *« l'équipe du président qui est responsable de sa santé, pour l'avoir trop usée »* lors de la campagne électorale du printemps dernier. De son côté, Vladimir Jirinovski, selon son habitude, a été plus direct : *« L'opération n'aura pas lieu. »* Pour l'ultranationaliste, *« la variante idéale pour renforcer l'Etat, c'est la démission du président. On gagnerait ainsi plusieurs mois pour la campagne présidentielle »*.

Aux termes d'une Constitution taillée sur mesure pour lui, Boris Eltsine pourrait cependant garder ses fonctions, car rien dans les textes ne précise la notion d'*« incapacité prolongée »* qui entraîne un intérim du premier ministre et l'organisation d'une élection dans les trois mois. Mais les députés s'apprêtent à voter une loi sur une commission médicale qui serait chargée du problème, alors que le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, a indiqué que ses services préparent des solutions juridiques inverses, qui permettront à Boris Eltsine de poursuivre son mandat. Et à M. Tchoubaïs lui-même de continuer à exercer un pouvoir occulte de premier plan : contrairement aux prétendants avoués à la succession, il est très fortement impopulaire, ce qui demande du temps et des efforts pour changer. Son intérêt est donc que Boris Eltsine retrouve un minimum de forces.

Cette perspective semble perdre du terrain. Un analyste n'hésitait pas, lundi, à déclarer être « convaincu » que l'opération serait annulée. *« Les interviews du professeur Aktchourine préparent le public à cette décision. Après une réflexion relativement courte, Eltsine annoncera sa démission pour résoudre la crise politique et il y aura de nouvelles élections »*, affirme ainsi Andreï Piontkovski.

Sophie Shihab





Réélection contestée du président de la République d'Arménie

D'APRÈS des résultats partiels (huit régions sur onze) et non officiels, le président arménien sortant, Levon Ter-Petrossian, a été, dimanche 22 septembre, dès le premier tour, réélu pour un nouveau mandat de cinq ans avec 56 % des voix. Son rival le plus sérieux, le candidat de l'opposition nationaliste Vazguen Manoukian, a recueilli 36,6 % des suffrages tandis que les deux autres prétendants, le chef du Parti communiste, Sergueï Badalian, et le social-démocrate Achot Manoutcharian étaient c[rédi]tés respectivement de 7 et 0,5 % des voix.

« Nous sommes désormais une véritable démocratie », s'est félicité Levon Ter-Petrossian lors d'une apparition à la télévision nationale, lundi soir, un verre de champagne à la main. Mais alors que les partisans du président sortant clamaient sa victoire dès lundi matin, des dizaines de milliers de militants de l'opposition, rassemblés sur la place centrale d'Erevan, criaient à la falsification, en scandant *« Vazguen président ! »*. Selon une source gouvernementale anonyme, citée par l'agence russe Interfax, le candidat de l'opposition nationaliste Vazguen Manoukian, âgé de cinquante ans, aurait devancé Levon Ter-Petrossian dans la capitale arménienne, avec 57 % des voix.

BOURRAGES ET INTIMIDATIONS

Les accusations d'irrégularités ont été reprises par des observateurs de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE). L'un d'entre eux a ainsi affirmé avoir entendu des officiers de l'armée régulière ordonner à leurs hommes de voter plusieurs fois chacun pour Levon Ter-Petrossian. *« L'officier leur a expliqué comment remplir les bulletins puis toute l'unité a été emmenée dans un autre bureau et tout le monde a voté une seconde fois »*, a-t-il expliqué.

D'autres ont dénoncé vols d'urnes, bourrages et intimidations, constatant que nombre d'électeurs non inscrits avaient été autorisés à voter dans des bureaux de leur choix, en infraction au code électoral. Les observateurs de l'Union démocratique-nationale (UDN), le parti de Vazguen Manoukian, ont, en outre, déploré avoir été chassés de certains bureaux de vote.

Si les premières tendances se confirment, Levon Ter-Petrossian, premier président élu de l'Arménie indépendante, restera à la tête du pays pour cinq ans. Se présentant comme l'unique garant de la stabilité et de la paix – depuis la signature en mai 1994 d'un accord de cessez-le-feu, les armes se sont tues au Nagorno-Karabakh, enclave peuplée d'Arméniens en Azerbaïdjan – cet intellectuel polyglotte qui, depuis 1991, gouverne le pays sans éclats et sans promesses aura fort à faire à l'avenir avec une opposition de plus en plus difficile à contenir.

Marie Jégo

Leçons de torture et de chantage à l'école des Amériques

DESTINÉE à l'entraînement des officiers et des policiers des pays latino-américains alliés des Etats-Unis, l'école militaire des Amériques, située à Fort Benning (Géorgie), dispensait un enseignement musclé. Le département de la défense américain vient ainsi d'admettre que les manuels utilisés à l'école recommandaient encore, entre 1982 et 1991, l'emploi de la torture, des exécutions sommaires, du chantage et, plus généralement, de toute forme de violence pour extorquer des renseignements auprès d'opposants, militants politiques ou guérilleros.

Selon les autorités militaires, l'enseignement avait été discrètement réformé dès 1992. Mais il a fallu attendre 1996, et une enquête menée par le Congrès sur le rôle de la CIA au Guatemala, pour que l'affaire soit rendue publique.

LES CLASSES DE NORIEGA

Depuis sa fondation, en 1946, l'école militaire des Amériques a formé 60 000 stagiaires provenant d'une douzaine de pays. Ouverte d'abord au Panama, elle s'est installée en 1984 à Fort Benning. Elle a connu son heure de gloire dans les années 60, alors que les Etats-Unis étaient profondément impliqués dans le soutien aux régimes anticommunistes d'Amérique latine, combattus par plusieurs partis politiques ou mouvements de guérilla. Des centaines d'officiers, devenus par la suite de célèbres tortionnaires, voire des chefs d'Etat – parmi eux le général panaméen Noriega –, y ont fait leurs classes, entraînés aux méthodes contre-insurrectionnelles et à la collecte du renseignement.

Les manuels incriminés, rendus publics par le Pentagone et largement repris par la presse américaine, étaient au nombre de sept, tous rédigés en espagnol. Aux chapitres « Manipulation des sources », « Contre-espionnage » ou « Terrorisme et guérilla urbaine », les stagiaires sont avertis que la coopération d'un éventuel informateur sera grandement facilitée par *« l'arrestation de ses parents, sa mise en détention ou son passage à tabac »* ; *« susciter la peur, verser des récompenses pour la mort d'un ennemi, simuler l'emprisonnement et l'exécution ou utiliser le sérum de vérité »* peut produire le même résultat. L'officier traitant ne manquera pas non plus d'*« offrir des cadeaux pour toute information conduisant à l'arrestation, la capture ou la mort de guérilleros »*, toujours considérés comme des *« criminels par le gouvernement légitime »*.

Aujourd'hui, les programmes de l'école contiennent un enseignement obligatoire sur les droits de l'homme, et le porte-parole du Pentagone, le colonel Arne Owens, a assuré que l'esprit de l'établissement avait été profondément transformé.

هكذا من الإصل

هكذا من الأصل

Paris confirme son soutien à la réélection de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'ONU

La 51e session sera dominée par le désarmement nucléaire et la lutte contre le terrorisme

Les 185 Etats membres de l'ONU ont ouvert, lundi 23 septembre, la session annuelle de l'Assemblée générale, qui devrait être dominée par deux sujets : le désarmement nucléaire et le terrorisme. L'expiration, le 31 décembre, du mandat du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, figure en toile de fond de cette 51e session. Elle sera, enfin, marquée par l'ouverture à la signature du traité d'interdiction des essais nucléaires.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

A l'esprit de tous, largement débattue dans les couloirs et directement liée au rôle futur des Nations unies dans le monde, la réélection ou non de M. Boutros-Ghali comme secrétaire général de l'ONU a dominé le premier jour du débat général, lundi à New York. Le champ de bataille se précise et les principaux protagonistes émergent : la France contre les Etats-Unis.

La stratégie des Américains est connue : Washington ne soutient pas un deuxième mandat pour M. Boutros-Ghali. Irrités par l'« *arrogance* » du veto annoncé par les Etats-Unis à l'encontre du titulaire, les autres Etats membres n'avaient pas, jusqu'à maintenant, de contre-stratégie. Les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Russie, Royaume-Uni et France) se sont contentés d'éviter le sujet. Ils disaient vouloir attendre le résultat de l'élection présidentielle américaine du 5 novembre.

Cependant, l'opposition de plus en plus affichée des Etats-Unis à l'encontre du secrétaire général semble avoir poussé ses partisans à adopter une stratégie plus active à l'occasion de cette session de l'Assemblée. A en croire des sources diplomatiques, certains pays membres du Conseil de sécurité entendent approcher d'autres Etats membres dans le but de les « *encourager* » à exprimer publiquement leur soutien au diplomate égyptien.

Pour sa part, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a réitéré le soutien de la France à la candidature pour un second mandat du secrétaire général des Nations unies. Lors d'une rencontre avec la presse, lundi, il a souligné l'importance de l'ONU pour la France. « *La France*, a-t-il déclaré, *entend marquer sa présence, son dynamisme et sa vitalité* » au sein de l'ONU. Le ministre français a rendu hommage à M. Boutros-Ghali en soulignant son « *très grand talent, sa détermination et sa réelle vision du futur* ». Le secrétaire général « *n'est pas juste le premier des fonctionnaires de l'ONU*, a-t-il poursuivi, *ce poste est une des institutions prévues par la charte* ».

M. de Charette a, cependant, jugé « *prématuré* » d'engager maintenant un débat sur la succession du secrétaire général, comme le réclament les dirigeants américains. Cette question « *se posera à la fin de l'année, il n'y a pas d'urgence* », a-t-il ajouté.

En séance, le sujet est resté tabou. De nombreux orateurs ont donné, comme l'année dernière, libre cours à leurs frustrations contre « *ceux qui veulent dominer* » l'Organisation sans pour autant payer leur contribution financière (Washington doit plus d'un milliard et demi de dollars à l'ONU). « *Nous ne pouvons pas accepter l'intimidation, car retenir les contributions à l'ONU, c'est de l'intimidation* », a déclaré le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Bruntland, considérée comme un candidat potentiel pour le poste de secrétaire général.

SIGNATURES DU CTBT

Par ailleurs, cette session de l'Assemblée générale sera marquée par l'ouverture du traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) à la signature des Etats. Le président Bill Clinton devait, le premier, apposer, mardi 24 septembre, la signature des Etats-Unis au bas du document. Il sera suivi par les ministres des affaires étrangères des quatre autres puissances nucléaires déclarées (Chine, France, Grande-Bretagne, Russie).

L'engagement des « Cinq » à ne plus procéder à aucune explosion nucléaire sera suivi par les autres pays qui ont annoncé leur intention de signer le CTBT d'ici au 9 octobre à New York. L'Iran signera mardi et Israël, Etat nucléaire non déclaré, mercredi.

Afsané Bassir Pour

La Colombie pourrait extrader les trafiquants de drogue

La Colombie pourrait procéder de nouveau à des extraditions de trafiquants de drogue « *sur la base d'un accord multilatéral* », a déclaré lundi 23 septembre, à New York le président colombien, Ernesto Samper, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. La Colombie a modifié sa Constitution en 1991 pour interdire les extraditions après que celles de plusieurs trafiquants vers les Etats-Unis eurent provoqué une campagne de terreur dans le pays.

Dans son discours devant l'Assemblée générale, le président colombien a proposé la création d'un tribunal international contre le crime organisé qui aurait compétence dans les poursuites contre les trafiquants de drogue, les trafiquants d'armes et les terroristes. M. Samper, interdit de séjour aux Etats-Unis, a consacré son intervention à la lutte contre le trafic de drogue. – *(AFP.)*

La France est invitée « à aller jusqu'au bout » de son engagement dans l'OTAN

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'OTAN, Javier Solana, a indiqué, lundi 23 septembre à Paris, où il a été reçu notamment par Jacques Chirac, que « *le rôle de la France sera très important, proportionné à sa capacité* », dans la nouvelle structure de commandement de l'Alliance atlantique. M. Solana a ajouté que « *l'Alliance a besoin de structures qui permettent à ses membres européens d'assumer de plus grandes responsabilités* ». Mais, après avoir considéré que « *la volonté de la France de jouer pleinement son rôle dans l'OTAN est un élément clé de l'avènement de la nouvelle OTAN* », M. Solana a estimé qu'« *une identité européenne de sécurité et de défense doit se former au sein de l'OTAN et non au-dehors de celle-ci* ».

Citant le ministre français de la défense, pour qui « *il n'y a pas de rénovation de l'Alliance sans affirmation de l'identité européenne, et pas d'identité européenne qui ne s'appuie sur l'Alliance atlantique* », il a invité la France « *à aller jusqu'au bout de son plein engagement* ».

Evoquant devant le club Forum du futur l'élargissement de l'Alliance et l'offre de coopération aux nouvelles démocraties à l'Est, le secrétaire général de l'OTAN a affirmé que « *l'ouverture de l'Alliance à de nouveaux membres est une obligation historique* ».

INQUIÉTUDES DU GÉNÉRAL LEBED

Il a précisé, à propos des « *relations spéciales* » avec la Russie, que plusieurs propositions ont été avancées : « *L'idée d'une charte qui institutionnaliserait les relations entre l'OTAN et la Russie ; une représentation mutuelle à notre grand quartier général en Europe et à l'état-major général russe, ou même une coopération entre l'OTAN et la Russie en matière d'armements.* » C'est pourquoi, a conclu M. Solana, « *les pays de l'OTAN ont un intérêt considérable à contribuer au succès du processus de réforme en Russie* ».

Comme en réponse, le général Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, a estimé, lui, dans un entretien au quotidien britannique *Daily Telegraph*, paru mardi 24 septembre, que le projet d'élargissement de l'OTAN, s'il devait aboutir, pouvait être interprété comme « *le travail d'une nouvelle génération d'hommes politiques de l'après-unification* [en Allemagne] *pour construire un quatrième Reich* ». Il a accusé le ministre allemand de la défense d'être derrière ce projet d'extension à l'Est de l'Alliance. « *C'est toute l'Europe centrale et orientale qui va tomber sous la domination économique et politique allemande* », estime M. Lebed. Le général Lebed, qui doit se rendre, les 7 et 8 octobre, au siège de l'OTAN à Mons (Belgique) pour rappeler que l'Alliance devrait se limiter à « *des missions de maintien de la paix et des actions humanitaires* », a, dans ce même entretien, mis en garde les Occidentaux. « *Qu'on ne se méprenne pas*, a-t-il expliqué. *Les intérêts allemands et américains en Russie pâtiront directement de ce projet d'élargissement. Nous trouverons les moyens de frapper les tenants de cette politique là où cela fait mal. Les Etats-Unis et l'Allemagne ont des intérêts gigantesques en Russie. Notre marché est en train d'exploser. Il y aura d'autres investisseurs.* »

La police britannique déjoue un attentat de l'IRA

UNE OPÉRATION de la police britannique a déjoué, lundi 23 septembre, un attentat « *imminent et massif* » de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Les policiers ont découvert plus de 10 tonnes d'explosif artisanal « *prêt à servir* », du Semtex, et deux camions destinés à être piégés, « *dans le cadre d'une attaque d'ampleur* » en Grande-Bretagne. L'opération s'est terminée par la mort d'un homme, l'un des six suspects arrêtés à Londres, qui est décédé à l'hôpital des suites de blessures par balles reçues lors de son interpellation.

Trois fusils d'assaut Kalachnikov, deux armes de poing, des munitions, des détonateurs et d'autres pièces servant à fabriquer des bombes ont également été saisis, a annoncé le chef de la Metropolitan Police, Sir Paul Condon. Les dispositifs découverts devaient permettre la mise au point de véhicules piégés pour des attentats similaires à celui des Docklands (deux morts), par lequel l'IRA a rompu en février son cessez-le-feu de dix-sept mois, ou celui qui a fait deux cents blessés à Manchester (Nord) le 15 juin dernier, à la veille d'un match du championnat d'Europe de football.

Les spéculations s'étaient multipliées récemment, fondées sur des informations des services secrets irlandais, au sujet d'un possible cessez-le-feu définitif de l'IRA. Pour le premier ministre, John Major, l'opération de lundi remet « *dans leur véritable contexte les professions de foi pacifiques* » du Sinn Fein, le versant politique du mouvement républicain. L'avenir de l'Irlande du Nord sera réglé par des négociations démocratiques, « *et non par la violence ou la menace de la violence* », et « *il est temps que le Sinn Fein et l'IRA apprennent la leçon une fois pour toutes* », a conclu M. Major dans une déclaration.

Le président du Sinn Fein, Gerry Adams, a répondu en affirmant que le « *vide politique* » démontré par la tentative d'action de l'IRA doit être comblé « *avec des pourparlers* ». « *Tout cela représente un important défi* » pour « *tous ceux qui souhaitent réellement un processus de paix* », a estimé M. Adams, dont le mouvement reste exclu des pourparlers sur l'avenir de l'Ulster – en cours à Belfast – en raison du retour de l'IRA à la stratégie armée. – *(AFP.)*

« Les résultats finaux préliminaires » des élections en Bosnie

L'ORGANISATION pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a finalement confirmé la victoire des partis nationalistes aux *élections générales en Bosnie-Herzégovine*. « *Les résultats finaux préliminaires* », publiés lundi 23 septembre, ne diffèrent guère des résultats dévoilés la semaine dernière. L'OSCE considère qu'ils demeureront « *préliminaires* » jusqu'à une dernière vérification informatique et un examen des plaintes déposées par des candidats ou des électeurs. Ensuite, dans cinq à sept jours, les résultats deviendront définitifs après validation du scrutin par les instances supérieures de l'OSCE, et, du 22 au 24 novembre, auront lieu les élections municipales.

Selon les résultats, les trois partis nationalistes (Parti d'action démocratique, SDA, *musulman* ; Parti démocratique serbe, SDS ; et Union démocratqiue croate, HDZ) remportent tous les scrutins. Alija Izetbegovic (SDA), Momcilo Krajisnik (SDS) et Kresimir Zubak (HDZ) siégeront à la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, tandis que Biljana Plavsic (SDS) est élue présidente de la République serbe. Le Parlement de la Bosnie-Herzégovine sera dominé par le SDA, suivi du SDS et du HDZ, les partis d'opposition ne recueillant que 23 % des suffrages (8 % pour la coalition multiethnique).

Enfin, dans chaque entité, les proportions sont semblables. Le Parlement de la Fédération croato-musulmane sera composé du SDA (54 %) suivi du HDZ (24,5 %), l'opposition se partageant les miettes (8 % pour la coalition multiethnique, 7 % pour le parti de l'ancien premier ministre Haris Silajdzic). L'Assemblée de la République serbe sera dominée par le SDS (52 %), les Musulmans expulsés permettant au SDA (16 %) d'envoyer des députés côté serbe, et l'opposition serbe soutenue par la Serbie n'atteignant que 11,5 %. – *(Corresp.)*

La veuve du général Mohamed Oufkir est à Paris

PARIS. Fatima Oufkir, veuve du général Mohamed Oufkir, ancien bras droit du roi Hassan II, mort en 1972 dans des conditions non élucidées, est arrivée, lundi 23 septembre, à Paris. En compagnie de son fils Abdallah, elle rejoint en France quatre autres de ses enfants qui ont quitté le Maroc, soit légalement, soit clandestinement, depuis le début de l'été 1996. Des six enfants Oufkir, seule Meriem a décidé de rester au Maroc. L'arrivée en France de Mme Oufkir met un terme à ce qui était devenu, au fil des ans, « *l'affaire Oufkir* ». La veuve et les enfants de l'ancien ministre de la défense marocain, après avoir vécu en « *résidence surveillée* » pendant plus de dix-huit ans, « *étaient interdits de circuler hors du pays* » depuis leur libération en mars 1991 et privés, jusqu'à l'été dernier, de passeport. Fin juin, trois jours après la fuite du Maroc vers Paris de Maria Oufkir, en compagnie de son fils et d'une cousine, les autorités marocaines avaient accordé des passeports en règle à Fatima Oufkir et à ses cinq autres enfants. – *(AFP.)*

Nouvelle offensive sri-lankaise contre les séparatistes tamouls

COLOMBO. Les forces gouvernementales ont lancé, dimanche 22 septembre, une nouvelle offensive contre le quartier général des Tigres de libération de l'Ealam tamoul (LTTE), faisant plus de 200 morts. Les forces de sécurité, qui avaient pour objectif de consolider les secteurs récemment pris aux rebelles près de la ville de Kilinochchi, siège politique des Tigres, ont enfoncé les défenses rebelles et progressé de trois kilomètres dans le territoire tenu par les Tigres. Elles étaient soutenues par l'artillerie, des chars et l'aviation, a indiqué, lundi, le ministère de la défense. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : dix-huit personnes ont été tuées et vingt** blessées lors d'affrontements qui opposaient deux ethnies différentes, les Pondos et les Sonthos, qui ont eu lieu, dimanche 22 septembre, au centre minier de Springvale, au nord-ouest de Johannesbourg. Les combats se sont poursuivis lundi aux alentours de la mine d'or. – *(AFP.)*

■ **MALI : le général Amadou Toumani Touré**, ancien chef de l'Etat malien, a été élevé au grade de général d'armée, le plus élevé de la hiérarchie militaire du pays, indique un décret du président Alpha Oumar Konaré publié lundi 23 septembre. – *(Reuter.)*

■ **RWANDA : Obed Ruzindana**, arrêté vendredi 20 septembre à Nairobi, a été transféré dimanche à la prison du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Cet ancien commerçant avait été inculpé en décembre de participation au génocide et de crimes contre l'humanité, accusé d'avoir pris part aux massacres dans la préfecture de Kibuye, dans le sud-ouest du pays. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : de nouveaux tirs au mortier ont été entendus**, lundi 23 septembre, à partir de la ville de Bukavu, à la frontière avec le Rwanda. Kinshasa et Kigali se sont rejeté mutuellement la responsabilité des tirs, qui constituent le plus grave incident frontalier entre les deux pays depuis avril. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : Khieu Samphan, chef nominal des Khmers rouges**, a nié, samedi 21 septembre, vouloir se rallier au gouvernement de Phnom Penh, contrairement à ce qu'avaient annoncé les deux copremiers ministres cambodgiens. Ceux-ci avaient également affirmé que Khieu Samphan était prisonnier des Khmers rouges dans le nord du pays. – *(Reuter.)*

■ **INDE : le Parti du Congrès a élu**, lundi 23 septembre, Sitaram Kesri, âgé de soixante-dix-sept ans, à sa présidence. Il remplace l'ancien premier ministre P. V. Narasimha Rao, qui a démissionné après son inculpation pour fraude. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : La Banque nationale bulgare (BNB) a placé**, lundi 23 septembre, sous « *surveillance particulière* » neuf banques menacées à court terme de faillite et décider de « restructurer » un dixième établissement. Par ailleurs, cinq autres banques se trouvent actuellement en procédure de faillite après avoir été placées sous surveillance en mai dernier. Ces mesures destinées à assainir le système bancaire s'inscrivent dans le cadre des engagements contractés par la Bulgarie avec le FMI. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : Madrid et Bruxelles devaient conclure**, mardi 24 septembre, un accord en matière de collaboration antiterroriste qui mettra notamment fin à leur conflit sur l'extradition de membres de l'organisation indépendantiste basque ETA, a indiqué, lundi, le ministre de l'intérieur espagnol, Jaime Mayor Oreja. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : selon les résultats définitifs des élections législatives** du 22 septembre, le Pasok (socialiste) a obtenu 162 sièges sur 300, avec 41,5 % des voix, tandis que les conservateurs de la Nouvelle Démocratie (ND) en ont obtenu 108 (38,1 % des suffrages). Le courant nationaliste disparaît du Parlement puisque le Printemps politique n'a pu dépasser la barre fatidique des 3 % des voix nécessaires. Les autres partis de gauche ont obtenu de très bons scores. Le Parti communiste KKE devient le troisième parti parlementaire avec 5,6 % des voix (11 sièges), la Coalition de gauche autogestionnaire SYN obtient 5,1 % (10 sièges) et le Dikki (dissidence du Pasok) 4,4 % des voix (9 députés). – *(AFP.)*

■ **MALTE : le premier ministre maltais Eddie Fenech Adami**, membre du Parti nationaliste, a annoncé, lundi 23 septembre à La Valette, la dissolution anticipée du Parlement et la tenue d'élections générales, le 26 octobre prochain, après avoir considéré que le moment lui est favorable. – *(AFP.)*

MOYEN-ORIENT

■ **IRAN : le ministre des affaires étrangères Ali Akbar Velayati** a mis l'Allemagne en garde, dans un entretien accordé, lundi 23 septembre, au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, contre une condamnation de l'Iran par la justice allemande lors du procès des meurtriers présumés de quatre opposants kurdes iraniens à Berlin. – *(AFP.)*

■ **La marine iranienne prendra possession**, dans les prochains mois, de son troisième sous-marin, à propulsion classique, conçu par des chantiers russes, à Saint-Pétersbourg. Un premier sous-marin russe, de la classe Kilo (3 000 tonnes en plongée), a été livré à Téhéran en novembre 1992 et un second, de la même catégorie, en août 1993. – *(AFP.)*

■ **QATAR : la Ligue arabe a salué, lundi 23 septembre**, la décision du Qatar de reporter l'ouverture d'un bureau commercial en Israël « *en raison de la politique du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou à l'égard du processus de paix* ». La normalisation des relations avec Israël avait été annoncée samedi par le chef de la diplomatie qatariote. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl a lancé lundi 23 septembre** aux partenaires sociaux un appel à la « *mesure* » à propos de la réduction de 20 % des indemnités en cas de maladie votée par le Parlement. Les syndicats ont menacé de déclencher des grèves si les patrons réduisent les indemnisations prévues par les accords paritaires, comme l'a annoncé le patronat de la métallurgie. – *(AFP.)*

■ **CHILI : le produit intérieur brut a progressé de 7,6 %** au cours des sept premiers mois de 1996, a annoncé lundi 23 septembre la Banque centrale. – *(AFP.)*

SYNDICATS Les suppressions d'emplois dans l'industrie de l'armement, les réactions aux plans sociaux ou aux fermetures d'entreprises dans le secteur privé et les tensions locales dans certaines entreprises publiques comme la SNCF et EDF sont observées avec attention par le gouvernement, mais aussi par les dirigeants syndicaux. ● LES CONFÉDÉRATIONS sont partagées entre leur rôle revendicatif et leur statut dans les organismes paritaires. Après la CFDT et FO, la CFE-CGC s'est portée candidate à la présidence de l'Unedic, qui doit être pourvue le 1er octobre. ● LA GRÈVE DES FONCTIONNAIRES, fixée au 17 octobre par les sept fédérations syndicales et qui concernera tous les agents de l'Etat, y compris les enseignants – lesquels auront fait grève, déjà, le 30 septembre – confirme que la combativité est plus élevée chez les salariés à statut.

Le gouvernement s'emploie à « déminer » les conflits sociaux

Les mouvements provoqués par les suppressions d'emplois dans l'industrie de l'armement sont observés avec attention par le pouvoir, qui va devoir faire face, d'autre part, à un arrêt de travail des enseignants puis de l'ensemble des agents de l'Etat

JACQUES CHIRAC a fait un « geste : Il recevra les élus du Nord-Cotentin à la mi-octobre. Le 10 septembre, date retenue pour la journée d'action unitaire lancée par les syndicats pour défendre l'emploi dans les entreprises de défense nationale, 3 500 personnes étaient descendues dans les rues de Cherbourg, tandis que les élus de la Manche étaient montés à Paris pour plaider leur dossier. En juin, le nombre de suppressions d'emplois à l'arsenal de Cherbourg avait été revu à la baisse, passant de 1 700 à 500 sur les 4 000 salariés de l'arsenal.

A Montbéliard, dans le Doubs, dans un département visité par le chef de l'Etat en février, ils étaient plus de 5 000, le 21 septembre, dans une sous-préfecture de 30 000 habitants, pour une manifestation de solidarité. En tête, les ouvrières de L'Epée, expulsées mardi de leur usine, mais étaient aussi présents les salariés de la BAP, une entreprise de confection plastique, installée en Côte-d'Or, qui occupent leur usine depuis trois mois, ceux des dizaines de PME touchés par des licenciements, des délégations des grandes entreprises du bassin d'emploi de Belfort-Sochaux-Montbéliard (*Le Monde* du 24 septembre).

Dans les deux cas, la mobilisation est d'autant plus massive qu'elle a pour enjeu l'équilibre économique régional ou local. Dans les entreprises frappées par des plans sociaux, la sensibilité est identique, que ce soit au GAN-CIC, où une journée d'action était organisée mardi 24 septembre, ou à la fabrique de meubles Capelle, qui compte deux cents salariés à Montauban, présents le 21 septembre à la manifestion parisienne de FO et qui ont occupé, lundi, le centre-ville.

MOINS NOMBREUX QU'EN 1995

Dans les grandes entreprises à réseaux, si des signes de tensions sont perceptibles à La Poste et à EDF, le petit 1 % de participation à la journée d'action CGT du 10 septembre a refroidi bien des ardeurs. De même à la SNCF, seuls trente-cinq arrêts de travail locaux ont été recensés dans la semaine du 16 septembre, et vingt et un autres sont prévus cette semaine. Cependant, les initiatives restent sporadiques.

Au ministère du travail, on ne relève pas d'augmentation sensible du nombre de conflits, qui serait même très en deçà de celui enregistré en 1995. La liste des plans sociaux annoncées ne se décline pas en autant de débrayages. Toutefois, deux autres indicateurs du malaise social, les manifestations et les journées d'action, sont à la hausse.

Le climat social demeure mauvais. Lorsque Alain Deleu, président de la CFTC, dont *« le mécontentement n'est pas le "fonds de commerce" »*, dépeint une rentrée noire, que Marc Vilbenoît, son homologue de la CFE-CGC, décrit le marasme dans lequel patauge le moyen encadrement, leurs avertissements ne sont pas sans frais. Ils ne sont pas nombreux, toutefois, ceux qui pensent, comme Michel Pernet, porte-parole de Tous ensemble, qui regroupe une partie des opposants à la direction de la CFDT, que *« la situation est redevenue tout aussi explosive »* qu'à l'automne 1995.

Les tensions sociales butent sur l'absence de stratégie revendicative au niveau national. Les dirigeants des grandes confédérations ont annoncé, pour prendre leurs marques vis-à-vis de leurs troupes, une rentré sociale « chaude », mais les résultats sont très en dessous des discours. Si les luttes défensives pour l'emploi sont unitaires à la base, dans les entreprises, voire dans les branches d'activité, celles-ci ne rencontrent que peu d'échos au niveau des confédérations. De même, les journées de grève fixées au 30 septembre dans l'éducation et au 17 octobre dans l'ensemble de la fonction publique, devraient connaître de bons résultats de mobilisation, mais le décalage avec le privé risque d'être encore plus flagrant. Des trois principaux dirigeants syndicaux, Nicole Notat secrétaire générale de la CFDT, apparaît comme la plus activiste. Certains plaident, à l'intérieur de la centrale, pour que la CFDT soit à l'origine d'un regain de combativité, notamment sur les plans sociaux et la « casse » de l'emploi. Organisation la plus fragile aujourd'hui, FO hésite entre les partisans de la conciliation, qui rêvent de reconquérir l'Unedic, et une minorité qui fait les yeux doux à la CGT. Enfin, loin de jouer les boutefeux, la centrale de Louis Viannet, dont la décrue des effectifs se poursuit, redouble de prudence.

Alain Beuve-Méry

Les fonctionnaires sont appelés à la grève pour le 17 octobre

LES FONCTIONNAIRES sont invités à faire grève le jeudi 17 octobre. L'appel à une *« journée nationale d'action, de grève et de manifestations »* a été lancé par leurs sept fédérations lundi 23 septembre, conformément au principe arrêté lors de leur rencontre du 10 septembre, à la Bourse du travail (*Le Monde* du 12 septembre). Dans un communiqué commun, ces organisations (UNSA, CGT, FO, CFDT, FSU, CFTC, CGC) rappellent qu'elles veulent *« défendre l'emploi, le service public et le pouvoir d'achat, dans les trois fonctions publiques »*.

La CFTC et la CGC n'appelleront pas leurs militants à la grève, mais à une simple *« journée d'action »*, qui pourrait se traduire par des discussions pendant l'heure du déjeuner. Bien qu'elles aient tenu, le *10 septembre, à afficher une cer*taine unité, notamment au sein du groupe des quatre « réformistes » qu'elles constituent avec l'UNSA et la CFDT, ces deux confédérations ont des revendications plus modérées sur l'emploi et les salaires.

Le « suspense » sur la date de la grève a été entretenu à la demande de Force ouvrière, la confédération de Marc Blondel ayant cherché à focaliser l'attention sur son rassemblement du samedi 21 septembre. Les sept fédérations hésitaient entre le mardi 15 et le jeudi 17 octobre. Or le ministère de la fonction publique organise, le *15 octobre*, une *commémoration* de la naissance du statut de la fonction publique, en 1946, qu'aucune fédération n'avait envie de boycotter, même si la CGT a évoqué, un instant, la possibilité de *perturber le caractère officiel des* cérémonies par une grève générale. FO a fait part de son hésitation quant à la date du 17, en rappelant que les agents de France Télécom devront, le lendemain, opérer le changement de la numérotation du téléphone.

Les sept fédérations ont retenu la date du 17 octobre parce que c'est la plus éloignée de celle du 30 septembre, journée pendant laquelle les enseignants sont invités à cesser le travail. Le secteur enseignant représentant la moitié de la fonction publique d'Etat, les fédérations de fonctionnaires sont soucieuses d'espacer les deux mouvements. Elles ont décidé d'organiser, le jour de la grève, des manifestations régionales et départementales, plutôt qu'un rassemblement national, coûteux et difficile à mettre sur pied étant donné les divisions au sein du monde syndical, notamment entre FO et la CFDT.

Le ministère de la fonction publique n'a toujours pas réagi aux revendications des fonctionnaires. Le 11 septembre, Dominique Perben avait indiqué qu'il entendait *« vérifier, dans le calme d'un bureau serein »*, que tous désiraient ouvrir immédiatement une *négociation* salariale, comme ils le proclament, alors que les élections prévues *dans l'enseignement*, le 12 décembre, sont propices à une surenchère. Le gouvernement cherche aussi à mesurer le rapport de forces que les syndicats seront en mesure de lui imposer. Le rassemblement du 21 septembre, organisé par FO, a été à la hauteur de ce qu'attendait Marc Blondel (*Le Monde* du 24 septembre). Reste à savoir ce que donneront les journées du 30 septembre et du 17 octobre.

Rafaële Rivais

Les finances mises à contribution

Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a présenté aux syndicats, lundi 23 septembre, le détail des 1 419 suppressions d'emplois qui affecteront son ministère en 1997 (*Le Monde* du 20 septembre). Il y aura 630 postes de moins à la direction générale des impôts, 461 à la direction de la comptabilité publique, 167 à la direction générale des douanes, 39 à l'Insee, 29 à la direction des relations économiques extérieures, 31 à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, 14 pour la Cour des comptes et les chambres régionales et 48 dans les services centraux.

La CFE-CGC candidate à la présidence de l'Unedic

La CFE-CGC a décidé de présenter Jean-Louis Walter, responsable confédéral, à la présidence de l'Unedic, qui doit être pourvue par un vote du conseil d'administration le 1er octobre. Nicole Notat, vice-présidente de l'Unedic et secrétaire générale de la CFDT, et Marc Blondel, secrétaire général de FO sont déjà candidats à la présidence de l'assurance-chômage.

Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC a expliqué les raisons de cette candidature par la volonté de défendre la politique d'aide aux chômeurs initiée par l'Unedic et, notamment, le dispositif « pré-retraites contre embauches » que la CFE-CGC souhaite maintenir et élargir. M. Vilbenoît veut aussi que le fonds structurel pour l'emploi serve à mettre en place le *« contrat de génération »* réclamé par sa centrale, formule qui devrait *« mettre 200 000 jeunes au travail immédiatement »*. Pour M. Vilbenoît, il n'est pas question que *« chacun se serve sur les excédents de l'Unedic »*, allusion à la volonté du patronat de faire baisser les cotisations.

هكذا من الأصل

Un nouveau plan de redressement pour la Sécurité sociale

Le projet de loi de financement que le gouvernement va soumettre au Parlement comporte 17,5 milliards de francs de prélèvements et d'économies destinés à ramener, en 1997, le déficit prévisionnel de 47,1 milliards à 29,7 milliards de francs

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997, qui doit être soumis au *Parlement en application de la réforme mise* en œuvre par Alain Juppé, a été rendu public lundi 23 septembre par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Il prévoit des mesures de redressement évaluées à 17,5 milliards de francs, afin de réduire le déficit prévu par la commission des comptes (*Le Monde* du 24 septembre) de 47,1 milliards de francs à 29,7 milliards de francs. Il s'agit essentiellement d'une augmentation des prix du tabac et de l'alcool, ainsi que de mesures d'économie, s'ajoutant à l'élargissement de l'assiette de la CSG. Pour François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, l'état des comptes de la Sécurité sociale démontre que *« le plan Juppé est un échec complet »*. La CFDT, qui préside la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'est félicitée, pour sa part, *« du principe affiché par le gouvernement de conduire la réforme de l'assurance-maladie en excluant toutes mesures de déremboursement »*.

(Lire aussi notre éditorial page 15.)

LE GOUVERNEMENT n'en a décidément pas fini avec l'inextricable dossier de la Sécurité sociale. Dix mois à peine après l'annonce d'un premier plan de redressement, qui avait suscité le vaste mouvement social de novembre-décembre 1995, il se trouve dans l'obligation de prendre des mesures complémentaires pour tenter d'enrayer la dérive des comptes sociaux. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a présenté, lundi 23 septembre, une cascade de mesures pour tenter de limiter le déficit du régime général à 29,7 milliards de francs en 1997. Ces dispositions constitueront l'ossature du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale qui sera soumis au Parlement.

Si le gouvernement est obligé de revoir sa copie, c'est que son premier plan n'a pas donné les résultats escomptés. Alors que la Sécurité sociale devait voir son déficit ramené à seulement 16,6 milliards de francs en 1996, avant de connaître un excédent de 11,8 milliards de francs en 1997, le ralentissement économique a considérablement freiné la progression attendue de la masse salariale et, du même coup, les rentrées de cotisations sociales. La commission des comptes de la Sécurité sociale a donc confirmé, lundi, ce à quoi on s'attendait : le déficit devrait encore atteindre 51,6 milliards de francs cette année et 47,1 milliards de francs l'an prochain, si aucune mesure de redressement n'intervenait d'ici là.

Or, pour le gouvernement, il est inconcevable de laisser les comptes sociaux dériver de la sorte. Il a donc décidé de mettre en œuvre un nouveau plan. Les mesures d'économies et de prélèvements s'élèvent donc à 17,5 milliards de francs. Pour dessiner ces nouvelles dispositions, le premier ministre a été confronté à un choix difficile. Alors qu'il vient d'annoncer une baisse de 25 milliards de francs en 1997 de l'impôt sur le revenu, il pouvait difficilement choisir, pour la Sécurité sociale, l'option d'un relèvement massif des prélèvements, au risque de brouiller le message gouvernemental. De même, sauf à envisager le recours à des déremboursements – ce que M. Barrot a exclu formellement –, il pouvait difficilement s'en remettre seulement à des mesures d'économies. Pour tempérer les inconvénients de ces deux solutions, le gouvernement les a donc mariées.

● **Maîtrise des dépense de santé.** Le gouvernement observe que cette maîtrise commence à porter ses fruits puisque la progression des prestations légales servies par le régime général ne cesse de ralentir : de plus de 4 % en 1993, elle devrait à peine excéder 1,5 % en 1996, en francs constants. Il n'en estime pas moins qu'il faut poursuivre cet effort. Aussi a-t-il décidé que l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, qui sera soumis au Parlement, retienne une progression de seulement 10 milliards de francs en 1997, soit 600,2 milliards au total. Ce qui correspond à des économies de 3,5 milliards par rapport à la dérive spontanée des dépenses. Respect des références médicales opposables, contrôle accru des arrêts de travail et des transports en ambulance, généralisation du carnet de santé, développement accéléré des médicaments génériques, cessation anticipée d'activité des médecins âgés de cinquante-six à soixante-cinq ans : un panel de mesures devrait contribuer à la réalisation de ces économies.

● **Réforme du financement.** Le projet de loi comprendra une double réforme. D'abord, l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG) sera étendue à celle du remboursement de la dette sociale, sauf pour certains revenus de remplacement (allocation logement, prestations familiales, retraités et chômeurs non imposables). Cette meilleure prise en compte des revenus de l'épargne devrait accroître les recettes de 7 milliards de francs. De plus, le gouvernement compte remplacer 1,3 point de cotisation maladie des salariés par un point supplémentaire de CSG, à compter du 1er janvier 1997. Ce qui entraînera une perte de recettes de 1,7 milliard de francs. Au total, ces deux réformes conjointes devraient donc dégager un excédent de 5,2 milliards de francs ; mais comme une partie de ces sommes a déjà été affectée ou prise en compte dans les prévisions de déficit, le gain pour ce plan de redressement ne sera que de 1,3 milliard de francs.

● **Réforme de certaines prestations.** Les critères d'attribution de certaines prestations, comme les aides au logement ou l'allocation de parent isolé, seront révisées, pour économiser 750 millions de francs. M. Barrot a par ailleurs confirmé que *« le gouvernement a décidé de ne pas revenir sur le non-assujettissement des allocations familiales à l'impôt sur le revenu et à la CSG »*, pourtant prévu par le plan Juppé.

● **Nouveaux prélèvements.** En plus de l'élargissement de l'assiette de la CSG, les contribuables seront appelés à la rescousse, au travers de prélèvements plus forts sur le tabac et l'alcool. Dans ce dernier cas, une majoration du droit de consommation de 17,1 % interviendra à compter du 1er janvier 1997. La hausse des prix qu'elle entraînera devrait être *« inférieure à 6 % ou 7 % »*, selon M. Barrot. Ces majorations concerneront tous les alcools et boissons spiritueuses, y compris les « prémix » (boissons mélangeant soda et alcool). Le vin, en revanche, ne sera pas concerné. Cette disposition devrait rapporter 1,5 milliard de francs.

Pour le tabac, le gouvernement a décidé l'affectation définitive de 6,39 % des droits d'accises à la branche maladie. M. Barrot a toutefois donné peu de détail sur les hausses de prix que les industriels pourraient décider, en accord avec les pouvoirs publics. Tout juste a-t-il laissé entendre que ces majorations ne devraient pas excéder 9 %. Le rendement attendu de cette disposition est de 3 milliards de francs.

● **Mesures diverses.** Le projet de loi comprendra, en outre, une série de mesures supplémentaires, d'inégale importance. Ainsi, l'Etat va-t-il trouver 3 milliards de francs complémentaires, grâce à un versement exceptionnel d'EDF. L'intégration financière du régime militaire de Sécurité sociale au régime général devrait, de son côté, apporter 1,2 milliard de francs de plus.

Laurent Mauduit

Les producteurs d'alcool se plaignent de l'inégalité de traitement avec les viticulteurs

Entreprise et Prévention, l'association des principaux producteurs *français de vins et spiritueux*, proteste contre la hausse des droits sur les alcools. Claude Risac, secrétaire général de l'association et directeur de la communication de Pernod Ricard, dénonce le *« cynisme »* de ces mesures *« prises au nom de la santé publique alors que le vin n'est pas taxé »*. *« Le vin représente 64 % de la consommation d'alcool pur en France, mais 15 % seulement des recettes fiscales sur les alcools. Les spiritueux, eux, paient 75 % des recettes fiscales alors qu'ils ne représentent que 18 % de la consommation d'alcool »*, affirme M. Risac. Selon lui, cette mesure est *« financièrement inefficace »*. *« La hausse brutale des droits d'accises de 16 % en 1993 s'est accompagnée d'une baisse de 7 % de l'activité des spiritueux, provoquant un manque à gagner pour l'Etat de 500 millions de francs. »*

Chez les médecins de Nantes, la réforme Juppé « passe » mieux à gauche qu'à droite

NANTES
de notre correspondant

Psychiatre installé au cœur du vieux Nantes, entre préfecture et cathédrale, Emmanuel de Mondragon a accroché dans sa salle d'attente l'affiche de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Datée d'un hypothétique *« 28 novembre »*, elle annonce l'apocalypse médicale. *« Le cabinet est désormais fermé jusqu'au 31 décembre. Les fonds destinés aux soins ayant été épuisés, prière d'être malade en janvier. Voilà ce que vous risquez de voir si vous ne réagissez pas au plan de rationnement des soins prévu par le gouvernement... »*

Le propos du docteur de Mondragon est plus nuancé. *« L'intervention de l'Etat dans le système de santé aurait dû se faire avec plus de concertation. La réforme doit être importante, mais elle n'est pas harmonieuse. Il y a eu des excès dans les prescriptions d'actes et des rentes de situation. Là, il faut serrer la vis, mais l'évaluation demandée aux libéraux devrait avoir lieu de la même façon à l'hôpital. Il est normal de contrôler le nombre d'actes, mais les quotas sont inégalitaires. Ceux qui débutent ou dont la spécialité est peu rémunératrice seront pénalisés. »*

Médecin généraliste conventionné à Vertou, dans la banlieue nantaise, Jean-Patrick Amieu sent monter cette inquiétude. *« Certains malades*, dit-il, *me demandent si je pourrai continuer à les soigner. »* Ne croyant pas à une mobilisation forte, *« parce qu'il n'y a pas plus individualiste qu'un médecin »*, il pose un regard mesuré sur les réformes. *« Les références médicales opposables sont une bonne chose*, convient-il. *Il est vrai que l'on fait trop souvent des analyses du cholestérol chez les jeunes. »*

A Saint-Sébastien-sur-Loire, Henri Douillard est un fervent défenseur des médicaments génériques, mais il y voit l'illustration d'une réforme incomplète. *« J'ai prescrit tout à l'heure*, raconte-t-il, *un générique coûtant 44 francs, alors que le même médicament, vendu sous un autre nom, fabriqué aussi par Sanofi, est vendu 100 francs. Le malade m'a rappelé pour me dire que, dans les trois pharmacies de son quartier, il n'y avait pas ce générique en stock. »* Proche de la retraite, le docteur Douillard peste contre une *« réforme technocratique qui ne prévoit rien pour la prévention »*.

MAUVAISE CONSCIENCE

André Aboud, généraliste du secteur 2 dans la cité de Malakoff depuis vingt ans, confirme la mauvaise conscience d'une population *« qui craint de creuser le trou de la Sécu »*. Membre du RPR et adhérent de la CSMF, il qualifie la hausse des cotisations sociales de *« vol à main armée »* et croit à un « ras-le-bol » des médecins, qui finira par se traduire d'une façon ou d'une autre. Sa crainte ? *« Des grippes mal soignées, des personnes soignées trop tard par une médecine trop rapide. »*

« Comment "quoter" l'heure durant laquelle je discute avec une dame de l'alcoolisme de son mari ? » Rapportée par Véronique Guiberteau, la question révèle le nouveau rapport temps-argent qui obsède les médecins. Récemment installée, cette spécialiste de chirurgie digestive *« ne veut pas être prise pour une gaspilleuse »* et refuse d'être *« bouc émissaire des politiques, otages de leur électorat »*. Non syndiquée, elle proteste : *« Qu'on arrête de taper sur une catégorie de privilégiés que nous ne sommes pas ! Je ne ferai jamais fortune comme certains il y a vingt ans. Une intervention sur la vésicule biliaire avec suivi postopératoire de vingt et un jours, je la facture 1 632 francs. »* Jugeant inconcevable une grève, *« qui serait encore moins bien admise que celle des pilotes d'avion »*, elle demande avant toute chose d'être *« comprise d'une administration suspicieuse »*.

Le président départemental de la CSMF, Patrick Gérard, pédiatre de centre-ville, se sent *« trahi »*, comme tous ceux qui s'étaient investis dans le contrôle médicalisé. *« C'était déjà difficile de faire passer l'idée à la base et, là, tombent des mesures comptables balayant toute concertation. Je sens le ras-le-bol qui monte »*, prévient-il. A Saint-Nazaire, Claude Coutan, généraliste conventionné, reconnaît, lui, au plan Juppé le mérite d'être enfin une vraie réforme. C'est un propos inattendu dans la bouche de ce militant d'une médecine reconnaissant à la prévention sa place et luttant contre la passivité des patients, cocréateur d'un centre de soins qui avait défrayé la chronique entre 1983 et 1986, avec le soutien de Claude Evin, avant que ce dernier ne devienne député (PS) et ministre de la santé, et l'hostilité d'Elisabeth Hubert, médecin à Nantes, futur député (RPR) et éphémère ministre d'Alain Juppé.

Le docteur Coutan sent revenir dans les décrets actuels la logique des *« replâtrages »* avec lesquels rompait le plan Juppé. *« Si l'on abaisse la tarification des actes*, dit-il, *les médecins augmenteront le nombre d'actes. C'est un mécanisme pervers. Il est facile de prescrire un vaccin que l'on a dans son armoire et de le faire acheter dans une pharmacie pour faire revenir le patient. Actuellement, les médecins gonflent leurs activités pour avoir un chiffre d'affaires de référence 1996 aussi élevé que possible. C'est reconnu au sein même de l'ordre. »* La « gauche » médicale soutiendrait-elle M. Juppé quand la « droite » se dresse contre lui ?

Adrien Favreau

هكذا من الأصل

la Sécurité sociale



Cantonales partielles : le FN arrive en tête à Nice

ALPES-MARITIMES
Canton de Nice-7 (1er tour).
I., 14 863 ; V., 3 783 ; A., 75,3 % ; E., 3 659.
Christian Desvignes, FN, 1 035 (28,28 %) ; Jean Massena, RPR-UDF, 758 (20,71 %) ; Bruno Miraglia, div. d., 575 (15,71 %) ; Lucien Fouques, PS, 434 (11,86 %) ; Gill-Patrice Cassuto, div. g., 332 (9,07 %) ; Christophe Richerchi, PCF, 246 (6,7 %) ; Christian Razean, écol., 109 (2,97 %) ; Claude Philippe, div. d., 101 (2,76 %) ; Paul Mégevand, div. g., 37 (1,01 %) ; Jean-Marie Bernard, régionaliste, 32 (0,87 %)... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection, la première à Nice depuis l'adhésion du maire, Jacques Peyrat, au RPR, fait suite à la démission de Michel Falicon (RPR), impliqué dans une affaire d'ingérence et mis en cause par la chambre régionale des comptes. Le taux d'abstention record ne permet à aucun candidat d'obtenir 10 % des inscrits. Seuls, le candidat du Front national, arrivé en tête, et celui du RPR peuvent se maintenir au second tour. M. Miraglia, ancien membre du RPR et opposant au maire, contestait l'investiture donnée à M. Massena, qui n'a adhéré au parti néo-gaulliste qu'au mois de juin dans la foulée de M. Peyrat, dont il est l'un des proches. Cette « primaire sauvage » tourne à l'avantage du candidat du maire, qui devrait bénéficier d'un report de voix à droite lui permettant de battre au second tour le candidat du Front national.
22 mars 1992 : I., 14 660 ; V., 10 136 ; A., 30,85 % ; E., 9 710 ; Michel Falicon, RPR, 3 559 (36,65 %) ; Pierre Gerbal, FN, 2 699 (27,79 %) ; Philippe Lecorné, PS, 1 507 (15,52 %) ; Denis Roman, Verts, 1 094 (11,26 %) ; Jean Ferrandi, PC, 502 (5,16 %) ; Rose-Marie Allégret, écol., 349 (3,59 %).]

HAUTE-MARNE
Canton de Fayl-la-Forêt (1er tour).
I., 3 906 ; V., 2 454 ; A., 37,17 % ; E., 2 376.
Bernard Gendrot, div. d., 897 (37,75 %) ; Gilbert Thomas, div. d., 818 (34,43 %) ; Patrick Poinsel, PS, 426 (17,93 %) ; Jean-Pierre Legros, PC, 235 (9,89 %)... *BALLOTTAGE.*

[*Cette élection fait suite à la démission du conseiller général sortant Pierre Moris* (divers droite) pour raison de santé. Donné favori, le maire de Fayl-la-Forêt, M. Thomas, est devancé par son ancien premier adjoint, M. Gendrot. L'autre fait marquant est le score des deux candidats de gauche : M. Legros rassemble sur son nom près de 10 % des suffrages exprimés, tandis que M. Poinsel est en mesure de jouer les trouble-fête au second tour, ce qui pourrait bénéficier à M. Gendrot. Le résultat de la gauche n'est en réalité qu'une demi-surprise, car le canton de Fayl-la-Forêt avait voté à près de 50 % pour Lionel Jospin lors de l'élection présidentielle.
22 mars 1992 : I., 4 086 ; V., 3 094 ; A., 24,27 % ; E., 2 867 ; Gilbert Thomas, div. d., 1 329 (46,35 %) ; Pierre Moris, div. d., 1 271 (44,33 %) ; Pierre Legros, PC, 267 (9,31 %).]

DÉPÊCHES

■ **PAYS BASQUE : sur proposition de Daniel Poulou, maire (UDF-PR) d'Urrugne,** les maires des 158 communes du Pays basque ont voté, samedi 21 septembre, à une très large majorité, le principe d'une consultation par correspondance de chacun d'entre eux sur la nécessité de créer un « département Pays basque ». Le sénateur et maire (UDF-FD) de Biarritz, Didier Borotra, n'a pas pris part au vote, tandis que Bayonne et Anglet n'étaient pas représentées. – (*Corresp.*)

■ **TGV-EST : Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg** et présidente de l'association TGV-Est européen, a dénoncé, lundi 23 septembre, l'attitude *« incohérente »* du gouvernement français, qui s'oppose à la proposition de la Commission européenne d'accorder une nouvelle subvention financière aux grands réseaux transeuropéens (*Le Monde* du 24 septembre). Gérard Longuet, président (PR) du conseil régional de Lorraine, a déclaré que le TGV-Est ne doit pas *« être l'otage des conflits budgétaires entre le Conseil, la Commission et le Parlement européens ».*

Les députés UDF souhaitent un renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine

Les élus de la confédération libérale s'inquiètent de la vigueur du Front national

Confrontés aux difficultés qui les attendent lors des prochaines élections législatives de 1998, les députés UDF ont souhaité, dans leur majorité, un *« raffermissement de la loi »* en matière d'immigration. Le premier ministre, Alain Juppé, devait leur donner en partie satisfaction, mardi 24 septembre, en fin de matinée, au terme de leurs journées parlementaires qui se sont tenues à Deauville.

DEAUVILLE
de notre envoyée spéciale

Cap sur 1998. Une préoccupation essentielle accaparait les esprits des députés UDF, lundi 23 septembre, lors de l'ouverture des journées parlementaires de la confédération libérale et centriste : la préparation des prochaines élections législatives. Au fait de cet état d'esprit, Gilles de Robien, président du groupe de l'Assemblée nationale, avait adapté l'ordre du jour en conséquence.

Une première séance à huis clos a permis aux députés de s'informer auprès de Jérôme Jaffré, vice-président de la Sofres, des *« grandes tendances de l'opinion »*, ce qui a provoqué chez eux une certaine morosité. Sondages à l'appui, le politologue leur a en effet expliqué que les Français avaient peu de confiance dans les partis politiques, identifiaient mal l'UDF, ignoraient ses propositions et étaient prêts à permettre à une centaine de candidats du Front national de se maintenir au second tour des élections législatives, provoquant ainsi des triangulaires dangereuses pour les candidats de la majorité. Une seconde séance a remis en mémoire les subtilités des règles de financement des campagnes électorales et a conduit Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF, à souhaiter une *« remise en ordre »* et une simplification des lois dans ce domaine. Après un après-midi consacré à la place des femmes dans la vie politique (*lire ci-dessous*), les parlementaires UDF ont été invités, lors d'un dîner également à huis clos, à dégager une position commune sur le terrain de l'immigration. L'affaire n'allait pas de soi. Entre François Léotard, président de l'UDF, partisan de rouvrir largement le dossier de l'immigration et de le porter sur la place publique via la discussion d'un projet de loi, et François Bayrou, président délégué de l'UDF, méfiant à l'idée de soulever une nouvelle fois le couvercle de cette boîte de Pandore, un moyen terme s'annonçait difficile à trouver.

Le débat n'en était pas moins réclamé par de nombreux élus des zones de forte implantation du Front national, convaincus que seule une nouvelle loi sur l'immigration empêcherait leurs électeurs de se réfugier à l'extrême droite.

Ce sont d'ailleurs eux qui, pour l'essentiel, se sont exprimés au cours du dîner de lundi. Pascal Clément, secrétaire général du Parti républicain, Jean-Marie André, député du Gard, ou encore Daniel Colin, député du Var, ont tour à tour plaidé pour un *« raffermissement de la loi »* et une mise en application de l'essentiel du rapport de la commission d'enquête sur l'immigration, dont l'ancien président, Jean-Pierre Philibert, député de la Loire, a rappelé les grandes lignes.

SILENCES

Les plus modérés sur cette question ont préféré garder pour eux d'éventuelles réticences. Pas un élu centriste, ni M. Bayrou, ni Bernard Bosson, ni Pierre Méhaignerie, pas plus que M. Léotard, ne sont intervenus dans le débat. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, a lui-même suscité un murmure désapprobateur lorsqu'il a plaidé la cause du gouvernement dans l'affaire des Africains sans papiers de l'église Saint-Bernard, jugée mal gérée et contre-productive à l'UDF. Le maire de Marseille a en outre mis en garde son auditoire contre toute volonté de *« faire la course avec M. Le Pen »* sur le terrain de l'immigration.

Au terme de ce débat, mission a été confiée à M. de Robien de demander à Alain Juppé la mise en œuvre de l'essentiel des mesures préconisées par le rapport Philibert-Sauvaigo.

Cécile Chambraud

Alain Juppé veut faciliter les reconduites à la frontière

LE PREMIER MINISTRE devait, mardi 24 septembre à l'heure du déjeuner, s'exprimer devant les députés et sénateurs de l'UDF. Alain Juppé avait l'intention de confirmer à ses interlocuteurs le dépôt prochain, sur le bureau de l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la répression du travail clandestin, dont *Le Monde* du 24 septembre a révélé les grandes lignes, qui renforcerait notamment les pouvoirs de la police. A ce volet, consacré notamment aux employeurs de travailleurs illégaux, s'en ajoute un autre ayant trait aux immigrés clandestins eux-mêmes. Le chef du gouvernement devait rassurer les parlementaires UDF sensibles à cette question en présentant des dispositions visant à rendre plus efficaces les procédures de reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière.

Etape ultime de l'affaire des Africains sans papiers, qui avaient occupé l'église Saint-Bernard à Paris, avant d'en être expulsés *manu militari* par les forces de l'ordre, fin août, M. Juppé devait annoncer le règlement de la situation administrative de certains étrangers en situation aussi illégale qu'inextricable.

Ainsi, des immigrés clandestins réputés inexpulsables, entrés en France de façon illégale, se trouvant toujours dans cette situation mais parents d'enfants nés en France, se verraient délivrer un titre de séjour d'un an. Il s'agirait, bien évidemment, d'un examen au cas par cas permettant au gouvernement de « purger » l'affaire de Saint-Bernard, sans pour autant préjuger de sa position devant des cas identiques.

Par ailleurs, M. Juppé devait annoncer, sur le plan des pratiques institutionnelles, son souhait de consulter les formations politiques sur un sujet qui lui tient à coeur : la modernisation de la vie politique (modes de scrutin, place des femmes, cumul des mandats, limite d'âge des élus, fondations politiques). L'entourage du premier ministre laisse entendre que les partis représentés au Parlement seraient invités à rencontrer M. Juppé pour en débattre.

Enfin, le chef du gouvernement devait aussi aborder le projet de budget pour 1997, en rappelant sa ferme volonté de parvenir, dans les temps, à la monnaie unique.

Olivier Biffaud

Débat sans courtoisie sur la place des femmes

DEAUVILLE
de notre envoyée spéciale

La femme ne s'inscrit pas toujours dans l'avenir de l'homme ! En tout cas, de l'homme UDF. Surtout s'il est parlementaire. C'est ce qu'ont pu constater, lundi 23 septembre, à Deauville (Calvados), les quelques femmes UDF qui animaient un débat sur la place des femmes dans la vie politique. Encouragé par François Léotard, président de l'UDF, Gilles de Robien, président du groupe à l'Assemblée nationale, tentait ainsi de promouvoir l'idée d'un quota de 30 % de femmes dans les scrutins de listes, idée qu'il a consignée dans une proposition de loi rédigée avec Nicole Ameline, député du Calvados.

La petite quarantaine de députés présents a rapidement fait comprendre son refus. *« Je pense que ceux qui sont ici sont d'accord sur le sujet que nous allons évoquer »*, a lancé en introduction Nicole Ameline. *« Non ! »*, a instantanément répliqué la salle. Les plaidoyers successifs d'Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, de Gisèle Halimi, d'Anne Heinis, sénateur de la Manche, n'ont en rien fait céder les élus. *« Quelle serait la finalité d'une plus grande représentation des femmes ? Qu'apporterait-elle de plus à la vie politique en dehors de quelques stéréotypes ! »*, s'est ainsi interrogé Serge Monnier, député de la Haute-Loire. *« Quand on parle de quotas de femmes et que l'on entend dans la salle "Et pourquoi pas des quotas laitiers", on voit où sont les stéréotypes »*, s'est emportée Béatrice Majnoni d'Intignano, universitaire et membre de la commission économique de l'UDF.

Contestés par ceux qui, comme Christine Boutin, député des Yvelines, y voient une mesure humiliante pour les femmes, les quotas n'ont guère trouvé de défenseurs parmi les parlementaires. Le ton a franchement viré à l'aigre lorsque Jean-Jacques Descamps, député d'Indre-et-Loire, s'est avisé d'interdire de parole Nicole Ameline au motif *« qu'il va devenir difficile d'en placer une »* si les femmes s'en mêlent. *« Ce n'est même plus courtois »*, a constaté, fataliste, le député du Calvados.

Cé. C.

MM. Jospin et Fabius ont normalisé leurs relations

LE CLIMAT des journées parlementaires du Parti socialiste, mardi 24 et mercredi 25 septembre à Figeac (Lot), devrait être sensiblement différent de celui de l'an dernier. Alors, Laurent Fabius et Lionel Jospin, encore mal remis de leur ancienne rivalité, s'observaient. Le premier s'apprêtait à prendre la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le second, auréolé de son score à l'élection présidentielle, préparait son élection au poste de premier secrétaire du PS.

Un an après, l'attelage a eu le temps de se roder, de se frotter un peu, mais de s'affronter point. A M. Jospin la charge de conduire la rénovation du PS et de préparer l'alternance de 1998. A M. Fabius, celle de faire entendre la voix d'une opposition ferme à l'Assemblée. Si le premier s'est efforcé de resserrer les relations entre le parti et ses groupes parlementaires, le second cultive soigneusement son pré carré parlementaire, en profitant de sa liberté et de sa marge d'autonomie sans jamais être pris en défaut de loyauté.

De part et d'autre, des *missi dominici* se sont appliqués à détendre les relations entre les deux héritiers de François Mitterrand, qui ont pris l'habitude de se voir en tête-à-tête. M. Jospin a donné des signes de bonne volonté aux fabiusiens. En juillet, il a nommé l'un d'entre eux, Alain Claeys, secrétaire national à l'organisation. Et il vient d'accepter de maintenir le congrès du PS à sa date ordinaire – en novembre 1997 – et de procéder préalablement aux investitures législatives et régionales lors de deux conventions, laissant, pour l'instant, en suspens la date d'adoption du programme. C'est tout juste si M. Jospin s'est permis de flatter un peu les ex-fabiusiens du groupe Partages et de pousser, *via* Daniel Vaillant, des fédérations fabiusiennes à faire un effort supplémentaire pour réserver des circonscriptions aux femmes.

PETITES PIQUES ET PETITES FLEURS

De son côté, M. Fabius a joué le jeu des conventions sur l'Europe et la démocratie. Il a fait passer des amendements mais n'a pas brandi de contributions. Toutefois, au moment où M. Jospin donnait la priorité au *« combat politique »* contre le Front national, M. Fabius, sans afficher de vraie divergence sur le fond, déclarait sur RTL *« qu'on aurait pu et dû poursuivre M. Le Pen »*.

M. Fabius a bien eu l'air de devancer le premier secrétaire en suggérant, le 31 août, lors de l'université d'été du parti, un triptyque – *« un emploi, un logement, un avenir »* – qui sonnait comme un slogan pour les législatives. Mais dans la préparation de la convention sur l'économie, l'ancien premier ministre est en phase avec M. Jospin quand il réclame *« une politique monétaire plus souple, une politique économique plus dynamique, une politique salariale plus ouverte, une politique budgétaire vigilante »*. Même si en écrivant ce propos dans *Le Monde* du 7 septembre, il semblait donner le ton pour le PS. M. Jospin y a répondu avec une légère touche d'ironie, au conseil national du 21 septembre, en notant que *« M. Séguin approuve les positions sur l'Europe de notre président de groupe à l'Assemblée, le second s'étant exprimé dans l'esprit de notre convention sur la mondialisation, le premier étant en contradiction avec le président de la République et le gouvernement »*.

A petites touches, avec petites piques et petites fleurs, « Lionel » et « Laurent » normalisent leurs relations.

Michel Noblecourt

ÉDUCATION Parmi les nouveautés de cette rentrée scolaire figure l'enseignement du latin dès la classe de cinquième, proposé en option. Après presque vingt ans de baisse continue du nombre de latinistes, les élèves de cette classe l'ont massivement choisi : le tiers d'entre eux seraient *inscrits dans cette discipline*. ● AU COLLÈGE, certains établissements ont choisi d'expérimenter des enseignements différenciés selon les élèves. A Pablo-Neruda, en *Seine-Saint-Denis, les enseignants* défendent l'organisation de la quatrième technologique et réclament une nouvelle classe. ● UNIVERSITÉ : en présentant son budget de l'ensei*gnement supérieur*, François Bayrou a annoncé, lundi 23 septembre, la généralisation, dès cette rentrée, du *« tutorat »*. Les étudiants de deuxième et troisième cycle aidant *les jeunes bacheliers pourront être* rémunérés 1 000 francs par mois.

Le retour du latin en cinquième éveille de nouvelles vocations

Un tiers des élèves auraient choisi cette langue morte en option. Après plusieurs années de désaffection, son apprentissage suscite un intérêt récent. Ses vertus pédagogiques, l'aide qu'il apporte à une bonne maîtrise du français sont vantées par les enseignants

QUI GOÛTE encore le plaisir de voir s'éclairer d'un jour nouveau un texte vieux de deux mille ans ? Qui plonge encore avec délices dans les racines de la langue française ? De moins en moins d'élèves, depuis quelques années : en 1995-1996, à peine 24 % des collégiens de quatrième étudiaient le latin, soit *« le plus faible taux de latinistes depuis dix-neuf ans »*, selon la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. Cette désaffection n'est pas la pire que le latin ait connue. Au début des années 70, les latinistes étaient encore moins nombreux, tout juste 20 %.

Mais voilà que cette discipline, qui régna si longtemps sur le système scolaire français avant d'être détrônée par les mathématiques, revient sur le devant de la scène. Chassé de sixième par Edgar Faure en 1969, repoussé en quatrième par Olivier Guichard deux ans plus tard, le latin ne faisait qu'une brève carrière au collège et s'étiolait au lycée.

En cette rentrée, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a décidé de le remettre au programme dès la classe de cinquième. Dispensé sous forme d'une option hebdomadaire de deux heures, cet enseignement toucherait aujourd'hui 33 % des élèves de cinquième. Sans aller jusqu'à parler d'engouement, ce chiffre marque au moins un intérêt nouveau pour une discipline toujours réputée austère.

Bernard Labaruffiat, professeur de latin dans un collège de Seine-Saint-Denis, a interrogé ses élèves en début d'année sur leur motivation. *« Pour parler latin avec mes frères et sœurs »*, répond un petit malin ; *« pour savoir comment ça se prononce »*, assure un curieux ; *« le latin est une langue morte et ça m'intéresse »*, soutient un autre, tandis que ses camarades égrènent de bonnes raisons utilitaires : *« pour mon orthographe »*, *« pour les langues étrangères »*, *« pour faire vétérinaire »*. Personne n'a eu le courage d'écrire *« parce que mes parents m'y ont forcé »*, mais une majorité assure vouloir *« améliorer* [son] *français »*.



TIMIDE DÉMOCRATISATION

C'est bien l'un des objectifs poursuivis par le ministère. François Bayrou fait de la maîtrise de la langue française une clé de la réussite scolaire. Si l'un des chemins de cette réussite passe par Rome, que chacun s'y engage avec enthousiasme, et surtout pas exclusivement les meilleurs élèves, recommande donc la Rue de Grenelle. L'ardeur ministérielle risque toutefois de trouver là un obstacle de taille. Traditionnellement réservé à une élite, le latin semble avoir du mal à se démocratiser. Selon la DEP, il est davantage étudié par les élèves français que par ceux de nationalité étrangère, par les élèves les plus jeunes, ou d'origine sociale favorisée.

Nombre de principaux de collège se défendent avec énergie de *« faire des classes de latinistes »*, comme ils ont fait pendant des années des classes de germanistes première langue, où se concentrent les élites scolaires et sociales. Elles existent néanmoins. Ainsi, dans ce collège du Sud-Ouest, un professeur de latin a deux classes de latinistes, l'une « bonne », où l'on retrouve les enfants d'enseignants, de cadres supérieurs et de médecins, et l'autre... dans laquelle *« les livres n'ont même pas encore été distribués »*. Pierre Girault, principal du collège Picasso, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), a assuré le recrutement des latinistes par un courrier adressé à tous les parents en juin dernier ; *« De leur côté, les enseignants ont encouragé les élèves qui avaient une réussite scolaire convenable, mais pas qu'eux »*, ajoute-t-il.

Les enseignants et les chefs d'établissement des trois cent soixante-huit collèges expérimentaux qui proposaient déjà le latin en cinquième l'an dernier ont annoncé clairement la couleur. Peu désireux de voir leurs troupes fondre à l'issue du premier trimestre, ils ont précisé qu'il ne s'agissait plus d'une initiation mais d'un enseignement, qui devra obligatoirement être poursuivi jusqu'en troisième. Les élèves auront ainsi bénéficié de deux heures de cours par semaine en cinquième et de trois heures en quatrième et en troisième. Les enseignants s'accordent à penser qu'il est préférable de débuter le latin dès la cinquième : il est ainsi placé *« hors concurrence avec les langues vivantes »*. Ils se retrouvent sur un point : la valeur pédagogique du latin n'est plus à démontrer : 48,8 % des enfants d'enseignants sont d'ailleurs des latinistes.

DISCIPLINE « PAYSANNE »

Ecole de rigueur, où le « par-cœur » se révèle indispensable sans interdire l'imagination et l'intuition, le latin aime la logique. Il satisfait aussi les curieux d'étymologie et de civilisation. Comme le fait remarquer Eliane Delécluse, professeur de latin au collège Varsovie, à Carcassonne (Aude), *« alors que l'on a du mal à obtenir des élèves de jolis classeurs en français, en latin ils font un travail magnifique, avec iconographie, recherches pour des exposés, etc. »*. Marcel Peytavi, ancien secrétaire général du syndicat des chefs d'établissement et longtemps professeur de latin, qualifie cette discipline de *« paysanne »* : *« Elle ramène les pieds sur terre, au réel, aux racines »*, dit-il.

Il reste que bien des professeurs se sont sentis déboussolés par les nouvelles instructions ministérielles, qui exigent de renouveler la pédagogie du latin, en allant au *« texte authentique »*. Plus habitués à commencer par des compositions simples, concoctées par les auteurs de manuels, les enseignants renâclent à débuter par une fable de Phèdre, comme le propose l'un des trois manuels publiés récemment.

« La démarche est séduisante intellectuellement, souligne Eliane Delécluse, *mais on ne commence pas à apprendre l'allemand avec Goethe. »* D'autant plus, ajoutent certains, que, faute de professeurs de lettres classiques en nombre suffisant, on a confié l'enseignement du latin à des professeurs de lettres modernes, qui ne se sentent pas forcément assez sûrs.

Qu'à cela ne tienne : dans une brochure sur le collège que la direction des lycées et collèges s'apprête à publier, un chapitre consacré au latin précise que des *« textes avec mise en évidence en caractère gras des phrases minimales »* pourraient être proposés aux élèves, afin que ceux qui éprouvent des difficultés *« ne traduisent que ces passages »*.

Béatrice Gurrey

L'enseignement du grec serait-il menacé ?

Les défenseurs des langues anciennes, petit groupe de pression puissant s'il en est, ne sont jamais contents. A peine voient-ils le latin rétabli dans ses prérogatives dès la cinquième qu'ils s'alarment pour le grec. A juste titre, semble-t-il. En effet, on l'a constaté pour le latin, repousser ultérieurement dans la scolarité l'enseignement d'une langue ancienne dissuade un nombre certain d'élèves de l'étudier. Si le grec classique ne devient plus qu'une option en troisième, *comme cela est prévu dans deux* ans, qu'en restera-t-il ? C'est la question que se posent les professeurs de langues anciennes, mais pas le ministre de l'éducation nationale. Optimiste, celui-ci espère que, dans deux ans, *« vingt mille élèves élèves peut-être auront choisi l'option grec ancien »*. Actuellement, bien que l'on note une légère reprise au collège, l'étude de cette langue morte reste rare : 2 % des élèves de quatrième et de troisième l'étudient et 1,2 % des lycéens.

Le collège Pablo-Neruda croit dur comme fer à la quatrième technologique

DERRIÈRE les grillages, le linge sèche, les rosiers grimpent, la banlieue pavillonne doucement. Derrière le grillage, le bois de l'Etoile abrite les jeunes fumeurs de cigarettes. Cette interminable clôture entoure 27 000 mètres carrés de pelouse jaunie et de béton, sur lesquels le collège Pablo-Neruda de Gagny (Seine-Saint-Denis) vit comme il peut. Dans ces préfabriqués construits en 1966, de type Bender, un cousin de Pailleron, les rideaux métalliques ne coulissent plus, les murs extérieurs gondolent. Dans les vestiaires du gymnase, des lambeaux de laine de verre pendent des faux plafonds. Audrey, Sonia et Zina prennent le soleil dans la cour. *« Alors, cette quatrième technologique ? »* Réponse : *« On dit que c'est pour les nuls, mais nous on trouve que c'est bien, ça ne va pas trop vite. »*

Dans ce collège, qui compte un millier d'élèves, presque tous sont demi-pensionnaires, fait exceptionnel qui s'explique par le recrutement lointain de l'établissement. Ils viennent de Chelles, Gagny, Montfermeil, rarement des pavillons qui bordent le collège. Pablo-Neruda, fer de lance de l'innovation pédagogique dans les années 70, sent un peu la lassitude. Les enseignants se remettent à peine des douze jours de grève qu'ils ont imposés, dès le jour de la rentrée, à leur hiérarchie et au recteur. Les parents les ont soutenus sans compter. Leur revendication ? L'ouverture d'une seconde classe de quatrième technologique, la nomination d'un autre conseiller principal d'éducation (CPE) et le remplacement de leur aide de laboratoire, qui part à la retraite. Ils n'obtiendront qu'un demi-poste de CPE, pour cet immense collège impossible à surveiller.

LE BONHEUR D'APPRENDRE

Quant à la quatrième technologique, il ne faut plus y songer. Le rectorat *« se concentre sur les lycées »*. Dans ce milieu enseignant où flotte un parfum d'après-68, on a *« bien aimé le bouquin de François de Closets,* Le Bonheur d'apprendre. *C'est un joli titre »*. Le bonheur d'apprendre, c'est bien de cela qu'il s'agit depuis vingt ans. Martial Schoebert, professeur de mathématiques, s'étonne encore : *« Des gamins arrivent ici en sixième, illettrés au vrai sens du terme. On les remet à flot et, après être passés par la quatrième techno, ils peuvent aller jusqu'au bac pro, voire au BTS. »* Combien d'entre eux ? *« Pas beaucoup, c'est vrai, mais c'est toujours ça. »*

Aucun enseignant ne prend la quatrième technologique s'il n'est pas volontaire, explique Louise Debourle, professeur de lettres, un des piliers de l'établissement. *« On n'y met pas les élèves agités ou marginalisés »*, précise Solange Fougère. Ils ne sont pas non plus en perdition sur le plan scolaire, mais ont besoin d'être remotivés, souvent par le biais d'un projet concret. Sylvie, qui a connu *« des classes de techno qui étaient des vraies filières, et même des dépotoirs »*, assure qu'ici *« ce n'est rien de tout cela »*. Avec trente-cinq heures de cours par semaine, dont dix de technologie, élèves et professeurs ont intérêt à être motivés et à tenir le choc.

Ces classes, qui scolarisent un peu plus de 10 % des élèves de quatrième, coûtent cher à l'institution. Est-ce pour cette raison que le ministère réfléchit à de nouvelles formes de quatrième et troisième « techno » ? La Rue de Grenelle veut *« surtout éviter que ces classes soient définitivement des filières, car il est rarissime de revenir dans l'enseignement général »*, comme le souligne Alain Boissinot, directeur des lycées et collèges. C'est pourquoi la DLC étudie la possibilité de classes *« à option technologique »*, dont les horaires et les disciplines seraient plus proches des quatrièmes « normales ». Parallèlement, alors qu'elles sont implantées pour moitié dans les collèges, pour moitié dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), le ministère tendrait à tarir le recrutement dans ces derniers. Quoi qu'il en soit, si une nouvelle aventure se présente, les innovateurs de Pablo-Neruda veulent en être.

B. G.

Les universités sont incitées à généraliser le tutorat auprès des étudiants en première inscription

DANS LES COLLÈGES de banlieue, on les appelle les « grands frères ». En référence à la tradition anglo-saxonne, l'université a préféré la dénomination de « tuteur ». Prévue dans les textes depuis 1992, déjà appliquée dans un grand nombre d'établissements, l'expérience du tutorat est appelée à se généraliser dès cette rentrée. Au cours d'une conférence de presse consacrée au budget 1997, *lundi 23 septembre*, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a annoncé le déblocage d'un crédit de 100 millions de francs destiné à rémunérer des étudiants de deuxième et troisième cycle. Ils seront chargés d'accueillir, par groupe de dix à quinze, les quelque 250 000 nouveaux inscrits à l'université.

A raison d'une dizaine d'heures par mois, de novembre à avril, les tuteurs percevront une rémunération mensuelle de 1 000 francs. Ces sommes seront versées aux universités sur la base de projets inscrits dans leur contrat quadriennal de développement. Une circulaire précisera les modalités d'application de cette décision. Ces orientations, volontairement très générales, souligne-t-on au ministère, devraient permettre de retenir la formule la mieux adaptée à chaque type d'enseignement.

Le tutorat fait partie des initiatives plébiscitées par l'ensemble des organisations d'étudiants et d'enseignants lors des états-généraux de l'enseignement supérieur. Dans sa présentation de la réforme de l'Université, François Bayrou l'avait intégré dans le dispositif de lutte contre l'échec en premier cycle. De toutes les propositions avancées – organisation d'un semestre d'orientation, réduction du nombre de DEUG, mise en place de conférences disciplinaires, cycles d'orientation –, la généralisation du tutorat est la seule retenue à ce jour. Cette mesure il est vrai, n'est pas vraiment nouvelle. Dans un rapport de juin 1995 sur l'évaluation des DEUG rénovés, l'inspection générale de l'administration nationale en précisait même les limites : *« Si l'on veut que l'expérience du tutorat, considérée comme prometteuse, se poursuive, il conviendrait que chaque établissement établisse un protocole rigoureux (...). Il convient de s'assurer que le tutorat bénéficie prioritairement aux étudiants qui en ont le plus besoin. »*

Les expériences menées depuis deux ou trois ans révèlent une grande diversité de situation. A l'université Louis-Pasteur (Strasbourg-I), des étudiants sont rémunérés de 35 francs à 50 francs de l'heure pour assurer des permanences d'accueil et d'information. Dans certaines filières, ce sont les *enseignants qui assurent des* heures de soutien. Cette dernière formule est également privilégiée à l'université littéraire de Rennes-II, qui l'a mise en place depuis 1984, en s'intéressant plus particulièrement à l'insertion des étudiants et à l'approfondissement des méthodes de travail.

ENRICHISSEMENT MUTUEL

L'université de Saint-Etienne avait confié cette mission à des étudiants de deuxième et troisième cycle rémunérés 100 francs de l'heure. Elle avait bénéficié pour cela d'une subvention ministérielle de 200 000 francs, subitement diminuée de moitié. Elle ne bénéficie plus qu'aux juristes, *« où ça marche et où les enseignants ont accepté de s'investir »*, note Jean-Baptiste Orsini, vice-président chargé de la vie étudiante.

« Pourtant, ajoute-t-il, *les étudiants comme les tuteurs ont beaucoup appris à ce contact réciproque. »* Cet enrichissement mutuel est aussi le premier enseignement que retient Anne-Marie Cocula, présidente de l'université Bordeaux-III, où les tuteurs, près de quatre-vingt-dix, perçoivent une rémunération de 120 francs de l'heure. Selon elle, toutefois, la *formule révèle des effets « pervers »*. Proposées aux étudiants volontaires, ces séances sont généralement fréquentées par les meilleurs et les plus motivés d'entre eux. *« Il faudrait surtout encourager les étudiants qui rencontrent le plus de difficultés »*, estime-t-elle. Conscients de ce danger, les responsables du ministère hésitent encore à rendre le tutorat obligatoire, de crainte qu'il ne se transforme en séances d'approfondissement de travaux dirigés.

Sa réussite dépend aussi de l'investissement des enseignants chargés d'encadrer les tuteurs et de coordonner les groupes. Bien *que rémunérés pour cette mission*, ces derniers ne semblent guère enthousiastes. *« Il n'est pas sûr que l'on trouve les enseignants, mais aussi les locaux, pour généraliser la formule à l'ensemble des premières années »*, note un professeur de Strasbourg. Là est sans doute l'une des principales limites de la décision annoncée par M. Bayrou.

Michel Delberghe

Le monitorat en question

Une circulaire, datée du 6 septembre, émanant du directeur général de la recherche et de la technologie, annonçait la suppression du monitorat de l'enseignement supérieur pour l'année 1997. Quelques heures plus tard, elle était annulée. Réservé à des étudiants de troisième cycle en préparation de thèse, le monitorat est un des dispositifs inscrits dans le plan de revalorisation des carrières universitaires de 1989. Moyennant une allocation complémentaire de 2 000 francs, les destinataires s'engagent à assurer quelques heures d'enseignement et à suivre une formation dans des centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES). Chaque année, près de 1 500 allocations sont ainsi attribuées. Ce chiffre dépasse largement les capacités de recrutement. Bien qu'ayant maintenu la formule, le ministère ne cache pas qu'une réflexion est engagée sur son devenir.

هكذا من الأصل

L'Observatoire international des prisons publie le premier guide sur les droits des détenus

Ce vade-mecum est destiné aux intervenants en milieu carcéral et à l'information des prisonniers

Pour la première fois, un guide recense avec précision les droits dont bénéficient les détenus. Réalisé sous l'égide de l'Observatoire international des prisons (OIP), ce texte s'attache aux moindres détails de la vie carcérale, comme le secret de la *correspondance*, la fréquence des douches ou le fonctionnement du parloir et le droit aux soins médicaux. Chaque année, 80 000 personnes passent par la prison.

CONFIDENTIALITÉ de la correspondance, fréquence des parloirs, accès aux soins médicaux : pour la première fois en France, un *Guide du prisonnier*, réalisé sous l'égide de l'Observatoire international des prisons (OIP), recense avec précision les droits dont bénéficient les détenus. *« Le regard de l'Observatoire est le regard du citoyen pour qui la dignité n'est pas affaire de luxe, mais affaire de respect, donc affaire de droit*, souligne le secrétaire général de l'OIP, Bernard Bolze. (...) *Les apprendre, savoir les repérer, c'est faire, à son profit, l'apprentissage de la règle du jeu. »*

Les quatre auteurs du livre – deux représentants de l'OIP mais aussi un avocat du barreau de Paris, Eric Plouvier, et le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier – ont répertorié les nombreux textes qui ont trait à la vie en détention. *« La prison est un univers de droit immense*, remarque le responsable de la section française de l'OIP, Patrick Marest. *Certaines règles sont inscrites dans le code de procédure pénale, d'autres dans des règlements intérieurs ou les circulaires. Tous ces documents sont ardus et très difficiles à lire. Nous voulions donc les regrouper et les simplifier. »*

Au fil des chapitres, le guide suit pas à pas le détenu, de sa première comparution devant le juge d'instruction à sa sortie de prison. Le texte qui ouvre le livre est un mandat de dépôt. *« Le tribunal mande et ordonne à tous les huissiers de justice et agents de la force publique de conduire la personne susvisée en se conformant à la loi à la maison d'arrêt de notre siège, enjoint le chef d'établissement pénitentiaire de la recevoir et de la détenir jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. »* Le dernier est signé Oscar Wilde. *« Beaucoup d'hommes, après leur libération, emportent leur prison avec eux à l'air libre, la cachent comme une tare secrète en leur cœur et finalement, comme de malheureuses bêtes empoisonnées, se serrent dans un trou et meurent. »*

Entre ces deux documents, le guide examine tous les stades de l'enfermement, des règles qui régissent les fouilles au prix du téléviseur, en passant par les possibilités d'accès au téléphone, le fonctionnement du tribunal disciplinaire ou la surveillance de la correspondance. Ce guide, qui se présente sous la forme de 350 interrogations simples, s'efforce *« de fournir des réponses concrètes aux nombreuses questions que peuvent se poser les détenus, les familles de détenus, les magistrats, les avocats, les intervenants en milieu carcéral et plus généralement, les militants et les citoyens »*.

En regard de chaque texte de référence, figure un encadré racontant infiniment plus crûment la réalité carcérale. On y trouve des témoignages de détenus mais aussi des écrits de chercheurs, des extraits d'articles de journaux, des décisions judiciaires, des rapports officiels du Comité européen pour la prévention de la torture ou des prises de positions d'hommes publics. L'OIP publie ainsi la déclaration d'un conseiller actuel de Jacques Toubon, Dominique Matagrin, favorable aux parloirs sexuels – *« Tout ce que nous savons de l'histoire pénitentiaire nous enseigne qu'il ne peut y avoir, à un moment donné, un trop grand décalage entre l'intérieur et l'extérieur de la prison »* – et un texte écrit par Jacques Toubon en 1990 : *« Ce sera toujours une imposture et une caricature que de parler de réinsertion sociale dans des locaux foncièrement vétustes et inadaptés. »*

Fidèle à sa démarche – le respect de la dignité passe parfois par d'infimes détails de la vie en détention – l'OIP s'attache aux moindres aspects du quotidien carcéral. On apprend ainsi que la « cantine » (ces produits que les détenus commandent à l'administration) est parfois 95 % plus chère que dans les magasins et que certains détenus couchent sur de simples matelas rangés sous les lits superposés dans la journée. *« Quand tu débarques dans une cellule, que tu es le troisième gars et qu'il n'y a que deux places, qu'est-ce que tu fais ?* raconte un détenu de Fresnes. *Tu prends le matelas en mousse, tu le fous par terre et t'essayes de te foutre le plus loin possible des chiottes à la turque. Qui a parlé de dignité ? »*

La population carcérale a doublé en vingt ans

Au cours des vingt dernières années, la population carcérale a doublé. Les prisons françaises, qui comptaient 26 000 détenus en 1975, en comptaient plus de 50 000 en 1995. Cette explosion est liée, pour l'essentiel, à l'allongement des peines : de 1980 à 1995, la durée moyenne de détention a augmenté de 60 %, passant de 4,6 mois à 7,6 mois.

Au cours des vingt dernières années, les réclusions criminelles à perpétuité ont été multipliées par deux. Face à cette inflation, l'administration pénitentiaire a multiplié les constructions. En 1986, Albin Chalandon a lancé un programme de 13 000 places, qui est aujourd'hui terminé. Pierre Méhaignerie a pris le relais en inscrivant 4 000 nouvelles places dans son programme pluriannuel pour la justice. Malgré ces investissements considérables – 4,5 milliards de francs pour le « plan 13 000 » –, le taux d'occupation dépasse encore 130 % dans certaines maisons d'arrêt de la région parisienne.

UN MONDE PEU CONNU

Au-delà de son aspect pratique, ce guide est un étrange voyage dans un monde peu connu. Une enquête réalisée au printemps 1995 par le Genepi, une association d'étudiants qui donnent des cours en prison, permet de mesurer la méconnaissance des Français sur l'univers carcéral : plus de 70 % d'entre eux pensent que les détenus sont assistés d'un avocat lorsqu'ils comparaissent devant le tribunal disciplinaire, ce qui n'est pas le cas, et 3,3 % seulement savent qu'un mineur peut être incarcéré à partir de treize ans, ce qui est possible s'il a commis un acte criminel.

Anne Chemin

★ « Le Guide du prisonnier », de Bernard Bolze, Jean-Claude Bouvier, Patrick Marest et Eric Plouvier, éditions de l'Atelier, 350 pages, 95 francs.

Le Front national crée un syndicat des personnels pénitentiaires

LE FRONT NATIONAL *continue de tisser sa* toile d'araignée et compte, depuis le 10 septembre, un syndicat de plus, le FN-pénitentiaire. Les statuts ont été déposés à Fabrègues (Hérault), où le parti d'extrême droite compte de nombreux militants et sympatisants. L'objet du FN-pénitentiaire *« est de regrouper sans distinction politique, philosophique ou religieuse, les fonctionnaires en civil ou en tenue ainsi que les contractuels sous statut de droit public dépendant du ministère de la justice »*. Les statuts comportent un article 6 surprenant. Celui-ci, alinéa 2, stipule que, si le FN reconnaît le droit *« d'adhérer ou de militer »* dans un parti politique, *« tout responsable du syndicat devra en aviser par écrit et sans délai par lettre recommandée le bureau national du FN-pénitentiaire »*, sous peine d'exclusion immédiate.

Le bureau, composé de transfuges de différents syndicats, est présidé par Damien Francès, un ancien militant CGT, surveillant principal à Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), *comme son trésorier Jacques Villa, venu, lui, de la CFDT. Deux autres responsables viendraient* de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) : le secrétaire général, Hervé Vermeersche, surveillant chef à Argentan (Orne), et son adjoint, Xavier Lévêque, surveillant à Bois-d'Arcy (Yvelines). Le vice-président, Gérard Portrait, est surveillant à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).

« CAMOUFLAGE »

Dès le début du mois de juillet, militants et supposés sympathisants du Front national ont reçu une lettre du délégué général adjoint du FN, Philippe Olivier, les avertissant de la création prochaine du FN-pénitentiaire. Ils étaient priées de remplir un coupon-réponse et de communiquer les coordonnées de *« collègues susceptibles d'être intéressés »*. Des hameçons ont ainsi été lancés de tous côtés, certains directeurs de prison ayant la surprise de recevoir la missive directement par télécopieur.

Les réactions n'ont pas tardé. La CFDT et la *CGT ont envoyé, le 20 septembre, une lettre à* la chancellerie pour lui *demander ce qu'elle* compte faire à l'encontre du *« pseudo-syndicat »*. *« L'acceptation d'un syndicat de cette nature dans notre institution revient à admettre la légitimation d'idées racistes, xénophobes »*, affirme la CFDT, tandis que la CGT explique que la liberté syndicale ne peut *« s'accommoder de la mise en place d'une pseudo-organisation à l'initiative d'un parti camouflé grossièrement »*.

Les deux organisations ont l'intention d'aborder le problème avec l'administration pénitentiaire lors d'une rencontre prévue le 25 septembre. Elles ont également remis le dossier entre les mains de leurs avocats pour d'éventuelles poursuites. Mais l'UFAP, FO (majoritaire dans la profession) ainsi que l'Union syndicale pénitentiaire (USP) ont fait savoir qu'ils ne se joindraient pas à ces démarches pour, explique Dominique Poumeyrol, président de l'USP, *« ne pas faire de publicité au nouveau syndicat »*.

Christiane Chombeau

L'attentat contre Jean-Claude Madrénas jugé aux assises

L'identité du commanditaire reste douteuse

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Chancelant sur ses prothèses, Jean-Claude Madrénas gravit l'escalier du tribunal de Perpignan. A cinquante et un ans, l'ancien maire de Bages (Pyrénées-Orientales) n'a plus de jambes. Dans sa jeunesse, un stupide accident de la circulation lui avait fait perdre la jambe droite et, le 5 février 1993, c'est une bombe placée sous sa voiture qui amenait les chirurgiens à l'amputer de la jambe gauche. Selon l'enquête, le mobile de cet attentat résulterait d'une rivalité politique.

PROCÈS

Une affaire d'autant plus insolite qu'elle se déroule au sein d'une même formation politique. Aux élections législatives de 1988, Jean Xatard, un ingénieur, alors âgé de trente-sept ans, se présente dans la 4e circonscription des Pyrénées-Orientales, sous l'étiquette CDS. Il est battu par Henri Sicre (PS), tout en obtenant le score très honorable de 42 % des voix, dans ce fief socialiste. Fin 1992, pourtant, c'est Jean-Claude Madrénas, lui aussi membre du CDS, qui tient la corde pour obtenir l'investiture du RPR.

Le 19 décembre vers minuit, deux hommes cagoulés agressent le maire de Bages à son domicile, en l'aspergeant de gaz lacrymogène et en le frappant à coups de matraque. Le 3 février 1993, à nouveau, deux hommes en cagoule, dont l'un est armé d'un fusil, sont surpris à proximité de sa villa et prennent la fuite. Enfin, le 5 février, quelques heures après avoir reçu le soutien de Jacques Chirac, en visite dans la région, M. Madrénas quitte une réunion publique à Elne quand sa voiture explose.

L'enquête va permettre l'arrestation de François Turlais, trente-cinq ans, et Michel Paul, vingt-six ans. Ils reconnaissent être les auteurs de l'agression et de l'attentat et désignent leurs commanditaires : Jean Xatard et celui qui est considéré comme son « conseiller politique », Fouad Maaref. Les deux agresseurs n'ont pas un profil de tueurs à gages ni même de simples « gros bras ». Fils d'une mère dépressive et alcoolique, Michel Paul a passé sa jeunesse à errer de foyer en foyer. Puis il a été palefrenier, surveillant d'école, intérimaire sans autre qualification et, surtout, employé dans l'entreprise spécialisée en travaux périlleux créée par François Turlais.

Devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, Michel Paul affirme qu'ils ne voulaient pas tuer M. Madrénas. Jamais vraiment sorti de l'enfance, rongé par le remords, il explique : *« Après l'attentat, ça m'a travaillé. Je me suis mis à boire. »* Certes, il a reçu, comme son acolyte, 30 000 francs. Mais il répond, quand son ancienne épouse l'accuse d'avoir été un mari violent : *« L'argent que j'ai touché pour faire ce sale boulot a servi à acheter tout ce qu'il faut à la maison. »* Et d'ajouter : *« J'ai honte, je me suis laissé entraîner. »* Il admirait son ami Turlais, qu'il qualifie de *« saint-bernard »* ou de *« grand frère »* auquel on ne pouvait *« rien refuser »*.

ACCUSATION MUTUELLE

François Turlais parle avec aisance. Titulaire d'un BEP d'ajusteur mécanicien, il a surtout été une sorte d'éducateur, travaillant dans des centres de réinsertion ou dans des MJC avant d'être moniteur de voile, de kayak ou de spéléologie. Il a ensuite travaillé dans une société spécialisée dans les chantiers dangereux. En 1988, il crée à Rivesaltes sa propre entreprise de travaux acrobatiques. Ce sera un échec financier, mais il précise : *« Fouad Maaref m'a donné un sacré coup de pouce ! »* S'il admet avoir joué auprès de Michel Paul le rôle du père, lui-même avait une véritable *« fascination »* – selon le mot du psychiatre – pour celui qui l'avait aidé en sa qualité de directeur de la pépinière d'entreprises de Rivesaltes.

Fouad Maaref a la silhouette d'un chef de cabinet de préfecture. Certes, son *curriculum vitae* fourmille de diplômes qu'il ne possède pas, mais il en a le niveau et, pour payer ses études, il a travaillé avec acharnement. En 1992, il est devenu directeur du développement économique du conseil régional de Bourgogne. *« La politique politicienne ne m'intéresse pas*, remarque-t-il en souriant, *c'est l'économie politique qui m'intéresse. »* Et quand le président lui demande s'il a pris sa carte du RPR *« par opportunisme »*, Fouad Maaref préfère parler de *« réalisme »*. Il nie toute implication dans l'attentat ; à la suite de deux grèves de la faim, en 1994, il avait été remis en liberté le 31 janvier 1995.

Me Eric Dupont-Moretti, l'un des avocats de Jean Xatard, tente alors de démontrer que Fouad Maaref était bien passionné de politique, au point de prendre des initiatives radicales. Même si la meilleure défense de Jean Xatard réside dans le fait qu'il n'était pas forcément le successeur de M. Madrénas dans l'investiture, ses avocats semblent avoir pris le dangereux parti de l'offensive.

Maurice Peyrot

Le meurtre d'une commerçante de Villejuif ranime l'attente sécuritaire

UN MUR de fleurs plantées dans les mailles d'un rideau de fer. Et des petits mots. Des mots tristes pour accompagner la peine. Des mots d'enfants – de filles surtout – horrifiés par la violence. Et des mots d'adultes : *« Victime du capitalisme, du chômage et de la misère, des trafics et de l'insécurité. »* Derrière ce mur persistant de couleurs plaquées sur la grisaille, Franciska Graba, cinquante-deux ans, buraliste de Villejuif (Val-de-Marne), est morte, vendredi 20 septembre, assassinée par un adolescent (*Le Monde* daté 22-23 septembre).

Le meurtrier n'est encore, pour l'heure, qu'un fantôme. Une silhouette de seize-vingt ans, un visage mal engoncé dans un col de survêtement, une ébauche de portrait-robot utilisée par la brigade de répression du banditisme (BRB). Il était 19 heures, ce vendredi. D'un sac US vert, le garçon a sorti un fusil de chasse à canon et crosse sciés. En vente libre, précisent les enquêteurs. Il a pointé son arme et demandé la caisse. Un client de la librairie-tabac s'est sauvé vers la pharmacie voisine. Un coup de feu a retenti. Mme Graba est morte sous les yeux de sa fille et de son mari. Les enquêteurs ont retrouvé l'arme et le sac, sans empreintes, à 200 mètres de là. Le terminus du métro est tout proche. L'adolescent, nerveux, aurait cédé à la panique. Il n'a rien dérobé.

Cité Delaune. La taille des tilleuls témoigne des années qui ont passé sur cette petite cité d'immeubles à cinq ou six étages. Le centre commercial abrite les commerces essentiels : boulangerie, boucherie, pharmacie, librairie-tabac. *Le sud de Villejuif*, traversé par la nationale 7, est un tissu serré de pavillons et d'habitations à loyer modéré. Le nom des édifices publics – le collège Karl-Marx, la piscine Youri-Gagarine – rappellent la culture et le vote communistes.

Un passant trouve la cité plutôt calme, mais se souvient qu'une femme a été retrouvée assassinée il y a un ou deux ans, *dans une cité* voisine. Le pharmacien fait état de quelques agressions et d'un cambriolage, la boulangère s'est équipée d'une caméra-vidéo et le boucher a été obligé de cadenasser sa rôtisserie. Mais on dit le quartier plutôt calme, *« excepté les problèmes de drogue »*. Franciska Graba venait de s'installer trois semaines auparavant. Elle faisait 50 % de réduction sur les cartables et les peluches et pensait à réaménager son magasin. *« Elle était liante*, confie un voisin, *et s'était fait accepter dès le premier jour. »* Son prédécesseur, lui, s'était plaint de l'agressivité de certains jeunes.

UN « VRAI » COMMISSARIAT

Lundi soir, une centaine de responsables d'associations, de directeurs d'école, d'enseignants, de représentants des commerçants ont été réunis par le maire dans la salle du conseil municipal. Aux côtés de Georges Marchais, député (PCF) de la circonscription, dont il est le suppléant, Pierre-Yves Cosnier, le maire de Villejuif, a rappelé que la ville réclamait depuis quatorze ans un commissariat de police de plein exercice. Annexe administrative du commissariat de Gentilly-Kremlin-Bicêtre, celui de Villejuif, conçu pour accueillir cent quarante policiers, compte une trentaine de fonctionnaires, dont douze appelés du contingent, soit, pour cinquante mille âmes, a affirmé M. Cosnier, seulement quatre poste d'îlotiers en permanence.

En 1995, a-t-il indiqué, une délégation s'était rendue au commissariat pour, précisément, réclamer un îlotage aux abords des commerces, entre 18 h 30 et 19 h 30. A l'heure où l'on compte et recompte les caisses, *« à l'heure où Mme Graba a été assassinée »*. Les commerçants de la cité Delaune se souviennent aussi d'un déplacement au ministère de l'intérieur, quand Charles Pasqua officiait Place Bauveau. En vain.

Jeudi, jour des obsèques de la buraliste, les commerçants baisseront les stores à 15 heures, en signe de deuil. Le maire a également demandé un moment fort dans les écoles, *« lieu essentiel de la prévention »*. On réclamera encore, *« comme depuis dix ans »*, le classement du quartier en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Les enseignants de Karl-Marx ont d'ailleurs cessé le travail, lundi, après qu'une délégation eut essuyé un refus d'entretien avec l'inspection d'académie.

Samedi et dimanche, par petits groupes, les enfants s'agglutinaient vers le mur de fleurs de la place Delaune. Conversations de gamins. *« Tu t'rends compte. Il a fait ça le jour où on parlait de la violence à l'école. C'est trop fort. »* *« Regarde. Y'a du sang ! J'te jure. »* *« Et tu crois qu'ils vont nous classer en zone rouge, maintenant ? »*

Jean-Michel Dumay

L'avant-projet de loi antiraciste suscite de nombreuses réserves

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, Me Henri Leclerc, a manifesté sa *« réserve »* sur l'avant-projet de la loi antiraciste présentée par Jacques Toubon, ministre de la justice (*Le Monde* daté 22-23 septembre), dans un entretien accordé au quotidien *Libération* du 24 septembre. *« Cela risque d'être une brèche ouverte pour une répression d'opinion qui dépasse le racisme »*, estime l'avocat, qui craint que *« ce texte ne laisse trop de place à des interprétations trop personnelles des magistrats, selon l'idéologie de chacun. »*

L'association Reporters sans frontières a demandé au garde des sceaux de retirer le texte, qui présente, selon elle, *« toutes les ambiguïtés et les dangers des textes de circonstance »*. Sur le plan politique, Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée, a affirmé lundi 23 septembre qu'*« un texte de circonstance n'est pas une bonne chose »* et Gilles de Robien, président du groupe UDF, demande à M. Toubon de *« prouver que ça ne sera pas une fois encore l'occasion de mettre celui qui est visé ou le parti qui est visé en état de victime »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinera le 7 octobre le refus de la police judiciaire d'apporter son concours au juge Eric Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi, le 27 juin. Les magistrats devraient examiner les conditions dans lesquelles le directeur de la PJ, Olivier Foll, a refusé son concours au juge et s'il y a matière à poursuites.

■ **TRAVAIL CLANDESTIN** : un atelier de confection, employant une quinzaine de personnes, essentiellement d'origine turque, a été démantelé dans un pavillon de Gonesse (Val-d'Oise). Les quatre personnes, membres de la même famille, qui dirigeaient cet atelier clandestin, ont été mises en examen. L'enquête a permis l'identification de deux donneurs d'ordres.

DISPARITIONS

Noureddine Aba

Poète et militant algérien

NOUREDDINE ABA, écrivain et dramaturge algérien, est mort jeudi 19 septembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Dans son superbe récit autobiographique Le Chant perdu au pays retrouvé (éditions du Cerf, 1978), Noureddine Aba se souvient en ces termes de ses débuts dans la vie : *« ... et moi, dans ce pays où le mépris était plus quotidien que le pain ? Oui, moi ? Est-ce que j'ai eu une enfance malheureuse ? Sans aucun doute. J'ai dû envier les enfants de par le monde qui traversaient l'enfance avec la frivolité des papillons. »* Comme son compatriote et ami Kateb Yacine, ce fut probablement le traumatisme vécu à *Sétif en mai 1945, lorsque l'armée* française y perpétra un massacre, que Noureddine Aba s'est consacré à l'écriture avec la passion du juste, avec la force d'un poète qui reçut, ainsi, *« mission de témoigner »*.

Lui aussi s'était mis *« dans la gueule du loup »* pour faire la guerre à l'intolérable humiliation. Il utilisait le poème, le chant, le conte et surtout le théâtre pour dire et dénoncer, souvent avec lyrisme et beauté, les brutalités des hommes et de l'Histoire. Il réclamait justice pour son peuple d'abord, victime de plusieurs dominations, ensuite pour un autre peuple auquel il se sentait appartenir, le peuple palestinien. Il fut responsable de l'association Présence des Palestiniens au moment où il était très mal vu dans les milieux occidentaux de défendre cette cause. Très jeune, il avait participé comme stagiaire au procès de Nuremberg. Il écrivit une pièce contre l'horreur nazie, *Le Dernier Jour d'un nazi*. Elle fut jouée à Paris en 1986.

Poète et militant, Noureddine Aba fut porteur de ce que son ami Jean Pelegri appela *« le chant de la souffrance dominée »*. Sa dignité en imposait. Il était courageux et avançait, la fraternité toujours disponible. Homme debout, têtu dans ses convictions, humaniste sans illusions sur l'humanité, il écrivait dans un de ses derniers recueils, *Comme un oiseau traqué* : *« Il y a tant d'hommes en qui je suis humilié. »*

En 1980, il écrit *La Récréation des clowns*, une pièce sur la torture. Dix ans plus tard, *A l'aube et sans couronne*. Une pièce sur la rupture d'harmonie entre deux communautés européenne et musulmane dans un village algérien resté jusque-là à l'écart de la guerre d'indépendance, est jouée au centre de détention de Caen. Philippe Boucher, qui lui consacra une chronique, écrivit : *« C'est une pièce très haute, noble au meilleur sens du mot. »* Comme tout intellectuel engagé, il entra au pays en 1977 avec une valise pleine de promesses et d'illusions. Il fut nommé en 1978 conseiller du ministre de l'information et de la culture, un ami d'enfance. Il se rendit vite compte que le système du parti unique était de loin plus fort, plus aveugle et impitoyable que toutes les bonnes volontés du monde. L'Algérie de l'époque se méfiait comme de la peste des poètes. Kateb Yacine était exilé à Sidi Bel Abbès, à l'est d'Alger. Noureddine Aba résista quelque temps puis retourna en France. Il fit une tournée dans les universités américaines, publia quelques pièces sur la Palestine, comme *L'Aube à Jérusalem* ou *Gazelle après minuit*.

En 1990, il créa la Fondation Noureddine-Aba, qui décerne un prix annuel à un écrivain maghrébin de langue française ou arabe. Le premier à avoir été couronné fut Tahar Djaoud, assassiné quelques mois plus tard. Noureddine Aba, malgré sa santé souvent en mauvais état, consacrait beaucoup d'énergie à sa fondation, qu'il voulait comme une réponse à la barbarie qui défigurait son pays. François Mitterrand le nomma (avec l'assentiment du gouvernement algérien) membre du Haut Conseil de la francophonie. Miné par la maladie et le désespoir, il n'hésitait pas à demander au chef de l'Etat français *« d'aider les Algériens à se réconcilier avec eux-mêmes »*.

Cet homme s'est voulu jusqu'au bout *« simplement poète »*, *« un témoin qui incarne la mer. L'âme ouverte au vent »*. Une grande perte pour l'Algérie et pour la langue française.

Tahar Ben Jelloun

Sabine Zlatin

La « Dame d'Izieu »

SABINE ZLATIN, surnommée la « Dame d'Izieu », est morte samedi 21 septembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Elle avait fondé, en 1943, avec son époux, la colonie des enfants d'Izieu (Ain). Elle était présidente-fondatrice du musée mémorial inauguré en avril 1994 par François Mitterrand.

Née le 13 janvier 1907 à Varsovie, Sabine Zlatin a connu la prison polonaise dès l'âge de seize ans, pour avoir défilé le 1er mai 1923 avec le Bund, organisation d'ouvriers juifs. Sitôt libérée, elle s'exile en France, *via* Dantzig et Bruxelles. Avec son mari, ingénieur agronome épousé en 1927, elle se lance, dans le Nord, dans l'élevage de volailles. Naturalisée en 1939, Sabine Zlatin s'engage comme infirmière militaire de la Croix-Rouge. Après la débâcle, réfugiée à Montpellier, elle devient assistante sociale pour le compte de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), dans les camps de réfugiés d'Agde et de Rivesaltes, d'où elle réussit à faire sortir des dizaines d'enfants.

En 1942, l'occupation de la zone sud par les Allemands conduit les Zlatin à gagner la zone italienne, avec un premier groupe d'enfants juifs venus de l'Hérault et de Lodève. Sabine Zlatin dirige la Maison d'Izieu à partir de juin 1943 jusqu'à la rafle du 6 avril 1944. Déportés vers Drancy et Auschwitz, tous les enfants périront. Tout en exerçant le métier de courtier et d'expert en bibliophilie, la survivante d'Izieu se battra pendant cinquante ans pour maintenir le souvenir de l'extermination.

B. P.-D.

Lire aussi page 30 la chronique d'Agathe Logeart.

Dorothy Lamour

Une star de l'âge d'or hollywoodien

L'ACTRICE américaine Dorothy Lamour est morte dimanche 22 septembre. Elle était âgée de quatre-vingt-un ans (*Le Monde* du 24 septembre).

De son véritable nom Mary Leta Dorothy Kaumeyer, elle est née à La Nouvelle-Orléans (Mississippi) le 10 décembre 1914. Miss New Orleans à dix-sept ans, elle fait ses débuts comme choriste dans l'orchestre de Herbie Kaye, qui deviendra en 1935 son premier mari, et dans des émissions musicales à la radio. Elle apparaît pour la première fois à l'écran dans *Hula fille de la brousse*, de William Thiele (1936), prélude à la carrière de cette brune de charme qui restera *le plus souvent vouée aux rôles de* beautés exotiques, vêtues de peau de panthère ou de sarong moulant, telles que s'en repaît alors Hollywood – autant dire que l'authenticité n'est pas l'exigence principale.

Aucune importance, puisque très vite le public adore retrouver sa silhouette, au long des quarante-sept films qu'elle tourne jusqu'en 1953. Si cette série s'achève par le prestigieux *Plus beau chapiteau du monde* de Cecil B. De Mille, elle compte des productions aux titres aussi suggestifs que *Her Jungle Love, Tropic Holiday, Nuits birmanes, Aloma princesse des îles, Lons la sauvageonne, La Brune de mes rêves*... Dorothy Lamour tourne également avec de grands cinéastes. En 1937, Rouben Mamoulian lui donne un petit rôle dans *La Furie de l'or noir* et John Ford lui offre le premier rôle de *Hurricane*, Raoul Walsh fait de même pour *Saint Louis Blues* et Frank Borzage pour *Chirurgiens* en 1939, Tay Garnett fait appel à elle dans *Les Corsaires de la terre* (1947) et Douglas Sirk l'emploie dans la comédie *Slightly French* (1949) – plus précisément, ce sont les *majors* employeurs de la vedette qui la confient à ces réalisateurs, sans forcément leur demander leur avis.

Pur produit de l'usine à stars qu'est Hollywood durant son âge d'or, sa plus grande gloire vient de sa participation à la série des *En route pour...*, où ses talents musicaux, sa vitalité et son apparence lui permettent de jouer les agréables faire-valoir aux côtés du duo comique et chantant Bing Crosby et Bob Hope. Le succès, en 1940, de *En route pour Singapour* permettra au trio de reprendre le chemin de *Zanzibar* (1941), du *Maroc* (1942), *vers l'Alaska* (1945), de *Rio* (1947), de *Bali* (1952). « Dotty » Lamour est encore la partenaire de Hope et Crosby dans *Au pays du rythme* (1942) et *Hollywood en folie* (1947). Après que sa carrière se fut interrompue durant près de dix ans, elle réapparaît avec ses deux acolytes dans le film hommage à la série *En route pour..., Road to Hongkong* (1962, en français : *Astronautes malgré eux*).

Elle retrouvera John Ford pour un second rôle dans *La Taverne de l'Irlandais*, l'année suivante, et apparaîtra encore dans quelques productions peu mémorables. Sa dernière apparition à l'écran sera dans le film d'horreur parodique *Creepshow 2*, en 1982. En 1980, Dorothy Lamour avait publié son autobiographie, *My Side of the Road*.

J.-M. F.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Excellent vingtième anniversaire à

Aurélie PAGNIER,

de la part de ses parents.

Décès

– Elie Wiesel et tous les membres de l'Académie universelle des cultures ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et ami,

Noureddine ABA,

survenu à Paris, le 19 septembre 1996.
(Lire ci-dessus.)

– M. (†) et Mme Hugon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Danièle Bouchet et ses filles,
font part de la disparition de

Emilienne BOUCHET,
cent cinq ans,
25 décembre 1891-23 septembre 1996,

leur grand-mère, arrière-grand-mère, arrière-arrière-grand-mère.

Et rappellent le souvenir de

Lucien et Christian BOUCHET,

son fils et petit-fils, décédés.

Remerciements à tout le personnel de la résidence « La Pirandelle » qui a soigné et dorloté Emilienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Père

Henri CAFFAREL

est retourné vers le Seigneur le 18 septembre 1996. Les Equipes Notre-Dame invitent à venir prier et rendre grâce pour son œuvre lors de la messe qui sera célébrée par le cardinal Lustiger, le vendredi 27 septembre, à 18 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

Equipes Notre-Dame,
49, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Les familles Fixy et Gros-Dubois ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme FIXY,
née Lise RENARD.

Une messe d'intention sera célébrée le 2 octobre 1996, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Hervé Flanquart, son époux,
Samuel et Romain Thyrion, ses fils,
Toute la famille,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bénédicte FLANQUART-DELBENDE,

survenu le 21 septembre 1996, à Lomme.

32, rue Gutenberg,
59160 Lomme.

– M. et Mme Bernard Flye Sainte Marie, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Louise Flye Sainte Marie,
M. et Mme Jacques d'Hausen, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Roudet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Flye Sainte Marie, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Michel Flye Sainte Marie et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Voillaume, leurs enfants et petits-enfants,
Le médecin-chef des services hors-classe et Mme François Flye Sainte Marie, leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jacques Flye Sainte Marie et leurs enfants,
Sœur Isabelle Flye Sainte Marie, des petites sœurs de Bethléem,
Le général et Mme Maurice Godinot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Flye Sainte Marie et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Flye Sainte Marie et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul-Emile FLYE SAINTE MARIE,
née Madeleine CRISTIANI,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 26 septembre 1996, à 16 heures, en l'église de Lévignacq (Landes).

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 2 octobre, à 15 heures, en la basilique Saint-Martin d'Ainay, à Lyon-2e.

– Mme Marie-Pierre Tiétart-Frogé,
M. et Mme Claude Heitzmann, ses enfants,
Pierre-Emmanuel Frogé,
Emilie et Julia Heitzmann, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 16 septembre 1996, du

docteur Jean TIÉTART,
docteur en pharmacie,
docteur en médecine,
expert près la cour d'appel de Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

49, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– Laurence Sin Ronia Fouchy, son épouse,
Kevin et Mathilde Sin Ronia, ses enfants,
Ernestine Korber, sa grand-mère,
André et Léa Sin Ronia, ses parents,
Richard Sin Ronia, son frère,
Corinne Sin Ronia Lerat, sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles SIN RONIA,

le 20 septembre 1996, à l'âge de quarante et un ans.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu le 25 septembre, à 9 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

– Le 17 septembre 1996,

Jean TARALON,
inspecteur général honoraire des Monuments historiques,
commandeur de la Légion d'honneur,

nous quittait.

De la part de
Sa famille et de ses proches.

Décédé en son domicile à Paris, il a été inhumé dans l'intimité à Bouloire (Sarthe).

– Mme Etienne Thil,
M. et Mme Jean-François Mas,
Jean-Baptiste, Laurent, Sophie Mas,
Mme François Grolleron,
M. et Mme François Bertrand,
M. et Mme Lucien Huet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne THIL,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent survenu à Paris-14e, le 17 septembre 1996, dans sa soixante-septième année.

Le service religieux a été célébré le vendredi 20 septembre, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bergerac (Dordogne) dans l'intimité familiale.

70, boulevard Arago,
75013 Paris.

– On nous informe du décès de

Georges KWASS,

survenu le 20 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Comme il le souhaitait, son corps a été légué à la faculté de médecine.

De la part de
sa fille, Irène.

56780 Ile-aux-Moines.

– Mlle Axelle Gall,
M. Hugues Gall, ses enfants,
Mme Edouard Mordant,
Mlle Arlette Carel,
Mme Roger-Paul Fourrier,
Mme Henri Godoni,
Mme Raoul Bousquet, ses sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 19 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

Mme Max GALL,
née Geneviève CAREL.

La messe de funérailles a eu lieu dans l'intimité en la basilique Notre-Dame à Genève.

19, quai des Bergues,
1201 Genève (Suisse).

– Barbizon. Tournus.

Mme Jacques Gricourt, née Blaise, son épouse,
Yves et Dominique Gricourt,
Didier et Christine Bouthors-Gricourt,
Philippe et Edith Gricourt, ses enfants,
Baptiste, Nathalie, Clément, Romain, Marine, Gabriel, Charles, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Gricourt,
Mme Michèle Wilson-Gricourt,
Mlle Aliette Deysine,
son frère, sa sœur et sa belle-sœur,
Nicolas et Véronique Touroveroff,
Yann et Chantal de Saint Maurice,
Ses beaux-enfants et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques GRICOURT,

survenu le 21 septembre 1996, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mercredi 25 septembre, à 15 heures, en l'église de Ploues (Saône-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Versailles. Grasse. Abbeville. Paris.
Ses enfants,
Vincent, Marianne, Alain, Véronique,
Ses petits-enfants,
Lyliane, Charlot,
font part du décès de

Jean-Charles HAYEM,

dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Grasse, le 22 septembre 1996.

– Anne Pouget et Jean-Pierre Loubet, ses parents,
Sa fille, Julienne, et Nicolas Jouvin, son père,
Ses frères, Christophe, Julien, Mathieu,
Et ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Karine LOUBET,
photographe,

le 21 septembre 1996.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 27 septembre, à 14 h 15.

– M. et Mme Cung Hong-Hai et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 20 septembre 1996, à Paris, de leur mère et grand-mère,

Mme Cung MANH-DAT,
née DO Thi-Ha.

L'incinération aura lieu le 26 septembre, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation au colombarium.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président et l'ensemble de la communauté universitaire Paris-IV-Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Vienne (Autriche), le 11 septembre 1996, du

professeur Louis-Edouard ROULET,
professeur honoraire d'histoire moderne à l'université de Neuchâtel,
officier de la Légion d'honneur,
docteur honoris causa de l'université Paris-IV.

Anniversaires de décès

– 25 septembre 1986 - 25 septembre 1996.

En souvenir de

M. le professeur Jules ROUSSIER,

disparu il y a dix ans,

de

Mme Juliette ROUSSIER-THÉAUX,

disparue il y a quatorze ans,

Leurs filles et petites-filles,
Alcée, Marianne, Marie-Madeleine, Sabine.

Remerciements

– M. Jean-Jacques Baudouin-Gautier, le compagnon de vie du

docteur Jean-Louis FRASCA,

décédé accidentellement, à trente-six ans, sous ses yeux, le 14 septembre 1996, remercie tous les amis de l'étranger, de Paris et de Lorraine de Jean-Louis qui l'ont assisté et soutenu dans la douleur ces derniers jours.

Conférences

– Qu'est-ce que le protestantisme ? Conférence au temple de l'Etoile, par A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs. Mercredi 25 septembre, à 20 h 30, au 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

– Racines coréennes, association des Français adoptés d'origine coréenne, organise une conférence sur l'adoption des enfants coréens en France au Sénat, le 29 septembre.
Réservation/tél. : 46-33-27-95. Siège social : 19, quai Saint-Michel, 75005 Paris.

Communications diverses

– Jeudi 26 septembre 1996, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, à 20 h 30 : Avoir peur de la différence culturelle ? par M. Wieviorka, sociologue.

– A

Laurent DORNIC,

24 septembre 1996.

La Vie est ailleurs !

De la part de
Anne, Emilie, Christophe, Dominique, Erwan, Gwénael, Frédéric, Matthieu, Thibault.

ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE

organisation internationale intergouvernementale, fondée en 1926,
4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris.

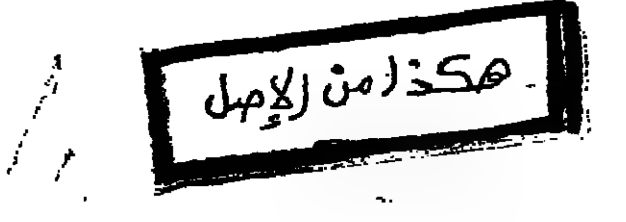
CYCLES D'ÉTUDES
ANNÉE 1996-1997

– relations internationales approfondies ;
– perfectionnement au protocole ;
– sécurité civile internationale.

Renseignements et inscriptions à l'ADI, tél. : 42-27-66-18 - fax : 46-22-09-18.

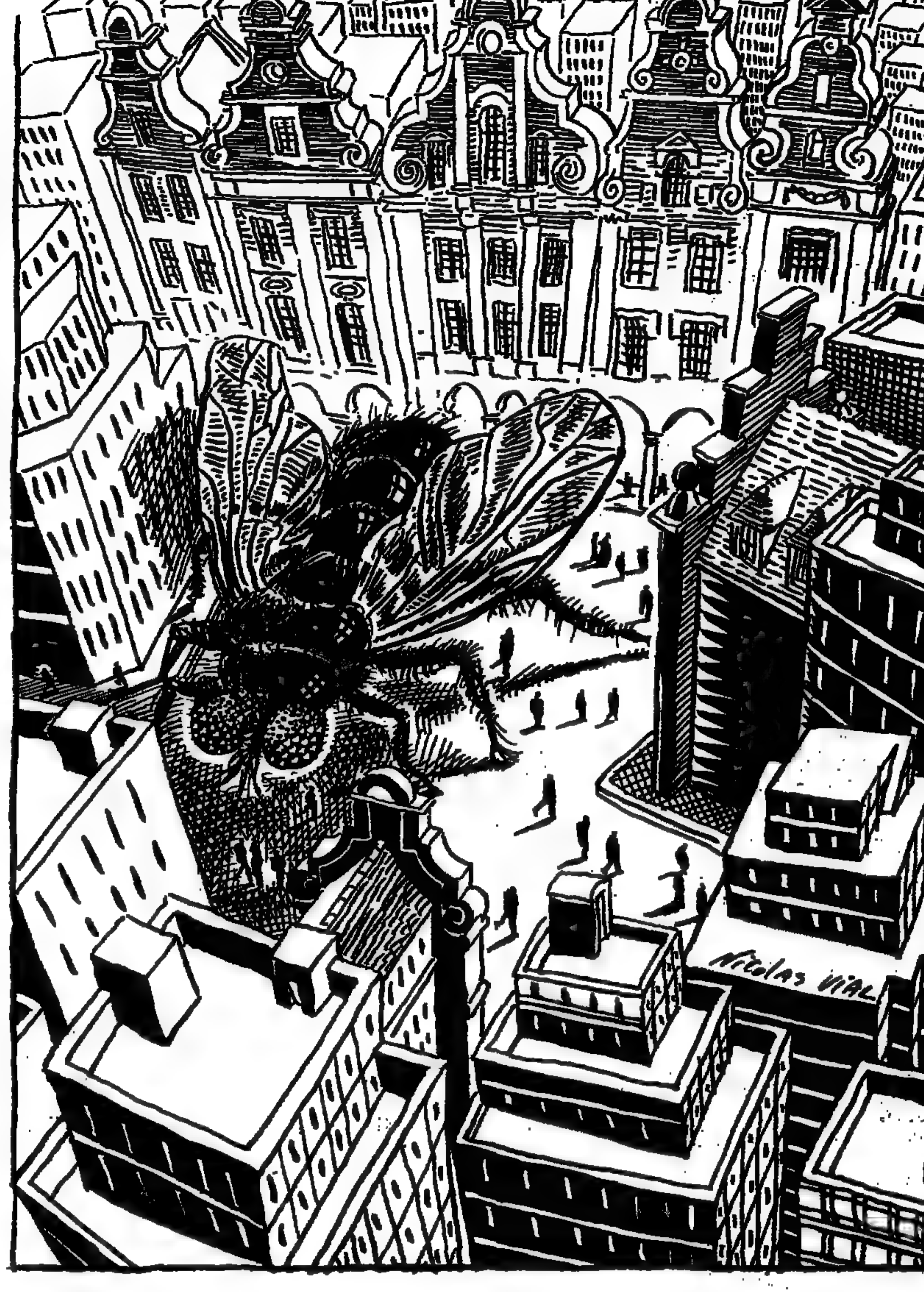
Thèses

– M. Ferhat Saïchi soutiendra une thèse de doctorat en électrotechnique, le vendredi 27 septembre 1996, à 10 heures, intitulée « Simulation et schéma équivalent multienroulements de la machine asynchrone triphasée à simple et à double cages », à l'université de Jussieu, sous la présidence du professeur Robert Perret.



HORIZONS

ENQUÊTE



Un chômage endémique sévit dans la cité « la Bourgogne » de Tourcoing. Ses habitants votent massivement pour le Front national. Et s'en expliquent

Des lepénistes ordinaires

ICI, *on dit qu'on ne ressent* plus rien, qu'on est écœuré de tout. Un vent d'automne fait voler des papiers sur les pelouses, les travaux de construction d'une ligne de métro avancent. Dans les appartements et les maisons individuelles, les télés marchent la nuit, la journée. Les jeunes font des tours de Mobylette, beaucoup moins maintenant qu'on a installé des équipements anti-rodéos. L'héroïne, aussi, s'est installée. L'usine textile d'à côté est désaffectée. Les familles d'origine immigrée sont nombreuses. Un cimetière et la frontière belge bordent la cité qui s'appelle « la Bourgogne », à Tourcoing Nord. Au premier tour de l'élection présidentielle, on a voté à 31 % pour Jean-Marie Le Pen. La cité compte 30 % de chômeurs...

Un jour, Marie-Louise, quarante ans, sans emploi, a menacé, en plaisantant, le directeur de l'agence bancaire qui lui refusait un prêt : *« Vous, vous ne vivez que sur le fric des petits ouvriers et, quand on a besoin de vous, il n'y a plus personne ! »* Marie-Louise s'imagina avec un fusil, une cagoule noire. Sa voisine Martine, trente ans, se lève tous les matins à 3 h 30 pour préparer des bobines à La Lainière, une usine de Roubaix qui s'apprête à licencier à peu près la moitié de ses salariés. Elle attend la lettre recommandée pour savoir si elle fera partie de la moitié autorisée à rester. Avec son salaire de 5 000 F, elle fait vivre sa mère, sa sœur. Un autre voisin, à la retraite, voit ses fils *« obligés d'émigrer »*, comme il dit, pour faire les manutentionnaires en Belgique : 120 kilomètres par jour, aller-retour. Le buraliste a commencé une nouvelle vie en s'installant sur le parking du supermarché, légèrement à l'écart. Il y a quatre ans, sa précédente boutique située sur la place centrale de la cité avait été saccagée. *« C'est vrai que les jeunes, après, avaient voulu me rembourser »*, soupire-t-il en souriant.

En ce moment, les uns et les autres ne comprennent pas ce qui est reproché à Jean-Marie Le Pen. Du racisme ? *« C'est pas du racisme, c'est du ras-le-bol ! »*, voudraient-ils convaincre. *« Toutes ces accusations, ce sont des trucs inventés pour le faire taire »*, enchaînent-ils. Eux, ils aiment bien écouter Le Pen. Ils ont l'impression d'entendre ce *« que le monde pense tout bas, ce que personne n'ose dire »*.

Une fois, Marie-Louise et André, quarante ans, ont hébergé un jeune beau-frère pour le dépanner. André avait déjà perdu son travail de mécanicien à la suite d'une grave maladie nerveuse. *« J'étais bête et discipliné, j'étais allé au boulot alors que j'avais la varicelle. Je me suis retrouvé paralysé par une crise de Guillain et Barré. »* Le petit beau-frère, lui, se shootait à l'héroïne et Marie-Louise et André ont tout essayé pour le faire décrocher. *« On n'a jamais réussi. Nos économies sont parties, on s'est fâché avec une partie de la famille qui ne voulait pas nous aider. »* Marie-Louise et André pensent que l'héroïne arrange les hommes politiques : *« Ça sert à éliminer les gens – y a trop de chômeurs –, ça permet de faire de l'argent. »*

Maintenant, le beau-frère parti, l'héroïne, ils la voient partout, surtout dans les poches *« des Arabes de la cité »*, disent-ils. *« Autant leurs pères travaillaient – ils étaient capables de faire deux postes de 3 x 8 pour un seul salaire –, autant leurs enfants touchent les alloc' du chômage et ils dealent, ils se croient arrivés, ils ne respectent plus rien, c'est le nouveau modèle. »* Quand il se promène dans la rue, André ne veut pas les regarder trop longtemps dans *« les yeux »*. *« A chaque fois ça tourne au vinaigre, ils me répondent : "Qu'est-ce que t'as à me regarder ?" C'est tout de suite les insultes. »* André, lui aussi, vit d'une pension et des allocations. Au total 7 500 F, pour lui, sa femme et ses trois enfants. Il fait un peu de brocante en amateur, *« mais faut pas se faire choper »*. Il peste contre les *« Noirs »* qui trafiquent et roulent en BMW, mais il est content d'avoir une CX d'occasion, un peu déglinguée, mais c'est une CX.

A la Bourgogne, il essaie de se faire une vie. Les enfants ne sortent pas, surtout pas dans la cité. Ils vont à l'école en Belgique car, *« au moins, c'est le vieux système d'éducation, bien carré, comme on en avait un en France, il y a vingt ans »*. Il ne comprend pas les parents qui laissent leurs enfants de dix ans faire des tours de Mobylette jusqu'à minuit le soir. Il élève un lapin dans son jardinet, il aimerait en avoir plus, *« mais les voisins gueulent à cause des mouches »*. Il est assez fier de faire deux plats pour cinq personnes et pour 50 F. *« Je mets à cuire une demi-tête de cochon avec des légumes. Le lendemain, ça me fait un pâté de tête, naturel. »* Il montre la *« vraie »* viande qu'il garde au congélateur, une oie, une poule élevée en plein air chez ses parents. *« Les gens bouffent de la merde, du colorant. »* Parfois, il *« donne »*, comme il dit. Il dépanne les voisins. *« Les gens n'arrivent pas à gérer leur argent, ça arrive qu'au milieu du mois les enfants n'aient rien à manger, alors on donne. »*

CE qui le fait rager, c'est *« qu'en même temps on voit les mêmes gamins courir après la camionnette de la boulangère pour lui acheter des bonbons »*. La cité s'est cotisée pour payer une partie des frais de voyage d'un enfant de quatre ans atteint d'une leucémie qui nécessitait une hospitalisation à Lyon. *« En France, on nous demande de faire de l'humanitaire pour le monde entier. On n'est même pas capable de soigner un enfant de la cité. »* Marie-Louise pense que dans ce *« système il faut vraiment que rien ne nous arrive »* : *« Et pendant ce temps-là, les Emmanuelli, Tapie, Juppé, Tiberi, Carignon, ils magouillent. Et ce sont les milliards détournés pour le parti, pour eux, les appartements à Paris, le Crédit lyonnais. Et le pape, cinquième fois qu'il vient, le loustic ! Il ne nous coûte pas des milliards celui-là aussi ? Ses curés sont même pas capables d'ouvrir les portes des églises aux sans-abri l'hiver. »* André affirme que, s'il entend un jour un de ses fils traiter un Arabe de *« bougnoule »*, il lui file une gifle. *« Malgré mes opinions, c'est comme ça, c'est l'éducation. »*

Pour lui, le problème de l'immigration remonte à 1936. *« Les patrons, ils n'ont jamais pu digérer 36. Ça leur a pas plu à ces messieurs-dames du Touquet de voir les petites gens débarquer sur leurs plages. Ils ont eu l'impression qu'on leur bouffait le soleil. Ils avaient peur : les Français avaient obtenu de nouveaux droits. Alors, ils ont appelé les Arabes parce que eux, au moins, ils acceptaient de travailler à bas prix. Moi, l'Arabe de cinquante ans, je lui tire mon chapeau. Il devrait avoir l'ordre national du Mérite, il a le droit d'être français. Faut voir comment il a travaillé. J'en connais un, je l'admire comme mon père. Je le compare à ma grand-mère parce qu'il a une morale. Mais ce sont les enfants qui posent problème et puis les nouveaux, tous les nouveaux ! Toute cette Afrique qu'on déracine alors qu'il n'y a plus de boulot. Ils viennent ici pour devenir chômeurs, toucher les allocations, appauvrir la France. Ça fait un système d'apatrides qui n'en ont rien à foutre des valeurs et des lois. Les gamins ici, ils traitent les flics d'enculés, ils leur disent : "Va niquer ta mère", et eux, ils ne peuvent même pas leur donner une gifle. Ils dealent aux yeux de tout le monde. Et nous, on boit trois verres de vin, on prend le volant, c'est tout juste si on ne passe pas pour des assassins. Mais où on va ? »*

« Le pauvre, aujourd'hui, il faut qu'il s'appelle Mohammed pour être écouté »

Marie-Louise pense que *« la race qui monte »* en ce moment, ce sont les Asiatiques, *« ils commencent déjà à nous bouffer avec leurs magnétoscopes »*.

Jean, le voisin, retraité, qui voté une fois à gauche, une fois pour Le Pen, constate que la gauche a fait la politique de la droite, qu'il n'y a plus de droite, plus de gauche. *« Au pouvoir, ils sont blanc bonnet et bonnet blanc. Ils donnent tous de l'argent aux patrons et le patron, quand il a dix francs, il en veut vingt le lendemain. Et finalement, qu'est-ce qu'il fait le patron ? Il exile la fabrication à l'étranger, là où on fait travailler les enfants. »* André a peur de l'eau. Après le sida, la vache folle, il est certain que le nouveau scandale viendra de l'eau.

André regarde sa femme, ses enfants. Il parle une nouvelle fois de ce *« système d'apatrides »*, de la France où *« il y a quand même de sacrés mélanges »*, et il explose : *« Tout de même, dans ce pays, il nous faut des valeurs, sinon, comment on va faire ? Elle, par exemple,* dit-il en désignant sa femme, *elle est d'origine pied-noire, elle a une mère espagnole, un grand-père turc. Moi, je suis de la baie de Somme. Nos enfants, qu'est-ce qu'ils vont devenir, nos enfants ? Des cochons d'Inde ? »*

Personne n'a été choqué par la manifestation du Front national à Marseille. *« Pour une fois que des gens défilaient pour un Français. Chez eux,* poursuit André en désignant les Arabes, *quand l'un d'eux se fait tuer par un policier, ce sont tout de suite les grandes manifs, les médias qui en parlent et les gamins, en colère, ils ont presque le droit de tout casser. Le pauvre, aujourd'hui, il faut qu'il s'appelle Mohammed pour être écouté. »* Jean, le retraité *« socialiste »*, a la haine du fonctionnaire, le souvenir amer du mouvement de décembre dernier, *« chez nous dans le privé, on a accepté le passage aux 37 annuités en fermant notre gueule »*. Pour lui, Le Pen ne sera *« jamais un deuxième Hitler »*.

Pour le buraliste qui s'est fait tout casser, non plus. *« Autrefois au catéchisme, on nous enseignait que le diable c'était le Parti communiste, maintenant c'est le Front national, alors vous savez... »* Le buraliste est plutôt sympa avec les jeunes qui entrent dans son magasin. *« Oh, c'est pas qu'ils soient pas gentils. Ils l'ont toujours été, même quand ils m'ont cassé. C'était comme ça, ils étaient en colère, ils ne me visaient pas ; la boutique était sur le passage. »* Autrefois il a cru, en 1981, puis en 1988, et en 1995 *« Chirac »*, en attendant *« la remise en route des gens »*. Aujourd'hui, il ne lit plus les journaux qu'il vend. Il n'en croit pas un mot.

DANS sa cuisine, André caresse un cahier où il a inscrit ses calculs d'une écriture fine. Il voudrait créer un garage-coopérative : selon lui, mille clients payant un abonnement de 3,50 F par jour auraient droit à dix heures de main-d'oeuvre et feraient travailler *« sept gus comme moi payés le même salaire, sans patron ! » « Le problème, c'est que le Français préfère parier sur un bourricot à Vincennes que sur les hommes. »* Parfois, il rêve avec Marie-Louise de s'installer dans un village abandonné avec *« dix autres couples, chacun dans un corps de métier différent, on ferait renaître le village »*. Ils ont vu un reportage à la télé sur un coin de campagne *« où l'argent n'existait pas, les gens se payaient avec des coups de main »*. Parfois, ils pensent à leur copain parti en Amérique, *« là-bas, tu peux être tordu, bossu, on t'accepte si tu travailles »*, mais ils redoutent que la France devienne un *« grand Harlem »*.

Marie-Louise épluche ses frites et s'exclame d'une voix forte : *« Deux ans ! Il faudrait seulement Le Pen au pouvoir deux ans ! »* La déclaration d'Alain Juppé, le projet du garde des sceaux Jacques Toubon (visant à renforcer la législation antiraciste), renforcent leur colère. *« Ils nous méprisent. Ils sont comme dans la pub Bordeaux-Chesnel, le bourgeois qui regarde de haut et qui dit : "Nous n'avons pas les mêmes valeurs !" La politique, c'est comme dans un casino trèc chic. Le pauvre il n'a pas le droit d'y aller, il attend à l'entrée, il n'a pas le droit de parler. »* André pense que cette loi va encourager les gamins de la cité, *« ils vont nous provoquer davantage. Ils sont malins, ils jouent avec les lois et nous, on sera obligés de baisser encore d'un ton »*.

André regarde la télé et dit : *« Hier, elle a tourné dix-huit heures sur vingt-quatre. Si hier, pendant ces dix-huit heures, on avait fait quelque chose d'intelligent. Mais non, le temps passe, on ne fait rien. Vingt ans de cette vie, j'aurais pu bâtir une maison... »*

Il se dit que s'il fallait prendre une nouvelle religion aujourd'hui, ce serait sans doute *« celle des musulmans »*. *« Déjà, chez eux, ils n'ont que sept commandements, chez nous, on en a dix. Et puis, je le vois avec les voisins : pendant les fêtes de l'Aïd, ils font des couscous géants, ils le donnent aux pauvres.*

Vous voyez des catholiques faire ça, vous, de nos jours ? » André persiste : on peut dire ce qu'on veut, *« il reste chez les Arabes quelque chose qu'on peut pas leur retirer, c'est qu'ils restent solidaires »*. Pour lui, Le Pen n'est *« pas raciste »*. Lui-même n'est *« pas raciste »*...

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الإهمال

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Allemagne imprime sa marque sur l'euro

Suite de la première page

Les Quinze vont donc devoir travailler à un exercice impossible : définir les situations de crise. La sanction envisagée enfin – un dépôt non rémunéré, fonction du PIB – contribuera à aggraver le déficit public du pays sanctionné pour l'avoir laissé déraper ! Nécessaire et imparfait, le « pacte de stabilité» voulu par les Allemands sera en définitive adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement en décembre à Dublin. C'est une belle victoire allemande.

La France n'a pas rencontré le même succès avec ses propositions; S'ils ont feint de les approuver, les Allemands ne les ont guère soutenues jusqu'à présent. Dans cette phase de préparation de l'union monétaire, les Français avaient deux préoccupations principales. Ils souhaitaient d'une part que, face à la Banque centrale européenne (le pouvoir monétaire), un pouvoir politique fort soit organisé. C'était déjà l'idée avancée par Pierre Bérégovoy, lors de la négociation du traité de Maastricht, d'un « gouvernement économique européen », idée rejetée au moment de la signature par MM. Kohl et Mitterrand.

L'idée est reprise aujourd'hui, sous une forme différente, par Paris, qui s'inquiète des risques de voir une banque centrale toute-puissante – un pouvoir technocratique sans légitimité démocratique – imposer sa loi à des pouvoirs politiques nationaux divisés. M. Arthuis demande notamment qu'existe un lieu où puisse se débattre la politique de change de l'euro vis-à-vis du dollar et du yen. L'union monétaire devrait donc être ainsi accompagnée, selon Paris, d'un début d'union politique. Pour séduire Francfort, Paris a été jusqu'à baptiser son embryon de gouvernement européen du nom de « conseil de stabilité » – la « stabilité » étant le maître mot de toute la philosophie économique de la *Bundesbank* et, au-delà, de l'opinion allemande. Ce conseil a, pour l'instant, été rejeté par les Quinze.

UN « SME BIS »

Le ministre allemand Waigel a tout juste concédé à son homologue français que des réunions régulières « informelles », entre les ministres des finances des pays de l'euro, soient l'occasion de simples « échanges de vues ». Pour M. Waigel, un tel conseil ne devrait avoir aucun moyen d'intervention, ni aucune capacité de décision. Lundi 23 septembre, ce « conseil de stabilité », cher au ministre français, n'était pratiquement pas évoqué dans les compte-rendus de *Dublin, publiés par la presse allemande.*

L'autre préoccupation française est d'éviter que, dans l'avenir, des « dévaluations compétitives » ne perturbent à nouveau le marché unique – comme ce fut le cas avec la lire, la peseta et, dans une moindre mesure, la livre. C'est ce souci qui est à l'origine du projet d'un système monétaire européen *bis* (SME *bis*). Les pays qui, ne satisfaisant pas aux critères de convergence, ne pourront faire partie du premier cercle de l'euro, lui seront liés par un « pacte de stabilité monétaire ». Ils s'engageront sur des politiques de convergence budgétaire et de stabilité monétaire. Si, soutenue par les Allemands, cette proposition d'un « SME *bis* » a été approuvée, dans son principe, par les Quinze, elle reste encore à l'état de projet.

Le dessin du SME *bis* esquissé à Dublin reste vague. La marge de fluctuation autorisée autour de l'euro sera « très large» : elle n'a pas été définie. Aucun mécanisme de sanction n'a été prévu à l'encontre des pays qui continueraient à jouer au Yo-Yo avec leur monnaie. Mais surtout, deux dispositions peuvent inquiéter Paris. Tout d'abord, il semble acquis que l'adhésion à ce SME *bis* ne sera pas obligatoire mais volontaire. Tout pays bénéficiant des avantages du marché unique pourra donc, s'il le souhaite, continuer à jouer de ses taux de change pour gagner un avantage commercial. Dans ce nouveau « SME *bis* » ensuite, la banque centrale pourra prendre l'initiative d'un réaménagement des parités de change. Alors que Paris souhaite un contrepoids au pouvoir déjà considérable de la BCE, celle-ci voit ses pouvoirs renforcés.

« FORCE DE CONVICTION »

Les Français ont donc, en cette affaire et jusqu'à présent, aidé les Allemands à faire prévaloir leurs préoccupations. Ils n'en ont pas été remerciés. Ce déséquilibre entre la France et l'Allemagne sur les questions économiques et monétaires n'est pas nouveau. Chaque fois qu'il a fallu prendre des décisions importantes – l'indépendance de la banque centrale dans le traité de Maastricht, la libéralisation des mouvements de capitaux, etc. –, le pouvoir exécutif (l'Elysée en fait) a arbitré en faveur des projets allemands, au nom de l'Europe. L'histoire bégaie.

Deux facteurs expliquent cette « force de conviction » permanente de Bonn sur Paris. Tout d'abord, les dirigeants français – et ceux de la Banque de France en particulier – restent encore très impressionnés par la puissance de l'économie allemande et par son exemple, en matière de gestion économique notamment. Ils craignent ensuite les conséquences d'une crise européenne ouverte. On peut s'interroger aujourd'hui sur ces deux éléments. Le très léger décalage conjoncturel observé ces dernières semaines entre la France et l'Allemagne, en faveur de ce dernier pays, ne peut masquer la réalité de la crise, économique et sociale, très profonde, que connaît notre voisin.

Dans un travail documenté consacré à la « crise du modèle allemand » (*Les Etudes du CERI*, septembre 1996), l'économiste François Gave conclut que *« le bilan des années 80 et 90 ne paraît guère à la hauteur de la réputation des autorités monétaires et budgétaires allemandes »*. Avec certes une inflation maîtrisée mais quatre millions de chômeurs, des comptes publics et sociaux qui dérapent, des pertes de compétitivité et de parts sur le marché mondial, l'Allemagne est-elle vraiment en état d'imposer sa doctrine économique et monétaire au reste du Vieux Continent ?

Pour imposer leurs vues, les dirigeants allemands rappellent régulièrement à leurs homologues français la difficulté qu'ils ont à faire accepter par leurs compatriotes la substitution de l'euro au deutschemark. Avant le « pacte de stabilité », ils avaient réussi à arracher à leurs partenaires l'implantation de la future banque centrale européenne à Francfort puis le remplacement de l'écu par l'euro. Les dirigeants français devraient mieux avertir leurs partenaires allemands qu'ils risquent bientôt, eux aussi, de se trouver confrontés aux mêmes difficultés pour convaincre leurs citoyens de l'intérêt d'abandonner le franc pour l'euro. Surtout si les Français ont le sentiment que les Allemands ne cherchent qu'à imposer le mark à l'Europe.

Erik Izraelewicz

Le Monde

ÉDITORIAL

La spirale infernale de la « Sécu »

MÊME si les socialistes critiquent le nouveau plan de redressement de la Sécurité sociale, dans lequel ils voient *« toujours plus de prélèvements pour autant de déficit »*, le gouvernement a de bons arguments à faire valoir pour démontrer qu'il ne peut être tenu pour responsable de la dérive des comptes sociaux et qu'il a agi avec doigté pour essayer de l'endiguer.

Il est vrai que le premier plan de redressement, annoncé par le gouvernement en novembre 1995, commence à porter ses fruits. En faut-il une preuve, on la trouve dans l'évolution des prestations servies par le régime général de la Sécurité sociale, dont la progression se modère d'année en année. La maîtrise des dépenses de santé fait donc des progrès, et le « plan Juppé », première mouture, n'y est évidemment pas étranger.

Si un nouveau plan se révèle nécessaire, en fait, sous couvert de la première loi de financement préparée en application de la révision constitutionnelle de février, ce n'est donc pas parce que le premier ministre a échoué. C'est beaucoup plus parce que la conjoncture économique reste mal orientée et que, comme le budget de l'Etat, la Sécurité sociale pâtit de très mauvaises recettes. En outre, le gouvernement peut faire observer qu'il a mis au point un dispositif globalement équilibré, mélangeant les mesures d'économies, les recettes de poche et la hausse de certains droits indirects, sans recourir aux solutions les plus brutales comme les déremboursements.

Il n'empêche ! Le premier ministre aura les pires difficultés à plaider non coupable dans le dossier de la Sécurité sociale. A cela, il y a une première raison, qui tient à l'histoire de ce gouvernement. Avec le coup de massue fiscal qu'il a asséné aux contribuables à la mi-1995, puis au début de 1996, il a commis, en quelque sorte, un péché originel que l'opinion n'est pas près de lui pardonner. Même s'il a aujourd'hui la main un peu plus légère en relevant les taxes sur le tabac et l'alcool, il risque toujours d'en faire les frais : à tort ou à raison, on y verra la preuve que le gouvernement n'est toujours pas décidé à engager la décrue fiscale promise.

Plus grave, ce deuxième plan Juppé succède à de nombreux autres, lancés par Edith Cresson, Pierre Bérégovoy ou, encore, Edouard Balladur – pour ne parler que des premiers ministres les plus récents –, et chaque fois le scénario a été le même : c'est effectivement *« toujours plus de prélèvements pour autant de déficit »*. A peine mis en œuvre, les nouveaux prélèvements se sont littéralement évaporés, et le « trou de la Sécu » est resté dramatiquement le même. En clair, avec la Sécurité sociale, l'économie française est aspirée dans une spirale infernale, la faiblesse de l'activité freinant les rentrées de cotisations, ce qui pousse les prélèvements à la hausse au risque d'une croissance encore plus faible, etc.

Le gouvernement n'a pas trouvé de solution pour sortir de cet enchaînement négatif. C'est évidemment la faille majeure du nouveau plan de redressement : on a peine à imaginer qu'il sera *plus* efficace que les précédents pour sortir du cercle récessif.

Equilibristes *par Hachfeld*



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ La façon dont les informations ont filtré du Kremlin par petits bouts ces trois derniers mois ont aggravé les spéculations sur la santé de Boris Eltsine. Cette pratique a rappelé, de façon inquiétante, les méthodes utilisées du temps de Leonid Brejnev et de Constantin Tchernenko, lesquels étaient souvent plus morts que vivants. A cette époque cependant, une vaste bureaucratie continuait à contrôler l'empire, quel que soit l'état de santé du chef du Parti communiste. Cette bureaucratie s'est effondrée, et le pays est aujourd'hui gouverné par des principautés rivales. C'est une situation profondément préoccupante pour le reste du monde *(...)*. La chose la plus importante pour la Russie actuellement est de renforcer ses fragiles institutions démocratiques et son gouvernement. L'attitude correcte pour la président consiste à donner sa démission s'il est incapable d'exercer ses fonctions.

EL PAIS

■ Le fait que la France soit devenue aujourd'hui un laboratoire national en ébullition alimenté par les intégrismes racistes, comme celui du chef du Front national Jean-Marie Le Pen, qui souhaiterait un retour à Clovis, a de quoi alerter les Européens du Sud sur ce que l'immigration présente et future devra signifier pour la vie de nos nations. L'opposition des partis démocratiques et anti-xénophobes a empêché que l'extrémiste de droite Le Pen ne réussisse à faire main basse sur les commémorations de Reims. Mais il a manqué une claire déclaration pontificale sur les changements nationaux qui ont lieu en France et en Europe, qui serait allée au-delà des simples appels à la convivialité.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Le machisme politique a encore de beaux jours devant lui : c'est la leçon que tireront probablement les femmes des débats ouverts (période électorale oblige) dans la plupart des formations politiques. Force est de constater toutefois que ce machisme recule un peu. Et davantage à gauche qu'à droite. *(...)* Le Parti socialiste vient d'accomplir, sous la pression de Lionel Jospin, un nouveau pas dans la féminisation de la vie politique en réservant 164 circonscriptions à des candidates lors des prochaines législatives.

Éloge du mauvais goût

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

ON REVIENT *au cardigan, on réalise des prises de bénéfices, l'ourlet remonte, le bâtiment se reprend...*

Curieux comme les nouvelles de la mode et de la Bourse emploient la même grammaire péremptoire ! L'indicatif présent et le pronom indéfini entretiennent le bon peuple dans l'illusion que les mouvements observés, qu'ils concernent les jupes ou les portefeuilles, n'ont dépendu de personne, qu'ils sont tombés du ciel, qu'il faut y croire et les suivre aveuglément, sous peine de manquer on ne sait quel coche.

Les *Deschiens* de Macha Makeïeff et de Jérôme Deschamps dérangent, parce qu'ils font plus que désobéir au bon goût ambiant : ils semblent avoir échappé par miracle à ses injonctions. Les frusques dont ils s'affublent ne correspondent à aucun canon repérable. On dirait qu'ils n'ont jamais croisé les beautés standards des publicités, des feuilletons et de la rue, que leurs blouses criardes et leurs cols trop pointus proviennent d'un stock défraîchi pour marchands forains d'il y a quinze ans. Vierges de tout complexe envers un code qu'ils ignorent, ils nous dévisagent avec des sourires d'imbéciles heureux. *Ben quoi ? Si ça nous plaît, à nous !* Le langage est à l'avenant, fait d'ingénuité rurale, de fausset bourvilesque. *Pourquoi ? C'est pas comme ça qu'il faut être ? Qu'il faut dire ?*

Les abusés, ce sont les suiveurs de la mode programmée

Au début, critiques et publics se sont inquiétés de la gêne qu'ils éprouvaient devant ces êtres épanouis dans leur Nylon cloqué. Etait-il correct d'en rire ? Ne fallait-il pas plutôt s'attrister et s'avouer coupable de ces exclusions, moins pécuniaires que culturelles, mais tout aussi choquantes ? Le *jean* et le *tee-shirt* de tout le monde coûtant moins cher que ces fringues impossibles, pourquoi cet endimanchement villageois d'un autre âge ? Pourquoi cet écart vaguement douloureux par rapport au bonheur par l'uniformité distinguée prescrit de toutes parts ?

Dans un second temps, la crainte de mépriser ou de plaindre les *Deschiens* a volé en éclats. Le *Défilé* qu'ils présentent au foyer de Chaillot jusqu'au 6 octobre inverse les rôles et les ridicules. C'est la salle qui se sent aliénée par les codes que lui dévoile le spectacle. La sophistication stupide des présentations de haute couture éclate grâce au défilé de soldes moches qui les caricature à peine. Les images de crooners, de péplum, de tyroliennes, de perceuses électriques, de culturisme ou de sports mécaniques qui investissent nos vies apparaissent aussi misérables que les attifements des comédiens. La laideur hors normes lance des pieds de nez aux recettes de bon chic subies par le grand nombre. Les abusés, ce sont les suiveurs de la mode programmée. Le mauvais goût devient un instrument de lucidité, de liberté.

Depuis qu'ont paru les grands classiques de sociologie de la « mode » et de la « distinction » (Barthes, en 1967 ; Bourdieu, en 1979), le conditionnement du jugement et des conduites s'est modifié, massifié. Ce n'est plus une classe dominante qui régit le goût, ce sont ses technocrates et fournisseurs, installés à leur compte. Experts et top models exhibent leur réussite. Les envies qu'ils suscitent font vivre le prêt-à-penser et le prêt-à-porter. L'avenue Montaigne colonise Saint-Germain-des-Prés. La couture hors de prix chasse les libraires. Le sacro-saint marché en a décidé ainsi.

Pendant ce temps, les *Deschiens* et les jeunes immigrés de Lyon, conseillés par Guy Bedos – *Quartier libre*, également à Chaillot jusqu'au 6 octobre –, démystifient joyeusement le spectacle de faux luxe et de bonne conscience qui nous étouffe.

Il y a eu la *Rose rouge*, *Les Branquignols*, le *Piccolo* de Milan, le café-théâtre et ses reflets drolatiques de la vie ordinaire. On dirait qu'une nouvelle génération de comiques leur fait suite, aussi caustique que ses cibles se montrent envahissantes et féroces.

Quand le théâtre aide ainsi le citoyen à déjouer les leurres de la société, il y a de l'espoir.

L'échec économique et moral d'Alain Juppé

par Pascal Salin

LE gouvernement Juppé se trouve maintenant à mi-parcours entre la dernière élection présidentielle et les prochaines élections législatives. Il est donc temps de faire un bilan économique. Peu après son arrivée au pouvoir, Alain Juppé avait mis en œuvre son *« plan emploi »*. A la même époque, les conjoncturistes, équipés de leurs modèles, annonçaient la reprise. Pour ma part, je n'ai jamais cru au succès du premier et aux prévisions des autres. Jacques Rueff disait : *« Ce qui doit arriver arrive. »* Ce qui devait arriver est arrivé : un an plus tard, il y a 160 000 chômeurs supplémentaires, la croissance stagne, les recettes fiscales sont plus faibles que prévu, le déficit de la Sécurité sociale semble incontrôlable, les citoyens sont moroses et les conjoncturistes se décident enfin à douter de la reprise sans pour autant remettre en cause la validité de leurs modèles.

Il était certes de l'intérêt politique d'Alain Juppé et de son gouvernement que sa politique réussisse, il était de l'intérêt des conjoncturistes que leurs prévisions soient bonnes. Pourquoi les uns et les autres ont-ils fait faillite ? Tout simplement parce qu'ils croient à des idées fausses. La pensée économique d'Alain Juppé, *de ce point de vue*, relève de la pensée magique, les incantations permettant de se passer de la compréhension de la réalité.

Le schéma était simple : si la croissance était faible, si le chômage était élevé, c'était tout simplement parce que la demande était insuffisante, en particulier la demande de biens de consommation. En effet, du fait des incertitudes, les ménages s'abstenaient de consommer et épargnaient trop. Il fallait donc *« rétablir la confiance »* pour relancer la consommation, donc la demande, et, finalement, la production et l'emploi. Comment faire ? En affichant une volonté vigoureuse de rétablir *« les grands équilibres »*, ce vague objectif auquel on sacrifie tous les *« micro-équilibres »* depuis Raymond Barre, sans jamais pouvoir l'atteindre.

Faute d'avoir eu le courage de réduire les dépenses publiques, le gouvernement a essayé de réduire le déficit du budget étatique et de l'assurance-maladie monopolistique et publique par des augmentations des prélèvements obligatoires qui ne font qu'aggraver la situation. Le changement d'orientation récent, du point de vue de la maîtrise des dépenses publiques et de la réduction des impôts, est beaucoup trop tardif et beaucoup trop timide pour pouvoir modifier radicalement la situation : ainsi, les baisses d'impôts sur cinq ans annoncées par le gouvernement Juppé sont plus faibles que les augmentations décidées depuis un an !

Comment peut-on être ignorant du véritable comportement des individus au point de croire que les citoyens prennent leurs décisions les yeux fixés sur les *prouesses managériales des technocrates* et politiciens, cet élément fugace et indéfinissable qu'est la confiance jouant le rôle essentiel de ce point de vue ? Ce qui détermine les décisions des individus, ce sont des choses bien *plus concrètes et bien plus évidentes*.

L'inventeur de la plus grande erreur intellectuelle de notre temps, John-Maynard Keynes, n'a jamais osé défendre l'idée que la relance par la consommation était concevable

Si un entrepreneur n'embauche pas, c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas intérêt, *les prélèvements obligatoires* étant trop élevés et la réglementation trop contraignante pour qu'il vaille la peine de prendre de nouveaux risques. Si un individu *ne consomme pas, c'est parce* qu'il n'en a pas les moyens. S'il épargne au lieu de consommer, son épargne ne disparaît pas, elle conduit simplement à substituer une demande de biens d'investissement à une demande de biens de consommation.

Plus généralement, tous les membres de la technocratie française – de même que ceux de la *classe politicienne qui en est largement* issue et tous les producteurs de modèles économiques – sont nourris d'un keynésianisme vague consistant à croire à une mécanique globale dans laquelle l'élément moteur se trouverait *être la demande et, plus précisément*, la consommation. L'ironie de l'affaire est de voir que l'inventeur de la plus grande erreur intellectuelle de notre temps, *John-Maynard Keynes, s'il a* certes cru que l'on devait et que l'on pouvait agir sur la demande globale pour relancer l'activité économique, n'a jamais osé *défendre l'idée que* la relance par la consommation était concevable.

La politique économique française repose donc sur un abâtardissement d'une théorie économique erronée ! Cela n'est certes *pas surprenant si l'on prend* conscience du fait que tous les décideurs publics sont formés au même moule intellectuel – celui de l'ENA – et que la formation en *théorie économique qui y* est donnée est pratiquement inexistante.

Un monopole est toujours mauvais. Il l'est particulièrement *dans le domaine* de la pensée. Il conduit à un conformisme unique au monde dans la décision publique. C'est ainsi que l'alternance politique se traduit par un *changement* des possesseurs du pouvoir et non par un changement de politique économique. La conséquence des erreurs intellectuelles des dirigeants publics est en tout cas devant nos yeux : c'est la faillite totale d'une politique économique, qui n'est certes pas seulement celle d'Alain Juppé, mais *celle que tous les gouvernements* ont menée avec constance depuis au moins vingt ans et dont on aurait pu espérer l'abandon définitif, compte tenu de la gravité de *la situation actuelle et des espoirs d'une* autre politique économique que la campagne présidentielle avait pu faire naître.

Car cette autre politique économique existe bien. Elle passe par la restauration des incitations à travailler, à produire, à innover, à épargner. Elle implique *donc* fondamentalement un retour à la discipline de la responsabilité individuelle. C'est la collectivisation de la société française qui est la source de tous nos maux : le sort des individus, quels qu'ils soient, dépend de moins en moins de leurs propres efforts et de plus en plus de ce que les luttes politiques leur permettent d'obtenir.

Du côté des salariés, le gain marginal obtenu en entrant sur le marché du travail ne récompense pas suffisamment l'effort correspondant. Quant à l'entrepreneur, s'il échoue, il subit bien toutes les conséquences de ses décisions ; mais s'il réussit, l'Etat et les organismes dits sociaux lui en prennent la plus grande partie. Il en va de même pour l'épargnant sans lequel aucune croissance n'est possible.

La restauration de la libre responsabilité individuelle ne peut pas se faire sans un retour à la liberté *contractuelle* et sans une diminution rapide et profonde des prélèvements obligatoires. La relance ne viendra pas de la consommation, mais de l'épargne et, *plus généralement*, de la renaissance des incitations à produire. La diminution du chômage ne *viendra pas de cette* grande illusion qu'est la diminution de la durée du travail mais, bien au contraire, d'une liberté de choix permettant à ceux qui le désirent de travailler plus et d'en recueillir les fruits.

Diminuer les taux des impôts les plus spoliateurs, par exemple ceux de l'impôt progressif sur le revenu, rendre possible le passage à des systèmes de retraite par capitalisation, introduire la concurrence dans les systèmes d'assurances dites sociales aussi bien que dans les secteurs encore occupés par de grands et ruineux monopoles publics, par exemple dans l'Université, libérer le marché des idées, rétablir la liberté contractuelle aussi bien dans le domaine des relations de travail que du logement, tels sont certains des axes de cette nouvelle politique. Il y aurait là une tâche exaltante et historique pour des visionnaires capables de briser le conservatisme du système français et de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines.

Il n'est plus temps de procéder *par petites touches*. La réforme doit être profonde et rapide. D'autres pays ont su le faire, avec succès. Mais il faut pour cela des hommes de conviction et non des *nomenklaturistes uniquement* préoccupés par leur carrière et leurs privilèges. Dans le drame actuel, la classe dirigeante – qu'elle soit de droite ou de *gauche, actuelle ou passée* – porte une immense responsabilité. En fait, il serait sans doute plus exact de dire qu'elle est par nature irresponsable, mais qu'elle est moralement coupable. Coupable d'avoir tué l'espoir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui, malgré leurs talents, leur courage, leur ardeur au travail, leur capacité à imaginer le futur, sont sacrifiés à une réglementation paralysante, d'une fiscalité profondément spoliatrice. Il est temps que tous ces hommes et toutes ces femmes fassent comprendre aux membres d'une classe politique et administrative qui les ignore et les brime que leur faillite n'est pas seulement économique, mais aussi morale, et qu'il n'existe en conséquence aucun espoir de relance économique aussi longtemps qu'on n'aura pas rendu aux citoyens le droit naturel de décider pour eux-mêmes.

Pascal Salin *est professeur à l'université Paris-Dauphine et président de la Société du Mont Pèlerin.*

Le paysan, le rabbin et le premier ministre

par Félix Spitz

IL était une fois, dans un village d'Europe centrale, un pauvre paysan juif qui partageait un minuscule cabanon avec son épouse, ses cinq enfants et sa belle-mère.

Les seuls biens qu'il avait, outre un lopin de terre aride, étaient une chèvre qui lui donnait son lait, un âne qui tirait la carriole, une vache famélique et une vingtaine de poulets. Il pouvait ainsi disposer d'un peu de viande pour honorer le shabbat et les grandes fêtes.

Lassé de cette vie misérable autant que des gémissements de sa belle-mère, il se résolut à demander conseil au rabbin. Ce dernier, après avoir écouté l'exposé des problèmes en caressant sa longue barbe, demanda un jour de réflexion. Le lendemain, il dit au paysan : *« Mets la chèvre dans le cabanon et reviens me voir dans une semaine. »*

Une semaine plus tard, le paysan revint, encore plus déprimé. La vie avait empiré. *« Mets l'âne dans le cabanon et reviens me voir dans une semaine »*, lui dit le rabbin.

Cette fois le paysan craqua. Il alla voir le rabbin en pleurs. Ce dernier, magnanime, lui conseilla : *« Sors les poulets et reviens me voir dans une semaine. »*

Le délai écoulé, le paysan revint, quelque peu soulagé. *« Sors la vache »*, indiqua le rabbin. Une semaine plus tard, le paysan alla trouver le rabbin et lui dit : *« Ça va nettement mieux. Si je pouvais maintenant me débarrasser de la chèvre et de l'âne, ce serait le paradis. »*

Il était une fois un grand et vieux pays... dont les habitants souffraient de langueur et de sinistrose...

Il était une fois un grand et vieux pays qui maintenait tant bien que mal un niveau de vie qui faisait l'envie de la plupart de ses voisins. Mais ses habitants souffraient de langueur et de sinistrose, car chacun s'accordait à trouver le gouvernement incapable de résoudre ses problèmes. Les élections permirent d'élire une nouvelle majorité.

Un nouveau premier ministre s'installa et se dit qu'il lui fallait régler tous les problèmes à la fois. Il s'empressa de bloquer les salaires et de priver les ménages de leur épargne, en prélevant quelque 120 milliards d'impôts supplémentaires.

L'effet fut immédiat : des centaines de milliards de capitaux quittèrent les frontières et beaucoup de gros contribuables avec eux, qui prirent le statut magique de non-résidents. Plus le chômage, accentué par la récession, s'aggravait, plus ceux qui en étaient à l'abri menaçaient seuls de faire grève.

Face à la perte de moral de la population, le premier ministre persista, considérant que le problème se réglerait de lui-même par la lassitude des intéressés.

Mais comme la situation continuait à empirer, le premier ministre eut l'idée de rendre pour 25 milliards d'impôts à ceux-là mêmes à qui il les avait pris auparavant. Le pays sentit alors une toute petite amélioration. Cela suffirait-il à convaincre le chef du gouvernement de poursuivre dans cette voie ?

Pas sûr. Il faut reconnaître qu'il avait une circonstance atténuante : *l'histoire du rabbin n'était pas inscrite* au programme de sa grande école.

Félix Spitz *est juriste, dirigeant de PME.*

Les Etats-Unis doivent tourner la page au Proche-Orient *par Jean-Pierre Chevènement*

SIX ans après la crise du Golfe, la mise sous contrôle direct d'une région qui abrite les deux tiers des réserves pétrolières mondiales, objectif majeur des Etats-Unis, paraît fortement compromise. La politique dite de *« double endiguement »* vis-à-vis de l'Irak et de l'Iran est une politique sans avenir, parce qu'elle ne constitue que trop évidemment une technique de gestion des réserves pétrolières par les Etats-Unis, dans leur intérêt propre.

L'Europe préfère maintenir un *« dialogue critique »* avec l'Iran. La coalition formée en 1990 contre l'Irak a volé en éclats du fait des contradictions dont, dès le départ, elle était grosse. Le « nouvel ordre mondial », cher au président Bush, a pris un visage encore plus grimaçant avec le maintien, au nom de la communauté internationale tout entière, d'un embargo qui, depuis six ans, a coûté la vie, selon un rapport de l'ONU, à plus d'un demi-million d'enfants irakiens. Aux yeux d'une opinion occidentale constamment manipulée, le fiasco est enfin devenu évident avec le « lâchage des Kurdes » (en fait, de l'UPK) et le retour en force de Bagdad au nord de l'Irak.

La proximité de l'élection présidentielle aux Etats-Unis peut retarder encore de quelques semaines la nécessaire révision par ceux-ci de leur politique au Moyen-Orient. La mise en œuvre rapide de la résolution de l'ONU 986, dite *« pétrole contre nourriture »*, s'impose comme une mesure humanitaire d'urgence, mais aussi comme le début d'un retour au bon sens. Plus généralement, il devient urgent de faire tomber la tension dans la région.

La politique de George Bush dans le Golfe a souffert dès le départ de trois grandes orientations. La plus visible résidait dans l'inadéquation des moyens aux fins. L'objectif affirmé était de *« libérer le Koweït »*. On détruisit l'Irak, sans pour autant aller jusqu'à Bagdad, théorie du *« zéro mort »* américain oblige. Mais pour contrôler la région, il fallait renverser Saddam Hussein.

On appela les Kurdes et les chiites à la révolte, pour les abandonner ensuite à la répression. On pérennisa alors sur l'Irak un blocus implacable, qui ne fit qu'exacerber la rancœur du peuple et renforcer le régime baasiste érigé en maître du rationnement.

Les Etats-Unis ont été ainsi piégés : d'une part, ils ne pouvaient pas remettre en cause l'intégrité de l'Irak sans déstabiliser toute la région, au détriment de la Turquie et pour le plus grand bénéfice de l'Iran, redevenu la puissance régionale dominante. D'autre part, ils n'avaient pas de solution de rechange à Saddam Hussein.

La deuxième contradiction de la politique américaine dans le Golfe, la plus grave, a consisté, en écrasant l'Irak, symbole d'un nationalisme laïque et modernisateur, à ouvrir un boulevard dans tout le monde arabo-musulman à l'intégrisme islamique : celui-ci apparaît aujourd'hui comme la seule réplique à un Occident dont il semble désormais impensable de s'inspirer en espérant préserver son identité. Nous voici donc embarqués non pas vers le dialogue, mais vers *« le choc des civilisations »* (Samuel Huntington).

Les monarchies pétrolières ont recommencé de trembler devant l'Iran ... à moins que ce ne soient les « Afghans », jadis formés par la CIA, qui perpètrent les attentats sur les bases américaines d'Arabie saoudite. La Turquie et l'Afghanistan ont des premiers ministres intégristes. L'Egypte et l'Algérie sont la proie de la subversion. Le processus de paix israélo-palestinien, déséquilibré dès le départ, est aujourd'hui enrayé.

A terme, il sera moins difficile de s'entendre avec des nationalistes laïques qu'avec des intégristes fanatiques

L'exemple le plus significatif des contradictions dans lesquelles s'est enfermée la diplomatie américaine éclate au Kurdistan : la victoire de l'UPK aurait permis la jonction entre l'Iran et la Syrie, et déstabilisé encore plus la Turquie, alliée des Etats-Unis.

Depuis 1920, l'affaire kurde est en fait l'affaire de l'Occident. Il y a toujours eu, en Europe, plus kurde que les Kurdes pour leur faire miroiter une indépendance à vrai dire impossible, à moins d'une troisième guerre mondiale. Le courage est de se battre pour l'octroi de statuts d'autonomie à l'intérieur de chaque Etat. Il était irresponsable pour l'administration américaine de s'opposer, en juillet 1991, à la mise en application du statut négocié entre Saddam Hussein et les Kurdes irakiens (UPK et PDK).

La dernière grande contradiction dans laquelle patauge la diplomatie américaine vient de la diabolisation sans mesure du dictateur de Bagdad, érigé jadis par l'Occident en sauveur face à l'Iran. Le régime d'opinion étant ce qu'il est, il fallait bien, en 1990-1991, justifier une guerre disproportionnée et, depuis lors, un embargo déshonorant. Appliquer en Irak des frappes de missiles à chaque fois que les sondages l'exigent aux Etats-Unis est une politique de facilité. Mais est-ce bien une politique ? Il faudra sortir de ce guêpier, à moins d'aller vers des malheurs sans cesse grandissants : famine, terrorisme, victimes innocentes, déjà innombrables et sans cesse multipliées, montée de l'intégrisme, effondrement des régimes suspects d'être trop proches de l'Occident, etc.

Avant que cette région ne devienne un enfer, il faut convaincre les Etats-Unis de changer de politique. Je n'ignore pas la contrainte que l'élection présidentielle fait peser sur la politique américaine, mais si, comme il est vraisemblable, le président Clinton est réélu, il devra exercer un « droit d'inventaire » sur la politique que lui a léguée George Bush.

La première priorité sera de mettre en œuvre la résolution 986. La véritable difficulté pour le président Clinton sera dans la gestion de l'opinion publique américaine, tellement conditionnée depuis 1990. Le courage voudrait sans doute qu'on dise à l'opinion la vérité : à terme, il sera moins difficile de s'entendre avec les nationalistes laïques qu'avec des intégristes fanatiques. Car il n'y aura pas de « troisième voie ». Le monde arabo-musulman est divers. Il ne faut pas l'enfermer dans une identité pseudo-religieuse et, en fait, régressive. Je sais que ce discours n'est pas spontanément accessible à l'esprit américain. Mais n'est-ce pas là, justement, la vraie vocation d'une « politique arabe » de la France, dont le président de la République est allé ranimer le souvenir à Beyrouth et au Caire ?

Cette politique, certes conforme aux intérêts de la France et de l'Europe, n'est nullement, dans mon esprit, une politique mercantile, et encore moins antiaméricaine. C'est d'abord une politique humaniste. Parce qu'ils ne peuvent pas indéfiniment contrôler directement le Moyen-Orient, les Etats-Unis doivent reprendre de la distance, accepter la région telle qu'elle est, avec sa complexité, en nouant ou en renouant des liens avec l'ensemble des pays qui la composent. Il n'est pas besoin de contrôler militairement ces pays qui dépendent, pour l'essentiel, de la consommation pétrolière occidentale.

La deuxième tâche à laquelle devrait s'attaquer le président Clinton, après sa réélection, serait bien évidemment de peser pour que le processus de paix israélo-palestinien puisse reprendre. A défaut d'une paix de justice allant de la Méditerranée à l'Euphrate, qui ne voit qu'Israël, à la fin, servirait de bouc émissaire au *« choc des civilisations »* ?

Jean-Pierre Chevènement, *ancien ministre, est député (République et Liberté) du Territoire de Belfort.*

L'Eglise et les contradictions du siècle *par Philippe Ségur*

A en juger par la désertion des lieux de culte, la désaffection des séminaires, la raréfaction de ses porte-drapeaux, cette Eglise, obscur objet de désir et de haine, n'a jamais été aussi peu écoutée dans notre pays. Pourtant, on la somme de s'expliquer, de se justifier, d'intervenir et simultanément de se taire.

Lorsque trois cents Africains sans papiers sont expulsés *manu militari* de l'église Saint-Ambroise, le 22 mars dernier, de bonnes âmes s'insurgent contre un clergé indifférent, en appellent au droit d'asile religieux, crient au reniement des valeurs chrétiennes. Mais quand le pape vient commémorer sur notre territoire un événement religieux, le baptême de Clovis, les mêmes peut-être vitupèrent, se scandalisent, s'offusquent de la profanation de ce nouveau sanctuaire qu'est devenue la République.

Il y aurait donc en matière religieuse une double obligation dont l'articulation logique relègue l'absurde mathématique au rang du boulier de nos chères maternelles. L'Eglise devrait, en effet, en même temps résolument intervenir et s'abstenir de toute intervention dans la vie publique.

La loi du 9 décembre 1905, en organisant la séparation des Eglises et de l'Etat, a fait entrer l'Eglise catholique dans le droit commun, c'est-à-dire dans le droit privé. Il n'est plus question pour elle de se prévaloir d'une quelconque position prééminente face au pouvoir temporel. Or, le droit d'asile religieux dont il fut à nouveau question ce mois d'août à l'église Saint-Bernard, remet en cause cette normalisation.

Reconnaître à l'Eglise, au nom de sa vocation propre, la faculté de s'interposer entre des clandestins sans papiers et les autorités en charge de l'ordre public serait admettre qu'un tel droit d'asile relève à la fois du spirituel et du temporel. Dès lors, il n'y aurait plus de séparation, puisque l'asile constituerait un domaine concurrent où l'Etat ne pourrait, en fait, intervenir en raison du principe de liberté religieuse qui lui interdit toute immixtion dans les affaires spirituelles.

L'Etat, en effet, jouit d'une compétence exclusive dans le seul ordre temporel et l'Eglise doit se subordonner aux exigences de l'ordre public tel qu'il le définit souverainement.

Voilà pourquoi le droit d'asile religieux, tombé en désuétude dès avant la Révolution française, doit être considéré comme éteint depuis 1905. Voilà pourquoi on ne saurait reprocher à des prêtres et à des chrétiens de ne pas avoir la conviction nécessaire ou le courage de se mettre en contravention avec la loi. Car, en toute hypothèse, la pratique de l'asile religieux s'affirme aujourd'hui comme un acte de désobéissance civile, comme un geste de rébellion de l'Eglise à l'égard du pouvoir. Le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants semble, certes, y exhorter, puisqu'il a invité, en 1994, les communautés chrétiennes à apporter leur aide aux immigrés clandestins au *« risque de l'illégalité »*. Mais il serait pour le moins paradoxal que les thuriféraires de la laïcité entreprennent à présent de défendre une telle ingérence.

Dans ce contexte, la commémoration du baptême de Clovis, qui ne fut pas la conversion d'un peuple, mais celle d'un homme dont l'Histoire a bien voulu retenir le nom, pouvait apparaître sous un jour quelque peu différent. Parce que le respect de la liberté religieuse est constitutif de la notion de laïcité au même titre que le respect de l'ordre public, il était parfaitement légitime qu'un chef spirituel se préoccupât d'une célébration à caractère historico-religieux avec toute la solennité qu'il jugeait nécessaire.

Bien plus, il n'était pas aberrant de voir l'Etat se faire partie prenante de ces festivités. Car la notion de laïcité, n'en déplaise aux nostalgiques de la guerre de tranchées, n'est pas synonyme de neutralité négative de l'Etat, mais, comme le rappelle implicitement le Conseil constitutionnel dans une décision du 23 novembre 1977, de neutralité positive autorisant, le cas échéant, une collaboration de l'Etat avec les institutions religieuses.

Il n'y a donc pas lieu de dénoncer ici une ingérence qui n'existe pas. Tout au plus peut-on s'interroger sur la valeur fondatrice du mythe invoqué. Mais s'en tenir à ce seul événement sans réfléchir à la véritable frénésie commémorative qui s'est emparée du pouvoir depuis quelques années serait restreindre abusivement le champ de l'analyse et masquer sous la critique politique un bien banal rejet de notre vieille culture chrétienne.

L'Eglise devrait y songer elle aussi pour ne pas être en reste, pour sortir un jour de ce double impératif contradictoire, de ce complexe de Buridan dans lequel l'enferme le siècle des médias, des rétrospectives en trompe-l'œil et des expulsions télévisées.

Philippe Ségur *est professeur de droit constitutionnel à l'université du Maine.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE CAMP DÉMOCRATE PIÉGÉ

Quand les événements ne le placent pas au cœur de l'actualité, le FN se met en scène et c'est une nouvelle fois le camp démocrate qui est piégé. Les condamnations unanimes ont pour seul effet de révéler le vide idéologique de l'ensemble de la classe politique, incapable de définir un projet collectif et préférant réagir sur le seul terrain de la morale. Résultat : 35 % aux élections cantonales de Toulon !

La réaffirmation des valeurs démocratiques sans projet politique ne peut pas être une réponse crédible à l'attaque idéologique du FN. Cette absence de projet politique et social, notamment à gauche, et le désengagement de l'Etat offrent une voie royale au FN dans les milieux populaires, où il est pourtant reconnu comme parti d'extrême droite (mais – la remarque a son importance – pas comme un parti de droite).

Les politiques libérales de la gauche et de la droite excluent de plus en plus de gens qui, aujourd'hui, votent pour le seul parti idéologique capable de déstabiliser une société à laquelle ils ne croient plus (...). La démocratie ne fonctionnant que si tout le monde en profite, n'est-il pas vain de demander, au nom de la morale, à une population de plus en plus fragilisée de défendre nos principes démocratiques ?

Le FN est d'abord une question sociale : si la gauche n'y répond pas par un discours idéologique, et non exclusivement moral, le pire est devant nous.

Christophe Guilluy,
Paris.

هكذا من الأصل

SECTEUR PUBLIC Emmanuel Hau, directeur général délégué aux ressources et aux engagements d'EDF, a déposé un recours *« en excès de pouvoir »* auprès du tribunal administratif de Paris, mardi 24 septembre. Il conteste la réforme, annoncée par Edmond Alphandéry, président de l'entreprise publique, le 11 septembre, qui l'écartait avec trois autres hauts dirigeants. La réorganisation de l'état-major visait à supprimer le poste de directeur général et à concentrer les pouvoirs dans les mains du président Alphandéry. ● LA PLAINTE de M. Hau repose sur ce qu'il nomme de *« graves irrégularités juridiques »*, la loi de nationalisation de 1946 prévoyant une séparation de pouvoirs entre le président et le directeur général. ● LE CONSEIL d'administration, qui doit se réunir vendredi, est placé dans une situation très délicate au moment où le marché de l'électricité doit s'ouvrir à la *concurrence*.

Une crise sans précédent est ouverte à la tête d'EDF

Le directeur général délégué, Emmanuel Hau, conteste la réforme des structures voulue par le président Edmond Alphandéry. Il porte plainte pour « excès de pouvoir »

« MONSIEUR le président, j'ai déposé aujourd'hui un recours en excès de pouvoir contre votre décision du 11 septembre dernier. » Ainsi commence la lettre de deux pages qu'Emmanuel Hau, directeur général délégué aux ressources et aux engagements d'EDF, a remise, mercredi 24 septembre, aux ministères compétents et à Edmond Alphandéry, président de l'entreprise publique. Le numéro trois d'EDF conteste devant le tribunal administratif de Paris la réorganisation de la direction décidée par M. Alphandéry (*Le Monde* du 13 septembre), qu'il juge avoir été faite *« au mépris de toute règle de droit »*.

Pour comprendre l'origine de cette crise ouverte, totalement inédite dans une entreprise publique, il faut remonter au 11 septembre. Edmond Alphandéry, professeur d'économie, ancien ministre de l'économie et des finances d'Edouard Balladur, nommé à la tête d'EDF en novembre 1995, convoque au petit matin et successivement les membres de son état-major. Il les informe brutalement de la suppression de l'échelon hiérarchique de la direction générale. Quatre des principaux dirigeants, François Ailleret, Pierre Daurès, Emmanuel Hau et Jean-Michel Fauve, sont écartés. Le président veut renforcer ses pouvoirs en plaçant directement en dessous de lui un *« directoire exécutif »* composé de sept responsables opérationnels.

L'explication donnée à cette réforme est la volonté de *« raccourcir les circuits de décision, améliorer la réactivité de l'entreprise pour l'adapter au monde de demain »*. Pour justifier cette mise à l'écart subite de l'ancienne équipe, M. Alphandéry n'invoque aucune faute, aucun grief professionnel. *« Vous avez fait un travail remarquable et remarqué »*, dira-t-il à l'un d'eux, tandis qu'il suggérera à deux autres *« de faire profiter l'entreprise de leur expérience, mais à d'autres responsabilités »*. Aux syndicats reçus la semaine dernière, le patron d'EDF avance le manque de rapidité dans le traitement des dossiers de la part de la direction générale, face notamment à son souhait de diversifier dans la cogénération (production associée de chaleur et d'énergie électrique). Le 17 septembre, dans une vidéo-transmission diffusée aux chefs d'unité, il évoque la nécessité d'un *« souffle nouveau »* et déplore le retard de 2,5 milliards de francs dans les recettes du premier semestre par rapport aux objectifs du budget.

UNE CONVICTION PARTAGÉE

Le conflit ne concerne pas la stratégie de l'entreprise, qui restera inchangée, mais bien l'organisation interne. Edmond Alphandéry, dans cette réforme faite avec l'aval de l'Hôtel Matignon, cherche à simplifier les structures et à prendre le pouvoir dans la bastille d'EDF, où les décisions essentielles relèvent non du président mais du directeur général (nommé en conseil des ministres). Nombre de ses prédécesseurs l'avaient tenté, sans succès. M. Alphandéry avait déjà obtenu à son arrivée de nommer lui-même les directeurs, rôle qui revenait auparavant au directeur général.

Si cette simplification apparaît nécessaire à beaucoup, la méthode utilisée par M. Alphandéry soulève nombre de critiques en interne, notamment auprès des syndicats, et en externe. En tout cas, elle provoque une révolte inédite de dirigeants écartés. *« Dans cette affaire, le problème ce n'est pas mon cas personnel »*, affirme M. Hau pour éviter de réduire son action à une querelle d'individus. *« Le problème vient de ce que nous sommes entrés dans un état de non-droit et de non-efficacité avec cette nouvelle structure. » « Il ne faut pas attendre que la décision soit avalisée »*, plaide ce financier de cinquante-sept ans, connu pour son attachement à l'entreprise, avec, à son actif, le désendettement d'EDF depuis dix ans.

La contre-offensive est menée sur le plan juridique, à la veille de la tenue du conseil d'administration de l'entreprise, vendredi 27 septembre, qui doit délibérer sur la réorganisation. Elle s'appuie sur une conviction partagée tant à l'intérieur de l'entreprise que chez les pouvoirs publics : la réorganisation de l'état-major est contraire à l'article 20 de la loi de nationalisation d'avril 1946 (*Le Monde* du 20 septembre), qui prévoit l'existence de deux fonctions bien distinctes, président et directeur général. La disparition de la deuxième fonction laisse vacant un poste qui détient l'ensemble des pouvoirs, allant de la sûreté nucléaire au financement des investissements, sans oublier les grandes négociations.

A cela s'ajoute le rôle du conseil d'administration, qui doit délibérer préalablement à toute décision sur l'organisation (article 5 du règlement intérieur du conseil d'administration). Or *« ce n'est évidemment plus possible puisque vous avez annoncé publiquement que votre décision était prise. Le ministre de l'industrie n'a pu qu'en « prendre acte », ce qui ne dénote pas, d'ailleurs, un enthousiasme excessif »*, explique Emmanuel Hau dans sa lettre.

La crise ouverte pourrait mener l'entreprise publique dans une impasse. Le conseil d'administration pourrait avaliser la réforme si les juristes de la maison proposent des interprétations de la loi justifiant l'absence de directeur général. Mais ils prennent le risque que le tribunal administratif, dans quelques mois, donne raison à Emmanuel Hau. Toutes les décisions prises jusqu'alors seraient annulées, avec des conséquences qu'on imagine lourdes. Pour les éviter, M. Alphandéry peut reprendre l'initiative et nommer lui-même un directeur général, ce qui serait abandonner la réforme. L'affaire laisserait toutefois des traces considérables en interne. Troisième solution, face à cet imprévu, le conseil pourrait se donner un temps de réflexion.

Mais, quoi qu'il advienne, cette querelle au plus haut niveau, étalée au grand jour, ne peut qu'affaiblir l'entreprise au moment où le marché de l'électricité doit s'ouvrir à la concurrence. M. Alphandéry avait été nommé par le gouvernement avec pour mission de faire la paix sociale...

Dominique Gallois

La nouvelle organisation

Dans le cadre de la réorganisation annoncée le 11 septembre (*Le Monde* du 13 septembre), le nouveau directoire présidé par Edmond Alphandéry comprend :
● Pierre Carlier, chargé de la production-transport ;
● Jacques Chauvin, chargé des finances et des relations avec la tutelle ;
● Jack Czain, directeur du développement international ;
● Michel Francony, chargé de la distribution ;
● Pierre Moullé, chargé de la politique sociale ;
● Christian Nadal, chargé de la stratégie, des relations internationales et de la communication ;
● Le développement sera confié à une septième personne, dont le nom n'a pas encore précisé.

Dans cet organigramme ont été écartés et promus aux postes de vice-présidents chargés des questions stratégiques : François Ailleret, jusqu'ici directeur général, porté désormais à la présidence d'EDF international, et Pierre Daurès, jusqu'alors directeur général délégué. Deux dirigeants sont rétrogradés et nommés inspecteurs généraux : Emmanuel Hau, ex-directeur général délégué chargé des finances, et Jean-Michel Fauve, ex-directeur général adjoint, chargé de la diversification en France.

« Le ressort de la motivation, c'est-à-dire la confiance, est cassé »

NOUS PUBLIONS des extraits de la lettre adressée par le directeur financier d'EDF à son président et aux autorités de tutelle le 24 septembre :

« J'ai déposé aujourd'hui un recours en excès de pouvoir contre votre décision du 11 septembre dernier. Ce jour-là, contre tous les usages et à la stupéfaction générale, vous avez annoncé par voie de presse que vous aviez décidé seul d'une nouvelle organisation de la direction générale d'EDF, consistant à la supprimer dans son ensemble. (...) Je suis, comme beaucoup d'autres, persuadé qu'EDF peut et doit se transformer pour s'adpater aux exigences croissantes de ses clients, à l'arrivée de la concurrence, à de nouvelles technologies sur de nouveaux marchés, notamment internationaux. L'importance de ces problèmes dépasse le cadre d'une simple réforme. (...) C'est bien d'une véritable refondation qu'il s'agit. (...) Le schéma que vous souhaitez imposer supprime toutes les coordinations transverses dans une maison déjà marquée par des verticalités excessives. Il interdit de préparer rationnellement les décisions qu'un président aura à prendre. (...) A trop chercher des circuits courts, on risque de provoquer des courts-circuits. (...)



VERBATIM

» La refondation suppose de motiver et de mobiliser les femmes et les hommes de l'entreprise. (...) Or, dans ce domaine, tout est dans la manière. En congédiant vos quatre plus proches collaborateurs, au mépris de toute règle de droit, vous avez fait peur. Quand on fait peur, on ne peut pas prétendre entraîner... Le ressort de la motivation, c'est-à-dire la confiance, est cassé. Ce schéma est donc non seulement inefficace, mais dangereux. Il est également disqualifié par de graves irrégularités juridiques. Ce sont elles qui motivent ce recours en excès de pouvoir. L'article 20 de la loi du 8 avril 1946 dispose : *"Les fonctions de président et de directeur général ne peuvent être remplies par la même personne."* Il sera difficile d'expliquer qu'un organisme collégial est une personne ou que son président n'exerce pas un cumul de fonctions interdit par la loi.

» En outre, le règlement intérieur de notre conseil d'administration dispose : *"Le conseil doit délibérer préalablement à toute décision portant sur l'organisation générale de l'établissement."* Ce n'est évidemment plus possible, puisque vous avez annoncé publiquement que votre décision était prise. (...) Dès lors, de quelle liberté réelle disposent les administrateurs, notamment ceux représentant l'Etat ? (...) Chacun sait que les entreprises françaises, notamment publiques, devront accomplir de substantiels progrès dans le gouvernement d'entreprise, faute de quoi nous ne pourrons prétendre ni à l'efficacité décisionnelle ni à la légitimité juridique. Je défère donc votre réforme devant la justice, comme j'en ai le droit, puisque votre décision me fait grief : en me dégradant, vous réduisez à peu de choses vingt ans d'efforts et d'efficacité. »

Air France muscle pour l'hiver sa plate-forme de correspondances

FORT DES PREMIERS succès enregistrés par la nouvelle organisation de sa plate-forme de correspondances, le fameux *« hub »* copié sur les compagnies aériennes américaines, Air France va renforcer, dans le cadre du programme d'hiver en service à partir du 27 octobre, la centralisation de ses vols.

Concentrant ses efforts sur sa plate-forme de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, Air France offrira, sur son réseau long-courrier, davantage de vols sans escale (68 % contre 59 % l'hiver 1995). Dix-huit escales seront desservies par au moins un vol quotidien, dont San Francisco, Chicago, Le Caire, Abidjan et Cayenne, contre douze il y a un an. La compagnie a par ailleurs supprimé tous les vols avec deux escales, considérés comme peu rentables, prenant le risque de réduire son nombre total de dessertes.

Sur le réseau moyen-courrier, Air France concentrera ses efforts sur ses principales destinations : Madrid, Genève, Munich, Vienne et Turin. Au départ des régions françaises, seuls Lyon et Nice bénéficient de dessertes renforcées vers Barcelone, Madrid, Munich et Zurich.

Ce nouveau réseau en forme d'étoile, qui autorise des correspondances sur plus de 400 vols chaque jour, a permis d'augmenter de 18,3 % en cinq mois le nombre de ses vols à l'arrivée ou au départ de la plate-forme et de 38,5 % le nombre de passagers ayant emprunté des vols en correspondance. Revers de la médaille, le taux de bagages en *« correspondances ratées »* (acheminées par le vol suivant) s'est élevé à près de 6 % au début de la mise en place du *« hub »*. Ramené à 4 %, il se rapproche certains jours de l'objectif de 2 %.

SYSTÈME DE NAVETTES

Pour son programme d'hiver, Air France Europe (ex-Air Inter) va fermer les liaisons Orly-Nantes, Orly-Toulon, Orly-Perpignan et la quasi-totalité des vols européens (Londres, Madrid, Séville, Alicante, Ibiza, Palma, Malaga, Valence, Lisbonne, Porto). La compagnie intérieure va démarrer son système de navettes (un avion chaque heure ou demi-heure) sur Nice, Marseille et Toulouse.

Dans le cadre de la fusion d'Air France Europe avec Air France, prévue en avril 1997, Denis Olivennes, directeur général adjoint d'Air France, chargé de la politique sociale, a confirmé, dans le journal interne *France Aviation*, que les accords collectifs qui régissent les conditions de travail des salariés d'Air France Europe seront remplacés par le statut d'Air France. Conformément à l'article L. 122-12 du code du travail, les salariés conserveront leur rémunération de base, leur qualification et leur ancienneté.

Christophe Jakubyszin

Bull invente le départ anticipé en congés payés pour améliorer ses résultats

IL Y AVAIT le *« vous êtes licenciés »*, péremptoire. On connaissait aussi la mise en chômage technique, sans appel. On commençait à se familiariser avec le *« anticipez sur votre départ en retraite »*, supposé plus doux et de plus en plus souvent suggéré aux salariés de plus de cinquante-deux ans. L'imagination des directions d'entreprise n'ayant manifestement pas de limite lorsqu'il s'agit de chercher à assurer des résultats financiers, il va peut-être falloir s'habituer à un nouveau procédé : le départ en congés payés anticipé, forcé ou volontaire.

L'« innovation » est à mettre au crédit de Bull. Entre Noël et le 1er de l'an 1997, le groupe d'informatique devrait mettre d'office en congé ses salariés des Clayes-sous-Bois (Yvelines) et d'Echirolles (Isère), ses deux centres français de développement. Le constructeur va parallèlement, sur la base du volontariat cette fois-ci, inciter l'ensemble de ses salariés français à prendre le maximum de congés avant fin 1996, alors que *la période normale s'étend jusqu'à fin mai 1997.*

La direction de Bull entend ainsi réduire le montant de la provision qui sera passée, comme chaque année, en fin d'exercice, afin de financer les congés restant à prendre entre les mois de janvier et mai de l'année suivante. L'économie potentielle attendue, qui améliorera le niveau du résultat net, est de 100 millions de francs, selon les syndicats, informés de ces mesures vendredi 20 septembre.

La direction de Bull se sent-elle si peu sûre de tenir son objectif de dégager un bénéfice net en 1996 supérieur à celui de 1995, qu'elle doive recourir à cette inédite méthode ? Elle n'en est certes pas à son premier coup d'essai. L'an passé, si le constructeur est parvenu à afficher un bénéfice net de 306 millions de francs, c'est essentiellement grâce à un jeu d'écritures comptables, avec l'intégration de 690 millions *d'éléments exceptionnels pour actifs d'impôts différés.*

Cette initiative ne peut que raviver les interrogations sur l'état de santé de Bull, dont les comptes, au premier semestre 1996, ont replongé lourdement dans le rouge (331 millions de francs de perte d'exploitation, 602 millions de perte nette). En publiant ces résultats, fin juillet, Bull a fait valoir que l'essentiel de son activité et de son résultat se font au second semestre, principalement dans les derniers mois de l'exercice. A croire que le constructeur estime avoir déjà suffisamment engrangé de commandes. Sinon, pourquoi inciterait-il ses salariés à partir en congé pendant cette période si critique ?

Philippe Le Cœur

Le groupe allemand Agfa-Gevaert reprend la vente d'appareils photo grand public

COLOGNE
correspondance

Après quatorze ans d'absence, Agfa-Gevaert renoue avec ses premières amours : dépassé par la concurrence asiatique, le groupe photographique allemand avait interrompu la production d'appareils en 1982. Cet automne, la marque fait son retour avec de nouveaux boîtiers, les *« Futura »*, conçus pour les pellicules au nouveau format APS (Advanced Photo System). Ils sont compacts, noirs, légers *et reconnaissables à leur point rouge*, le déclencheur symbole d'Agfa. Ils portent les espoirs de la firme qui veut profiter de l'impulsion donnée par l'APS pour reprendre pied sur le marché. Toutefois, Agfa reconnaît que le nouveau système connaît des débuts difficiles. *« C'est le plus mauvais lancement d'un produit dans toute l'histoire de la photographie »* a reconnu, lundi 23 septembre, le patron de la division photo d'Agfa, Friedrich Hujer, lors d'une présentation officielle au Salon Photokina de Cologne.

En tenant compte des rapports de force actuels du monde de la photo, Agfa se contentera de commercialiser les appareils construits par un partenaire japonais. *« Nous avons de nouveau un assortiment complet dans tous les segments du marché »*, a dit Friedrich Hujer, ajoutant, optimiste : *« Nos appareils seront largement acceptés, car les consommateurs associent toujours Agfa aux appareils photo. »* Quoi qu'il en soit, les Futura incarnent une sorte de sursaut après une période de stagnation du premier groupe européen de produits photographiques, né de la fusion de Agfa-AG et du belge Gevaert-Photo Producten voilà trente-deux ans. Le chiffre d'affaires de 6,5 milliards de deutschemarks en 1995 (22 milliards de francs) pour un bénéfice de 205 millions de deutschemarks a fléchi au début des années 90, notamment à cause de la chute des prix. Le *chimiste Bayer*, qui possède *la totalité* du capital, ne cache pas ces derniers temps que la rentabilité d'Agfa (3,1 %) n'est *« pas satisfaisante »* au regard de la maison mère (11 %). Les rumeurs de cession se sont multipliées, mais *« la vente d'Agfa n'est pas en projet »*, assure le porte-parole, Hartmut Hilden. L'objectif fixé par Bayer est ambitieux : la filiale doit doubler sa rentabilité d'ici à 1998. Elle pourrait alors être introduite en Bourse : *« Nous y réfléchissons, mais aucune décision n'est encore prise »*, indique M. Hilden.

PRODUCTION EN CHINE

En attendant, Agfa met les bouchées doubles pour améliorer les résultats de ses trois divisions : système graphique, radiographie et photographie. L'an passé, la firme a repris les activités d'impression d'Hoechst (pour 700 millions de deutschemarks). D'ici à la fin de l'année, des rationalisations devraient être annoncées : il s'agit d'élaguer une palette de produits jugée trop large et de réduire certains coûts de production. Les *nouvelles mesures pourraient* toucher les effectifs (22 300 personnes dans le monde), alors que le groupe est déjà engagé depuis 1995 dans un plan de suppression de mille emplois en trois ans. Par ailleurs, un site de production a été ouvert en Chine en mai, afin de fournir un marché asiatique beaucoup plus porteur que l'Europe et les Etats-Unis. L'entreprise veut multiplier les synergies entre ces différents métiers. *« Nous sommes un des rares acteurs mondiaux présents en électronique (30 % du chiffre d'affaires) et dans les produits chimiques (70 % du chiffre d'affaires) et nous comptons le rester »*, indique M. Hilden. La photo numérique est un exemple des domaines qui peuvent profiter de l'expérience acquise en imagerie médicale. Agfa va d'ailleurs mettre sur le marché cet automne un appareil numérique grand public, le Photo 307. Il ressemble à un gros compact que l'on peut brancher sur un ordinateur et viendra compléter une gamme destinée jusque-là aux seuls professionnels. Avec les Futura, ces appareils, d'une autre génération, permettront peut-être à Agfa de ne pas prendre trop de retard cette fois sur les rivaux asiatiques et américains.

Philippe Ricard

هكذا من الأصل

Mercedes réduit les salaires de 5 % dans son usine de Cassel

C'EST une grande première pour le patronat allemand. Syndicat et direction de l'usine Mercedes de Cassel (land de Hesse), spécialisée dans les essieux, se sont entendus lundi 23 septembre sur une *réduction de* 5 % des salaires en échange de la garantie des emplois et de leur maintien sur le site jusqu'à la fin de l'an 2000.

A partir de janvier 1997, les salariés de Cassel perdront entre 115 deutschemarks (391 francs) et 200 deutschemarks (680 francs) par mois. L'usine pourra ainsi réaliser une économie annuelle de 12,5 millions de deutschemarks (42,5 millions de francs). En Allemagne, Mercedes pratique l'une des politiques salariales les plus avantageuses de l'industrie automobile. Mais selon Wolfgang Otto-Manderbach, le responsable d'IG Metall à Cassel, le personnel de l'usine était menacé : la concurrence d'autres sites de production d'essieux pour véhicules utilitaires mettait en question le maintien de Cassel, qui affiche une production record annuelle d'essieux pour deux cent vingt et un mille véhicules.

L'industrie automobile allemande est en pleine mutation. Qui aurait un jour imaginé que le puissant syndicat de la métallurgie accepterait des réductions de salaires ? Mais le coût du travail en Allemagne a connu une évolution telle que l'IG Metall doit faire des concessions salariales ou s'exposer aux délocalisations. Selon l'institut économique IW de Cologne, proche du patronat, l'ouest de l'Allemagne a de nouveau les coûts unitaires de production les plus élevés au monde. Ils sont supérieurs de 30 % à ceux pratiqués en France, et de 40 % à ceux des Etats-Unis et du Japon.

DÉLOCALISATION

Le mouvement de délocalisation de l'industrie automobile allemande a déjà commencé. Helmut Werner, le président de Mercedes, ne cesse de répéter qu'il a pour objectif de faire passer sa production hors d'Allemagne de 8 à 20 % d'ici à l'an 2000. *Le constructeur avait provoqué l'ire* du gouvernement allemand en choisissant un site français, en Lorraine, pour produire la Smart. La future Coccinelle sera produite au Mexique à partir de 1997. Volkswagen ne réalise déjà plus que 60 % de sa production Outre-Rhin.

Les salariés des usines allemandes sont conscients de la menace qui plane sur eux. C'est déjà par crainte de voir les effectifs de Volkswagen diminuer de trente mille personnes que l'IG Metall a signé en novembre 1993 un accord de réduction du temps de travail de 20 % (28,8 heures par semaine) accompagné d'une diminution des rémunérations de 10 %. La direction n'a cependant pas touché au salaire de base, mais diminué les primes.

Lors du renouvellement de l'accord, en septembre 1995, la direction de Volkswagen avait accepté de revaloriser certaines primes et d'augmenter les salaires de 4 % de janvier 1996 à juillet 1997. En contrepartie, IG Metall a accepté que les heures supplémentaires soient rémunérées avec une majoration de 30 % seulement, contre 50 % auparavant, et que le temps de travail puisse *s'étaler* entre trois et cinq jours par semaine. Selon la direction de Volkswagen, le groupe aurait encore des *sureffectifs* de cinquante mille personnes.

Opel s'est aussi assuré de la flexibilité du travail de ses ouvriers de Rüsselsheim avant d'y lancer la production de la nouvelle Vectra. Le patron de la filiale de General Motors avait lié sa promesse d'investir plus de 20 milliards de francs en Allemagne à la signature d'un accord de flexibilité du travail. Il y a trois ans, une voiture produite à Rüsselsheim coûtait 2 500 francs de plus que son homologue assemblée dans l'usine britannique de Luton. L'argument a porté : depuis juillet 1995, les salariés du groupe peuvent travailler entre trente et quarante heures par semaine pour une rémunération constante. La moyenne hebdomadaire reste cependant maintenue à trente-cinq heures.

Virginie Malingre

Les résultats semestriels d'Usinor-Sacilor baissent de 65 %

Unimétal, sa filiale d'aciers spéciaux, affiche toujours des pertes

Le groupe sidérurgique, dont le chiffre d'affaires a baissé de 10 %, a souffert comme ses concurrents de la baisse des prix de l'acier en Europe et de mouvements de déstockage. Sa politique de contrats à long terme avec ses clients ne lui a pas permis de compenser le déficit de sa filiale Unimétal.

USINOR-SACILOR est à nouveau à la peine. Le groupe sidérurgique, privatisé l'an dernier, affiche un résultat semestriel de 883 millions de francs, en baisse de 64,7 % par rapport à la même période de l'an dernier. *« Ces résultats ne sont pas brillants. Mais ils sont comparables à ceux de nos concurrents européens qui – à l'exception de British Steel, porté par la grande exportation – connaissent tous des situations identiques à la nôtre »*, concède Francis Mer, le PDG d'Usinor-Sacilor. Frappés par d'importants déstockages et des baisses de prix allant parfois jusqu'à 40 %, notamment dans l'acier inoxydable, les groupes européens ont lourdement subi la crise du marché de l'acier au cours du premier semestre. Mais, pour la première fois en période de bas de cycle, ils n'ont pas plongé dans le rouge, à l'exception du belge Cockerill Sambre.

Dans ce contexte, Usinor-Sacilor a fait comme les autres. Le marché pourtant s'attendait à mieux. Soulignant la politique de contrats à long terme avec ses clients, qui lui permet de mieux résister aux à-coups de la conjoncture, les analystes parlaient sur une meilleure résistance du groupe. Si celui-ci est parvenu à limiter l'ampleur des effets récessifs sur son chiffre d'affaire, en diminution seulement de 10 % à 37,4 milliards de francs, il n'a pas réussi à atteindre le milliard de francs de résultat attendu par le marché.

Dès les premières transactions, le titre perdait 6 %. La Bourse avait sous-estimé les graves problèmes d'Unimétal, filiale d'aciers spéciaux du groupe. Engagée dans une vaste refonte de ses moyens de production, celle-ci ne parvient toujours pas à maîtriser le passage à la filière électrique, entamé en 1994. Unimétal, qui avait déjà accumulé un déficit de plus de 500 millions, est de nouveau en perte de *« plusieurs centaines de millions de francs »*, selon la direction. Le groupe assure que les difficultés techniques sont en passe d'être réglées. Mais les syndicats prévoient qu'Unimétal enregistre au moins 1 milliard de francs de déficit sur l'ensemble de l'année. Cette perspective leur fait redouter à terme un démantèlement de cette branche, qui, depuis des années, n'a jamais réussi à afficher des résultats satisfaisants.

Car le groupe est, plus que jamais, déterminé à améliorer ses performances. Malgré la conjoncture, il a continué à rembourser ses dettes. A la fin du premier semestre, son endettement s'élevait à 8,3 milliards de francs, contre 11 milliards à la fin de 1995. *« Nous allons poursuivre cet effort au second semestre »*, indique Francis Mer, qui s'est fixé comme objectif de n'avoir plus aucun endettement à la fin de 1997.

Parallèlement, la réduction des coûts reste toujours à l'ordre du jour. Jusqu'alors à l'abri, les aciers inoxydables, qui sont désormais soumis à une très forte concurrence, vont subir un important programme de rénovation. D'ici à la fin de 1997, Ugine va adopter une nouvelle technique de production, baptisée « Myosotis », qui va lui permettre de réduire le laminage à chaud. Dans le même temps, J & L, filiale américaine du groupe spécialisée dans les inox, a annoncé la mise en place d'un système (DRAP), représentant un investissement de plus de 700 millions de francs mais qui économise sur les étapes de production. *« Ces différents procédés, qu'Usinor est le seul sidérurgiste à maîtriser, pourraient se traduire par une économie de 1 000 à 1 500 francs par tonne d'inox produit »*, assure un analyste d'Oddo. Mais ces investissements ne devraient porter leurs premiers effets qu'à partir de 1998.

Bien qu'il parie sur un retournement du marché au second semestre, le président d'Usinor-Sacilor ne s'attend pas à une amélioration de ses résultats à la fin de l'année. *« Mais nous resterons bénéficiaire »*, dit M. Mer. Une partie difficile s'engage toutefois pour le groupe. Les négociations pour renouveler ses contrats à long terme pour 1997 commencent. Ses clients seront-ils disposés à reconduire les accords actuels ou demanderont-ils un alignement sur les prix du marché ? Une grande partie des résultats du groupe l'an prochain se joue lors de ces discussions.

Martine Orange

Le grand ménage

Usinor-Sacilor continue à faire le ménage dans ses participations financières. Le groupe a annoncé, mardi 24 septembre, le lancement d'une offre publique d'achat sur les 32,7 % de sa filiale Allevard, spécialisée dans l'aciérie et les ressorts en acier, au prix de 385 francs par action. L'opération, d'un montant total de 201 millions de francs, devrait se conclure par une fusion entre Allevard et la branche Ascométal.

Dans le même temps, Usinor-Sacilor s'est entendu avec la holding Dewichebourg Finances pour lancer une OPA simplifiée sur la Compagnie française des ferrailles (CFF), dont elle détient 12 % du capital. Le réaménagement a pris des allures de coup de force : son président, Jacques Taplan, actionnaire du groupe, dit avoir été tenu à l'écart des négociations et a été démis de ses fonctions, le 23 septembre, lors de l'assemblée générale du groupe. *« La CFF est notre premier fournisseur. Nous devions la faire évoluer »*, explique Francis Mer, pour justifier cette réorganisation brutale.

Danone et Coca-Cola s'allient dans les jus de fruits frais

DANONE, leader mondial des produits laitiers frais, et la firme d'Atlanta, Coca-Cola, ont décidé de s'allier dans les jus de fruits vendus en rayon frais. Les deux groupes vont créer une coentreprise baptisée Minute Maid Danone, qui sera chargée de commercialiser dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis et du Canada, du jus de fruits frais à base de concentré, sous la double marque Minute Maid Danone.

Coca-Cola Foods, filiale de Coca-Cola, leader mondial des jus de fruits avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars (environ 13 milliards de francs) devant le canadien Seagram (qui réalise 1,6 milliard de dollars de ventes avec les marques Tropicana et Dole) fournira le concentré nécessaire à l'élaboration du produit. Les fruits utilisés pour la production seront fournis par la société brésilienne Sucocitrico Cutrale, le plus important producteur et transformateur d'agrumes au monde. Coca-Cola Foods a récemment signé un accord d'approvisionnement avec cette société pour garantir la qualité des fruits.

De son côté, Danone se chargera de la commercialisation et de l'embouteillage du nouveau jus de fruits. Le groupe présidé par Franck Riboud utilisera sa maîtrise de la chaîne du froid pour acheminer le produit auprès des consommateurs. La société commune assumera les frais de marketing et de promotion du nouveau produit. Minute Maid Danone devrait être présent dans douze pays dès 1997, lorsque les premiers lancements interviendront, et dans cinquante pays d'ici à l'an 2 000. Danone et Coca-Cola se refusent à faire des prévisions chiffrées. Ralph Cooper, PDG de Coca-Cola Foods, indique cependant vouloir doubler le chiffre d'affaires de Minute Maid (1,6 milliard de dollars) d'ici à l'an 2 000.

Le potentiel de croissance à l'international est énorme. Le marché mondial des jus de fruits est de 40 milliards de dollars, dont 26 milliards hors des Etats-Unis. Coca-Cola entend faire monter la consommation des Européens à des niveaux proches de ceux des Américains. Ces derniers consomment, par an, 43 litres de jus de fruits, dont 63 % en produits frais, tandis que les Européens en boivent 12 litres, dont 5 % de frais. Les consommateurs d'Amérique latine, cible essentielle avec l'Europe de la nouvelle société, ne boivent que 6 litres de jus de fruits, dont 1 % frais.

« Cette société commune va nous permettre de continuer de construire la marque Danone sur une image de produits sains, naturels et de plaisir », déclare Franck Riboud. Danone avait déjà fait une expérience similaire en créant en 1993 avec Motta, filiale de crèmes glacées d'Unilever, une société commune chargée de vendre des yaourts glacés sous la marque Yolka. L'expérience a été décevante, mais Franck Riboud persiste dans son intention d'inscrire le nom de Danone (qui a remplacé celui de BSN en 1994) sur le plus de produits alimentaires possible.

DIVERSIFICATION

Le groupe Danone entreprend ainsi une nouvelle diversification dans le secteur très concurrentiel des jus de fruits alors qu'il est déjà présent dans de nombreux secteurs, de la bière aux pâtes alimentaires en passant par les yaourts, les biscuits et les eaux minérales. Danone et Coca-Cola – qui est parvenu à faire tripler, depuis 1990, la consommation de Coca-Cola en France – devraient utiliser toute leur « machinerie » publicitaire et marketing pour imposer leur nouveau produit. Celui-ci devrait notamment attaquer de front Orangina, deuxième boisson consommée en France (et commercialisée par Pernod-Ricard), derrière Coca-Cola.

Arnaud Leparmentier

L'UAP cédera entre 26 % et 30 % du capital de la Scor

COMME ELLE EN AVAIT MANIFESTÉ L'INTENTION, l'UAP va profiter de l'introduction en Bourse de New-York de la compagnie de réassurance Scor, pour poursuivre son programme de cessions. La compagnie d'assurances a annoncé qu'elle apportera à l'opération 7 millions d'actions, représentant 26 % du capital du premier réassureur français. Elle pourrait céder 4 % supplémentaires *« en cas de demande excédentaire »*. A l'issue de l'opération, l'UAP ne détiendra plus qu'une participation située entre 10 % et 14 %, contre 40 % aujourd'hui. Les AGF et AXA (environ 9 % chacune) se sont déjà désengagées du capital de la Scor, dont l'actionnariat va devenir *« plus largement international »*, selon les termes de son président, Jacques Blondeau. L'UAP atteindra pour sa part son objectif de réduire son endettement de 12 milliards à 6 milliards de francs. Son retrait de la Scor devrait lui rapporter entre 1,4 et 1,6 milliard de francs environ.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : les pouvoirs publics et la direction du** Lyonnais devaient arrêter, mardi 24 septembre, les modalités du troisième plan de sauvetage de la banque. Ce plan, présenté au conseil d'administration du Crédit lyonnais le jeudi 26 septembre, sera rendu public le même jour à l'occasion de la présentation des résultats semestriels de la banque publique.

■ **ABN AMRO : la première banque des Pays-Bas** a annoncé, lundi 23 septembre, qu'elle allait racheter la société de capital-risque britannique Causeway, qui gère environ 300 millions de livres de fonds (2,4 milliards de francs).

■ **GAN : la fédération FO des employés et cadres demande** au gouvernement de *« donner la garantie écrite d'aucun licenciement, d'aucune suppression d'effectifs »* au GAN. L'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CGC du GAN a appelé les salariés à débrayer mardi 24 septembre, afin d'exiger de l'Etat une recapitalisation.

■ **LLOYD'S : l'institution londonienne** a annoncé lundi 23 septembre que son président, David Rowland, allait toucher une prime de 400 000 livres (3,2 millions de francs) pour sa contribution au plan de sauvetage. Le Lloyd's a accumulé 8 milliards de livres de pertes entre 1988 et 1992.

■ **ASSURANCES : le ministre des finances japonais, Wataru Kubo,** et la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, devraient débattre le week-end prochain à Washington, en marge du G 7, de la libéralisation du marché de l'assurance au Japon.

■ **FNAC : un syndicat SUD-commerce** a été créé à la FNAC par d'anciens militants de la CFDT, *« en désaccord avec les positions exprimées par la direction de cette confédération »*, a indiqué lundi 23 septembre le nouveau syndicat dans un communiqué.

■ **BOURGOIN : le groupe volailler Bourgoin va réaliser d'ici à la** fin de l'année une augmentation de capital d'environ 150 millions de francs, pour éponger les pertes de 84 millions de francs enregistrées par sa filiale France Volailles en 1995. Le groupe familial se prépare à introduire au second marché sa filiale Duc SA.

■ **EMINENCE : le spécialiste du sous-vêtement masculin en** France, victime d'une baisse de 16 % de ses ventes en volume depuis 1991, a annoncé, lundi 23 septembre, la suppression de 100 emplois sur un effectif total de 760 personnes.

■ **CIBA-SANDOZ : les deux groupes pharmaceutiques suisses, qui** espéraient obtenir avant la fin de l'automne le feu vert de la Federal Trade Commission (FTC) pour fusionner, devront attendre début 1997. La création de Novartis, née de cette fusion, a déjà été approuvée par les autorités antitrust helvétiques et européennes.

■ **TOSHIBA : le groupe d'électronique japonais** a annoncé le 23 septembre qu'il commercialisera ses lecteurs de vidéodisques numériques (DVD) en Europe au printemps 1997, et non pour les fêtes de fin d'année, *« en raison de problèmes de protection contre le piratage et de normes de codage pour la région »*.



■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 24 septembre en hausse.** *L'indice Nikkei des valeurs vedettes* **a gagné 0,28 % en clôture, pour s'établir à 21 171,99 points.**

■ **LE LIFFE, le marché à terme britannique, a annoncé, lundi 23 septembre, le prochain lancement d'un contrat portant sur les taux de l'eurodeutschemark à un mois.**

■ **LA CADES (caisse d'amortissement de la dette sociale) devrait prochainement émettre un emprunt obligataire d'un montant de 10 et 15 milliards de francs.**

■ **LA SOCIÉTÉ COFINOGA lance un emprunt obligataire de 990 millions de francs, sous la direction de la BNP. Les titres présentent une durée de onze ans et un coupon de 6,60 %.**

■ **LES COURS du pétrole ont progressé, lundi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut échéance novembre a gagné 15 cents à 23,37 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

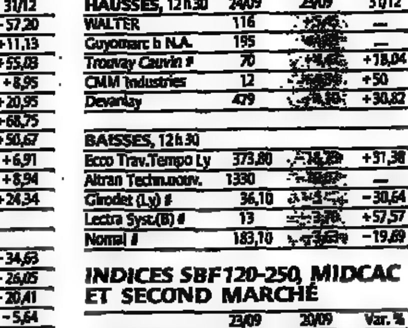
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↘ 1 mois	↘ DOW JONES	→ FT 100	→ MIB 30	↘ DAX 30

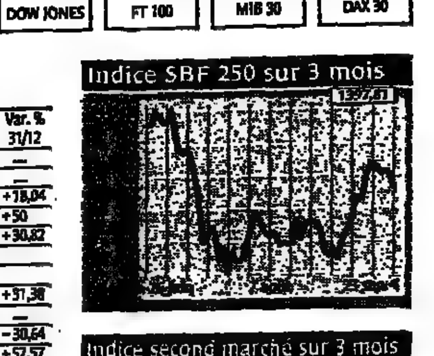
Bon début de terme à la Bourse de Paris

AU LENDEMAIN de la liquidation boursière, la tendance était à la hausse, mardi 24 septembre à la *Bourse de Paris. En progression de* 0,51 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,76 % à *2 082,81 points quelques minutes* plus tard.

Lundi, la Bourse de Paris avait *terminé en baisse après avoir évo*lué étroitement, les investisseurs se montrant prudents en ce der*nier jour de liquidation* et avant la réunion du FOMC de la Fed américaine qui pourrait décider un resserrement de la politique monétaire. *« Si la Fed relève ses taux de 25 points de base, on peut considérer que c'est déjà dans les cours. Si ça va jusqu'à 50 points, le marché chutera »*, assurait un intervenant.

L'indice CAC 40 a finalement perdu 0,59 % à 2 067,09 points après avoir évolué entre 2 063,27 et 2 079,22 points. Le terme boursier septembre est positif de 2,29 %. Le volume de transaction a totalisé 3,01 milliards de francs, dont environ deux milliards sur les valeurs du CAC 40. Outre la réunion du FOMC, les opérateurs mettent en avant l'attente de résultats de plusieurs sociétés (LVMH, Canal+, Alcatel Alsthom, Axa notamment) pour justifier l'apathie. Les principales évolutions du jour ayant été le fait d'en*treprises* ayant déjà publié leurs comptes semestriels.





Peugeot, valeur du jour

APRÈS l'annonce de ses résultats semestriels, Peugeot a sensiblement baissé, lundi 23 septembre, à la Bourse de Paris. Le titre a perdu 2,4 % à 569 francs dans un volume représentant 146 000 pièces. Il a été affecté *par* l'annonce d'une réduction de moitié de son bénéfice semestriel, en dépit de quelques relèvements de prévisions de résultats par plusieurs sociétés de Bourse. SGE Delahaye considère que les résultats du groupe sont en ligne et reste à *« surperformance »*. Cheuvreux de Virieux reste vendeur sur le titre, estimant toutefois que *« la performance est honorable dans un environnement difficile »*.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/09	Var. % 23/09	Var. % 31/12
Eiffage	284	+5,97	−57,20
Sligos	449	+5,75	+11,13
Comptoir Moder.	2465	+4,25	+55,03
Metrologie Inter.	14,60	+4,28	+8,95
S.I.T.A	1039	+4,30	+20,95
Sodexho	2430	+3,58	+68,75
Gr.Zannier (Ly) #	88,90	+3,37	+50,67
Groupe Andre S.A.	379	+3,26	+6,91
UGC DA (M)	240	+3,23	+8,94
Saint-Gobain	664	+3,18	+24,34
BAISSES, 12 h 30			
UIC	38,50	−8,39	−34,63
GTM-Entrepose	254	−3,29	−26,05
SGE	85,55	−6,29	−20,41
Cred.Fon.France	66,80	−3,81	−5,64
Colas	717	−3,75	−12,56
Sidel	310	−3,52	−18,74
SFIM	1060	−2,39	+24,70
Bail Investis.	750	−2,94	−9,85
Fives-Lille	445	−2,97	+20,92
Synthelabo	444	−2,09	+44,71

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Suez	439587	87879372,80
Comptoir Moder.	28373	69939207
Elf Aquitaine	173399	69077022
Lyonnaise Eaux	111092	52896086,90
Saint-Gobain	79919	52762915
Usinor Sacilor	527915	38471905,05
Eaux (Gle des)	68347	36383252
Societe Generale	62975	36304701
L'Oreal	19640	33811619
Total	78953	31204368,30

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

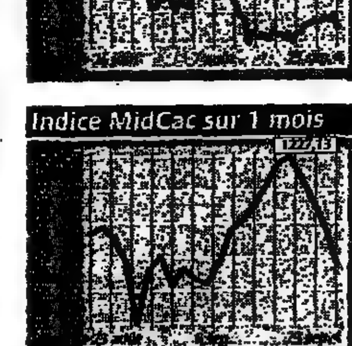
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/09	Var. % 23/09	Var. % 31/12
WALTER	116	[illegible]	—
Guyomarc h N.A.	195	[illegible]	—
Trouvay Cauvin #	70	[illegible]	+18,04
CMM Industries	12	[illegible]	+50
Devanlay	479	[illegible]	+30,82
BAISSES, 12 h 30			
Ecco Trav.Tempo Ly	373,80	[illegible]	+31,38
Altran Techn.nouv.	1330	[illegible]	—
Girodet (Ly) #	36,10	[illegible]	−30,64
Lectra Syst.(B) #	13	[illegible]	+57,57
Nomal #	183,10	[illegible]	−19,69

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/09	20/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1448,19	[illegible]	−0,63
Ind. gén. SBF 250	1397,81	[illegible]	−0,61
Ind. Second Marché	293,38	[illegible]	−0,43
Indice MidCac	1227,13	[illegible]	−0,79
Valeurs indus.	1587,76	[illegible]	−0,98
1 - Energie	1607,49	[illegible]	−0,74
2 - Produits de base	1550,30	[illegible]	−0,94
3 - Construction	1421,35	[illegible]	−0,45
4 - Biens d'équip.	1057,01	[illegible]	−0,48
5 - Automobile	1696,51	[illegible]	−1,25
6 - Biens consom.	2714,62	[illegible]	−0,44
7 - Indus. agro-alim.	1420,61	[illegible]	−0,16
Services	1599,97	[illegible]	−0,66
8 - Distribution	3020,38	[illegible]	−0,62
9 - Autres services	1048,79	[illegible]	−0,70
Sociétés financières	1008,23	[illegible]	−0,62
10 - Immobilier	672,04	[illegible]	−0,32
11 - Services financ.	993,73	[illegible]	−0,66
12 - Sociétés invest.	1298,37	[illegible]	−0,62







Nouveau record à Wall Street

APRÈS une journée chômée en raison de la Fête de l'équinoxe, la Bourse de Tokyo a gagné du terrain, mardi 24 septembre, pour la première séance de la semaine. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 59,75 points, à 21 171,99 points, soit une avance de 0,28 %.

La veille, à l'issue d'une séance irrégulière, Wall Street a finalement terminé la séance sur un nouveau record. L'indice Dow Jones a gagné *6,28 points*, soit 0,11 %, à 5 894,74 points. Wall Street a évolué irrégulièrement, perdant plus de 50 points *en milieu de matinée avant de se* raffermir dans l'après-midi.

La Bourse de Londres a plongé en *raison des incertitudes concernant* une future baisse de taux en Grande-Bretagne. L'indice Footsie *affichait une baisse de 1,1 % à la clô*ture, à 3 919,7 points. La Bourse de Francfort a consolidé ses positions lundi (− 0,72 %) après le nouveau record de la semaine dernière et dans l'attente de la décision de la Réserve fédérale sur la politique monétaire américaine. Le nouvel indice DAX 30, qui comprend pour la première fois le réassureur Munich Ré, en remplacement du fabricant de pneumatiques Continental, a affiché 2 627,04 points à la clôture.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/09	Cours au 20/09	Var. en %
Paris CAC 40	2067,09	2079,46	−0,60
New-York/DJ indus.	5848,14	5888,46	−0,69
Tokyo/Nikkei	21112,20	21112,20	—
Londres/FT100	3907,50	3907,50	—
Francfort/Dax 30	2627,04	2648,18	−0,79
Frankfort/Commer.	918,50	923,08	−0,50
Bruxelles/Bel 20	2085,76	2102,94	−0,82
Bruxelles/Général	1750,64	1766,98	−0,82
Milan/MIB 30	961	961	—
Amsterdam/Gé. Cbs	382,30	385,20	−0,76
Madrid/Ibex 35	359,31	358,88	+0,14
Stockholm/Affarsal	1595,89	1595,89	—
Londres FT30	2832	2865	−1,17
Hong Kong/Hang S.	*11622,10*	*11592,40*	*+0,26*
Singapour/Strait t	2156,79	2187,86	−1,44

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

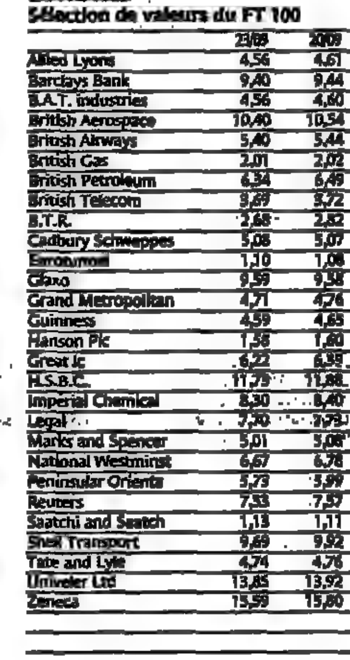
	23/09	20/09
Alcoa	58,62	60,50
American Express	45,12	45,37
Allied Signal	64	62,75
AT & T	57,25	57
Bethlehem	9,87	10
Boeing Co	94,62	94,87
Caterpillar Inc.	75	75,12
Chevron Corp.	62,50	62,75
Coca-Cola Co	51,25	51,12
Disney Corp.	63,62	63,12
Du Pont Nemours&Co	86,87	86,50
Eastman Kodak Co	76,37	75,12
Exxon Corp.	86,62	87
Gén. Motors Corp.H	48,75	49,12
Gén. Electric Co	68,62	69,25
Goodyear T & Rubbe	47,75	47,62
IBM	124,25	123,12
Intl Paper	43	43
J.P. Morgan Co	89,75	89,37
Mc Don Dougl	51,12	51,50
Merck & Co.Inc.	69,37	68,62
Minnesota Mng.&Mfg	70	70
Philip Moris	91,62	92,62
Procter & Gamble C	93,75	93,25
Sears Roebuck & Co	46	46,12
Texaco	95	95,25
Union Carb.	45	44,87
Utd Technol	119,37	118,50
Westingh. Electric	18,62	18,62
Woolworth	21,50	21,62

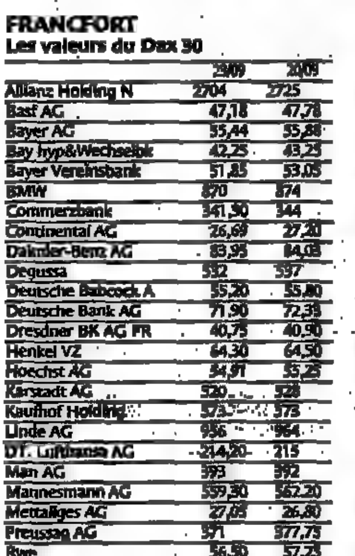
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

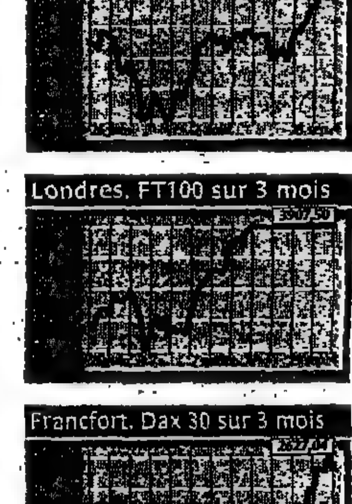
	23/09	20/09
Allied Lyons	4,56	4,61
Barclays Bank	9,40	9,44
B.A.T. industries	4,56	4,60
British Aerospace	10,40	10,54
British Airways	5,40	5,44
British Gas	2,01	2,02
British Petroleum	6,34	6,49
British Telecom	3,69	3,72
B.T.R.	2,68	2,82
Cadbury Schweppes	5,08	5,07
Eurotunnel	1,10	1,08
Glaxo	9,59	9,58
Grand Metropolitan	4,71	4,76
Guinness	4,59	4,65
Hanson Plc	1,58	1,60
Great Ic	6,22	6,39
H.S.B.C.	11,79	11,88
Imperial Chemical	8,30	8,40
Legal	7,30	7,79
Marks and Spencer	5,01	5,08
National Westminst	6,67	6,78
Peninsular Orienta	5,73	5,99
Reuters	7,53	7,57
Saatchi and Saatch	1,13	1,11
Shell Transport	9,69	9,92
Tate and Lyle	4,74	4,76
Univeler Ltd	13,85	13,92
Zeneca	15,59	15,80

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/09	20/09
Allianz Holding N	2704	2725
Basf AG	47,18	47,78
Bayer AG	55,44	55,88
Bay hyp&Wechselbk	42,25	43,25
Bayer Vereinsbank	51,85	53,05
BMW	870	874
Commerzbank	341,50	344
Continental AG	26,69	27,20
Daimler-Benz AG	83,95	84,03
Degussa	532	537
Deutsche Babcock A	55,20	55,80
Deutsche Bank AG	71,90	72,35
Dresdner BK AG FR	40,75	40,90
Henkel VZ	64,30	64,50
Hoechst AG	54,91	55,25
Karstadt AG	520	528
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	956	964
DT. Lufthansa AG	214,20	215
Man AG	393	392
Mannesmann AG	559,30	562,20
Mettallges AG	27,05	26,80
Preussag AG	371	377,75
Rwe	56,50	57,25
Schering AG	113,30	113,60
Siemens AG	78,98	79,25
Thyssen	273	276
Veba AG	78,85	79,75
Viag	580,70	585
Wellag AG	922	920







LES TAUX

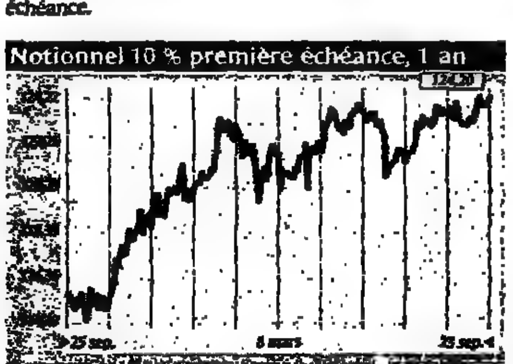
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la per*formance des emprunts d'Etat français, a ouvert en* hausse, mardi 24 septembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait six centièmes, à 123,90 *points. Le taux de l'obligation assimilable du Tré*sor (OAT) s'inscrivait à 6,22 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

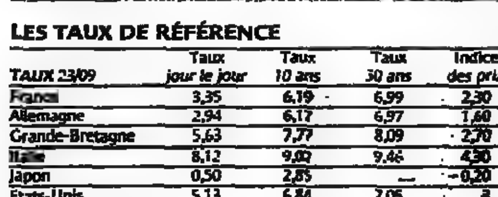
La veille, le marché obligataire américain avait terminé la *séance en légère hausse*, le *titre à trente ans s'établis*sant à 7,02 % en clôture. Les transactions avaient été peu nombreuses, les investisseurs préférant connaître le ver*dict du conseil de la Réserve fédérale américaine, réuni* mardi, avant d'effectuer de nouveaux placements.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,44 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/09	Taux *jour le jour*	Taux *10 ans*	Taux *30 ans*	Indice *des prix*
France	3,35	6,19	6,99	2,30
Allemagne	2,94	6,17	6,97	1,60
Grande-Bretagne	5,63	7,77	8,09	2,70
Italie	8,12	9,02	9,46	4,30
Japon	0,50	2,85	—	−0,20
Etats-Unis	5,13	6,84	7,05	3



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/09	Taux au 20/09	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,92	5,32	101,48
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,58	5,94	103
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,96	6,30	103,73
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,26	6,54	103,78
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,84	7,11	105,42
Obligations françaises	6,29	6,59	103,93
Fonds d'Etat à TME	−2,08	−1,95	101,48
Fonds d'Etat à TRE	−1,66	−1,58	101,27
Obligat. franç. à TME	−1,95	−1,77	101,19
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,15	100,35

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

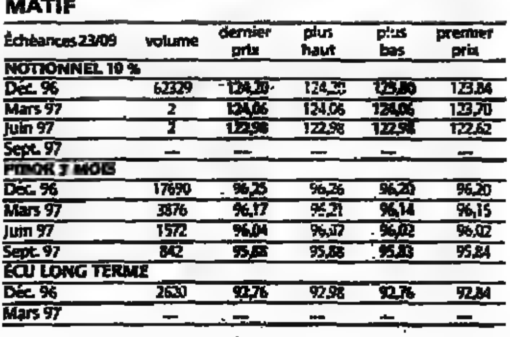
	Achat 23/09	Vente 23/09	Achat 20/09	Vente 20/09
Jour le jour	3,4375	—	3,5000	—
1 mois	3,45	3,50	3,75	3,87
3 mois	3,25	3,62	4	4,12
6 mois	3,37	3,75	4,13	4,25
1 an	3,50	3,87	4,19	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5625	—	3,5625	—
Pibor Francs 3 mois	3,6094	—	3,6094	—
Pibor Francs 6 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 9 mois	3,7500	—	3,7500	—
Pibor Francs 12 mois	3,8125	—	3,8125	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2448	—	4,2448	—
Pibor Écu 6 mois	4,2509	—	4,2500	—
Pibor Écu 12 mois	4,3438	—	4,3438	—

MATIF

Échéances 23/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	62329	124,20	124,20	123,80	123,84
Mars 97	2	124,06	124,06	124,06	123,70
Juin 97	2	122,98	122,98	122,98	122,62
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	17690	96,25	96,26	96,20	96,20
Mars 97	3876	96,17	96,21	96,14	96,15
Juin 97	1572	96,04	96,07	96,02	96,02
Sept. 97	842	95,88	95,88	95,83	95,84
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	2620	92,76	92,98	92,76	92,84
Mars 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	13093	2079	2086	2068	2071,50
Oct. 96	851	2083	2084	2075	2076,50
Nov. 96	25	—	2080	2080	2082
Déc. 96	2186	—	2096,50	2086	2087,50



LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,1370	↘ 1,5124	↘ 109,9600	↘ 3,3874	↘ 7,9805

Repli du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, mardi matin *24 septembre, lors des premières transactions entre* banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,5118 mark, 109,72 yens et 5,1242 francs.

Les opérateurs restaient très prudents dans l'attente de la décision du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, réuni dans la journée. Une *hausse des taux directeurs de la banque centrale des* Etats-Unis pourrait profiter au dollar en augmentant sa *rémunération. Selon un sondage réalisé par le cabinet* d'analyse MMS auprès de 433 experts, une courte majorité (56 %) prévoyait un resserrement de la politique mo*nétaire, 44 % pariant pour un statu quo.*

Le franc cédait un peu de terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,3906 francs pour *un deutschemark.*

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/09	% 20/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,7400	−0,03	325	[illegible]
Ecu	6,4495	+0,35	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1370	−0,05	4,8400	5,4400
Belgique (100 F)	16,4555	−0,04	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,1600	−0,70	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3680	−0,12	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,1700	+0,02	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2165	−0,32	7,8200	8,5700
Gde-Bretagne (1 L)	7,9805	−0,08	7,5300	8,3800
Grèce (100 drach.)	2,1420	+0,35	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,6700	−0,01	71	81
Suisse (100 F)	414,8100	+0,29	400	424
Norvège (100 k)	79,2900	−0,09	74	83
Autriche (100 sch)	48,1440	−0,03	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0275	−0,04	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3250	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7590	+0,38	3,4600	4,0600
Japon (100 yens)	4,6773	+0,20	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	113,2400	−0,02	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	24/09	23/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5124	[illegible]	−0,22
TOKYO : USD/Yens	109,9600	109,9800	−0,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1342	[illegible]	5,0602	[illegible]
Yen (100)	4,6726	[illegible]	4,6750	[illegible]
Deutschemark	3,3839	[illegible]	3,4292	[illegible]
Franc Suisse	4,1438	[illegible]	4,2423	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3690	[illegible]	3,3439	3,3422
Livre sterling	7,9827	[illegible]	7,8919	7,8858
Peseta (100)	4,0268	[illegible]	4,0504	[illegible]
Franc Belge	16,444	[illegible]	16,648	16,642

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,50	[illegible]	3,66
Eurodollar	5,41	5,58	5,75
Eurolivre	5,81	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,03	3,09	3,09

L'OR

	cours 23/09	cours 20/09
Or fin (k. barre)	63000	62800
Or fin (en lingot)	63600	63500
Once d'Or Londres	381,75	381
Pièce française(20f)	363	362
Pièce suisse (20f)	364	361
Pièce Union lat(20f)	364	363
Pièce 20 dollars us	2355	2440
Pièce 10 dollars us	1312,50	1320
Pièce 50 pesos mex.	2355	2340

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/09	cours 20/09
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/09	20/09
Dow-Jones comptant	218,48	219,46
Dow-Jones à terme	363,45	365,77
CRB	243,66	244,42

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1858	1917
Cuivre à 3 mois	1871	1929
Aluminium comptant	1368	1377,50
Aluminium à 3 mois	1403,50	1411
Plomb comptant	761	784,50
Plomb à 3 mois	763	784
Étain comptant	6005	6054
Etain à 3 mois	6051	6105
Zinc comptant	993	1009
Zinc à 3 mois	1018	1033
Nickel comptant	7150	7270
Nickel à 3 mois	7255	7380

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,89	4,86
Platine à terme	388,50	388,80
Palladium	118,75	120,85
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,23	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,14	3,34
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	[illegible]	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	37	[illegible]
Orge (Londres)	101,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1367	1361
Café (Londres)	1570	1576
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,74	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,05	1,06

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 SEPTEMBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,73 %
CAC 40 : 2082,16

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	885	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Renault (T.P.)	1625	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P.)	1940	[illegible]	− 3,09	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	982	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Accor	644	[illegible]	− 0,46	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	138,60	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	832	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Alcatel Alsthom	388,70	[illegible]	+ 0,97	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Cred.Fon.France	69,65	[illegible]	− 3,87	[illegible]
Credit Local Fce	427,10	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Credit Lyonnais CI	139,20	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Credit National	311,30	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	213	[illegible]	—	[illegible]
Damart	3600	[illegible]		[illegible]
Danone	717	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Dassault-Aviation	900	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Dassault Electro	340	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Dassault Systemes	286	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
De Dietrich	178	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	401	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	37	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	179,20	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Docks France	1211	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Dynaction	123,30	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Eaux (Cie des)	528	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Eiffage	268	[illegible]	+ 5,97	[illegible]
Elf Aquitaine	385,10	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Eramet	386,90	[illegible]	+ 2,12	[illegible]
Eridania Beghin	773	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Essilor Intl	1342	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Essilor Intl ADP	982	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Esso	545	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eurafrance	2050	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Euro Disney	10,80	[illegible]	+ 2,31	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
LVMH Moet Vuitton	1136	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Lyonnaise Eaux	470,30	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Marine Wendel	435	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Metaleurop	49,95	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Metrologie Inter.	14	[illegible]	+ 4,28	[illegible]
Michelin	257,70	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Moulinex	88,30	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Nord-Est	127,50	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Nordon (Ny)	330	[illegible]	—	[illegible]
NRJ	630	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	93,70	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
Paribas	331,30	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Pathe	1299	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Pechiney	216	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Pernod-Ricard	279,10	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Peugeot	569	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Pinault-Prin.Red	1833	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	408	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Primagaz	545	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Promodes	1297	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Publicis	425	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Remy Cointreau	130	[illegible]		[illegible]
Renault	118	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Rexel	1351	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Rhone Poulenc A	138,70	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Rochette (La)	26,50	[illegible]	+ 2,64	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
UIC	42	[illegible]	− 8,33	[illegible]
UIF	400	[illegible]	− 1,22	[illegible]
UIS	155	[illegible]	—	[illegible]
Uniball	508	[illegible]	+ 2	[illegible]
Union Assur.Fdal	623	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Usinor Sacilor	75,10	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Valeo	275,20	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Vallourec	239	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Via Banque	130	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Worms & Cie	259,90	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1288	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Elf Gabon	1130	[illegible]	+ 1,32	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Harmony Gold	46	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Hitachi	47,35	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Hoechst	183,80	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
I.B.M	626	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
I.C.I	66,25	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
Ito Yokado	276,60	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Matsushita	84,20	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Mc Donald's	243	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Merck and Co	350	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Mitsubishi Corp.	62,40	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Mobil Corporat.	610	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Morgan J.P.	454,20	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Nestle SA Nom.	5680	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Nipp. MeatPacker	71,20	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Nokia A	218	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Norsk Hydro	238	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Petrofina	1591	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Philip Morris	473	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Philips N.V	179,30	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Placer Dome Inc	123,80	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Procter Gamble	473,10	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Quilmes	282	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
Randfontein	32,25	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Rhone Poul.Rorer	372	[illegible]		[illegible]
Royal Dutch	785	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
R T Z	74,85	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Toshiba	32,95	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Unilever	808	[illegible]	− 0,49	[illegible]
United Technol.	603	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Vaal Reefs	432	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Volkswagen A.G	1933	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Volvo (act.B)	110	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep	170,50	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Yamanouchi	108,10	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Zambia Copper	4,14	[illegible]	+ 3,62	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord.	17,90	[illegible]
Gevaert	295	[illegible]
Gold Fields South	136,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	118	[illegible]
Coil	296	[illegible]
Electronique D2	471,90	[illegible]
FDM Pharma n.	206,80	[illegible]
Genset	262	[illegible]
High Co.	210	[illegible]
Infonie	199	[illegible]
Joliez-Regol	100	[illegible]
Mille Amis	100,40	[illegible]
Picogiga	144	[illegible]
Proxidis	56,50	[illegible]
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1440	[illegible]
Nobel ◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22519,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	237,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1232,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1759,33	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,88	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	704,60	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18452,32	[illegible]

SOCIETE GENERALE	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37245,80	[illegible]
Actimonétaire D	31700,61	[illegible]
Cadence 1 D	1074,63	[illegible]
Cadence 2 D	1062,26	[illegible]
Cadence 3 D	1049,82	[illegible]
Capimonétaire C	403,18	[illegible]
Capimonétaire D	374,61	[illegible]
Sogimter C	1798,67	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1162,31	[illegible]
Sogeliance D	1639,83	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	143,71	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ASTRONOMIE Limitée depuis *l'Antiquité aux six planètes les plus* proches du Soleil, la connaissance du système solaire s'est étendue à partir de la fin du XVIIIe siècle, préfigurant l'avalanche de découvertes qui caractérise l'astronomie contemporaine. ● LA MISE AU POINT des télescopes à miroir permit, en 1781, la découverte d'Uranus, dont les anomalies d'orbite furent mises en évidence grâce aux théories énoncées par Kepler et Newton un siècle plus tôt. ● LA RECHERCHE de la « troublante » de la course d'Uranus amena à la prédiction de l'existence de Neptune puis à sa détection, le 23 septembre 1846. ● L'HISTOIRE de cette découverte, à laquelle l'Observatoire de Paris et le *Palais de la découverte consacrent* une exposition, illustre le mélange d'observation, d'intuition, de calcul et de compétition internationale qui caractérise la démarche scientifique moderne.

Neptune fut découverte par le calcul avant d'être repérée dans le ciel

En 1846, le Français Urbain Le Verrier et le Britannique John Adams firent appel aux mathématiques pour prouver l'existence de la huitième planète du système solaire. Celle-ci apparut aussitôt dans le télescope de l'astronome Johann Galle

« L'HISTOIRE de la découverte de Neptune, le 23 septembre 1846, contient tous les ingrédients d'un film à succès, explique Michel Demazure, directeur du Palais de la découverte. *On y trouve en effet, quitte à enjoliver un peu, la longue traque de la planète mystérieuse, la compétition entre personnes et entre pays, la collaboration internationale, le combat du jeune scientifique et du mandarin. »*

Cette aventure, à laquelle l'Observatoire de Paris et le Palais de la découverte consacrent une exposition, est l'une des plus belles illustrations de la manière dont fonctionne la recherche : un savant dosage d'observation, d'intuition, de réflexion et de calcul, seul susceptible de conduire aux grandes découvertes.

Curieusement, tout commence en 1781, par la découverte inattendue d'Uranus par l'Anglais William Herschel. A l'époque, malgré le génie des Galilée, des Kepler et autres Newton, le système solaire n'est guère plus riche que celui décrit par les Anciens. Il ne compte que six planètes : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne.

Quand, dans la nuit du 13 au 14 mars, Herschel s'installe derrière le télescope à miroir de bronze qu'il vient de mettre au point, il ne cherche qu'à préciser la distance des étoiles connues. Au cours de ses observations, il prend un objet en mouvement, près de l'étoile X Tauri, pour une comète... C'est Uranus. Reste à définir son orbite. Un travail impossible à l'époque. Quarante ans plus tard, en 1821, le Français Alexis Bouvard s'y attelle, reprenant même les notes d'astronomes qui, dès 1690, avaient noté la position de cet astre qu'ils prenaient pour une étoile fixe. Ses efforts sont vains. *Observations et positions calculées sont inconciliables.*

Les Britanniques, grands concurrents des Français dans ce domaine de pointe, se heurtent aux mêmes difficultés. Diverses hypothèses sont émises pour expliquer l'énigme : *« frottement de l'éther »*, rencontre d'Uranus avec une grosse comète. Certains avancent même que les lois de la gravitation ne s'appliquent plus à très grande distance du Soleil !

En 1845, le problème est toujours entier. François Arago, directeur de l'Observatoire de Paris, demande à *Urbain Le Verrier*, alors âgé de trente-quatre ans, de tout mettre en œuvre pour *« trouver la troublante de la course d'Uranus »*. Confiant dans la validité des lois de Newton, il penche plutôt pour l'hypothèse de Bouvard, qui estimait que *« quelque action étrangère et inaperçue »* pourrait perturber l'orbite de la planète.

Le Verrier tâtonne pendant un an, multiplie hypothèses et calculs, qu'il expose devant l'Académie des sciences au fur et à mesure de leur avancement. Très vite, il acquiert la conviction que seule l'action gravitationnelle d'un corps céleste massif encore inconnu peut expliquer les bizarreries de la course d'Uranus. Le 31 août 1846, lors de sa troisième *communication* aux académiciens, il fournit les caractéristiques et les coordonnées orbitales de cette planète encore théorique. Le 23 septembre, à partir des indications reçues le jour même de Le Verrier, Johann Galle, astronome à l'Observatoire de Berlin, découvre la planète Neptune pratiquement à l'endroit (52' d'angle seulement) indiqué par son collègue français.

« M. Le Verrier a vu un astre au bout de sa plume », s'extasie Arago. Le retentissement de la découverte est considérable et, pour Le Verrier, la gloire est immédiate. La gloire et les critiques. Car, à Londres, John Adams, un jeune astronome de vingt-sept ans, a devancé Arago et Le Verrier. Cinq *ans auparavant, il a fait les mêmes* calculs que son collègue français, mais a rendu ses conclusions en septembre 1845. Ses résultats, un peu moins bons, semble-t-il, auraient suffi pour découvrir la planète. Hélas ! il n'avait pas les relations de Le Verrier et ne parviendra pas à convaincre les « mandarins » de l'époque.

Les deux hommes deviennent amis, en dépit d'une violente polémique entretenue soigneusement par les *journaux français et britanniques*. Les caricatures de *L'Illustration* et du *Charivari* sont féroces. Une autre controverse vient encore envenimer les choses dès que l'on est en mesure, en 1847, de calculer la masse de Neptune. En effet, Le Verrier comme Adams avaient tous deux sous-estimé de moitié la masse de la nouvelle planète et fixé sa distance du Soleil à près du double de ce qu'elle est en réalité. Par chance, ces deux erreurs *se compensaient* l'une l'autre...

« M. Le Verrier a vu un astre au bout de sa plume »

Adams ? Le Verrier ? Aujourd'hui, le mérite de la découverte est attribué aux deux hommes, bien que certains estiment que Le Verrier ne fut qu'un exécutant des idées de Bouvard et d'Arago. Cela prouve, au moins, que toute découverte s'inscrit dans un mouvement d'idées.

Au-delà de la polémique, c'est la démarche qui est intéressante et exemplaire, explique James Lequeux, rédacteur en chef de la revue *Astronomy and Astrophysics*. *« Kepler a eu exactement la même pour découvrir ses lois au XVIIe siècle. Les positions de Mars observées par Tycho Brahé ne « collaient » pas avec l'orbite circulaire qu'on lui attribuait à l'époque. Il a cherché la faille. »* Aujourd'hui, les cosmologistes n'agissent pas différemment. La théorie du « big bang », élaborée à partir de quelques observations passées au crible des lois de la physique, est *perpétuellement confrontée* à la réalité des observations nouvelles, corrigée, précisée. Et personne n'exclut qu'elle puisse être abandonnée demain, car l'imprécision de certains paramètres dont disposent les cosmologistes fait qu'ils avancent en terrain beaucoup plus mouvant encore que Kepler ou Le Verrier.

Jean-Paul Dufour

★ « Neptune et les mondes extrasolaires », du 23 septembre au 12 octobre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures, salle Cassini (celle du méridien de Paris et du pendule de Foucault), Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire (14e). Entrée : 30 francs, sauf les 11 et 12 octobre (journées Science en fête). A partir du 18 octobre, l'exposition sera présentée au Palais de la découverte.

Grains de sable dans l'Univers

Mercure, Vénus, La Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, Pluton

Neptune est la plus petite des planètes géantes du système solaire. Son diamètre est de 49 490 km contre 142 984 pour Jupiter et 12 756 km pour la Terre. Située, en moyenne, à 4,5 milliards de kilomètres du Soleil, elle en est 30 fois plus éloignée que la Terre.

L'autre planète bleue

N'en déplaise aux héros de la mythologie, ce ne sont pas les eaux d'un océan qui donnent à Neptune sa couleur bleue, révélée en août *1989* par la sonde américaine Voyager. En est responsable l'absence presque totale de particules dans son atmosphère composée à 84 % d'hydrogène, à 15 % d'hélium et, pour une très faible part, de méthane. Ce mélange froid (– 218 degrés) est l'objet d'une formidable agitation dont le moteur thermique est encore mal connu. Gravitant à 4,5 milliards de kilomètres du Soleil, cette planète de *49 520* kilomètres de diamètre ceinturée de six anneaux – dont deux « arcs » – ne reçoit en effet que peu d'énergie de notre étoile, mais relâche une grande partie de l'énergie produite par son effondrement gravitationnel. Cette chaleur serait à l'origine d'un *gigantesque* tourbillon, disparu en 1995, et analogue à celui – la Grande Tache rouge – qui « balafre » Jupiter depuis au moins trois siècles.

De nouveaux outils pour la quête d'autres « systèmes solaires »

LA DÉCOUVERTE d'Uranus, qui conduisit directement à celle de Neptune, doit beaucoup à une avancée technologique importante : la mise au point, *dans la seconde moitié* du XVIIIe siècle, des télescopes à miroir de bronze poli. Jusqu'alors, les instruments d'observation étaient restés très proches de la lunette de Galilée, améliorée grâce aux progrès réalisés dans la fabrication des lentilles. La fameuse « lunette sans tuyau », employée (avec difficulté) par les frères Huygens et Jean-Dominique Cassini au milieu du XVIIe siècle – un objectif de 20 centimètres de diamètre et de plus de 30 mètres de distance focale, posé en haut d'une tour, et un oculaire mobile, au sol –, marquait sans doute une limite.

La course aux techniques d'investigation s'est accélérée au XIXe et, surtout, au XXe siècle. La conquête spatiale a considérablement « rétréci » le système solaire. Tout le monde se souvient des premiers pas de l'homme sur la Lune en 1969. Au total, 382 kilos de roches lunaires ont été rapportées sur Terre par les diverses expéditions américaines. Au-delà, à l'exception de Pluton, toutes les planètes en orbite autour du Soleil ont été photographiées de près par les sondes spatiales inhabitées lancées à partir des années 60. Plusieurs de ces engins se sont posés sur le sol de Vénus et de Mars. La sonde Galileo a plongé dans l'atmosphère de Jupiter en décembre 1995 et la sonde Huygens devrait descendre en 2004 dans celle de Titan, le plus important des satellites de Saturne.

Les systèmes d'« optique adaptative » permettent désormais aux miroirs des télescopes de corriger de manière importante les perturbations, causées par l'atmosphère, qui en dégradent les performances. Le lancement de satellites astronomiques comme l'observatoire infrarouge IRAS ou le télescope spatial Hubble permet de s'affranchir totalement du filtre atmosphérique et d'obtenir ainsi des images d'une « définition » jamais atteinte auparavant.

UN « CHAMP DE VISION » ÉLARGI

Pour se pencher sur les objets les plus lointains, les astronomes ont appris à sortir du spectre de la lumière visible. L'observation du ciel dans l'infrarouge, l'ultraviolet, les rayons gamma, les rayons X et à l'aide des ondes radio leur fournit de précieux renseignements impossibles à obtenir avec les instruments « classiques ». C'est ainsi, par exemple, que l'on peut désormais effectuer une sorte d'« analyse chimique » sommaire des nuages intergalactiques ou des étoiles lointaines grâce à la « signature » radio de certaines des molécules qui les composent.

Les astronomes ont pu ainsi accumuler les connaissances sur le système solaire et son processus de formation au moment même où leur *« champ de vision » se trouvait considérablement* élargi, jusqu'aux confins de l'Univers. Une situation idéale pour réaliser le vieux rêve de l'humanité : partir à la recherche d'autres systèmes planétaires susceptibles – pourquoi pas ? – d'abriter une certaine forme de vie.

Lancé en 1983, le satellite IRAS a ouvert un nouveau et palpitant chapitre de l'histoire de l'astronomie. En moins d'un an de vie, ce télescope spatial à infrarouge a pu établir qu'une enveloppe de poussière froide entoure 20 % des étoiles proches se trouvant à un stade d'évolution similaire à celui du Soleil. Cette particularité en fait des *« candidats » de choix sur lesquels* les instruments les plus puissants ont été immédiatement braqués.

Neuf étoiles possédant une ou plusieurs planètes en orbite ont ainsi été détectées parmi eux ces dernières années. Cinq ou six autres semblent se présenter plutôt comme des « protosystèmes solaires » : une étoile entourée d'un disque de poussières qui s'agglomèrent peu à peu pour former des planètes. Ce tableau de chasse devrait s'enrichir très vite.

J.-P. D.

Le budget de la recherche connaîtra une légère baisse en 1997

AVEC 52,3 MILLIARDS de francs pour 1997, les crédits de la recherche seront en 1997 en légère baisse en francs courants (– 1,37 %) par rapport à ceux de l'exercice en cours. Mais, comme ne manquent pas de *le souligner les syndicats*, ce budget civil de recherche et développement (BCRD) sera plus faible qu'il n'y paraît dans la mesure où l'inflation devrait s'élever cette année à quelque 2,3 %. Ainsi, Henri Audier, membre du SNCS, s'attendait *« à un budget catastrophique »*. Il n'est, constate-t-il que *« très mauvais »*. Comme son collègue Jean Omnès (SNTRS-CGT), il attend les chiffres détaillés pour juger *« sur pièces »* des intentions réelles du gouvernement.

Présenté, lundi 23 septembre, comme *« réaliste et ambitieux »* par François d'Aubert, secrétaire d'état à la recherche, ce projet de budget porte avant tout la marque de la rigueur. En effet, si les crédits (DO + CP) du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (31,1 milliards de francs) sont en augmentation de 0,37 %, ceux alloués par les autres ministères (21,1 milliards de francs) sont en recul de 3,84 %. Au total, seuls les budgets du Cemagref (+ 10 %) et de l'Ademe (+ 7,84 %) dépassent le taux prévisible de l'inflation.

Les « chèques en bois » dus au décalage entre les autorisations de programme et les crédits de paiement devraient être couverts en 1999

Les dotations des principaux établissements publics de sciences et technologie (EPST) restent stables, tels l'Inra (1,1 %), l'Inria (0,97 %), l'Inserm (0,31 %) et le CNRS (1,12 %). De même, les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) tels que l'Ifremer, le Cirad et l'IFRTP stagnent, tout comme le CEA. En revanche, l'Inrets (– 1,61 %), l'INED (– 2,67 %) et l'Orstom (– 1,76 %) sont dans le rouge.

Pour François d'Aubert, cette baisse ne devrait pas donner lieu à une diminution des moyens de fonctionnement des laboratoires. Mais, *« en contrepartie »*, les dotations des grands équipements – notamment celle du CERN à Genève – seront revues et des efforts *« importants »* seront réclamés aux organismes de recherche pour qu'ils maîtrisent *« leurs frais de structures et leurs dépenses administratives »*. Priorités stratégiques *« claires et ciblées »*, mobilité des chercheurs, et aide à l'innovation seront ainsi au cœur des discussions du prochain Comité interministériel de la recherche scientifique et technique.

Autre priorité : le renflouement des « dettes » dues au décalage, croissant *« de 1988 à 1993 »*, entre les autorisations de programme et les crédits de paiement censés les financer. Il *« atteignait 4,2 milliards de francs en mars 1993 »*, a rappelé M. d'Aubert, mais a été ramené *« à 2,9 milliards de francs à la fin de 1995 »*.

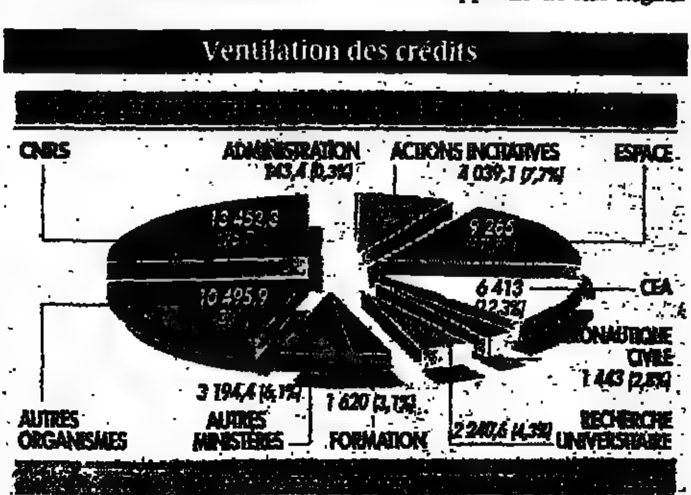
Un récent rapport de la Cour des comptes a vigoureusement dénoncé cette *« situation préjudiciable à la dignité de l'Etat »*. Pour le seul Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), chargé de mettre en place des actions de recherche en liaison avec l'industrie, cette dette, affirme la Cour, s'élevait encore, au 31 décembre 1995, à 841 millions de francs. Au CNRS, ce « différentiel » était encore à cette date de 596 millions de francs. Selon M. d'Aubert, ces « chèques en bois » devraient être couverts en 1999.

En ce qui concerne *l'emploi*, la *« relance maîtrisée »* des recrutements annoncée par le ministère se traduit par une augmentation de 7,5 % des recrutements (soit 919 recrutements dans les EPST). Mais après décompte des départs à la retraite et des mutations volontaires, le solde apparaît en fait *négatif* avec 23 suppressions de postes chez les chercheurs, et 504 chez les ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA).

En matière de soutien à l'innovation, François d'Aubert introduit deux nouveautés fiscales. Un fonds commun de placement innovation (FCPI) sera ouvert aux particuliers, qui bénéficieront d'une réduction d'impôt de 25 % sur le capital investi (37 500 francs maximum pour une personne et 75 000 francs pour un couple). Le ministère espère ainsi mobiliser 500 millions de francs en 1998. Par ailleurs, l'apport en nature sous forme de brevet lors de la création d'un PME-PMI ne sera taxé qu'au bout de cinq ans, ce qui *devrait faciliter* l'accès des chercheurs à l'entreprise.

Ces dernières mesures sont les seules, avec l'augmentation des moyens de la recherche universitaire (+ 1,5 %), *qui* remportent l'approbation des syndicats inquiets cependant des réformes (personnels, structures, programmes) qui se préparent et que pourrait proposer, le 3 octobre, le prochain comité interministériel sur la recherche.

Hervé Morin



Les Glasgow Rangers ne peuvent encore exprimer la santé de leur football sur la scène européenne

Rencontrer Auxerre en Ligue des champions compte moins que battre le Celtic dans le derby

Avant Glasgow-Auxerre mercredi 25 septembre en Ligue des champions, cinq clubs français disputaient, mardi 24 septembre, les matchs retour du 1er tour de la Coupe de l'UEFA : Monaco favori après sa victoire (1-0) à Cracovie ; Metz obligé de marquer contre le FC Tirol (0-0 à Innsbruck), comme Montpellier à Lisbonne (1-1 contre le Sporting) ; Lens condamné à l'exploit à Rome (0-1 contre la Lazio), et Guingamp sans espoir à Milan contre l'Inter (0-3 à l'aller).

BIEN SÛR, *il y a Auxerre et un* match important en Ligue des champions, mercredi 25 septembre. Les Glasgow Rangers s'apprêtent à accueillir à Ibrox Park le champion de France 1996 avec tout le sérieux que requiert la Coupe d'Europe. Ils auront la politesse d'offrir à leurs adversaires d'un soir le football engagé, rugueux qui sied aux invités de marque. L'équipe écossaise n'a que rarement brillé à l'échelle continentale depuis sa victoire de 1972, en Coupe des coupes, face au Dinamo de Moscou. Après la médiocre campagne de 1995-1996 en Ligue des champions (trois défaites, trois nuls, dernier du groupe C, quatorze buts encaissés en six matches), prolongée dans la présente édition par le faux départ du 11 septembre sur le terrain du Grasshopper de Zürich (0-3), la formation a beaucoup à se faire pardonner.


FOOTBALL

Mais sitôt le coup de sifflet final, mercredi, les joueurs et le public (on attend seulement 30 000 à 35 000 personnes dans un stade qui peut en accueillir plus de 50 000) auront en tête un rendez-vous d'une tout autre gravité. Là, il ne s'agira plus tout à fait de sport. Samedi 28 septembre, les Rangers accueilleront le Celtic de Glasgow dans le premier derby de la saison. Cette *énième rémoulade du « Old Firm Game »* déchaîne une passion particulière.

Les Rangers ont cette saison un objectif capital qui s'est traduit par un nouveau cri de ralliement qui parcourt les travées d'Ibrox Park : *« Nine in a row »*, « neuf à la suite ». L'équipe espère cette année remporter son neuvième titre national d'affilée. Cet exploit n'a été réussi qu'une seule fois, entre la saison 1965-1966 et celle 1973-1974 par... le Celtic. Dans la terrible rivalité qui anime le club protestant et son homologue catholique, cette infériorité dans le palmarès est infamante.

Depuis la fin du siècle dernier, les deux voisins semblent trouver dans leur antagonisme la seule motivation à jouer au football. Les 81 titres nationaux glanés par les frères ennemis depuis le début du championnat d'Ecosse situent leur mainmise sur la compétition. Les deux équipes, invaincues, caracolent déjà en tête du classement. Alors clouer le bec aux braillards du Celtic, pouvoir, à la fin de la saison, leur claironner à la face *« nine in a row »* est un plaisir qu'on n'aimerait pas compromettre en s'égarant dans des compétitions « annexes ».

Certes, le Celtic a déjà remporté le trophée suprême en 1967 et ses partisans ne manquent pas de le clamer avec arrogance. Mais il sera toujours temps de leur rabattre le caquet ultérieurement. D'ailleurs les *« Celtes »* en question ne sont guère mieux partis dans la Coupe des coupes, battus 2-0 par Hambourg au match aller. Eux aussi semblent avoir la tête ailleurs. Emporter le titre national, remettre le compteur des Glasgow Rangers à zéro si près du but et moucher ainsi l'insupportable prétention de leurs fidèles, voilà qui s'appellerait une belle saison.

Dès lors, la Coupe d'Europe devient presque secondaire devant tant d'intérêts supérieurs. De toute façon, le football écossais ne se sent pas encore armé pour s'imposer sur la scène internationale. Les deux lourdes défaites en Ligue des champions des Glasgow Rangers, la saison dernière, face à la Juventus de Turin (4-0, 4-1) ont étalonné le chemin qui restait à parcourir pour briller au-delà du Mur d'Hadrien.

> Le club est le plus riche du Royaume-Uni, après Manchester United

L'équipe n'a pourtant perdu que quatorze fois en championnat sur cent huit rencontres au cumul des trois dernières saisons. Mais c'est plutôt là le signe tangible de la faiblesse des adversaires. Dans cette compétition exiguë, les dix équipes engagées doivent se rencontrer quatre fois par an pour tenir en haleine le public jusqu'au printemps. Même les « Old Firm Games », chargés de trop d'animosité pour que le beau jeu y trouve sa place, ne relèvent guère le niveau technique général.

Un homme a compris qu'un club ambitieux avait besoin d'un environnement plus concurrentiel s'il voulait grandir. David Murray, qui a fait fortune dans la sidérurgie, a acheté les Rangers en 1988. Il essaye depuis lors d'en modifier les mentalités. Une de ses premières décisions fut d'autoriser Graeme Souness, le manager de l'équipe à cette époque, à embaucher « Mo » Johnstone, un catholique, ancien joueur du Celtic qui jouait alors à Nantes. L'électrochoc fut trop violent. La provocation exacerba les haines tribales. Depuis, le milliardaire procède de manière plus feutrée.

David Murray est très actif dans la tontine des présidents de grands clubs qui rêvent d'un championnat d'Europe à part entière. Il a également soutenu parmi les premiers la cause de Jean-Marc Bosman face à l'Union européenne de football. Dans un pays trop petit pour fournir suffisamment de joueurs de qualité, le grand patron a saisi instantanément les avantages de la libre circulation des footballeurs de l'Union européenne que permettait l'« arrêt Bosman ». L'effectif de *Walter Smith, le manager,* comprend neuf « étrangers » dont un Allemand, deux Suédois, un Néerlandais, un Danois et... deux Anglais.

Walter Smith n'a pas eu trop de contraintes dans son recrutement. Le club est le plus riche du Royaume-Uni, après Manchester United. David Murray a annoncé, pour la saison dernière, un quadruplement des bénéfices qui atteignent 7,1 millions de livres (environ 56 millions de francs). De quoi se payer une crédibilité sportive au-delà des Highlands. Mais le Celtic de Glasgow a également tiré largement profit des licences de l'arrêt Bosman en enrichissant son propre effectif d'apports étrangers. Le « Old Firm Game » et la rivalité entre les deux clubs prendra donc, samedi, un tour franchement cosmopolite. A l'évidence, cela ne diminuera en rien son intensité.

Benoît Hopquin

La saison des transferts existe aussi pour le judo

Le passage de Djamel Bouras du Racing CF au PSG est le principal mouvement d'une période limitée à quinze jours

DJAMEL BOURAS *au PSG ?* Dans le judo aussi, les transferts existent. Et en s'assurant la venue du champion olympique, qui portait jusqu'alors les couleurs du Racing Club de France (RCF), le PSG-Judo – qui comptait déjà David Douillet dans ses rangs – a, incontestablement, réussi le plus beau coup de la saison des transferts.

Bien sûr, les sommes en jeu n'ont rien à voir ici avec celles qui circulent dans le football. Et la concurrence n'est pas aussi acharnée autour des tatamis que sur les terrains de foot. Il n'empêche que, depuis quatre années, et l'arrivée du PSG dans le judo, les choses ont changé. Les plus grands judokas *n'hésitent plus à monnayer* leur renommée et leurs palmarès.

« Il y a quatre ans, l'arrivée d'une grosse structure dans le judo a fait souffler un véritable vent de panique, témoigne Fabien Canu, le directeur des équipes de France. *Les athlètes étaient nombreux à se poser des questions. »* Le PSG avait frappé fort : avec un budget qui le situait d'emblée parmi les clubs les plus puissants, et une politique sportive intégralement tournée vers le haut niveau, l'équipe, dirigée par Thierry Rey et soutenue par Canal Plus, avait tout pour attirer les meilleurs judokas du pays...

« Il y a eu alors un phénomène d'inflation qui aurait pu avoir des conséquences graves pour certains clubs, explique Roger Vachon, directeur technique du club de Levallois. *Mais un dialogue s'est rapidement instauré entre les responsables de clubs, qui sont tous d'anciens champions. Et la sagesse a prévalu. Sans cela, il ne serait sans doute plus resté aujourd'hui que deux ou trois clubs de haut niveau. Les autres auraient disparu. »*

En réaction à ce phénomène, la Fédération française de judo a pris, à l'époque, deux mesures : limiter la période des transferts à quinze jours dans l'année, afin d'éviter les manœuvres incessantes, et interdire à tout judoka transféré de combattre sous les couleurs de son nouveau club dans les compétitions par équipes, pendant deux saisons. *« Nous avons voulu nous préserver ainsi des changements de clubs intempestifs, qui menaceraient à terme des notions auxquelles nous sommes très attachés : l'esprit de club et la vie de groupe »,* reprend Fabien Canu.

D'ordinaire située au printemps, la période des transferts a, cette année, été déplacée en septembre, afin de ne pas interférer sur la préparation des Jeux olympiques. Ce qui n'a pas empêché le PSG d'obtenir l'accord de Djamel Bouras, avant même que celui-ci soit sacré à Atlanta.

UNE DIZAINE DE CLUBS

Les considérations financières *ne sont évidemment pas étrangères* à la plupart des changements de clubs. Aujourd'hui, les *« bourses »,* versées mensuellement par leurs clubs aux meilleurs judokas français – rémunérations assimilées à des salaires et donnant donc lieu au paiement des cotisations sociales – approchent les 20 000 francs.

A Levallois, le club de la championne olympique Marie-Claire Restoux, les bourses sont de 2 000 à 15 000 francs par mois, selon le palmarès et les résultats de l'athlète. Les clubs de judo capables d'offrir de telles conditions financières sont tout au plus une dizaine.

« D'autres facteurs peuvent intervenir dans le choix d'un club par le judoka, affirme Roger Vachon. *En premier lieu, il y a l'ambiance générale du club et la personnalité de l'entraîneur. Puis les possibilités d'insertion, la capacité du club à trouver des conventions pour ses athlètes auprès des collectivités territoriales et des entreprises locales. Et aussi la perspective pour le judoka de disposer d'un appartement fourni par le club ou la municipalité. »*

Mais, le club constituant généralement l'une des principales sources de revenus de ces athlètes, l'aspect financier s'avère bien souvent décisif.

Gilles Van Kote

L'Arms Park de Cardiff vit ses dernières heures de rugby

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Sa voix roule un peu plus les « r », l'accent devient encore plus gallois. Gerald Davies est ému. Comme ces vieux soldats qui retrouvent soudain la mémoire de glorieuses batailles, celle du terrain de leurs exploits. L'Arms Park *de Cardiff vit ses derniers* moments d'existence, et c'est un peu de sa jeunesse qui s'en va.


RUGBY

Entre 1966 et 1978, Gerald Davies, le moustachu, a sprinté trente fois sur les aires de l'équipe au maillot rouge. Combien de fois, à l'Arms Park ? Il ne s'en souvient plus. Peut-être quinze, peut-être vingt. Il sait simplement qu'il y était encore plus efficace, qu'il y affolait les défenses du monde entier, de sa vitesse et de l'astuce de ses crochets, mieux que nulle part ailleurs.

« C'était comme une drogue, dit-il, *plus on y était, plus on avait envie d'y être ».* Formidable décennie. Rien ne semblait interdit à son pays de Galles, à celui de Gareth Edwards, Barry John, Phil Bennett, ou JPR Williams. A domicile, ces diaboliques précurseurs du rubgy moderne étaient presque invincibles.

C'était le *temps* où l'Arms Park était un sanctuaire du beau jeu, où la furia rouge désespérait les adversaires les mieux armés. Les internationaux gallois résidaient à l'hôtel Angel, à quelques mètres du stade. Ils s'y rendaient à pied, fendant la foule respectueuse des supporteurs. Les après-midi du Tournoi, le centre de Cardiff devenait désert aux abords de *quinze* heures. Un épais silence envahissait la ville, comme si elle était brusquement morte.

Toute la vie *s'était* réfugiée dans cet imposant décor de béton planté en plein cœur des maisons, des immeubles. C'était de là que s'envolaient les cris, les applaudissements et les chants gaéliques célébrant la gloire des joueurs de *Cymru. « Dans les vestiaires, j'occupais toujours la même place,* se rappelle Gerald Davies, *à côté de mon ami Gareth Edwards. Les équipes que nous recevions pénétraient toujours les premières dans le stade. Nous attendions. La foule se calmait. A ce moment-là, nous faisions notre entrée, et les supporteurs se déchaînaient ».*

Puis, il y avait « l'hymne » national. *« Land of my Fathers »,* la terre de nos ancêtres, entonné plus fort que jamais, lorsque l'adversaire était anglais. *« C'était notre inspiration »,* confesse Gerald Davies, *avant d'ajouter : « la foule était à la fois très chaude et très proche de nous. Nous avions l'impression d'être en famille ».*

Dans son livre de souvenirs intitulé *Mes plus grands matches,* Gareth Edwards avoue : *« L'ambition de tout joueur gallois est de se produire à l'Arms Park ».* Il parle en connaisseur, lui dont le talent unique s'est illustré tant de fois dans cette enceinte. Le demi de mêlée de l'équipe nationale jouait aussi pour le club de Cardiff. Il s'est même plaint du trop grand nombre de matches disputés sur cette pelouse, au point de la transformer en bourbier impraticable les jours de pluie. Comme les autres, peut-être plus encore, il a pourtant succombé au charme du lieu. Et sa statue en bronze orne l'entrée des boutiques où la fédération galloise vend maillots et gadgets. Malgré les travaux, elle ne sera ni détruite ni déplacée. L'idole est indéboulonnable.

« UNE MURAILLE DE SONS »

Eddy Butler appartient à la génération suivante. Il a débuté à l'Arms Park en 1980. La période où l'équipe galloise dominait l'Europe du rugby était déjà révolue. Le public n'avait pas encore fait défection. *« Quand on entrait sur le terrain,* se souvient l'ancien troisième ligne centre, *on avait l'impression de se heurter à une muraille de sons qu'il fallait pousser. C'était presque une sensation physique. Pendant le match, le bruit était encore présent. Cela faisait une sorte de sifflement permanent dans mes oreilles ».*

Peu à peu, avec le déclin des « diables rouges », l'Arms Park s'est endormi. Moins de spectateurs, moins d'encouragements, davantage de sifflets. *« En 1984, nous avons rencontré l'Australie,* raconte Eddy Butler. *J'ai fait une mauvaise passe. Elle a été interceptée par Mark Ella, le demi d'ouverture. Il a marqué un essai de quatre-vingts mètres. J'avais tellement honte, que je suis resté le nez dans le gazon pour ne pas entendre la foule ».*

L'année précédente, le stade avait changé de visage. Connu ses premiers grands travaux, depuis la seconde guerre mondiale, quand les bombardements allemands avaient presque détruit l'Arms Park. *Comme toutes les enceintes de* rugby du Royaume-Uni, l'antre galloise cédait à la modernité. Sans pour autant devenir un modèle d'architecture : l'Arms Park n'a jamais été beau.

Cette fois, la tribune nord avait été entièrement rénovée. Les vestiaires, trop étroits, agrandis, comme pour tourner la page d'une trop longue tradition. *« C'était là que commençaient les matches,* reprend Eddy Butler. *Il faisait toujours très chaud, et nous, les avants, nous avions l'habitude de nous tenir tous ensemble, serrés. Il y avait une humidité, mêlée aux odeurs d'embrocation, c'était quelque chose de très spécial ».* Il n'y aura bientôt que des décombres. Pour accueillir la finale de la Coupe du Monde 1999, l'Arms Park se sacrifie. Il sera entièrement reconstruit, modifié de fond en comble, des vestiaires aux tribunes.

Gerald Davies en attend le renouveau du rugby gallois. Tourner le dos à l'Arms Park permettra peut-être de mettre fin aux années maigres, bardées de résultats insuffisants. C'est son espoir, celui d'un nouvel élan.

Pour le moment, Cardiff et la fédération galloise font la fête au vieux stade condamné. Le futur défunt doit partir en beauté. Son histoire le mérite. Samedi 14 septembre, quinze mille Gallois se sont rassemblés dans les tribunes, en présence des anciens internationaux, pour un premier au revoir. Mercredi 25 septembre, la France dispute un match amical, partage de mille et un souvenirs du Tournoi. Le pays de Galles jouera son dernier match officiel en février 1997 contre l'Irlande. Au bout de *cette longue cérémonie* d'adieu, il n'y aura plus d'Arms Park.

Pascal Ceaux

Le CIO évalue la candidature de Lille pour les Jeux de 2004

LILLE, candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2004, affronte une épreuve décisive en recevant jusqu'au samedi 28 septembre, la visite de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO). Le maire de la ville, Pierre Mauroy, doit convaincre la délégation de dix-neuf membres de la qualité du dossier préparé par l'association *« Lille 2004 ».* Lille est la troisième ville, après Saint-Pétersbourg (Russie) et Stockholm (Suède), à recevoir les *« examinateurs »* chargés d'étudier sur le terrain les dossiers de candidature avant la désignation de la ville olympique, le 5 septembre 1997. Les Lillois font notamment valoir les facilités d'accès et de transport de la métropole nordiste, la concentration des sites sportifs le long d'un *« arc olympique »,* et le *« visage humain »* de leur candidature, qu'ils veulent soustraire à la pression commerciale.

■ **CYCLISME : l'Italien Nicolo Minali a remporté** au sprint la 16e étape du Tour d'Espagne, courue, lundi 23 septembre, sur 222 km entre Logrono et Sabinanigo. Au classement général, le Suisse Alex Zülle précède toujours Laurent Jalabert d'une minute et 23 secondes, et le Suisse Laurent Dufaux de cinq minutes et 26 secondes. – *(Reuter.)*

■ **AUTOMOBILISME : Didier Auriol devrait être au départ** du rallye San Remo (Italie), le 14 octobre. Il pilotera une Lancer Evolution III pour le compte de l'équipe Mitsubishi-Ralliart, celle du Finlandais Tommi Makinen, déjà assuré du titre de champion du monde. La firme japonaise vise le classement des constructeurs, dont elle occupe la première place avec 293 points, avec 9 points d'avance seulement sur l'équipe Subaru et ses trois machines. Champion du monde des rallyes en 1994, Didier Auriol n'a participé qu'à une seule manche du championnat du monde cette saison, en février en Suède, au volant d'une Subaru. – *(AFP.)*

Jacques Fouroux revient au XV par Auch

Après un été de crise qui a creusé un fossé entre dirigeants et joueurs, le club de rugby du FC Auch a convoqué, mardi 24 septembre dans la soirée, une assemblée générale extraordinaire. Si la défiance est votée, le comité directeur serait démissionnaire et des élections seraient organisées.

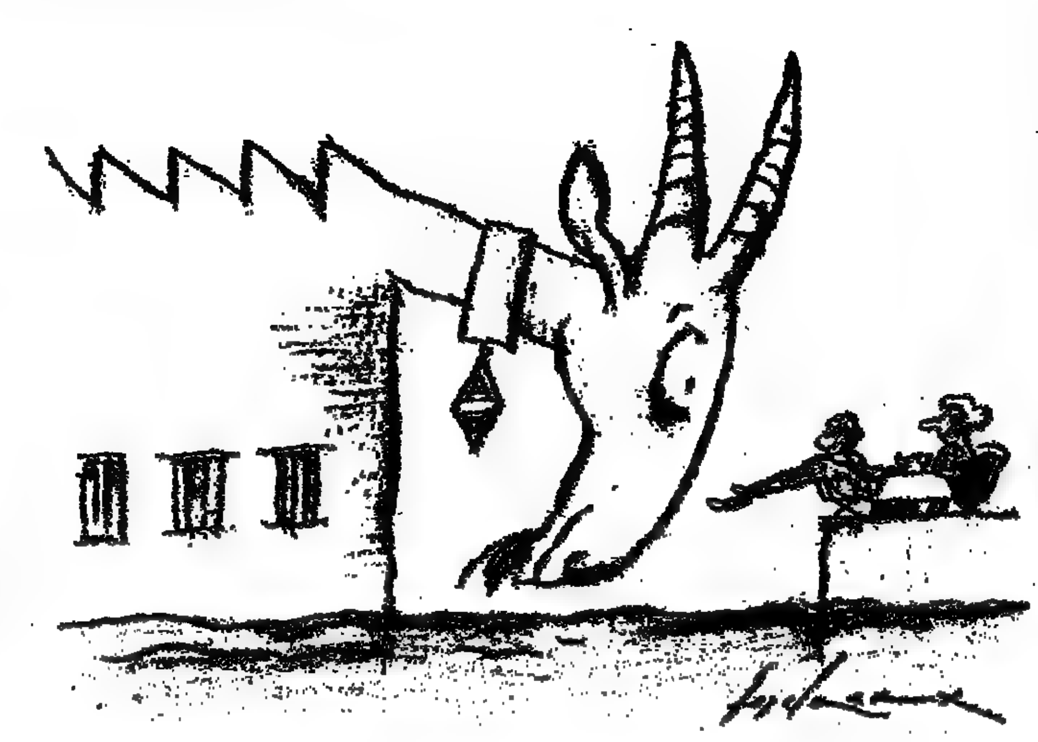
On connaît déjà les deux listes qui *s'affronteraient* : d'une part, celle qui réunit globalement les dirigeants déjà en place avec, en dernière position, le président sortant Jacques Lestrade, et d'autre part, une liste d'opposition marquée par la présence de Jacques Fouroux, ex-capitaine et entraîneur de l'équipe de France, qui a ainsi choisi son club d'origine pour un éventuel – mais donné probable – retour *dans le giron du rugby* à XV après avoir été la figure de proue en France du lancement d'une ligue professionnelle de rugby à XIII. – *(Corresp.)*

■ L'équipe de France sélectionnée par Jean-Claude Skrela pour affronter en match amical le pays de Galles mardi à l'Arms Park de Cardiff (retransmission en différé sur France 3 à minuit) est ainsi composée : 1. Califano, 2. de Rougemont, 3. Tournaire ; 4. Merle, 5. Pelous ; 6. Benetton, 7. Castel, 8. Benazzi ; 9. Carbonneau (m), 10. Penaud (o) ; 11. Saint-André, 12. Glas, 13. Dourthe, 14. Ntamack ; 15. Sadourny. Six remplaçants sont à choisir parmi : Jordana, Ibanez, Liévremont, Moni, Accoceberry, Delaigue, Berty.

هكذا من الأصل

Du côté de chez Renault

Boulogne-Billancourt, évoque toujours le monde ouvrier. En vue de l'île Seguin, un restaurant façon yacht-club propose une cuisine précise et élégante


DESSIN DESCLOZEAUX

ENTRE l'époque de la signature jetée avec la cendre du Monte Cristo à même l'addition et l'arrivée des commissaires aux comptes et de leurs mauvaises manières, le repas d'affaires a beaucoup perdu de son prestige. Les patrons et leurs états-majors font aujourd'hui la course aux restaurants qui, comme eux, jouent mollo : un peu d'ambiance, des vins à prix contractuels et une cuisine adaptée au nouveau propos. Personne n'a plus envie de bluffer personne. Trop onéreux. On se dirige vers la bonne adresse en jouant sur le pittoresque et en tablant sur des bilans de frais généraux travaillés au régime minceur.

Comme dans ce très classe caboulot de bord de Seine où tout un petit monde trié sur le volet vient essayer d'y voir plus clair dans la bonne marche de l'entreprise. *Boulogne-Billancourt.* Entendu de Paris, le nom de la farouche localité reste encore un peu rogue. Vieille Excalibur du monde syndical, elle garde toute l'étincelance de son passé sans que l'on sache au juste ce qu'elle est devenue. Allons voir.

PATRIMOINE

Souvenirs. Pour les journalistes, la période était fastueuse ; ils en perdaient facilement les pédales. On lisait dans *Le Monde* des choses comme ça : « ... *et flottent au-dessus de la porte d'entrée les deux drapeaux qui divisent aujourd'hui la France : le rouge et le tricolore.* » C'est beau, le reportage. Mais, *cette nuit-là, ce qui* rêveusement se mijotait place Jules-Guesde pouvait facilement donner un peu trop d'élan à la phrase. Mai 68 : le coup de cymbales tardivement entendu par tous.

Elle finira sûrement par être inscrite au patrimoine mondial, cette place Jules-Guesde, vibrant défenseur de la lutte des classes (1845-1922). Il y a du soleil et des vendeurs ambulants. *Des immigrés* passent. En clin d'œil, un néon est resté allumé dans l'un des anciens ateliers qui donnent sur la rue. Un seul, comme une petite flamme dans une église trop vaste.

ÉQUIPAGES FOURBUS

Le tabac est toujours là. Il débitait de la gauloise au même rythme que les cadences de production. Une sorte de dispensaire où l'on venait chercher des remontants un peu costauds avant de repartir vers le cambouis. L'île Seguin, elle, est impeccablement à l'arrêt. Plus rien ne bouge. Même pas la photographie de Doisneau qui crachait, lyrique et certifiée, les équipages fourbus des « trois-huit ».

Le « voyage » se poursuivait. On tourne, on se perd, nous voilà devant des barrières et des postes de garde. Mais où sommes-nous ? C'est un vigile qui répond : « *En plein chez Renault.* » Effectivement, c'est écrit : Renault, 860, quai de Stalingrad.

L'endroit qui nous intéressait se fait appeler Le Cap Seguin. Disons plutôt Le Cap : sur la carte, sous-titrant le logo de l'enseigne, Seguin n'est indiqué que par un « ital » véritablement très discret. Il était sans doute inutile de faire savoir à la clientèle qu'un peu plus *loin là-bas, sur la gauche*, trop de voitures avaient été construites par trop de mains anonymes. Le Cap, donc.

Dans le genre, il est difficile de trouver mieux. Chapeau à l'inventeur, un grand gaillard breton avec *un franc sourire et un regard plissé* de navigateur ; et le dangereux privilège de ne pas être du métier. Du professionnalisme pourtant après ses trois années de réussite. Toujours l'avantage de l'amateur : il est sur un pied d'égalité avec ses hôtes ; il peut se permettre le « *cher ami* ». Cela plaît. Il peut aussi avoir du goût, quelques bonnes idées, du cran et jouer son va-tout avec tempérament. C'est le cas.

Ici tout le monde semble content. A l'aise. Il faut dire que c'est parfaitement confortable. Du teck, de l'acajou, du cuivre, la vue sur le parc de Saint-Cloud, sur l'autre rive, et le fleuve qui offre sa propre *animation : un authentique* yacht-club. Pour le soir, plus distingué encore, le coin feutré, appelé le « carré des officiers » : feu de bois et lambris façon marine à voile. Imparable. Encore un peu de champagne, ma chère Hélène ? De la tête, Hélène répond que oui... Mais pour l'instant ça turbine. Le voiturier range les BM, les Safrane et les Alfa. Les clients, eux, montent à bord. Pas de tangage, pas de roulis, on est sur pilotis et sur le quai. Que des hommes et des femmes dans les affaires, ou parlant affaires. Que ça. C'est rare. A chaque table, une firme, un propos et un problème différent.

JOLIES FEMMES

Même avec un gilet de sauvetage, on n'est pas sûr de ne pas être emporté par une déferlante de macro-économie, toujours moins violente que la micro-économie, mais il faut se tenir sur ses gardes. Ils sont tous là, superbement incarcérés dans leurs discours, ficelés dans leurs démonstrations. Ils n'en démordront pas. *Le banquier et son surdoué, trois* jolies femmes en colère, un *gars* qui essaye de sauver sa peau, deux jeunes gens très en place. Monde très alerte, très engagé, très entreprenant.

Servie par des cadets de la flotte *aux gestes prompts et au maintien* tout ce qu'il y a de bien élevé, la cuisine de ce Cap est à l'image du lieu : précise et élégante. Mieux, préparée avec cette attention très fine de ne pas vouloir se prendre pour ce qu'elle n'est pas. Sobre, *simple, sans trucage.* Moderne. Pour cadres modernes.

Jean-Pierre Quélin

★ Le Cap Seguin, face au 27, quai Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 46-05-06-07. Fermé le samedi midi et le dimanche. Carte : environ 200 francs.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE SAINT-AMOUR

■ Un bâtiment de briques rouges des années 30, ancienne maison des syndicats, et pour les amateurs du Vieux-Paris, l'emplacement de l'ancien Gerny's, où la chanteuse Edith Piaf fit ses débuts. Le patron, M. Bouché-Pillon, a dirigé Le Petit Riche, puis le premier Hilton ouvert à Montréal. C'était hier. Il en a tiré une forme de sagesse et le goût du bien-vivre qui imprègne les deux étages du Saint-Amour. Rien que de classique, une carte variée, reposante, selon le marché et les saisons. Alors comment exprimer le plaisir que l'on ressent ici, fait du mariage d'un service parfait, d'une viande tendre et savoureuse : la côte de veau première poêlée aux oignons, paprika, jus de cuisson et Noilly, accompagnée d'un simple pot de beaujolais ? *Un respectable menu à 165 F fera* bien des heureux, les autres aborderont une précieuse carte des vins à prix d'amis. A la carte, compter 240 F.

★ Paris. 8, rue de Port-Mahon (75002). Tél. : 47-42-63-82. Fermé samedi midi et dimanche.

LA MANUFACTURE

■ Marier création et terroir est l'ambition de Jean-Christophe Lebascle, un jeune chef au pedigree exemplaire. Il dirige le second restaurant de Jean-Pierre Vigato, installé dans l'ancienne manufacture de tabac à Issy-les-Moulineaux, cette banlieue autrefois ouvrière des Hauts-de-Seine devenue coquette. A midi, les cadres des entreprises *alentour – notamment un pôle de presse –* écornent leurs maigres notes de frais, le soir on vient s'adonner aux plaisirs de la table. Aux uns et aux autres de choisir la poêlée d'encornet et piment doux à l'huile d'olive ou la délicieuse terrine de gigot. La pêche – plie, daurade, saumon, merlan – est abondante, mais le succès de l'été fut une assiette de coquillages en *jus de bouille* et pommes de terre charlottes. Coquelet en pot-au-feu, foie de veau aux échalotes confites, blanquette de joues de porc, autant de plats alléchants ; desserts non moins plaisants : gratin au café, vacherin vanille-fraise et délicieuse brioche en pain perdu. Ajoutons les coups de cœur du chef sur le tableau noir, une bonne sélection de vins régionaux et quelques bouteilles sérieuses. Le tout pour 155 F (avec deux plats) ou *180 F (entrée, plat, dessert).*

★ Issy-les-Moulineaux. 20, esplanade de la Manufacture (92130). Tél. : 40-93-08-98. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LES P'TITS BOUCHONS DU XVe

■ Succès confirmé pour François Clerc, grâce à une « formule » de menu-carte à prix unique. C'est décidément la tendance de la rentrée. *Avec une attention louable d'ajouter au menu une sélection de* plats du marché. Pascal Pineau est aux fourneaux avec une belle équipe en salle. Si la pissaladière de bulots et tapenade est d'un goût sûr, le « fondant » de tête de veau, herbes à l'aigrelette, est de moindre intérêt. La canette rôtie au gingembre, aubergines en tajine, en revanche, joue discrètement de la magie des épices. La cerise sur le gâteau, ce sera le vin à prix coûtant : un Château Malescot Saint-Exupéry 1989, 3e cru classé de margaux à 120 F la bouteille (ou 34 F le verre).

★ Paris. 32, boulevard du Montparnasse (75015). Tél. : 45-48-52-03. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasseries

AU COMPAS D'OR

■ Le quartier Montorgueil renaît à la vie, avec ses rues Tiquetonne et Marie-Stuart, de nouveau animées le soir. Au pied d'un immeuble mi-circulaire, c'est Le Compas d'Or, élégamment inscrit dans un *cercle. Mme Donne tient l'une des pointes du compas depuis vingt-*neuf ans, avec une belle énergie bordelaise, et, vaille que vaille, elle propose une remarquable carte-menu à 65 F, comprenant entrée, plat, dessert et vin compris ! Chaque jour cinq plats différents faits avec des produits frais en provenance de Rungis, honneur des anciennes Halles oblige ! C'est la salade landaise, la salade nordique au saumon, le mesclun au chèvre chaud ou bien la fameuse soupe à *l'oignon. Parmi les plats du jour, on choisira entre le sauté d'agneau* et spaghettis, la choucroute maison ou le faux-filet. Cuisine simple pour clientèle aimable et discrète. Des vins de pays, bien sûr, du Bordelais. La côte-de-saint-mont, Château Plaimont, non loin de Lesparre-Médoc. C'est le pays de la patronne. Menu : 65 F. A la carte : 120 F.

★ Paris. 20-26, rue Marie-Stuart (75002). Tél. : 42-36-62-08. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Vieilles morues

Les Basques avaient l'habitude de chasser la baleine et de la conserver au sel. Il y a un peu plus de huit siècles, celle-ci étant devenue rare, ils trouvèrent dans la morue un parfait produit de substitution. Ce sont les Normands qui les initièrent à cette pêche. Fraîchement installés dans le nord-ouest de la France, ces Vikings connaissaient depuis longtemps le stockfisch, la morue séchée en plein air, dont *ils faisaient* provision pour leurs longues courses en mer.

Aujourd'hui, c'est sans doute à cause de l'importante colonie portugaise vivant en France que l'on y vend encore chaque année 5 000 tonnes de morue séchée et salée. Dans cette masse poissonnière, moins d'une centaine de tonnes est du stockfish. Bizarrement, si la morue est le plat national du Portugal et qu'il *s'en* consomme quarante fois plus que chez nous (8 kilos par an et par habitant contre 200 grammes ici), peu de Portugais l'achète sous sa forme de stockfisch.

Littéralement « poisson bâton », en Néerlandais le stockfish est deux ou trois fois plus sec que la traditionnelle morue séchée. Un vraie bout de bois. Certains disent que c'est de là que viendrait son nom, d'autres pensent que celui-ci viendrait des pieux sur lesquels, une fois vidées, ces morues des mers froides d'Europe sont suspendues, attachées *deux par deux pour sécher au grand air.*

Contrairement à un poisson gras dont les chairs s'oxyderaient, ce gade pêché dans les eaux profondes de Norvège et d'Islande possède une chair maigre qui se déshydrate formidablement. *« En quelques mois, raconte Pascal Roth, le poisson perd cinq fois son poids d'origine. »* Ce jeune directeur commercial de Nord Morue sait de quoi il parle : son entreprise, *filiale* d'un groupe islandais, importe chez nous 40 tonnes de stockfish par an. *« Mais l'essentiel des exportations scandinaves vont vers l'Italie, le pays des connaisseurs, ou certains pays africains comme le Ghana ou le Nigeria, qui consomment en stockfish des poissons meilleur marché, tel le lieu noir. »*

En France, même si Rabelais dans *Pantagruel* parle déjà du *« stocfiz »*, il n'y a guère plus que dans deux régions où on le cuisine encore : le Rouergue et le comté niçois.

Qu'on le serve sous le nom *d'estofinade* ou *d'estocaficada*, les deux plats, variantes du ragoût de morue, portent haut leur terroir ; l'une est à l'huile de noix, l'autre d'olive. A Nice, dans son restaurant le Don Camillo, Franck Cerruti sert de la mi-septembre à la mi-mai ce plat, véritable travail de titan. Après avoir découpé son stockfisch à la scie à métaux, il le laisse en effet tremper pendant une semaine, en prenant soin de changer l'eau quatre fois par jour. Franck raconte que *« pour s'éviter cette corvée, et aussi pour ne pas dépenser trop d'eau, tous les vieux Niçois avaient l'habitude de laisser tremper leur stockfisch dans la chasse d'eau au-dessus des toilettes »*. Le poisson dégageant une odeur assez puissante en se rébydratant, on n'ose imaginer les lieux en question.

Guillaume Crouzet

★ Sur les marchés et, dans le Midi, dans quelques *supermarchés, 180 F* environ le kilo de stockfish de belle taille (de quoi faire de bonnes tranches).

★ Franck Cerruti, depuis que Ducasse est parisien, travaille aussi au Louis XV à Monte-Carlo. Il y propose un dos de morue poché, servi sur un ragoût de tripette de stockfish.

★ Les abats du poisson, séchés à part, ont un peu la même texture que des pieds de veau.

Un temps maussade

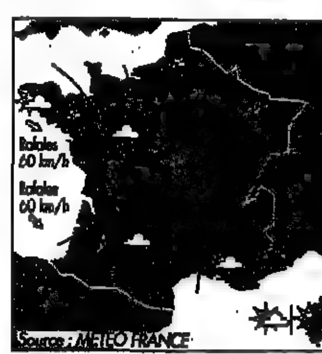
ENTRE l'anticyclone centré sur les Açores et celui présent sur la Russie, les ondes pluvieuses océaniques commandées par la dépression islandaise affectent l'Europe occidentale. Mercredi verra la pénétration par l'ouest d'une perturbation en voie de frontolyse, et dont la partie active s'intéressera essentiellement au Sud-Ouest.

Le matin, les pluies s'étendront de la Bretagne à l'Aquitaine en passant par les Pays-de-Loire et le Poitou-Charentes. Elles seront surtout marquées *dans la partie sud*. Un voile nuageux épais circulera dans le ciel de la Touraine, du Limousin et de la région toulousaine. Plus à l'est, les passages nuageux autoriseront des trouées ensoleillées. Les nappes de brouillard seront fréquentes du nord-est à la région lyonnaise.

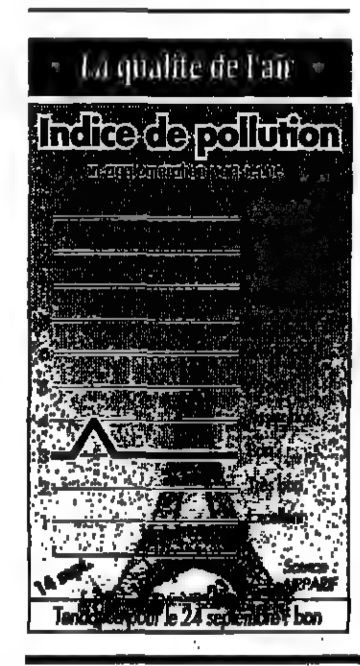
Il faudra aller en *Provence*, en Corse et sur les sommets alpins pour bénéficier d'un franc soleil. L'après-midi, les pluies localement modérées gagneront la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne. De la Basse-Normandie au Centre et au Poitou, la grisaille sera marquée, mais les pluies n'auront qu'un caractère faible et sporadique. A l'arrière, de belles éclaircies reviendront dès le début d'après-midi de la Bretagne à la Vendée et au littoral charentais. Elles gagneront par la suite l'Anjou, la Charente et les côtes aquitaines, et seront alors entrecoupées par quelques averses côtières. A l'est, le ciel restera assez nuageux du Nord-Picardie à l'Ile-de-France, au nord-est et à la région lyonnaise, ainsi qu'en Languedoc-Roussillon, où quelques ondées sont possibles. Des éclaircies plus larges se maintiendront des Alpes à la Provence et à la Corse, dans un ciel variable. Dans l'île de Beauté, les nuages se feront plus menaçants en soirée et s'accompagneront d'averses orageuses par endroits. Un vent d'ouest modéré se maintiendra de la Provence à la Corse, ainsi que sur la façade atlantique, où il atteindra 60 km/h en pointes.

Les températures minimales s'inscriront entre 6 et 8 degrés du nord au nord-est et au centre-est, 8 à 10 de la Normandie et de la Bretagne au Bassin parisien et au Centre, pour atteindre 10 à 14 du sud-ouest à la Méditerranée. L'après-midi, la fraîcheur sera homogène, 15 à 18 degrés dans la plupart des régions. Le mercure atteindra 19 en Aquitaine et 20 à 22 dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 25 septembre vers 12h00



Tendance pour le 24 septembre : bon

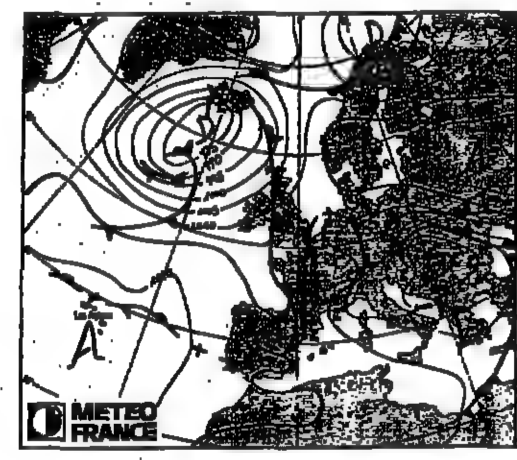




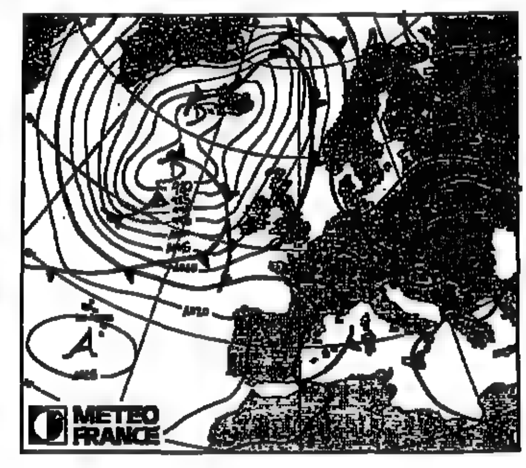
TEMPÉRATURES du 23 septembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	18/14
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	21/13
BOURGES	16/10
BREST	18/11
CAEN	16/8
CHERBOURG	18/2
CLERMONT-F.	13/6
DIJON	14/9
PORT-DE-FR.	–/–
GRENOBLE	13/7
LILLE	13/5
LIMOGES	17/6
LYON	14/5
MARSEILLE	18/12
NANCY	14/8
NANTES	19/7
NICE	21/13
PARIS	15/11
PAU	19/13
PERPIGNAN	21/13
POINTE-À-PIT.	31/26
RENNES	19/5
ST-DENIS-RÉUNION	24/16
ST-ÉTIENNE	12/3
STRASBOURG	13/8
TOULOUSE	20/15
TOURS	17/8

ÉTRANGER	
ALGER	25/14
AMSTERDAM	12/9
ATHÈNES	29/21
BANGKOK	34/26
BARCELONE	23/12
BELGRADE	24/12
BERLIN	12/9
BOMBAY	31/25
BRASILIA	32/21
BRUXELLES	13/10
BUCAREST	14/9
BUDAPEST	14/11
BUENOS AIRES	18/6
CARACAS	27/20
CHICAGO	20/8
COPENHAGUE	15/7
DAKAR	30/25
DJAKARTA	32/23
DUBAI	37/28
DUBLIN	16/10
FRANCFORT	13/11
GENÈVE	13/6
HANOI	26/24
HELSINKI	9/7
HONGKONG	28/24
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	29/25
KIEV	13/2
KINSHASA	–/–
LE CAIRE	32/22
LIMA	19/15
LISBONNE	22/14
LONDRES	16/5
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	13/7
MADRID	23/8
MARRAKECH	29/15
MEXICO	24/12
MILAN	19/5
MONTRÉAL	15/6
MOSCOU	12/0
MUNICH	12/9
NAIROBI	25/8
NEW DELHI	35/26
NEW YORK	19/13
PALMA DE M.	23/11
PÉKIN	31/17
PRAGUE	11/7
PRETORIA	26/12
RABAT	23/14
RIO DE JAN.	23/19
ROME	21/10
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	23/6
SÉVILLE	27/16
ST-PÉTERS.	13/6
STOCKHOLM	14/2
SYDNEY	25/13
TENERIFE	28/23
TOKYO	28/20
TUNIS	25/18
VARSOVIE	14/6
VENISE	22/13
VIENNE	11/9



Situation le 24 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les relations franco-irakiennes

LA PRÉSENCE à Paris du jeune roi d'Irak, la réalisation de l'union personnelle de la Transjordanie et de l'Irak sont de nature à attirer sur ce dernier pays l'attention de l'opinion publique. En juillet 1941, se prévalant de l'aide qu'aurait apportée la légation de France aux rebelles de Rachid Ali, le gouvernement de Bagdad exigeait le départ du ministre de France M. Lescuyer. Mais cette mesure n'eut plus d'objet lorsque le comité national de Libération d'abord, le gouvernement provisoire d'Alger ensuite eurent suffisamment prouvé que la légalité n'était pas avec le gouvernement de Vichy.

En dépit de ce fait, les relations franco-irakiennes demeurèrent interrompues. En 1943, un officier supérieur fut envoyé d'Alger avec mission de rétablir les relations entre les deux pays. Il échoua, et lorsque se déroulèrent les événements de novembre 1943 à Beyrouth, les nationalistes se refusèrent à traiter avec l'« impérialisme français ». Ce n'est que cet été qu'un ministre irakien renouait à Paris les relations diplomatiques franco-irakiennes.

Et pourtant, la France jouit en Irak d'un immense prestige. Ses écoles continuent à former des générations d'Irakiens et d'Irakiennes. Les plus grands magasins du pays relèvent d'intérêts français. Avant guerre, les marques françaises tenaient une place importante sur le marché irakien. Enfin, nous croyons nous rappeler que la France possède toujours 23,5 % des actions des pétroles irakiens. On hésite à croire que ce soit justement en raison de tous ces intérêts que certaines influences aient tenté de s'opposer si longtemps à la reprise des relations normales entre l'Irak et la France.

(25 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6916

SOS Jeux de mots
3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Certains réclament des têtes. – II. Peut être mise dans la cave. – III. Ne doivent pas tous être mis au panier. Esprit. – IV. Tient bien la bouteille. Dure quand on ne laisse rien passer. – V. Une femme qui aime les chinoiseries. – VI. Préparation qui exige une certaine mise de fonds. – VII. Bande d'étoffe. A grand bec. – VIII. Pays d'Asie. Est souvent sur la planche. – IX. Peut être trouvé aigre quand il est froid. Peut être mis à la porte. – X. Ne sont gardés que si on la ferme. – XI. On se découvre théoriquement quand il arrive. Passe à Verdun.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être assimilés aux haricots. On ne le dévore que si on le trouve bon. – 2. Dame sur la route. Coule dans les Alpes. – 3. Compositeur qui évoque saint Thomas. Baie. – 4. *Adjectif de quantité*. – 5. *Possessif*. Oncle étranger. Romains. – 6. En France. Peut être mise avec les cocottes. – 7. Peut amener à prendre des mesures. Pas une flopée. – 8. Qui n'ont pas écrit pour la postérité. – 9. Bonne quand on n'a rien. Langue.

SOLUTION DU N° 6915

HORIZONTALEMENT

I. Coucheurs. – II. Horions. – III. Ube. – IV. Néantiser. – V. Ernée. – VI. Rit. Lard. – VII. Bestiaire. – VIII. Luter. Gît. – IX. Are. Arrêt. – X. NS. Aire. – XI. Rubis.

VERTICALEMENT

1. Chine. Blanc. – 2. Oô. Erreurs. – 3. Urbaniste. – 4. Ci. Nette. Nu. – 5. Honte. Ira. – 6. En. La. Rai. – 7. Usus. Aigris. – 8. Beurrier. – 9. Suer. Dettes.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 26 septembre

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et son quartier (50 F), 10 h 30, devant l'entrée principale de l'église (Odyssée).

■ **DE MOUFFETARD** aux Arènes de Lutèce (50 F), 10 h 45, sortie du métro Censier-Daubenton (Découvrir Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 11 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition sur l'Arménie (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, 58, rue de Richelieu (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du dix-huitième siècle, 11 h 30 ; les peintures de Mantegna pour le studio d'Isabelle d'Este, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F + prix d'entrée), 13 h 45, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Institut culturel de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (50 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville (Tourisme culturel).

■ **AUTOUR DU PALAIS-ROYAL** (55 F), 14 h 30, place Colette, devant l'entrée de l'administration de la Comédie-Française (Mathilde Hager).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (63 F), 14 h 30, 12, rue Daru (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (45 F), 14 h 30, devant l'entrée à l'angle de la rue de Médicis et de la rue de Vaugirard (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : le temple Sainte-Marie et l'église Saint-Paul-Saint-Louis (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 17, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Le Passé simple).

■ **PLACE DES VOSGES**, de Mme de Sévigné à Victor Hugo (40 F), 14 h 30, 1 *bis*, place des Vosges (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE QUARTIER DU GROS CAILLOU** (50 F), 14 h 30, sortie du métro La Tour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE SENTIER** et la cour des Miracles (50 F), 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **LE PRÉ-CATELAN** et le jardin Shakespeare (35 F), 14 h 45, entrée du Pré-Catelan côté Croix-Catelan (Ville de Paris).

■ **MONTPARNASSE** : autour du Jardin atlantique (40 F), 15 heures, 25, boulevard de Vaugirard (Approche de l'art).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : premier parcours (50 F), 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** Les compagnies aériennes finlandaise Finnair et danoise Maersk ont signé un accord de coopération sur la liaison entre Stockholm et Billund, dans l'ouest du Danemark. Selon cet accord, Finair réservera des places à bord des appareils de la compagnie danoise deux fois par jour, du lundi au samedi et une fois le dimanche. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La compagnie aérienne italienne Alitalia, qui a décidé de rajeunir son personnel, a mis en place un site sur le réseau Internet pour le recrutement d'hôtesses et de stewards. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les habitants d'Aberystwyth, au Pays de Galles, se voient offrir actuellement des billets de chemin de fer à prix réduit pour aller visiter Londres. Mais, pour bénéficier de ce tarif (environ 270 francs pour un trajet de 763 kilomètres aller et retour d'une durée de dix heures), les voyageurs doivent emprunter le train de 9 h 22 à Aberystwyth, qui arrive à Londres à 14 h 25, et repartir par l'express de 14 h 35. Ils ne peuvent donc séjourner que dix minutes dans la capitale britannique... – *(Reuter).*

■ **ENFANTS.** La chaîne hôtelière Holiday Inn Worldwide lance en Europe la *kidsuite*, une chambre à thème conçue pour les enfants et installée à l'intérieur même d'une chambre pour adulte. La première chambre de ce type, aménagée à l'hôtel Holiday Inn Paris République, est décorée sur le thème des pirates et équipée d'une télévision, d'un magnétoscope avec cassettes vidéo, d'une console de jeux, de livres de coloriages et de jeux de société.

■ **RESTAURANTS.** La Fédération nationale de la restauration française, que préside André Daguin, prépare un *Manuel de bonne pratique de l'hygiène dans les restaurants*, destiné aux professionnels de la branche. Selon André Daguin, quelques dizaines de restaurants sont fermés tous les ans pour manque d'hygiène. Il estime, toutefois, que la profession compte au moins 10 % de brebis galeuses. – *(AFP.)*

FESTIVAL DE BERLIN Après « Marianne et Germania » (*Le Monde* du 23 septembre), l'autre grande exposition traitant des rapprochements entre la France et l'Allemagne au programme du Festival de Berlin rassemble quatre-vingts peintures de l'époque impressionniste et postimpressionniste, et une vingtaine de sculptures, de Rodin pour la plupart. ● **PLUSIEURS** de ces acquisitions que l'Allemagne doit à Hugo von Tschudi, directeur de la Nationalgalerie dès 1896, et à ses amis collectionneurs comptent aujourd'hui parmi les fleurons des collections berlinoises et de la Neue Pinakothek de Munich, où l'exposition sera présentée du 31 janvier au 11 mai 1997 ● **ÉVÉNEMENT** berlinois encore : la collection Heinz Berggruen, marchand et collectionneur installé à Paris : ses Picasso et ses Klee, prêtés pour dix ans à la ville et présentés dans un musée restauré.

Hugo von Tschudi, l'Allemand qui aimait les peintres modernes français

Nommé directeur de la Nationalgalerie de Berlin en 1896, cet éclaireur ouvert à la modernité s'est enthousiasmé pour les impressionnistes. Il achetait français, contre vents et marées. Grâce à lui, Cézanne fut ainsi pour la première fois accroché dans un musée

DE MANET A VAN GOGH, Hugo von Tschudi et la lutte pour l'âge moderne. Alte Nationalgalerie, Bodestrasse 1-3, Museumsinsel, 10178 Berlin-Mitte. Du mardi au dimanche, de 9 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 janvier 1997. Tél. : (19) 49-30-20-35-53-03. Entrée 8 deutschemarks (27 francs), catalogue 48 deutschemark (163 francs).

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Miracle des bronzes : au sortir de l'exposition « Marianne et Germania » au Martin-Gropius-Bau, on retrouve à la Nationalgalerie *L'Age d'airain*, de Rodin, son beau corps et sa tête pensive. Et on le voit autrement : comme une œuvre d'art avant tout et non plus comme l'ultime et mystérieux argument d'une longue histoire d'attraction-répulsion illustrée par des peintures, des sculptures, des dessins et des documents, mis sur le même rang. Donc on respire. On respire en nocturne l'air lourd de *La Vague* selon Courbet, et au plein jour les gammes chromatiques de Signac ou de Cross qui enveloppent un corpus de peintures bien vivantes, bien choisies en un temps où ce n'était pas évident.

Hugo von Tschudi avait du flair. Qui était Hugo von Tschudi ? Un homme de musée qui s'est enthousiasmé pour les impressionnistes et qui a fait entrer leurs tableaux à la Nationalgalerie de Berlin, dès qu'il a pris ses fonctions en 1896, à une époque où il n'allait pas de soi, même en France, de les accueillir dans les musées. C'était il y a un siècle, très exactement. L'hommage qui lui est rendu tombe bien. Hugo von Tschudi fait d'emblée l'acquisition d'un Manet, non des moindres, le *Jardin d'hiver* peint à l'emporte-pièce en 1879. C'est le premier tableau de l'artiste vendu à un musée européen. Puis il achète un Cézanne, le *Moulin de Pontoise*, de 1881, premier tableau du peintre à entrer dans un musée... D'autres Cézanne, d'autres Manet, des Degas, des Renoir, des Monet, des Van Gogh, et des Courbet et des Daumier allaient constituer le noyau d'une collection d'art moderne. Non sans mal. Non sans provoquer de grandes fureurs dans l'entourage officiel du Kaiser.

CHEMINEMENT

L'exposition a lieu dans l'île des Musées, aujourd'hui en chantier, comme tout le reste de Berlin... Au même endroit est présentée une grande rétrospective Lovis Corinth : autre heureuse coïncidence, l'artiste ayant été trop volontiers classé parmi les « impressionnistes » allemands alors que sa peinture se promène du côté de Hodler et de Munch avant d'exploser dans l'expressionnisme et de balayer l'image tourmentée de l'homme, colosse toujours plus fragile. Rétrospectivement, on pense à Baselitz et son cheminement depuis les années 60, dont la grande rétrospective proposée à la Neue Nationalgalerie, le musée de coupe minimaliste signé Mies Van der Rohe, touche à sa fin. On en verra d'ailleurs une bonne part bientôt, à Paris.


MARTA HUTH
Au mur du salon d'Alfred Flechtheim, un marchand amateur, des tableaux de Marie Laurencin, dont « Hôtel de la marine », 1912. Dans la pièce, des sculptures de Renée Sintenis, Aristide Maillol, un bronze de Max Schmeling, 1929.

En fait, l'impressionniste berlinois par excellence est Max Liebermann, qui ayant vécu à Paris quelques années, y avait de bons contacts. Il pouvait conseiller Tschudi, acheter avec lui, ou en même temps que lui pour son propre compte. Il n'était pas le seul à encourager le directeur du Musée de Berlin, qui dut très vite faire appel à des fonds privés pour continuer ses acquisitions contestées par les commissions officielles auxquelles il devait rendre des comptes. Sans quelques amis collectionneurs originaires de la grande bourgeoise juive de Berlin, comme les Bernstein ou Eduard Arnold, chez qui Tschudi avait pu découvrir l'art moderne français, sans le soutien de quelques écrivains et critiques, dont Meier Graefe, et de marchands comme Cassirer, il n'aurait évidemment pu rassembler une bonne centaine d'oeuvres faites en France au cours de ses quinze ans d'activités à Berlin, puis à Munich, où il a été muté en 1909. Il y est mort, prématurément, en 1911, non sans y avoir amené, là aussi contre vents et marées, mais soutenu par la *petite équipe du Cavalier Bleu* fondé par Kandinsky et Marc, de très *grandes œuvres*, dont le *Déjeuner dans l'atelier* de Manet, ou la *Nature morte au géranium* de Matisse. La Nouvelle Pinacothèque de Munich, qui les conserve et accueillera l'exposition après Berlin, n'est pas très prêteuse, et tous ses « Tschudi » ne sont pas à Berlin.

IMAGE EXEMPLAIRE

L'ensemble proposé à la Nationalgalerie est cependant remarquable. Il conforte l'image exemplaire du conservateur défenseur de la modernité, et de la qualité. Une image restée intacte plus que celle de ses amis, qui, de Liebermann à Meier Graefe, n'ont pas su admettre la génération montante des années 10 : ni les jeunes expressionnistes ni les activistes de tous poils qui ont fait les riches et chaudes heures de Berlin après la première guerre mondiale, et avant le nazisme.

On peut voir aussi, aux archives du Bauhaus, une exposition précieuse de photographies d'intérieurs, hôtels particuliers, maisons, appartements, dans lesquels vivaient, au milieu des années 20, la grande bourgeoisie de Berlin et quelques figures d'intellectuels ou d'artistes. Elles proviennent des archives de Marta Huth, peintre et photographe qui avait fait ce reportage en 1926 pour nourrir les recherches de son mari, historien d'art. On peut y découvrir le cadre de vie d'une bonne cinquantaine de familles, les meubles, les objets d'art qui décoraient les salles à manger, les salons, les cabinets de musique. La maison de Liebermann est là justement, avec son contingent de tableaux impressionnistes identifiables sans loupe, c'est dire l'intérêt de ces documents impeccablement cadrés, que l'exposition accompagne d'une photographie d'aujourd'hui prise à l'emplacement où il étaient, où ils sont encore parfois, mais rarement intacts.

Pour rester dans l'optique du Festival, on peut citer aussi l'appartement d'Alfred Flechtheim, marchand amateur, ami de Kahnweiler. D'abord fixé à Düsseldorf, il mettait un pied à Berlin au début des années 20, non loin de chez Cassirer, du Sturm de Walden, et des galeries Ferdinand Moeller et Karl Nierendorf. Ses murs étaient tapissés de Picasso analytiques, de tableaux de Gris, de Léger, de Braque, et aussi de Marie Laurencin *(notre photo)*. Il avait aussi des Maillol, et de l'art africain. Curt Glaser, directeur de la Bibliothèque d'art collectionnait pour sa part les Munch et mettait des Beckmann au-dessus des rayons de livres...

D'autres avaient opté pour les murs nus, ou presque, épousé les idées du Bauhaus, demandé à Gropius des plans et à Breuer des chaises et des fauteuils. Ce n'était pas le cas de la plupart des grands banquiers et hommes d'affaires berlinois, qui penchaient pour le mobilier français du XVIIIe, les tableaux hollandais, s'entouraient de sculptures gothiques, ou, dans le cas des Hahn, d'une exceptionnelle collection de peintures de la Renaissance italienne. L'exposition pourrait presque s'inscrire au programme du Festival, ne serait-ce que pour préciser ce qu'a pu être, avant la prise du pouvoir par les nazis, le combat pour la modernité. Et ce contre quoi hurlaient Grosz et ses amis.

Geneviève Breerette

Heinz Berggruen, marchand et collectionneur de Paul Klee et Pablo Picasso

COLLECTION BERGGRUEN, Schlossstrasse 1, 14059 Berlin-Charlottenburg. Tél. : (19) 49-30-20-35-54-44. Du mardi au samedi de 9 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures. Entrée : 6 deutschemarks (21 F). Catalogue 32 deutschemarks (110 F).

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Au cours de sa carrière de marchand, qui a duré un peu plus de trente ans, de l'après-guerre à 1980, Heinz Berggruen, a eu un excellent client : lui-même, et deux amours auxquelles le collectionneur âgé aujourd'hui de quatre-vingt-deux ans, cède toujours : Paul Klee, depuis son séjour en Californie, où fuyant l'Allemagne nazie en 1937 pour les Etats-Unis, il avait fait du journalisme, s'était occupé du Musée de San Francisco, était devenu américain avant d'aller combattre en Europe ; et Pablo Picasso, rencontré en 1951 à Paris, où finalement Berggruen a décidé de se fixer après la guerre, ouvrant en 1947, rue Dauphine, sa première galerie. Il réalisait alors ses premiers achats, conseillé par D. H. Kahnweiler, *« le comptable du cubisme »*, a-t-il dit.

Heinz Berggruen apprécie aussi Cézanne, Seurat, Van Gogh, Braque, Laurens, Giacometti, les arts premiers... dont il a enrichi sa collection personnelle. Celle-ci a pris une ampleur considérable dans les années 60. D'où probablement l'idée d'offrir des ensembles cohérents à de grandes institutions. Une douzaine de Klee sont ainsi entrés au Musée national d'art moderne en 1972. Douze ans plus tard, le Metropolitan Museum de New York en héritait de quatre-vingt-dix. Un rien échaudé par le sort de ses Klee qui, selon lui, ne sont pas assez salués dans le labyrinthe du musée new yorkais, Heinz Berggruen ne donne désormais pas. Il met en dépôt pour une durée déterminée : courte à Genève en 1988, plus longue – cinq ans, de 1991 à 1996 – à la National Gallery de Londres, à laquelle il a offert un ensemble de Seurat.

A L'ÉTAGE NOBLE

Et cette fois, peut-être la bonne, dix ans, à la ville de Berlin, où la collection diminuée des Seurat, un artiste qui décidément n'a pas de chances avec l'Allemagne (Tschudi l'a manqué), et de plusieurs Van Gogh, a augmenté en Picasso. Ils sont plus de soixante, de toutes natures et de toutes les époques, sous forme de portraits, de natures mortes, de couples, le tout occupant l'étage noble du musée réaménagé pour la collection, avec probablement l'espoir d'un ancrage si fort qu'elle y restera. En tout cas les Berlinois, qui font la queue pour y entrer depuis les premiers jours de l'ouverture, le 8 septembre, font comme si : ils l'appellent déjà le musée Picasso.

Pourquoi Berlin ? Parce que Heinz Berggruen est né à Berlin et que le directeur de la fondation qui gère les grands musées de la ville en pleine mutation lui offrait en 1991, à Londres, un lieu formidable, qui serait entièrement consacré à sa collection : l'ancienne maison du corps de garde du prince de Prusse, en vis-à-vis du château de Charlottenburg, qui avait été l'ancien musée des antiquités gréco-romaines de Berlin-Ouest (aujourd'hui fusionné avec celui de Berlin-Est). En vis-à-vis du Musée égyptien, où trône, pour l'instant, la reine Nefertiti.

Le musée est bien situé. Il est clair, avec son puits de lumière douce venant de la rotonde centrale et son lanterneau, net et élégant avec ses lignes d'escaliers en spirales qui desservent les étages : celui des Picasso (les raretés y voisinent avec les pièces connues) ; celui des vingt-cinq Klee répartis dans quatre salles au second, de part et d'autre d'une salle Giacometti montrant *La Place*, *Le Chat* et une *Femme de Venise*. L'intervention des architectes munichois Hilmer et Sattler est parfaite. Son coût a été entièrement pris en charge par la ville de Berlin (8,5 millions de marks, environ 28,5 millions de francs), qui est aussi responsable de la nouvelle Gemäldegalerie. Et l'ouverture au public de la collection, un grand événement pour les Berlinois.

G. B.

Rencontres et rapprochements dans les galeries

Une quinzaine de galeries d'art sont associées aux manifestations du Festival de Berlin.
Elles exposent pour trois semaines, un mois, parfois plus, des artistes français d'aujourd'hui. Par exemple :

● **Jean-Michel Alberola** (galerie Raab, Postdamer Str. 58, Berlin-Tiergarten, jusqu'au 28 septembre).
● **Bertrand Lavier et Ange Leccia** (galerie Anselm Dreher, Pfalzburger Str. 80, Berlin-Wilmersdorf, jusqu'au 26 octobre).
● **Eugène Leroy** (galerie Springer, Fasanenstr. 13, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 28 septembre).

Ou bien elles présentent le travail d'un artiste allemand ancré en France :

● **Jochen Gerz**, qui vit à Paris (Busche Galerie, Wielandstrasse 34, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 19 octobre).
● **Max Uhlig**, un expressionnisme abstrait de Dresde, qui est propriétaire d'une petite maison en Provence (galerie Gunar Barthel, Fasanenstrasse 15, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 23 novembre).

Elles peuvent aussi proposer des rapprochements :

● **Willi Baumeister et Fernand Léger** sont réunis chez Wolfgand Werner (Fananenstrasse 72, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 2 novembre).
● **« Michel und Marianne »** (modernes classiques français et artistes allemands d'aujourd'hui, galerie Brusberg, Kurfürstendamm 213, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 26 octobre).
● **« Paris-Berlin »** : H. Michaux, G. Noël, J. Voss, M. Neumann, W. Stöhrer, F. Thieler (galerie Nothelfer, Uhlandstrasse 184, Berlin-Charlottenburg, jusqu'au 19 octobre).

Voix nouvelles, terrain de jeu musical des pionniers des sons inédits

Pour la quatorzième année consécutive, Royaumont accueille une session de cours de composition

Depuis 1983, Voix nouvelles propose à des jeunes compositeurs d'achever, dans le cadre presque millénaire de l'abbaye de Royaumont, une œuvre sous la houlette d'un compositeur réputé, au cours d'un stage qui occupe les trois premières semaines du mois de septembre. Chaque œuvre est donnée en concert et confrontée à celles de compositeurs confirmés. Le thème retenu était centré, cette année, sur les micro-intervalles.

VOIX NOUVELLES. Philippe Hurel : *Pour Luigi*. Iannis Xenakis : *Nomos Alpha*. Philippe Leroux : *Continuo (ns)*. Brian Ferneyhough : *Trittico per Gertrude Stein*. Michaël Levinas : *Rebonds*. Florian Lauridon (violoncelle), Jean-Pierre Robert (contrebasse), l'Ensemble Itinéraire, I Ming Huang (direction).
Ivan Wyschnegradsky : *Quatuor à cordes n° 2*. Klaus Huber : *Plainte « Lieber spaltet mein Herz »*. Brian Ferneyhough : *La Chute d'Icare*. Nieuw Ensemble d'Amsterdam, Emilio Pomarico (direction). Le 21 septembre, Fondation Royaumont (95).

ROYAUMONT (Val-d'Oise)
de notre envoyé spécial

Depuis 1983, le musicologue bien connu des auditeurs de France Musique Marc Texier organise à Royaumont une session de cours de composition. Cette précieuse variante des académies d'été est, en outre, associée à un colloque musicologique. Thème de l'édition 1996 : les micro-intervalles.

Inscrite dans le prolongement de ce séminaire, l'interprétation de dix œuvres dues à des compositeurs de générations et d'esthétiques très variées nous a rappelé qu'il en va des micro-intervalles comme de toute spéculation théorique : moins ils émergent de la réalité musicale et plus le résultat a de chance de séduire !

Ainsi n'a-t-on jamais quitté le registre anecdotique avec *Rebonds* de Michaël Levinas, tablant sur la superposition grandguignolesque de trois pianos accordés respectivement en demis, quarts et seizièmes de tons. Attiré par de nouveaux défis d'écriture, Philippe Hurel s'est, en revanche, concentré dans *Pour Luigi* sur la fine intégration des micro-intervalles à un champ expressif aspirant à la gestion d'éléments antinomiques tels que des impulsions rythmiques « funky » et des plages étendues en apesanteur spectrale. En dépit d'une interprétation assez raide (des jazzmen auraient exposé avec davantage de « feeling » les figures chaloupées du début), *Pour Luigi* s'est révélé plutôt convaincant dans une synthèse stylistique qui s'annonçait périlleuse. Si l'œuvre de Philippe Hurel s'est bien située dans l'air du temps, *Nomos Alpha* (1966) de Iannis Xenakis a paru terriblement datée, notamment par son entêtement à extirper du violoncelle des sons contre nature et à pousser l'instrumentiste sur la voie de la performance physique (avec un record à la clef : le nombre de changements d'accord des cordes au cours du jeu).

SÉQUENCES INÉDITES

Extrémiste, Brian Ferneyhough l'est également dans son solo pour contrebasse intitulé *Trittico per Gertrude Stein*. Cependant, à la différence de Xenakis, il ne sacrifie pas la cohérence du parcours au bénéfice de l'impact immédiat et parvient à multiplier les séquences inédites sans jamais livrer l'oreille à elle-même.

Un tel équilibre entre la permanence et le renouvellement conditionne aussi la réussite de *Continuo (ns)* de Philippe Leroux, dans un langage toutefois beaucoup plus accessible que celui de Ferneyhough. Produits par distorsions, trilles ou trémolos, les événements micro-tonaux y apparaissent sous un jour ludique judicieusement rendu par l'Ensemble Itinéraire placé sous la baguette du jeune Taïwanais I Ming Huang.

La tendance du premier concert affichant plus d'attraits dans les œuvres des jeunes compositeurs que dans celles de leurs aînés s'est trouvée inversée dans le panorama confié au Nieuw Ensemble d'Amsterdam. Et ce, dès la présentation – une découverte pour beaucoup – du *Quatuor à cordes n° 2* (1930-31) d'Ivan Wyschnegradsky.

Ce pionnier souvent cité mais peu joué s'est plu en effet à y glisser des quarts de ton comme autant de fausses pistes pour l'auditeur égaré dans ce qu'il croyait être un périple solidement articulé autour de plusieurs traditions (celles de Beethoven, de la seconde école de Vienne, de Bartok et même de la musique tzigane).

Il eût été dommage de ne pas programmer de pièce à caractère rituel dans l'espace monacal de Royaumont. La magnifique *Plainte « Lieber spaltet mein Herz »* de Klaus Huber a donc bien rempli son office en sensibilisant le public à un mysticisme d'aujourd'hui nullement en contradiction avec la création d'avant-garde. Au temps distillé goutte à goutte par cet Helvète septuagénaire se devait de succéder la dynamique des secondes implosées conçue par son ancien élève Brian Ferneyhough dans *La Chute d'Icare*. Après le flacon d'éternité, l'ivresse de l'instant.

Pierre Gervasoni

Brigitte Bardot livre le récit d'une vie d'incompréhensions

Grasset publie les confessions de l'actrice

DÈS la couverture, un hommage – dissimulé – à l'un de ses amants les plus fervents, le barde des fièvres de ce demi-siècle, Gainsbourg. *Initiales B.B.* est le titre que Brigitte Bardot a choisi pour ses « Mémoires » ; *Initials BB* est le titre d'une chanson que Gainsbourg a écrite pour elle.

BIBLIOGRAPHIE

C'était en 1968, la France s'ébrouait, et Bardot chantait. Plus tout à fait actrice, star. On ne lui demandait rien d'autre alors que d'être elle-même, éternellement le même personnage, belle, amoureuse, mais jamais longtemps des mêmes hommes. Si quiconque l'ignorait encore, ce pesant ouvrage lâché par Grasset dans toutes les librairies comblera cette lacune : Brigitte Bardot a sa vie durant aimé l'amour, la passion, le mariage, la séparation, les retrouvailles, le divorce. Aucune de ses rencontres, de Roger Vadim à Bernard d'Ormale, n'est laissée ici dans l'ombre, racontée souvent avec force détails qu'on aurait préféré ignorer. Nous qui, selon les âges, avions rêvé d'être Jacques Charrier, Jean-Louis Trintignant, Sami Frey, combien d'autres encore, fallait-il vraiment qu'une méchante litanie de serments brisés sitôt prononcés viennent détruire les quelques illusions que nous avions encore sur nos chances de conquérir BB ?

De quelle BB s'agit-il, exactement ? Celle de ce livre, son livre, est... odieuse. Certes elle nous raconte qu'elle fut une petite fille adorable, une jeune première délicieuse, une comédienne aussi, quelquefois. Mais qui est cette Brigitte Bardot dont les confessions disent toute l'horreur que lui inspire le monde et ceux qui l'habitent, cette bourgeoise effarée qui ne parvient jamais à comprendre et son environnement et la place qu'elle s'y est faite ? Qui est cette prédicatrice enflammée qui, dans un même paragraphe (page 434) peut dire son dégoût des mosquées et des minarets qui ont remplacé *« les clochers de nos villages abandonnés »*, des homosexuels qui revendiquent *« les adoptions d'enfants »*, du sida qui *« s'en est donné à cœur joie devant une telle dégradation des mœurs »* ? La lecture de ces lignes, écrites avec sincérité, est accablante. D'autant que Brigitte Bardot manifeste une nouvelle fois l'admiration que lui inspire Jean-Marie Le Pen, rencontré à la fin des années 50 pour une visite aux victimes de la guerre d'Algérie, retrouvé au début des années 90, *« homme charmant, intelligent, révolté comme [elle] par certaines choses »*.

Du coup, son tour d'Europe en Rolls-Royce aux côtés des artistes les plus considérables de l'après-guerre, ses escapades parisiennes, ses nuits tropéziennes, ses insomnies américaines, ses saoûleries existentielles, jusqu'à sa tentative de suicide dont rien ne nous est épargné, tout ce fatras raconté sans pudeur, sans mystère, sans joie, avec une trivialité qu'on ne soupçonnait pas, n'a qu'un mérite : il évitera à l'éventuel lecteur la recension de « l'autre » Bardot, madonne des chenils.

Olivier Schmitt

★ *Initiales B.B. Mémoires*, de Brigitte Bardot. Grasset, 560 p., 140 F.

L'orage, invité surprise de la semaine des arts de la rue dans l'agglomération marseillaise

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Etabli depuis six ans à Saint-André, noyau villageois périphérique situé à proximité des quartiers nord de Marseille, Lieux publics (Centre national de création des arts de la rue) a trois missions : la création, les résidences de fabrication et la prospective. Cette institution organise Le Temps des émergences, une semaine dédiée aux arts de la rue, du 14 au 21 septembre.

L'édition 1996 a manqué de sombrer sous les trombes d'eau. Les comédiens avaient jeté l'ancre, cherchant chaque matin dans l'air un nouveau souffle. Mais le mistral refusait de répondre à leur appel. Le responsable de la manifestation, Michel Crespin, décida que c'était assez. On donnerait sa pièce : *Théâtre à la volée, Acte II*, suite d'affrontements de « types » théâtraux avec de grandes tirades du répertoire. Devant le défi, la pluie redoublait. Les acteurs se jetèrent à l'eau devant quelques vaillants spectateurs. Les adresses au ciel d'Euripide prenaient un goût mouillé. On riait. On pourrait dire : *« J'y étais. »*

Le lendemain soir, pour la clôture sur le port de La Ciotat, l'orage tentait encore de s'approprier le final. Après une demi-heure de pyrotechnie céleste et les trois coups d'un tonnerre à tout casser, la pluie entrait en scène en même temps que la compagnie Transe Express qui présentait *Les Maudits Sonnants*, un spectacle musical de haute précision.

Hissé au-dessus de la foule par une grue de 200 tonnes, le carillon humain tenait tête aux rafales. L'eau ricochait sur les cloches, faisait résonner les tambours, ajoutant à la jubilation. Après une demi-heure de ce manège, Transe Express pouvait considérer avoir vaillamment combattu les éléments. Ovation.

Une trouée de bleu, une seule, avait été réservée aux jeunes des quartiers nord du plan d'Aou et de Castellane durant l'après-midi. Eux aussi jetaient leur *Théâtre à la volée, Acte...* selon le même principe de textes saisis et lancés au public.

Puisés uniquement chez des contemporains (Deutsch, Koltès, Strauss notamment), ils ne disaient pas le théâtre, ses codes et ses traditions, mais leur monde (et le monde) comme le théâtre peut le dire. Avec une fougue fraîche et une grâce à donner le frisson lorsqu'une beurette brandissant un couteau venait heurter de plein fouet l'actualité. Ils répondaient pleinement à l'engagement des animateurs de la Maison pour tous du plan d'Aou *« de faire du théâtre, et non pas du social »*.

PROJET AMBITIEUX

Ces trois spectacles avaient été versés au pot commun du Temps des émergences, un projet ambitieux mettant en jeu la fonction prospective de Lieux publics. Partant du besoin de faire émerger de nouvelles formes des espaces publics, son directeur, Michel Crespin, avait passé commande d'un « parcours » marseillais à dix artistes (danse, théâtre, musique, arts plastiques), dont une moitié seulement vient de la rue. Quatre d'entre eux rendaient partie ou totalité de leurs travaux durant cette semaine.

C'est dire qu'il est trop tôt pour faire un bilan de la démarche globale. Mais tous étaient venus et leur rencontre s'apparentait à une visite de chantier, lorsque les différents corps de métiers viennent apprécier l'état d'avancement de l'affaire et s'interroger sur les aménagements encore possibles.

Bien à l'abri sous la halle Puget, *Très... Humain* par la compagnie Olivier Farge, captait les rêves d'ascension et de fête du quartier Belsunce dans la danse-voltige. A l'entrée de la ville, sur le « point de vue » monumenté de l'autoroute, Jean-Daniel Berclaz avait inscrit son *Coupe-vent*, éphémère sculpture associant deux cyprès couchés à la ligne d'horizon.

Loin du théâtre de rue ? Pas à Marseille, où les cyprès devraient être replantés solennellement et verticalement à l'issue du Temps des émergences. Comme une histoire qui se mettrait en scène d'elle-même. Au demeurant, il suffisait de deux personnes interrogeant le troisième cyprès, installé par le même dans un sarcophage de verre sur les escaliers de la gare Saint-Charles, pour amorcer un attroupement et délier les langues.

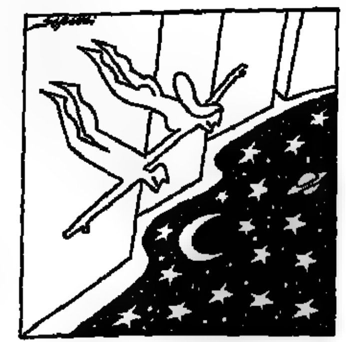
Jean-Louis Perrier

★ Lieux publics, 16, rue Condorcet, 13016 Marseille. Tél. : 91-03-81-28.

هكذا من الأصل

Densités automnales

A Belleville-sur-Meuse près de Verdun, un festival consacré aux avant-gardes musicales et plastiques



UN TEMPS inquiet sur son présent, en raison de coupes budgétaires qui ont touché des associations. Vu d'un œuf, la structure initiatrice du festival Densités, peut finalement présenter le programme d'un des festivals les plus passionnants de l'automne. On y entendra des musiques de Globokar et Stockhausen, on y verra une installation de Didier Pozza et René Le Borgne qui donnera lieu à des performances surprises, un solo de Christine Wodrascka, des duos (Jean-Marc Montera et Dominique Regef, Peter Kowald et Annick Nozati), un trio : Han Bennink, Jean Derome et Jacques di Donato, Idiome 1238... Soit, dans leurs genres respectifs (contemporain, improvisation, rock, avant-garde, underground...), de fantastiques *entêtés tournés vers l'avenir.*

★ Densités, MJC de l'agglomération verdunoise, place Maginot, Belleville-sur-Meuse. Jusqu'au 28 septembre. Tél. : 29-84-43-47. De 40 F à 140 F, selon les concerts et les soirées.

UNE SOIRÉE À PARIS

Splendor
Sans prétention autre que de nous faire passer du bon temps, ce quintette de San Francisco met en valeur la convivialité naturelle du rhythm'n'blues, de la soul et du latin jazz.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Elvin Jones Jazz Machine
Fondé au début des années 80, la Jazz Machine d'Elvin Jones s'apparente à cette école vivante du jazz qu'ont été les Jazz Messengers d'Art Blakey. De nombreux jeunes solistes sont passés auprès de ce batteur puissant, au jeu fourni, mais jamais brouillé. Dans la formation actuelle, on entend Ravi Coltrane, fils de l'ancien patron d'Elvin Jones, et Delfeyao Marsalis.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

XXe siècle : bonjour, bonsoir
Ils sont russes, âgés de vingt à vingt-cinq ans. Quel regard portent-ils sur le XXe siècle ? En rassemblant les témoignages de ses élèves, Roman Kozak, enseignant et metteur en scène à l'Ecole du théâtre d'art de Moscou, leur a trouvé une certaine ressemblance avec les jeunes du début du siècle et les personnages de Tchekhov. Ce spectacle est présenté en langue russe (sous-titré en français).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, Bobigny. 21 heures, les 24, 25, 27 et 28 ; 19 heures, le 26 ; 16 heures, le 29. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F.

Orchestre de Paris
L'Orchestre de Paris, qui va fêter ses vingts ans, consacre le premier programme de sa saison à deux œuvres aussi admirables que difficiles et que l'on se réjouit d'entendre.
Strauss : *Métamorphoses*. Mahler : *Symphonie no 4*. Ruth Ziesak (soprano), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Bienvenue & Cabaret
de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur. Avec pour *Bienvenue* : Gilles Arbona, Marc Betton, Jérôme Derre, Pascal Elso, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marie-Paule Trystam et les musiciens Mario Casarin Diaz, Carlo Antonio Gonzalez Salas, Ambrosio Enrique Partida Ayala, Victor Guzman Zamundio et Albert Tovi. *Sixième solo* : Serge Valletti. *Cabaret*, avec en alternance : Angel/Maimone, la compagnie Babel & Co, Jacques Bonnaffé, David Bursztein, Jean-François Duroure, Lila Fichette, Jean-Claude Gallotta, Igor Ivanov, Denis Lavant, Blanca Li, Tango Mano, Gabriel Monnet, Kat Onoma Trio, Miguel Poveda, Olivier Py et Symbiose.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du mardi au dimanche, 20 heures (Bienvenue – Cabane), 21 h 15, (Sixième solo, – Grande salle), 22 h 30, (Cabaret – Cabane). Relâche le lundi. Tél. : 44-41-36-36. Bienvenue et Solo : 150 F ; Cabaret : 100 F (boisson incluse) ; l'ensemble : 200 F. Jusqu'au 6 octobre.

Les Danaïdes
d'après Eschyle, mise en scène de Silviu Purcarete, avec Coca Bloos, Mariana Buruiana, Micaela Caracas, Radu Beligan, Mihai Dinvale, Victor Rebenguic, Alexandru Repan et un chœur de cent personnes.
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 110 F à 140 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Doux Leurre
Travail autour du mariage forcé en s'inspirant de trois siècles de textes. D'après Molière, Catherine Anne, Sergi Belbel, Xavier Durringer, Godoni, Anouilh, Rabelais, Boulgakov, Nikie de Saint-Phale, Denis Chalem, Fabien Arca, mise en scène d'Abbès Zahmani.
Théâtre de la Main-d'or-Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. A partir du 25 septembre. Tous les jours à 21 heures. Tél. : 48-05-67-89. Entrée libre. Jusqu'au 10 octobre.

L'Exécution au beffroi
de Nourrédine Aba, mise en scène de Betty Berr, avec Véronique Baylaucq et Stéphane Olivier-Bisson.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 3 novembre.*

Oleanna
de David Mamet, mise en scène de Daniel Benoin, avec Daniel Benoin et Nadia Farès.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 23 octobre.*

Tite et Bérénice
de Pierre Corneille, mise en scène de Patrick Guinand, avec Claude Mathieu, Michel Favory, Isabelle Gardien, Jean-François Rémi, Olivier Dautrey, Alain Lenglet, Eric Génovèse et Coraly Zahonero.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le jeudi à 19 heures ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 15. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 3 novembre.*

Variations énigmatiques
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bernard Murat, avec Alain Delon et Francis Huster.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 1 h 45. De 60 F à 290 F. Jusqu'au 30 décembre.

XXe siècle/Bonjour, bonsoir (en russe sous-titré en français)
mise en scène de Roman Kozak, avec les élèves de l'Ecole du Théâtre d'art de Moscou.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mardi 24, mercredi 25, vendredi 27, samedi 28, à 21 heures ; le jeudi 26, à 19 heures ; le dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F.*

SÉLECTION

Bonbon acidulé
de Ricardo Sued, mise en scène de l'auteur, avec Rosario Audras, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Nathalie Ortéga, Adriana Pegueroles, Jérôme Kircher et David Michel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 10. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 27 octobre.*

Le Chanteur d'opéra
de Frank Wedekind, mise en scène de Louis-Do De Lencquesaing, avec Jean-Pierre Dougnac, Cécile Garcia-Fogel, Emilie Lafarge, Thibault de Montalembert, Benoît Nguyen-Tat et Pascal Vilmen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F. Jusqu'au 20 octobre.*

Le Défilé
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Bruno Lochet, Olivier Saladin, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Atmen Kélif, Jean-Marc Bihour, Philippe Duquesne, Olivier Broche, Robert Horn et le chien Picpus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 35. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du mardi au vendredi, à 19 h 30 ; le samedi à 18 heures ; le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 5 octobre.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française, Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi et lundi, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 14 h 30. Tél. : 44-58-15-15. Durée : 2 h 15. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 9 novembre.

Moi, Paul-Marie Verlaine, père et mère
de Philippe Faure, mise en scène de François Bourgeat et Philippe Faure, avec Philippe Faure, Joëlle Bruyas et Paul Predki.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi à 19 h 30 ; le samedi à 18 heures et 21 heures ; le dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 19 octobre.*

Oh, les beaux jours !
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berté.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 2 novembre.

Quartier libre
de Guy Bedos, mise en scène de Didier Vignali, avec Djalila Abdellaziz, Nouredine Ahmed-Bacha, Ouahid Belmokadem, Hayet Benabdesselem, Nordine Boughanem, Sofiane Derradji, Véronique Faure, Jacky Forestal, Kamel Frahti, Malika Khelladi, Grégory Regola et Kheira Semail.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Samson D. Farigoule
de Gilles Ascaride, mise en scène de Pierre Ascaride, avec Pierre Ascaride.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le jeudi à 19 h 30. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 30. 65 F et 85 F. Jusqu'au 5 octobre.*

La Servante
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Anne Bellec, Christophe Bernard, Gilbert Beugniot, Eléonore Briganti, Céline Chéenne, Samuel Churin, Irina Dalle, Luc Delhumeau, Michel Fau, Antoine Fayard, Ariane Gardel, Philippe Girard, Philippe Lehembre, Elizabeth Mazev, Mathias Mlékuz, Dominique Parent et Claude Perron.
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Les lundi, mardi et jeudi, à 20 h 30 ; le vendredi à 18 h 30 ; le samedi à 15 h 30 ; le dimanche à 15 heures. Tél. : 46-58-81-81. 75 F et 100 F. Jusqu'au 6 octobre.*

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Philippe Lebas, Didier Lesour, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Dimitri Radochevitch, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini et Irène Chauve.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AILES DU COURAGE
Film français de Jean-Jacques Annaud, avec Graig Sheffer, Elisabeth McGovern, Val Kilmer, Tom Hulce (40 mn).
Dôme Imax, 16e ; La Géode, 19e (40-05-12-12).

LA BELLE VERTE
Film français de Coline Serreau, avec *Coline Serreau, Vincent Lindon, Philippine Leroy-Beaulieu, James Thierrée, Samuel Tasinaje, Marion Cotillard* (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
Film hollandais de Vincent Monnikendam, (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES CORNEILLES
Film polonais de Dorota Kedzierzawska, avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FEW OF US
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LONE STAR
Film américain de John Sayles, avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PHÉNOMÈNE
Film américain de Jon Turteltaub, avec *John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley* (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SECRETS ET MENSONGES
Film britannique de Mike Leigh, avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

BEAUTIFUL THING
de *Hettie MacDonald*,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec *Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.*
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec *Gena Rowlands, Marisa Tomei*, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : *Gaumont les Halles, dolby, 1er* (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
d'Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, *Steve Buscemi, Harve Presnell*, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).

MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
de Harold Ramis,
avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zack Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, Richard Masur.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE CELLULOÏD CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, *Donald O'Kelly*, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan *O'Carroll, Stuart Dunne.*
Britannique (1 h 45).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TIN CUP
de Ron Shelton,
avec *Kevin Costner, Rene Russo*, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec *Catherine Deneuve, Daniel Auteuil*, Julien Rivière, Laurence Côte, *Fabienne Babe.*
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

L'ADORABLE VOISINE
de Richard Quine,
avec James Stewart, *Kim Novak*, Jack Lemmon, Elsa Lanchester, Janice Rule, Philippe Clay.
Américain, 1958 (1 h 45).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE
de Fritz Lang,
avec Joan Bennett, Michael Redgrave, Anne Rovero, Barbara O'Neil.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 38).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

THE WOMEN
de George Cukor,
avec Norma Shearer, Joan Crawford, Rosalind Russell, Mary Boland, Paulette Goddard, Joan Fontaine.
Américain, 1938, noir et blanc (2 h 12).
VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LES TUEURS
de Robert Siodmak,
avec Burt Lancaster, *Ava Gardner*, Edmond O'Brien.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

Mesures contre la violence sur le petit écran

A partir du 15 novembre, un signal commun, gradué de 1 à 5, sera mis en place sur toutes les chaînes hertziennes publiques et privées

« J'AI FAIT de la lutte contre la violence à la télévision mon cheval de bataille », prévient Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A l'instigation du président du CSA, neuf articles relatifs aux *« droits de la personne »* et à la *« protection de l'enfance et de l'adolescence »* ont été introduits dans les conventions de TF 1 et de M 6, signées le 31 juillet.

En accord avec ces deux chaînes, les articles devraient entrer en application à partir du 15 novembre. A cette date, une signalétique commune sera mise en œuvre sur toutes les chaînes hertziennes publiques et privées : TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6, Arte-La Cinquième (*Le Monde* du 24 novembre).

Dès la mi-novembre, films, séries, téléfilms, œuvres d'animation et documentaires seront précédés et parfois accompagnés d'un signal gradué de un à cinq indiquant leur degré de violence. Le niveau 1, signalera les programmes destinés à tous les publics, le 5 en revanche sera particulièrement réservé aux films pornographiques diffusés en crypté, à partir de minuit, par Canal Plus.

Selon M 6, les chaînes devraient se concerter dans les prochains jours pour adopter une norme graphique et un code couleur pour *« la signalétique anti-violence »*. Un dégradé de bleu allant jusqu'au carré blanc ne devrait pas être finalement retenu. La proposition des chaînes sera soumise à l'aval du CSA avant d'être confiée, pour réalisation, à la société Gédéon. Selon Hervé Bourges, la signalétique devra être *« quelque chose de visible à l'écran mais qui ne prenne pas plus de place que cela n'en mérite »*.

Toutes les chaînes ne seront pas prises de court par l'introduction de ces mesures chères au président du CSA. Pionnière, M 6 a mis en place depuis 1989 une signalétique réservée aux films et aux téléfilms. Selon Mike Le Bas, directeur de la programmation, cette procédure est *« largement rodée »*. A l'antenne de M 6, un code couleur allant du vert clair pour les émissions tous publics, au vert foncé et au orange pour les films contenants des scènes violentes ou osées, prévient le téléspectateur.

CODAGE

Pour réaliser ce codage, la *« petite chaîne qui monte »* a mis en place un *« comité de visionnage représentatif du public de M 6 »* et constitué de *« mères de familles, d'adultes et de jeunes »*. Les membres du comités de visionnage *« payés à la prestation »* doivent remplir des fiches sur les films et téléfilms à venir sur la chaînes. M 6 a souhaité recourir à des *« gens du public »* pour obtenir *« un jugement de bon sens »* sur les films et téléfilms à venir sur l'antenne de la chaîne.

Selon Mike Le Bas, la série rose de la chaîne, diffusée le dimanche en deuxième partie de soirée devrait être classée *« 2 ou 3 suivant le film »* suivant la nouvelle signalétique. Pour Hervé Bourges, chaque chaîne aura entière liberté pour organiser son comité de visionnage. *« Ce n'est pas le rôle du CSA d'aller dans les chaînes »*, rappelle le président du CSA. En revanche, *« le CSA vérifiera si les chaînes respectent leurs engagements »*, prévient Hervé Bourges.

A France 3, un comité de visionnage est en train de se mettre en place qui devra regarder films et téléfilms. *« Pour les dessins animés, nous ne sommes pas concernés »*, précise Patrice Duhamel, directeur général de la troisième chaîne.

La Cinquième ne disposera d'aucun comité. Chaque éditeur veillera à signaler si un documentaire ou un film est susceptible de comporter quelques scènes violentes. *« Les dispositions de la chaîne s'arrêteront là. Nous n'avons pas de violence sur notre antenne »*, remarque Cyril Viguier, directeur adjoint des programmes.

Toutefois, le CSA n'a pas véritablement augmenté son arsenal répressif pour sanctionner les chaînes fautives. Seul un article, introduit dans les récentes conventions de TF 1 et M 6, précise qu'en cas de manquement à ces nouvelles dispositions voulues pour *« inciter les parents à prendre leurs responsabilités »*, les deux chaînes pourront *« proposer au CSA les mesures appropriées qu'elle(s) compte(nt) prendre pour remédier à ce manquement »*.

Véronique Cauhapé et Guy Dutheil

Le Parlement européen invite la Commission de Bruxelles à défendre la télévision publique

LE PARLEMENT européen a adopté, jeudi 19 septembre, une résolution proposant des mesures pour défendre la télévision publique contenues dans le rapport intitulé *Le Rôle de la télévision de service public dans une société plurimédiatique*, du député travailliste Carole Tongue. Ce rapport a été proposé par la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, présidée par le député européen italien Luciana Castellina (PDS). La Commission l'a adopté en juillet. Pour sa part, après des débats nourris, le Parlement l'a adopté par 213 voix pour sur 366 présentes (140 contre, 13 abstentions).

« L'adoption de ce rapport est un premier pas en direction de la Commission européenne : elle doit l'inciter à nous donner une réponse », a indiqué Carole Tongue, qui présentait son rapport à Paris, lundi 23 septembre, en présence de Luciana Castellina et de Jérôme Clément, président d'Arte, seul responsable d'une télévision publique française présent.

Le vote du Parlement s'adresse à la fois à la Commission, et constitue une forme de mise en garde à ses membres les plus libéraux, dont le commissaire allemand chargé des affaires industrielles Martin Bangemann. Mais il s'adresse aussi aux Etats membres de l'Union, auprès desquels il formule *« invites »* et recommandations.

Prenant acte du fait que *« la télévision, premier des médias »*, restera *« le principal vecteur d'influence dans la société et la principale courroie de transmission des valeurs culturelles et démocratiques »*, Mme Tongue note que *« la télévision de service public représente la pierre angulaire d'une société vivante, interactive et démocratique »* et le *« point de référence à l'identité nationale puis à l'identité européenne à venir »*. Elle rappelle que les télévisions européennes publiques, longtemps protégées par le monopole, ont vu leur audience baisser avec la concurrence des chaînes privées, leur part de marché passant de 82 % en moyenne en 1984 à 57 % en 1990.

En outre, le rapport considère que le processus de concentration *« suscite des groupes privés transnationaux extrêmement puissants »* qui risquent de confiner le service public européen, *« en particulier dans les petits pays »*, dans un rôle marginal proche de celui que joue PBS aux Etats-Unis, modèle repoussoir. Enfin, il évoque le développement de *« nouveaux services »* (télévision numérique, notamment) dont le service public audiovisuel ne peut être absent.

AIDER ARTE ET EURONEWS

Fort de son vote, le Parlement européen invite donc la Commission européenne *« à proposer aussi rapidement que possible des adaptations du traité de Maastricht permettant à l'Union de mener une politique positive à l'égard des chaînes de service public »*. Il lui demande dans un futur Livre vert de reconnaître le rôle clef des télévisions publiques dans les nouveaux services. *« Les téléspectateurs doivent avoir accès gratuitement au numérique : il n'est pas normal que l'offre se résume aux seules chaînes à péage »*, note Mme Tongue, dont le rapport juge en outre *« inadmissible la concession abusive de droits exclusifs pour la transmission des manifestations sportives et de spectacles »*, le sport *« faisant partie intégrante de notre héritage commun »*.

Enfin, le rapport demande à la Commission de continuer à considérer *« le financement public comme légitime pour les télévisions publiques »*, notamment pour Euronews et Arte, *« qui jouent un rôle paneuropéen »*. Carole Tongue, élue travailliste de l'est de Londres, a d'ailleurs indiqué qu'elle militait dans son parti, et en Grande-Bretagne, pour l'introduction de la chaîne culturelle franco-allemande en Grande-Bretagne, *« quel que soit le canal de diffusion »*.

Quant aux Etats membres, ils sont invités à faire respecter l'*« indépendance »* des chaînes, à encourager les *« investissements mixtes »* (publics-privés) dans le numérique et à faire en sorte qu'elles se conforment *« à leur obligation de produire et de transmettre en majorité des œuvres européennes »*. *« Ce rapport est offensif, il ne s'agit plus de bâtir une ligne Maginot, d'élaborer une défense comme ce fut le cas sur l'exception culturelle*, a commenté Jérôme Clément. *Il s'agit du débat entre le marché et le service public et de savoir si la production de biens immatériels va dépendre du marché et du profit. »*

Yves-Marie Labé

MARDI 24 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Un conte des deux cités.
15.30 Hôtel. Série. Erreur d'identité.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Cache-tampon. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. L'enfant du pays.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LE FLIC DE BEVERLY HILLS ■
Film de Martin Brest (1984, 105 min). 936144
Un inspecteur de police noir de Detroit file à Beverly Hills pour enquêter sur l'assassinat d'un copain.

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 1666692
Paul Amar fait réagir à l'actualité une famille française, toutes générations confondues.
0.30 Football. En différé. Coupe de l'UEFA (32e de finale retour) : Lazio Rome - RC Lens (100 min). 5134800
2.10 Journal, Météo.
2.20 Reportages (rediff.). 2.50 et 3.50, 4.55 TF1 nuit. 3.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.00 et 5.10 Histoires naturelles. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série. La valise.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons. Les années Lemarque.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Roudoudou waou !
19.20 et 1.25 Studio Gabriel. Invitées : Zabou, Dominique Lavanant.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

HOT SHOTS
Film de Jim Abrahams avec Charlie Sheen, Cary Elwes (1991, 90 min). 2303255
Un jeune pilote de la Navy retiré dans un village indien et en proie à un complexe de culpabilité est amené à reprendre du service pour une mission foireuse.

22.30

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Invitée : Jane Birkin, Alain Souchon, Sophie Zelmani (65 min). 1982057
23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Immigration zéro, fermeture des frontières. Invité : Christian Jelen (75 min). 7129328
1.10 Histoires courtes. Shéhérazade. Court métrage de Florence Miailhe. 1.55 Eurocops. Série. 2.50 La Vie à rebours. 3.00 Portrait d'artiste : Raynaud. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 4.40 Cupido. Dessin animé.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. La perfection.
14.30 L'homme qui refusait de mourir. Téléfilm de Bill Condon, avec Roger Moore (95 min). 3340328
16.05 Secrets de famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Le Guide du routard-Paris 1997-1998.*
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Présenté par Julien Lepers. Spécial finale des masters (100 min). 897908
Les dix meilleurs candidats de l'été s'affrontent ce soir.
22.30 Journal, Météo.

23.00

COULEUR PAYS
Décrochage régional. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 10279
0.30 Saga-Cités (rediff.). 1.00 Sidamag (rediff.). 1.15 Capitaine Furillo. Série. Il faut savoir tout faire. *Les hommes du commissariat doivent procéder à l'expulsion de locataires d'un logement jugé insalubre.* 2.05 Musique Graffiti. Air de Papageno, Marche turque, Sarrasate, Airs bohémiens, de Mozart, par Simion Stanciu, flûte de Pan, Michel Desjardins, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Défi. 12.55 Attention santé. 13.00 Missions extrêmes [12/12]. 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 Londres. 15.00 Une mort programmée. 16.00 Vaisseau Terre [3/10]. 16.30 La Magie du climat. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Mon héros préféré. David Copperfield raconté par Michel Del Castillo. 18.15 L'Œuf de Colomb. La baignoire. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [14/26] Canyon Apache (30 min). 3096
19.30 7 1/2. Spécial Algérie. Politique : la vie malgré tout. Reportages : les milices populaires en province face aux islamistes ; portrait d'une institutrice ; la presse en son bunker ; reportages à l'hôpital Mustafa (30 min). 2308
20.00 Archimède. Les capitaines, l'ordinateur et le bateau du futur ; expédition dans le nanocosmos ; alchimie moderne (30 min). 9279
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PROSTITUTION
Documentaire. [3/3] La maman du trottoir, de Mireille Dumas (50 min). 8042714
Monique a cessé de se prostituer afin de récupérer ses enfants, avec lesquels elle vit depuis quatre ans dans une communauté religieuse en Belgique.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : HOMO EX MACHINA
21.40 L'Odyssée numérique. Documentaire. Les enjeux du multimédia, de Théodore Resnikoff (85 min). 4819580
Michel Serres, Dominique Nora, Roland Moreno, des informaticiens, des médecins et des chefs d'entreprise dévoilent un avenir piloté par ordinateur.
23.05 Roboclip. Vidéo.
23.10 Pandaemonium. Documentaire de Richard Curzon-Smith et Leslie Gladsjo (v.o., 50 min). 2088724
0.00 Cyber Cavalcade. Vidéo.
1.25 Bibliographie.
1.30 L'Or des abysses. Documentaire de Karel Prokop (rediff., 60 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série.
13.25 Grace Kelly. Téléfilm d'Anthony Page, avec Cheryl Ladd (94 min). 6800705
15.05 Drôles de dames. [2/2] Série.
16.50 Télé casting.
17.05 et 4.15 Faites comme chez vous. Invitée : Princess Erika.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'envahisseurs. Série.
18.55 Highlander. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. Les feux d'artifice.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série (55 min). 1212483
Le fantôme. *Halloween approche et, avec lui, son cortège de croyances.*
Le livre de Dorothy. *Le premier roman de Dorothy sur Colorado Springs dérange...*

22.45

FOLIE DESTRUCTRICE
Téléfilm de Dick Lowry, avec Meredith Baxter-Birney, Judith Ivey (89 min). 8197057
Une femme, mère de quatre enfants, souffrant de dépression et de tendances paranoïaques aiguës, assassine son ex-mari et la femme avec laquelle il a refait sa vie. Le procès divise le pays.
0.25 Les Documents de Zone interdite. Un été à Ibiza, de Tony Comiti (rediff., 110 min). 2454851
2.15 Culture pub. Magazine. 2.45 Best of 100 % français. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Les profs ; Je fais des rêves prémonitoires.
13.35 Clerks ■ ■
Film de Kevin Smith avec Brian O'Halloran (1994, N., 87 min). 8078540
15.00 Les Plus Belles Histoires de l'oncle Pierre. Documentaire.
15.30 True Lies, le caméléon ■
Film de James Cameron (1994, 135 min). 183347
17.45 Surprises.
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Football. En direct. Monaco-Cracovie, Coupe de l'UEFA : match retour (125 min). 988873

20.30

FOOTBALL
En direct. Metz-Tyrol, Coupe de l'UEFA : match retour (120 min). 973183

22.30

FOOTBALL
En différé. Sporting Lisbonne-Montpellier. Coupe de l'UEFA : match retour (110 min). 3877980
0.20 The Thing ■
Film de John Carpenter (1982, 103 min). 4361488
Une expédition américaine dans l'Arctique est menacée par un extraterrestre qui s'infiltre dans les organismes avant de les détruire.
2.05 On Tour Groove. Musique.

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les grands ongulés sauvages de France (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Anton Reicha, un bohémien à Paris (2).
20.30 Archipel médecine.
21.30 Profession comédien. Pour qui jouent-ils ? Débat. Avec Anne Alvaro, Jean-Damien Barbin, Denise Gence, Fabrice Luchini, Andrzej Seweryn, Nada Strancar.
22.40 Nuits magnétiques. Ar mor, ar men... La mer, la pierre (1).
0.05 Du jour au lendemain. Juan José Saer (L'Enquête). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Tadeo Takemoto (3) ; 1.28, Henri Godard à propos des Œuvres complètes (tome 2), d'André Malraux ; 1.56, L'art brut ; 4.27, Oscar Wilde : douleur de la beauté ; 5.56 Entretiens : Renaud avec Claude Duneton (1).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 15 juillet, au Forum des Angles (Centre Acanthès), par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez : Concertino pour douze instruments, de Stravinsky ; Kontra-Punkte, de Stockhausen ; Chemin II pour alto et neuf instruments, de Berio ; Dérive (1 et 2), de Boulez ; Œuvres de Ligeti.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Clostre, Chamouard.
23.07 Atout Chœur. Vêpres de la Sainte Vierge à Saint Pierre de Rome, de Bencini, par l'Ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre Garrus ; Œuvres de Mozart, Distler.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Granados, Albeniz, Bream, Rodrigo. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Bartók - Beethoven. Suite pour piano op. 74, de Bartók, Kocsis, piano ; Symphonie nº 6, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Bernstein ; Quatuor à cordes nº 1, de Bartók, par le Quatuor Takacs ; Œuvres de Beethoven.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Bartók, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 19/9/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bouillon de culture. (France 2 du 20/9/96)
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Sans papiers, délit d'exil.
20.35 1914-1918 : Vols de guerre. [4/4].
21.20 Françoise Dolto. [3/3] N'ayez pas peur.
22.20 Fox-trot.
23.00 Sourds à l'image. La langue des signes n'est plus interdite.
0.15 Terminus Brest, Biélorussie (90 min).

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première. Invitée : Dominique Lavanant.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 La Putain du roi ■
Film d'Axel Corti (1990, 130 min). 77064182

France Supervision

20.15 Ciné Actu.
20.30 La Guerre du feu ■ ■ ■
Film de Jean-Jacques Annaud (1981, 95 min). 11578183
22.05 Théâtre : Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry. Mise en scène d'Annick Blancheteau. Avec Jean-Pierre Darras, Georges Descrières, Pierre Maguelon (80 min). 98708927
23.25 Division Street USA. De Frédéric Compain et Daniel Vigne. En suivant Robert Golson.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Gardian ■
Film de Jean De Marguenat (1945, N., 85 min). 83742827
21.55 Le Tueur à la voix douce ■
Film de Gordon Douglas (1958, N., v.o., 100 min). 30877818
23.35 Les Deux Gamins
Film d'Antonio Del Amo (1960, N., 85 min). 28178388

Ciné Cinémas

20.30 L'Œuvre au noir ■ ■
Film d'André Delvaux (1988, 110 min). 8531388
22.20 Innocent ■
Film de John Schlesinger (1992, v.o., 120 min). 12365521

Série Club

19.55 Stingray. The Invaders.
20.20 Mon amie Flicka. Les bandits.
20.45 Les Champions. Le survivant.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Anne.
22.30 Colonel March. Le monstre des neiges.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Légère erreur (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée.
21.25 Le Fugitif. L'autre versant de la montagne.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Cambouis.
23.15 VR5. Petite sœur.
0.05 Earth Two. Les leçons de la vie.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (17e étape) : Sabiñanigo - Ampriu (158 km, 90 min). 791788
17.00 Offroad.
18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse, 240 min). 48270724
22.00 Football.
0.30 Cyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Les Chariots de feu. Film de Hugh Hudson (1981, 125 min). Avec Ben Cross. *Chronique.*
22.35 Le Roi des îles. Film de Byron Haskin (1953, 90 min). Avec Burt Lancaster. *Aventures.*
0.20 La Maison du silence. Film de Georg Wilhelm Pabst (1952, N., 95 min). Avec Jean Marais. *Drame.*

TMC

20.35 Sheena, reine de la jungle. Film de John Guillermin (1984, 115 min). Avec Tanya Roberts. *Aventures.*

TSR

20.35 Le Bon Fils. Film de Joseph Ruben (1993, 95 min). Avec Macaulay Culkin. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Francis Scott Fitzgerald, excès de fêlures

L'auteur de « Tendre est la nuit » et l'esprit de son temps restitués en finesse dans un portrait remarquablement documenté de la collection « Un siècle d'écrivains »

MARS 1920 : du jour au lendemain, un jeune homme du Middle West, exact contemporain de Dos Passos et de Buster Keaton, d'allure diablement angélique et depuis peu employé laborieux dans une agence de publicité new-yorkaise, devient la coqueluche de la scène littéraire américaine. Son premier roman, *L'Envers du paradis*, va devenir le manifeste de toute une génération d'après guerre, et son héros, Amory Blaine, incarner l'archétype de la jeunesse des années jazz.

Ivresse exacerbée de vivre vite, de liberté sans bornes, de s'étourdir dans une fête sans limites. Cette frénésie saturée de romantisme d'un certain rêve américain sorti aux forceps de la première guerre mondiale, Francis Scott Fitzgerald en a déployé les excès de faste et de fractures dans ces romans cultes que furent *Gatsby le magnifique*, *« arraché de [ses] entrailles dans un moment de détresse »* et écrit d'une traite pendant l'été 1924, et *Tendre est la nuit*, élaboré dans le chaos et le drame huit ans durant et publié en 1934.

Le mythe du dandy talentueux et léger, du fantasque séducteur amateur de scandales et de fêtes alcoolisées, est heureusement rectifié mais sans aucun pathos dans le beau film empathique de Jean-François Vallée. Il décèle bien, sous les excès colorés du parcours, la progression de cette *Fêlure* (*The Crack-Up*) révélée dans toute son ampleur par Fitzgerald dans l'un de ses derniers et de ses plus beaux écrits, et résumée par cette formule qui introduit le récit : *« Bien entendu, tout vie est un processus de démolition. »*





Des années folles et tumultueuses partagées avec la belle schizophrène Zelda, 1926 a été à la fois la meilleure et la pire, durant laquelle s'aggravent les tensions, les empêchements et les crises. Les Fitzgerald n'en finissent pas de fêter l'énorme succès new-yorkais de l'adaptation théâtrale de *Gatsby* – la vente des droits cinématographiques permet à Scott de rembourser ses dettes et de vivre au large sans avoir de nouvelles à produire. Pour l'éblouissant couple moderne, c'est de nouveau la lumière et l'euphorie de la côte française, du côté de Juan-les-Pins. Fêtes en cascade partagées avec leurs amis Murphy, dans ce décor idyllique où Fitzgerald songe aux prémices de *Tendre est la nuit*. *« Je suis plus heureux que je n'ai été depuis des années*, confie-t-il à l'un de ses correspondants. *C'est un de ces moments étranges, précieux et combien fugitifs, quand tout semble bien aller dans la vie. »*

A la fin de l'année, le bilan est tout autre. Scènes, scandales, querelles enivrées – notamment à l'occasion du passage chez les Murphy d'Hemingway, tout juste revenu d'Espagne et dont Scott vient de lire le manuscrit de son premier roman, *Le soleil se lève aussi*. L'admiration forcenée qu'il lui vouait jusqu'alors vire à l'aigre. Quelque chose d'empoisonné se creuse qui tient davantage du dépit de soi-même que de la jalousie. *« Année futile, honteuse, inutile*, note Fitzgerald [...] *Dégoûté de moi-même. Santé fichue. »*

Dix ans plus tard, Hemingway, unanimement célébré, occupe à lui seul le devant de la scène littéraire. Et Fitzgerald n'ose même plus le croiser : *« Je parle avec l'autorité de l'échec*, consigne-t-il. *Ernest avec l'autorité du succès. Nous ne pourrons jamais plus nous asseoir à la même table. »* Le reste n'est qu'un chassé-croisé exténuant de soûlographies et d'hospitalisations entre deux rédemptions d'écriture : courtes nouvelles et textes autobiographiques publiés dans la revue *Esquire* et *Le Dernier Nabab*, ultime roman inachevé, inspiré de son expérience hollywoodienne.

Le 21 décembre 1940, Fitzgerald succombe à une occlusion coronarienne. *« Des tas de gens ont trouvé la vie des plus amusantes. Pas moi ; mais je me suis follement amusé entre vingt et quarante ans, et j'estime qu'il est de mon devoir d'accepter la tristesse, le monde où nous vivons, avec un certain esprit. »*

Valérie Cadet

★ « Un siècle d'écrivains » : *Francis Scott Fitzgerald, un rêve américain*, France 3, mercredi 25 septembre à 23 h 15.

La dame d'Izieu

par Agathe Logeart

IL Y AVAIT Claude, onze ans, et Max, treize ans, et Jean, onze ans, et Emile, huit ans. Et aussi Zygmund et Samuel, Edmond, Gilles et encore un petit Max de neuf ans. Et Isidore et Elie, Jacob, Raoul, *Mina, Esther, et les autres...* Sur la photo, les grands se tiennent debout et les petits sont assis devant, pour que l'on voie bien le visage chacun. Les garçons sont en culotte courte, retenue par des bretelles. Les filles ont les bras *nus dorés par le soleil de la* campagne. Ils rient. On imagine leur envolée de moineaux, dans les prés en contrebas. Leurs équipées de galopins, les doigts tachés du jus acide des mûres, leurs genoux couronnés par les bagarres pour rire. On entend presque leurs chuchotements, le soir, sous les draps qui sentent le savon, et les sanglots calfeutrés de ceux que prend le cafard, quand la nuit tombe et que les parents sont trop loin.

Et puis il y a Sabine Zlatin, aux yeux si bleus, en tablier au milieu de ces enfants qu'elle a si fort voulu protéger de la folie des hommes. Elle prenait les enfants, dans les camps d'internement, que son statut d'infirmière lui permettait de visiter. Elle emportait ceux qu'elle pouvait, tendus par les mères en un dernier geste d'amour. Il y eut ainsi Diane, qui n'avait pas tout à fait deux ans, qu'elle cacha sous sa cape d'infirmière, et qu'elle achemina, pelotonnée contre elle *sur* son vélo, jusqu'à la grande maison d'Izieu, à la barbe de ces policiers français, sentinelles de l'innommable, qui veillaient à ce que, surtout, ne s'échappent pas les juifs parqués en attente des camps de la mort.

Au matin du 9 avril 1944, les Allemands, sur ordre de Klaus Barbie, ont surgi dans la maison d'Izieu. Ils ont emporté les enfants et les adultes qui s'occupaient d'eux. Sabine Zlatin n'était pas là, elle avait laissé les petits sous la protection de son mari. Aucun enfant, aucun adulte, n'est revenu. Ils sont morts quelques jours plus tard, la plupart à Auschwitz. On dit que, faute de matériel pour les chambres à gaz, il est arrivé que des enfants, alors, aient été jetés vivants dans les crématoires. Sur la table de la maison d'Izieu, on retrouva les bols de chocolat auxquels les petits n'avaient pas eu le temps de toucher.

Une quarantaine d'années plus tard, on avait découvert Sabine Zlatin au procès de Klaus Barbie, et ces images du refuge violé. Le bleu des yeux à peine délavé, elle avait raconté. Pire, si c'était possible, que les bourreaux, il y avait, disait-elle, les *« indifférents »*. Ceux qui n'avaient pas aidé à cacher un résistant, à cacher un juif. Dans les couloirs vides de la maison d'Izieu, transformée par la *suite en mémorial*, la vieille dame, appuyée sur une canne, marchait sous les photos des enfants qu'elle n'était pas parvenue à sauver. Elle disait de sa voix encore teintée de Pologne que *« ce qui manque, c'est les voix des enfants »*. Irremplaçable voix des enfants dans la maison muette... A quatre-vingt-neuf ans, la dame d'Izieu vient de mourir, hantée à jamais par ce silence.

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa. Série.
15.35 Superclub Dorothée. La Croisière foll'amour ; L'Ecole des passions ; *Les Années fac*.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. Une preuve accablante.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
Deuxième journée *de la Ligue des champions*. En direct de Glasgow. Glasgow Rangers - AJ Auxerre. 21.15, Mi-temps, Météo ; 22.25, Spécial Ligue des champions avec des extraits des autres rencontres de la soirée (225 min). 31175090
Après son faux pas du premier tour face à l'Ajax d'Amsterdam (défaite à domicile 0-1), l'AJ Auxerre effectue un déplacement difficile en Ecosse face à une équipe avide de revanche après sa déroute de Zurich (défaite 5-0 face aux Grasshoppers).

0.05 Ushuaïa. *Magazine présenté par* Nicolas Hulot. Mer Rouge : des jeep sous l'eau. *Plus près des dieux papous*, de Chris Hilton ; Danse avec le Pil, de Patrick Passe ; Kyaiktiyo, pèlerinage au rocher d'or, de Bernard Guerrini (60 min). 2426978
1.05 Journal, Météo.
1.15 et 3.25, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.25 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.25 Cas de divorce. 4.55 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.55 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les Indiens.
19.20 et 3.10 Studio Gabriel. Invitée : Sylvie Vartan.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ HISTOIRE D'HOMMES
Téléfilm d'Olivier Langlois, avec Yves Robert, Bernadette Lafont (105 min). 2068403
Lors d'un déjeuner qui réunit toute la famille, Paul, le fils, annonce qu'il est homosexuel, et séropositif.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Faut-il prendre la météo au sérieux ? Invités : Sophie Davant, Laurent Romejko, René Chaboud, Jean Jouzel, Jean Boulet (93 min). 1821729

0.13 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. *Magazine. La Maison* européenne de la photo. Invités : William Klein ; Gotscho ; Agnès B et Jean Colonna ; Serge Tisseron ; Jean-Luc Monterosso (75 min). 7788882
1.40 Rugby : Pays de Galles-France. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Bizarre, bizarre.
14.30 *Quatre yeux et un colt*. Téléfilm de Piers Haggard (95 min). 8237800
16.05 Secrets de famille.
16.35 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Griffu*, de Jacques Tardi et Jean-Patrick Manchette.
18.53 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Le vieillissement. Invités : les professeurs Pierre-Marie Sinet, Bernard Forette et Pierre Delmas ; le docteur Etienne Hirsch ; Louis Leprince-Ringuet (110 min). 808545
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Francis Scott Fitzgerald : un rêve américain, de Jean-François Vallée (50 min). 2919787
A la découverte de l'auteur de Tendre est la nuit, *incarnation d'un certain rêve américain. Un très beau portrait.*
◆ Livre d-dessous.

0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo. Série. On n'y voit que du bleu. 1.45 Musique Graffiti. *Andante spianato et Grande Polonaise*, de Chopin, par Lolita Petrovskaia, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Planète blanche. Antarctica : observation des baleines de Valdes. 13.30 Passe-partout. Les clichés. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Jacques Weber. 15.00 Fourmis, la superpuissance qui règne. *16.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq.* L'épingle noire. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 18.00 L'Etoffe des ados. 18.30 Le Monde des animaux. Sauvage Italie : la peur du loup.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [15/26] L'héritage de Rantanplan, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 9800
19.30 7 1/2. Les partis communistes en Europe (30 min). 4989
20.00 Animaux en péril. Documentaire. [13/13] Pétroliers, ennemis des loutres, de Richard Brock (30 min). 4212
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE PAPE, LES JUIFS ET LES NAZIS
Documentaire de Jonathan Lewis (60 min). 7868831
Alors que dans toute l'Europe, des catholiques isolés ont aidé des juifs, des Tziganes et des Slaves à échapper aux camps, le souverain pontife est resté spectateur muet d'un génocide qui a atteint le cœur même de Rome. Enquête.

21.45

MUSICA : DON CARLOS
Opéra. De Verdi, livret de Joseph Méry et Camille du Locle, d'après Schiller, mis en scène par Luc Bondy. Avec Roberto Alagna, Karita Mattila, Thomas Hampson, José Van Dam, Waltraud Meier, le Chœur du Théâtre du Châtelet, l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano. Enregistré en TVHD au Théâtre du Châtelet. Diffusé en simultané sur France-Musique (230 min). 34822822
La version « originale » de l'opéra de Verdi présentée au printemps au Théâtre du Châtelet dans une mise en scène de Luc Bondy. Dans le rôle-titre, le jeune ténor Roberto Alagna est magnifique.

1.35 Pandaemonium. Documentaire de Richard Curzon-Smith et Leslie Gladsjo (v.o., rediff., 50 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis.
13.15 M 6 Kid. Le Paris souterrain ; Kidimot : robinet. Captain Planète ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de jeunes. Série.
18.55 Highlander. [1/2] Le miroir de Tessa.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

MARIAGE D'AMOUR
Téléfilm de Pascale Bailly, avec Mathilde Seigner (101 min). 180106
Une jeune vendeuse de vêtements tombe amoureuse d'un étudiant égyptien. Mais la carte de séjour de ce dernier expire dans un mois...

22.45

TROIS TÉMOINS POUR UN COUPABLE
Téléfilm de David Lowell Rich, avec Lindsay Wagner, John Laroquette (88 min). 8104720
Une femme lutte pour prouver l'innocence de son mari, facteur d'une petite ville américaine, accusé de plusieurs agressions sur des femmes.

0.25 Sexy Zap.
0.55 Best of pop-rock. Musique.
3.30 Turbo. Magazine. 3.35 Jazz 6. Magazine. 4.35 Hot Forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Chauffeur de taxi. Rubrique de Mademoiselle Agnès.
13.35 *Décode pas Bunny.*
14.30 Les Superstars du catch.
17.00 Football américain. Championnat de la NFL.
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Pierre-André Taguieff ; ZZ top.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

AVEC OU SANS HOMMES ■
Film d'Herbert Ross (1995, 112 min). 4552583
Une comédie bien enlevée qui s'anémie en cours de route, puis s'enlise dans le mélodrame.
22.50 Flash d'information.

23.00

GAZON MAUDIT ■ ■
Film de Josiane Balasko avec Victoria Abril, Josiane Balasko (1994, 103 min). 8198822
Dans la région d'Avignon, une jeune femme, mère de famille, que son mari trompe souvent, sympathise avec une homosexuelle, puis entretient avec elle une relation amoureuse. Cette comédie sarcastique est une variante du ménage à trois...

0.45 Le Samouraï ■ ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville avec Alain Delon (1967, 101 min). 9988066
2.25 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Le temps des illusions. Eduardo Manet (Rapsodie cubaine) ; Ghassan Sawaz (Les Moi volatiles des guerres perdues).
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Camille Michaud, ancien instituteur d'un petit village du Valais (2).
22.40 Nuits magnétiques. Ar mor, ar men... La mer, la pierre (2).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Pirotte (Un voyage en automne). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'Amant absolu, de Didier Blasco ; 2.02, Entretiens avec Jacques Monod ; 4.32 Georges-Henry Clouzot ou l'épreuve de la vérité ; 6.00, Entretiens : Renaud avec Claude Duneton (2).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 15 avril, à la salle Mozart de Vienne, par Vladimir Feltsman, piano : Partita BWV 826, de Bach ; Sonate pour piano n° 31 op. 110, de Beethoven ; Les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski.
21.40 Opéra. Concert donné en mars, au théâtre du Châtelet, en simultané sur Arte, par le Chœur du théâtre du Châtelet et l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano : Œuvres de Verdi, Schiller.
0.00 Jazz vivant. Toots Thielemans avec Richard Galliano, Michel Petrucciani, Steve Grossman et Roy Haynes (au Nancy Jazz Pulsations). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Calisto, de Cavalli, par le Concerto Vocale, dir. Jacobs, Bayo (L'éternité, Calisto), Banks (La Nature, Pan), Mantovani (Le Destin, Diane), Lippi (Jupiter), Pushee (Endimione), Keenlyside (Mercure), Ragon (Lymphée), Visse (le petit Satyre, Une Furie), Pittsinger (Sylvain), Theodoridou (Junon), Vindevogel (Une Furie).
22.50 Les soirées... (Suite). Œuvres de Charpentier, P. de l'Estocart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Chantal Lauby (France 3 du 20/9/96).
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Reflets de lune. Le bonheur difficile.
23.30 Reportages.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.55 1914-1918 : Vols de guerre. [4/4].
22.45 Françoise Dolto. [3/3] N'ayez pas peur.
23.40 Fox-trot.
0.25 Sourds à l'image. La langue des signes n'est plus interdite (70 min).

Planète

20.35 Sous-mariniers, un métier pas comme les autres.
21.25 ▶ Sans papiers, délit d'exil.

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Pisanello vu par Jean Giono. De Jean-Christophe Ballot.
22.25 Le Grand Petit Chemin de Mireille. Documentaire. Avec les témoignages d'Alice Dona, Yves Duteil, Henri Contet.
23.20 Concert : Depeche Mode (60 min). 1821212

France Supervision

20.30 World Music : Noa.
21.20 Les Francofolies. "La fête à Lokua Kanza".
22.20 Contes et légendes de Bretagne.
23.15 Théâtre : Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry. Mise en scène d'Annick Blancheteau. Avec Jean-Pierre Darras, Georges Descrières, Pierre Maguelon (85 min). 23734380

Ciné Cinéfil

20.30 Les Amants de la nuit ■ ■ Film de Nicholas Ray (1947, N., v.o., 95 min) 7658748
22.05 Le Kid ■ ■ ■ Film muet de Charlie Chaplin (1921, N., 55 min) 65049984
23.00 Love Story ■ Film de Leslie Arliss (1944, N., v.o., 110 min) 55882583

Ciné Cinémas

20.30 Lawrence d'Arabie ■ ■ Film de David Lean (1962, 210 min) 15000854
0.00 Merci la vie ■ ■ Film de Bertrand Blier (1990, 110 min) 13240539

Série Club

20.45 Flash. Le charlatan.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Alpha.
22.30 Colonel March. La mort et le singe.
23.00 Les Champions. Le survivant.
23.50 Quincy. Le secret mortel.

Canal Jimmy

20.30 VRS. Petite sœur.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Mister Gun à la campagne.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. La vierge.
22.45 Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée.
23.10 Father Ted. Une chanson pour l'Europe.
23.35 The New Statesman. L'économie protège du besoin.
0.00 The Ed Sullivan Show.

Eurosport

18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse, 240 min). 43287495
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.35 Le Parfum d'Yvonne. Film de Patrice Leconte (1994, 95 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Choix d'Isabelle. Téléfilm de Guy Green (1987). 22.30 Futur immédiat : Los Angeles 1991. Film de Graham Baker (1988, 90 min). Avec James Caan. *Fantastique.* 0.45 Les Lions sont lâchés. Film d'Henri Verneuil (1961, N., 108 min). Avec Claudia Cardinale. *Comédie.*

TMC

22.50 La loi, c'est la loi. Film de Christian-Jaque (1958, N., 95 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TSR

21.05 Octopussy. Film de John Glen (1983, 130 min). Avec Roger Moore. *Suspense.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1996

La controverse entre l'épiscopat et M. Le Pen sur le racisme a été évoquée devant le pape

Le président du Front national multiplie les attaques contre la hiérarchie catholique

LA POLÉMIQUE opposant l'épiscopat à Jean-Marie Le Pen à propos d'interventions récentes sur le racisme a été évoquée, samedi 21 septembre à Tours, entre Jean Paul II et les évêques de la région apostolique Centre. Se retranchant derrière le caractère *« strictement privé »* de cet échange, les évêques présents affirment seulement que le pape a qualifié le racisme de *« courant dangeureux »* et qu'ils se sont sentis soutenus dans leurs efforts de lutte contre le racisme en France.

La controverse entre la hiérarchie catholique et le président du Front national avait rebondi au lendemain de la publication d'un communiqué du comité épiscopal des migrations, présidé par Mgr Jean Deledicque, évêque auxiliaire de Lille, dans lequel, sous le titre *Les Mots qui tuent*, les auteurs écrivaient : *« Quand un homme public ose affirmer comme une vérité l'inégalité des races, il y a danger pour l'ensemble de la société »* (*Le Monde* du 19 septembre).

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 20, le président du Front national avait ironisé sur cet *« obscur évêque auxiliaire qui a prétendu parler au nom de l'Eglise catholique »*. M. Le Pen avait aussi écrit à Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France, pour dire : *« Je persiste à douter que vous ayez pu trouver normal, pire que vous ayez pu se laisser répandre dans l'opinion, que le président de cet étrange « comité » parlait au nom de l'Eglise catholique »*. Il avait ajouté : *« Je sais que celle-ci, en ce siècle, a beaucoup transformé ses pratiques ou même ses dogmes. Je ne pense pas que que l'Eglise ait encore adopté la forme d'une technocratie cléricale, ni la collégialité des décisions »*.

« ÉVÊQUE FRANC-MAÇON »

Répliquant à cette lettre ouverte, Mgr Duval a déclaré dans *La Croix* du 23 septembre qu'il n'avait pas du tout l'intention de se démarquer de Mgr Deledicque, prédident du comité des migrations, ni d'alimenter une *« vaine polémique »* avec le président du Front national : *« Le comité épiscopal des migrations fait partie des organismes de la conférence épiscopale. A ce titre, il est mandaté pour faire des déclarations. Le texte mis en cause a été publié avec mon accord. Il reprend la position traditionnelle de l'Eglise, définie par le concile Vatican II et réaffirmée par le catéchisme de l'Eglise catholique, promulgué par Jean Paul II. »*

A propos de l'intervention, sur ce même sujet du racisme, faite par M. Lustiger (*Le Monde* du 19 septembre), qui avait suggéré à M. Le Pen d'aller à Reims pour voir le pape et écouter *« une parole d'amour et de conversion »*, le président du Front national s'en était pris à l'archevêque de Paris, dans des termes rappelant son origine juive : *« Je n'ai pas besoin de me convertir puisque dès ma naissance, j'ai été baptisé dans une religion que personnellement je n'ai jamais abjurée »*, avait répondu M. Le Pen. Celui-ci s'en était pris enfin à Mgr Marcel Herriot, évêque de Verdun, en le qualifiant d'*« évêque franc-maçon »*. L'évêque de Verdun avait déclaré sur *FR3-Lorraine* que *« les thèses de M. Le Pen sont absolument et radicalement incompatibles avec l'Evangile de Jésus-Christ. Il y a un seul Dieu créateur et père de l'unique famille humaine »*.

H. T.

RPR, UDF et PS récusent la stratégie de front républicain

LA STRATÉGIE de front républicain, qui a conduit la gauche à soutenir les candidats du RPR et de l'UDF pour faire barrage au Front national, a permis à la majorité de l'emporter, dimanche 22 septembre, dans les cantonales partielles de Toulon et Chaville, malgré une forte poussée des candidats de l'extrême droite. Mais, lundi, chacun s'est empressé d'exprimer des réserves sur une telle attitude.

Lors des journées parlementaires de l'UDF à Deauville, le président du groupe de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, s'est déclaré opposé au caractère *« systématique »* d'une telle alliance. qui permettrait au Front national d'*« apparaître comme l'opposition »*, ce qui le *« ferait amplifier et prospérer »*. Quant à François Léotard, il a *« récusé »* le terme de front républicain, ajoutant qu'une telle alliance anti-FN devait rester *« exceptionnelle »*. De son côté, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a déclaré, sur Fance-Inter, être *« toujours opposé »* à cette stratégie, préférant que les électeurs soient placés *« devant un choix démocratique clair »*. Le Parti socialiste souligne aussi que *« la confrontation principale est entre la droite et la gauche »*. François Hollande, son porte-parole, a précisé que les socialistes n'appelleront à faire barrage au FN que lorsque le choix sera entre *« l'extrême droite »* et une *« droite nette par rapport »* à celle-ci. C'est pourquoi le PS ne donnera pas de consigne de vote, dimanche prochain, pour le second tour de la cantonale partielle de Nice, où le FN est arrivé en tête. Le Parti communiste a adopté la même attitude.

Une escroquerie aux logements sociaux est mise au jour à Paris

DEUX FRÈRES, Louis et Lucien Boutet, déjà connus pour des abus de confiance en tous genres, ont été mis en examen à la fin de la semaine dernière pour avoir promis de faciliter, en échange de pots-de-vin et grâce à de prétendues relations, l'obtention de logements sociaux du parc locatif de la Ville de Paris. Un policier et une avocate, eux aussi mis en examen pour *« escroquerie et complicité »*, apportaient un vernis officiel à l'entreprise des deux aigrefins. Une douzaine de victimes auraient versé les 15 000 francs demandés par les auteurs du stratagème, selon les aveux de l'un des deux frères.

Au début de l'année 1994, deux Parisiennes avaient ainsi versé la somme censée favoriser leur accession à un logement social dans le quinzième arrondissement. Inquiètes de n'avoir aucune nouvelle, elles ont fini par s'émouvoir auprès des autorités municipales et ont déposé plainte contre ceux qui les ont transformées en victimes consentantes. Le 23 mai 1996, une information judiciaire a été finalement ouverte par le parquet de Paris et confiée au juge d'instruction Françoise Desset.

L'une des deux plaignantes connaissait le lieutenant de police Philippe Darrue, qui a joué le rôle d'intermédiaire avec les deux frères Boutet. Le fonctionnaire se voit également reproché d'avoir collecté les 15 000 francs requis par les escrocs. Le préfet de police de Paris a demandé la suspension de M. Darrue, détaché syndical à la CGC-Police (organisation minoritaire) et rattaché pour ordre à l'Inspection générale des services (IGS, la *« police des polices »* à Paris).

DOSSIERS EN ATTENTE

Outre la présence du policier, l'organisation de rendez-vous au bureau parisien d'une avocate avait conféré un caractère solennel au « contrat » passé entre la victime et les frères Boutet. L'avocate s'est toutefois défendue en affirmant que l'extorsion de fonds s'était effectuée *« à son insu »*. Auteur d'un livre sur les triades chinoises en France, au côté d'un écrivain proche des milieux d'extrême droite, Patrice Chairoff, elle prépare un deuxième ouvrage consacré, cette fois, à la profession d'escroc.

Lors des vérifications à la mairie du quinzième arrondissement, les enquêteurs du 4e cabinet de délégations judiciaires ont retrouvé les demandes de logements des deux plaignantes. Leurs dossiers, en attente, ne semblent pas avoir fait l'objet d'une intervention particulière. Les enquêteurs devront néanmoins établir que la dizaine d'autres dossiers ayant donné lieu à des pots-de-vin ont, ou non, bénéficié de complicités au sein des services municipaux.

En l'état actuel de l'enquête, cette escroquerie semble donc différer d'un dossier qui, au printemps 1995, avait suscité des remous à la mairie du douzième arrondissement. Un journaliste de feu le quotidien *Info-Matin* s'était alors fait passer pour un demandeur d'appartement. Contre 30 000 francs versés à un militant RPR, il avait obtenu, en une semaine, un logement de la Ville. Mis en examen, le militant RPR avait reconnu avoir perçu l'enveloppe et admis avoir *« utilisé* [ses] *relations à la mairie du douzième arrondissement pour faire avancer le dossier »* (*Le Monde* daté 4 et 5 juin 1995). Paul Pernin, maire de l'arrondissement, ainsi que Jean Tiberi avaient ensuite déposé plainte pour « escroquerie ». Tous ces dossiers sont en cours d'instruction à Paris.

Erich Inciyan

L'origine de l'épidémie de méningite en Roumanie a été identifiée

GRÂCE à une collaboration internationale établie sous l'égide du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe, on vient de découvrir la cause de la mystérieuse épidémie de méningite qui sévit depuis près de deux mois en Roumanie et qui a déjà causé la mort de trente-neuf personnes. Le Centre national de référence des fièvres hémorragiques virales, que dirige à l'Institut Pasteur de Paris le docteur Bernard Le Guenno, vient de confirmer les résultats obtenus à Bucarest par un laboratoire spécialisé de l'armée roumaine en liaison avec l'Institut Cantacuzène.

Les victimes de cette épidémie montrent des taux élevés d'anticorps récemment synthétisés par leur organisme en réponse à une infection par un virus dénommé par les spécialistes *West Nile*, du nom d'un district du nord de l'Ouganda, où il fut, pour la première fois, isolé en décembre 1937. Cet agent infectieux fait partie de la famille des *Flavivirus*. Ce virus sévit de manière préférentielle dans les zones géographiques fréquentées habituellement par les oiseaux migrateurs. Ces oiseaux, fortement contaminés, peuvent, par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex*, infecter les hommes, les chevaux et les chiens.

L'infection peut survenir sans traduction clinique. Mais elle peut aussi déclencher des symptômes de nature infectieuse voire provoquer des infections nerveuses (méningo-encéphalites) mortelles. C'est aujourd'hui le cas en Roumanie où, depuis la fin juillet, plus de quatre cent cinquante cas ont été recensés. Une trentaine de malades sont actuellement hospitalisés à Bucarest, où de nouveaux cas continuent d'être diagnostiqués. On ne dispose d'aucun traitement efficace contre les méningo-encéphalites d'origine virale.

GESTION « EUROPÉENNE »

Les autorités roumaines avaient, un moment, évoqué une origine digestive et le diagnostic n'a pu être réalisé qu'après de nombreux tâtonnements. Comme souvent dans ce type de situation épidémique atypique, seule une collaboration internationale coordonnée permet de faire la lumière sur l'origine du mal. Grâce à la division des maladies émergentes de l'Organisation mondiale de la santé que dirige, à Genève, le docteur David Heyman, des échantillons biologiques ont pu être adressés au Centre britannique de référence pour les entérovirus (professeur David Brown, de Londres). Une autre hypothèse diagnostique a pu être écartée grâce à la collaboration d'un laboratoire de l'Institut Pasteur de Paris.

La confirmation du diagnostic d'infection par le virus *West Nile*, par le laboratoire du docteur Le Guenno, survient au moment où les épidémiologistes américains des Centers for Disease Control d'Atlanta commençaient à critiquer ouvertement la gestion *« européenne »* de cette épidémie, manifestant, du même coup, leur désir d'intervenir au plus vite. Il reste à savoir quelle conclusion tireront de cette découverte les autorités gouvernementales roumaines. Cette épidémie met brutalement en lumière les insuffisances – criantes – en matière d'hygiène dont souffre ce pays. Elle pose également la question, toujours pendante, de la mise en œuvre d'un véritable plan de lutte contre les moustiques. Sans vouloir s'immiscer dans les problèmes intérieurs roumains, les spécialistes rappellent que la seule prévention efficace de cette maladie repose sur la destruction des moustiques.

Jean-Yves Nau

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 24 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+6,56
Honk Kong index	11622,10	+0,26	+16,24

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/09	Var. en % 20/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2067,09	−0,60	+10,42
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,14
Milan MIB 30	—	—	+9,88
Francfort Dax 30	2627,38	−0,71	+16,57
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−2,34
Madrid Ibex 35	—	—	+12,10
Amsterdam CBS	—	—	+19,81

Tirage du Monde daté mardi 24 septembre 1996 : 497 816 exemplaires. 1

A cœur ouvert

par Pierre Georges

ILS NE SE battent plus pour opérer Boris Eltsine. Inopérable ! Ce n'est pas dit aussi franchement, mais pensé tellement fort que cela s'entend dans le monde entier. Aujourd'hui il ne se trouverait plus que deux médecins ou chirurgiens pour conseiller l'intervention. Et encore plutôt sur le thème ultime recours.

La santé des grands de ce monde a ceci de particulier que, selon les bien-pensants, elle ne nous regarde pas et que, dans les faits, elle nous concerne tous. Comme citoyen, comme malade potentiel, et comme hypocondriaque.

Le citoyen d'abord. On pourra dire tout ce que l'on voudra et disserter à l'infini sur les rapports de forces, les nécessités et la nature du régime. Il n'empêche : les électeurs russes ont été roulés dans la farine, floués, trompés. C'est un grand malade qu'ils ont élu, trois, quatre infarctus au compteur, un homme usé, miné par l'alcool et les excès. Ses médecins le savaient. Ses proches le savaient. Ses partisans le cachaient.

Il n'est de jours que le corps médical ne fasse connaître, oh ! indirectement mais bien réellement, l'étendue des dégâts. Révérence parler, on croirait assister à une opération de contrôle technique pour vieux véhicule hors d'état de rouler. Le cœur ? A bout de souffle. Le foie ? Démissionnaire. Les reins ? Usés. Et ainsi de suite. Bilan désastreux sur toute la ligne.

Nul évidemment ne croira que ces vérités médicales, ou présumées telles, sont des faits nouveaux, concernant Boris Eltsine. Mais simplement des faits nouvellement révélés. Cas extrême d'une manipulation – mais il y en eut d'autres ailleurs – poussée jusqu'à la caricature. Manipulation des apparences, on le vit bien, avec ce souvenir d'un *grand cardiaque* dansant le kazatchok électoral. Manipulation des réalités, avec ce communiqué médical entre les deux tours pour signifier que le candidat-président Eltsine souffrait d'un *« refroidissement »* et d'une *« extinction de voix »* répondant, on l'apprend aujourd'hui, aux critères de l'infarctus.

La médecine ment ainsi. Sur ordre. Secret médical assujetti au secret d'Etat. Elle ment, puis elle finit toujours par se venger d'avoir été tenue en laisse, asservie, complice par obligation, revancharde par justification. La médecine tait trop quand elle devrait parler. Elle dit trop quand il lui faudrait se taire. Comment va Boris Eltsine ? Très mal, cher ami, très mal. Et chacun de vous accabler d'un luxe de détails, d'une avalanche de considérations techniques, d'une évaluation apocalyptique des risques opératoires et d'une présentation proprement herculéenne des prouesses chirurgicales que supposerait l'intervention.

La médecine se venge. Toujours. Par un livre à l'occasion. Par un étalage cru, clinique, complet de la situation. Avant l'opération à cœur ouvert, l'explication à presse ouverte. Presque un cours de cardiologie et de chirurgie spécialisée pour tous. La faculté de médecine du soir à portée de chacun. L'insuffisance coronaire, le triple pontage, la circulation extracorporelle, avec mode d'emploi et infographie, chances de survie et risques de récidives, rien n'est épargné.

Un vrai régal. La grande muette médicale se fait diserte. Les spécialistes font de la vulgarisation à usage planétaire. Comme si, enfin délivrée de son joug, le pouvoir, et de son maître, le malade d'Etat, la médecine tenait à nous annoncer, vivement et sans fard, le sort qui nous attend tous, pauvres Eltsine sans le savoir !

Albert Frère prend pied dans le capital de Canal Plus

328 258 ACTIONS Canal Plus, soit 1,33 % du capital de la chaîne cryptée ont été achetées en bloc, vendredi 20 septembre, au prix unitaire de 1 190 francs. Albert Frère, principal actionnaire du Groupe Bruxelles Lambert (GBL) et d'Electrafina, holding de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) aurait déboursé 390 millions de francs pour mettre un pied dans le tour de table de Canal Plus. L'homme d'affaires belge aurait repris en bloc la participation de Paribas dans la chaîne cryptée détenue depuis l'offre publique d'échange lancée par Canal Plus sur UGC-DA. Pour l'heure GBL se refuse à tout commentaire.

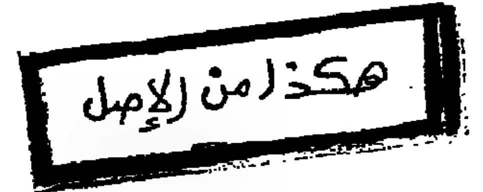
Report de l'audition au Conseil de l'Europe sur la Tchétchénie

DES SEMAINES de manoeuvres diplomatiques ont abouti, lundi 23 septembre, à un report de l'audition devant le Conseil de l'Europe, à Strasbourg, des deux signataires du cessez-le-feu en Tchétchénie, les généraux Alexandre Lebed et Aslan Maskhadov. Chargé de faire observer les droits de l'homme parmi ses 39 membres, dont la Russie, le Conseil avait attendu l'arrêt des bombardements russes pour s'occuper activement de la question. Mais les députés russes restaient indignés à l'idée que le Conseil puisse traiter les deux hommes sur un pied d'égalité et ont refusé de transmettre l'invitation adressée, par leur canal, au général Maskhadov. Ce dernier, qui a obtenu un visa fançais, a cependant préféré attendre que le Conseil se décide à lui faire parvenir directement une invitation pour se rendre à Strasbourg. Le général Lebed, soumis de son côté aux pressions du Kremlin, a aussi préféré remettre ce voyage. – (*corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Gérard de Villiers condamné pour contrefaçon.** L'écrivain Gérard de Villiers a été condamné, lundi 23 septembre, à payer 30 000 francs de dommages et intérêts à Eric Laurent, auteur du livre *L'Effondrement : histoire secrète de la chute de la maison Gorbatchev, 1989-1991* (éd. Olivier Orban, 1992). Il s'en serait inspiré de trop près dans un article publié dans *Paris-Match* du 26 mai 1994 et intitulé « Le KGB a planqué son or aux îles Caïmans ». La 3e chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Alain Girardet, a sommé Gérard de Villiers de payer immédiatement les 30 000 francs et de faire publier sa condamnation dans trois quotidiens. Eric Laurent réclamait 500 000 francs en *« réparation de son préjudice moral »*.

■ **Au jury du prix Femina, Paula Jacques et Christine Jordis ont été élues**, en remplacement de Suzanne Prou, décédée, et de Renée Massip, démissionnaire. Ecrivain et journaliste à France-Inter, Paula Jacques, quarante-sept ans, a obtenu le Prix Femina 1991 pour *Deborah et les anges dissipés* (Mercure de France). Christine Jordis, cinquante-quatre ans, est responsable du département de littérature anglo-saxonne chez Gallimard et critique littéraire au « Monde des livres ». L'un de ses essais, *De petits enfers variés : romancières anglaises contemporaines* (Seuil), a obtenu le prix Femina Vacaresco 1989. Le jury Femina comprend donc 12 membres : Dominique Aury, Madeleine Chapsal, Régine Deforges, Viviane Forrester (présidente cette année), Claire Gallois, Françoise Giroud, Benoîte Groult, Solange Fasquelle, Diane de Margerie, Mona Ozouf, Paula Jacques, Christine Jordis.



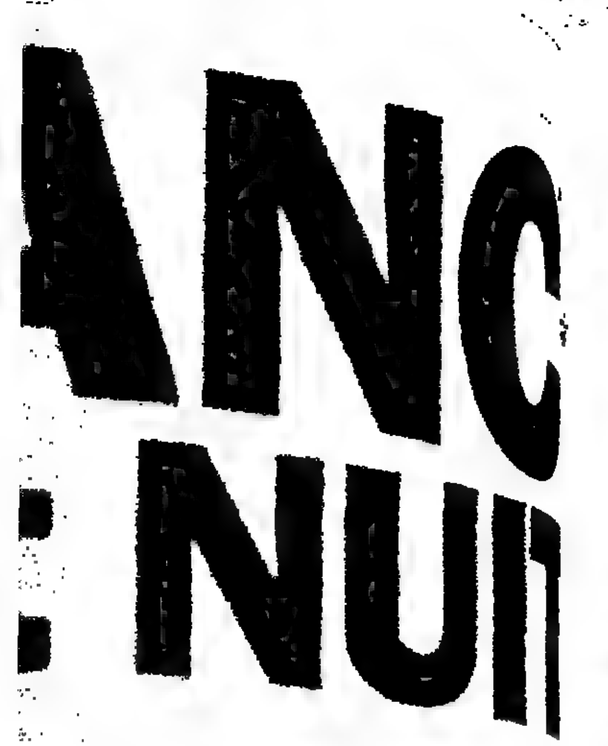
1 FRANC* JOUR et NUIT

(soit 1,21 F TTC/min)

AUJOURD'HUI, SFR INVENTE LES FORMULES 1 FRANC.
LE JOUR ET LA NUIT, DEPUIS VOTRE ZONE D'ABONNEMENT, LA MINUTE
DE COMMUNICATION NE COÛTE PLUS QUE 1 FRANC HT (1,21 F TTC).
QUELLE QUE SOIT L'HEURE OU LA DISTANCE DE VOS APPELS EN FRANCE,
L'ÉGALITÉ DES TARIFS VOUS DONNE PLUS DE LIBERTÉ,
ALORS N'HÉSITEZ PLUS, TÉLÉPHONEZ !

*Depuis votre zone d'abonnement : 1 F HT/min (1,21 F TTC) tout le temps, en dehors de votre zone d'abonnement : 1 F HT/min (1,21 F TTC) en semaine la nuit et le week-end, et 4 F HT/min (4,82 F TTC) en semaine le jour. Communications en France métropolitaine (hors numéros spéciaux) dans les zones couvertes. Abonnement à partir de 190 F HT/mois (229,14F TTC), frais de mise en service en sus.





INSERTION
Aide sociale : le phénomène du non-recours page IV



PROCHAIN DOSSIER
La médecine du travail a cinquante ans

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1996

EMPLOI

DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 1er OCTOBRE
Les nutritionnistes



ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XIV



FRÉDÉRIQUE BERTRAND

dossier

S'orienter et se former toute la vie

« L'employabilité » se maintiendra au prix d'efforts permanents, individuels autant que collectifs

POUR les spécialistes, l'actualité des prochains jours est chargée en colloques aux thèmes voisins. Du 26 au 28 septembre, d'abord, la Cité des sciences de La Villette organise des rencontres sur *« l'orientation tout au long de la vie »*. La semaine suivante, ensuite, la sixième édition des Entretiens Condorcet, qui se tiendra au Palais des Congrès de la porte Maillot les 30 septembre et 1er octobre, sera consacrée à la nécessité de *« se former tout au long de la vie »*.

Ces deux manifestations s'inscrivent dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation et de la formation, là encore *« tout au long de la vie »*. Proclamée par l'Union européenne en février à Venise, celle-ci s'achèvera en décembre à Dublin. Elle a donné lieu à de nombreuses initiatives de terrain qui ont le plus souvent été subventionnées, tandis que les Etats membres, à l'instar de la France, s'attachaient à relayer le programme.

S'orienter et se former font partie d'une même problématique qu'il serait vain d'opposer. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la nouveauté tient dans le fait que le caractère absolu de ces actions ne doit plus, désormais, se limiter à la période d'acquisition initiale des savoirs. Il s'agit de promouvoir une attitude constante de veille pour adapter les compétences au fil de l'existence et pour pouvoir évoluer ou se repositionner pendant toute sa carrière. Ainsi que le disent certains des formateurs, il faut passer de l'orientation scolaire, si mal jugée, à la notion d'orientation professionnelle, qui, elle, ne connaîtrait pas de fin. On voit bien l'enjeu. Face aux mutations du travail et à l'introduction des nouvelles technologies, qui créent un monde incertain, il devient indispensable d'accorder à l'individu les moyens de son autonomie.

Une fois les principes posés, tout n'est pourtant pas aussi simple. Apparu il y a plus d'une dizaine d'années dans le vocabulaire des experts du marché du travail, le terme d'« employabilité » est en train de changer de sens et peut-être de contenu. A l'origine, en effet, cette expression plutôt barbare était utilisée pour mesurer la capacité d'une personne à être employable ou pas. Puis elle s'appliqua au comportement des entreprises qui, soucieuses d'évoluer avec leur main-d'œuvre, montaient des opérations de formation pour améliorer les qualifications du personnel. Les mêmes ajoutaient que, dorénavant bien en peine de garantir l'emploi, elles avaient la responsabilité d'entretenir un capital de compétences pour permettre, le cas échéant, le reclassement à l'extérieur. Aujourd'hui, et ainsi que le redoutent des syndicalistes, le discours à l'égard de l'employabilité aurait encore changé. A entendre quelques-uns des propos patronaux, il ne serait plus question, sous ce vocable, que de l'ardente obligation, pour le salarié, de se maintenir dans la course. En quelque sorte, on reporterait sur lui seul la charge de l'adaptation permanente.

Dans la lignée de la promotion sociale, il est certes possible de mettre en évidence la part de l'implication de l'individu, à la fois dans une orientation et dans une formation. Des outils existent, qui vont de la procédure du bilan de compétences, tout juste institué, aux différents parcours personnalisés, que ce soit le CIF (congé individuel de formation) ou les cours du CNAM ou du CISI, par exemple. Il n'en reste pas moins qu'il est de plus en plus difficile de se retrouver dans ces méandres, et qu'il devient compliqué de devoir arbitrer. D'ailleurs, des études démontrent que la proportion des parcours solitaires tend à faiblir, alors même que le nombre de stagiaires de la formation continue ne cesse d'augmenter. L'autre hypothèse supposerait que le projet professionnel soit plus collectif et mieux maîtrisé. Il pourrait y avoir un intérêt commun, partagé par les salariés – et pas seulement les cadres – et les employeurs à définir ensemble les objectifs. Avec les conventions signées entre les partenaires sociaux, pour instituer des observatoires et des répertoires des métiers, plusieurs branches professionnelles se sont dotées des instruments de prospective. Ensemble, ils pourraient en partie déterminer l'avenir, et se préparer aux échéances. En théorie, du moins, car les réticences des employeurs sont nombreuses qui ne verraient pas d'un bon œil les syndicats, les salariés dans leur ensemble et, pourquoi pas, les formateurs, se saisir de ces dossiers. C'est pourquoi ils affirment que la formation professionnelle permanente participe des décisions de gestion qu'ils ne sauraient déléguer ou ils insistent sur la nécessité, pour le salarié, de rester « acteur » de sa propre évolution. Pour autant, toutes les options ne sont pas encore arrêtées qui devraient faire l'objet d'âpres discussions. L'idée de co-investissement, de la part du salarié et de l'entreprise, a pris de la consistance depuis l'accord interprofessionnel de 1991, en dépit de ses ambiguïtés. Elle a été renforcée par la notion de « capital temps formation » introduite dans la loi quinquennale de 1994. Dominique de Calan, secrétaire général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), évoque une éducation des choix qui, pour être intéressante, lui évite d'avoir à accepter une co-responsabilité. Car, en matière d'orientation comme de formation, il faudra bien en arriver à une convergence, *« tout au long de la vie »*, des préoccupations individuelles et collectives.

Alain Lebaube

▼ **Les salariés sont de plus en plus appelés à devenir acteurs de leur évolution**
par Laetitia Van Eeckhout

▼ **Entretenir ses compétences, un droit ou un devoir ?**
par Martine Laronche

▼ **Quand l'Europe descend sur le terrain**
par Francine Aizicovici

▼ **La formation, du droit individuel à la réflexion collective**
par Catherine Leroy

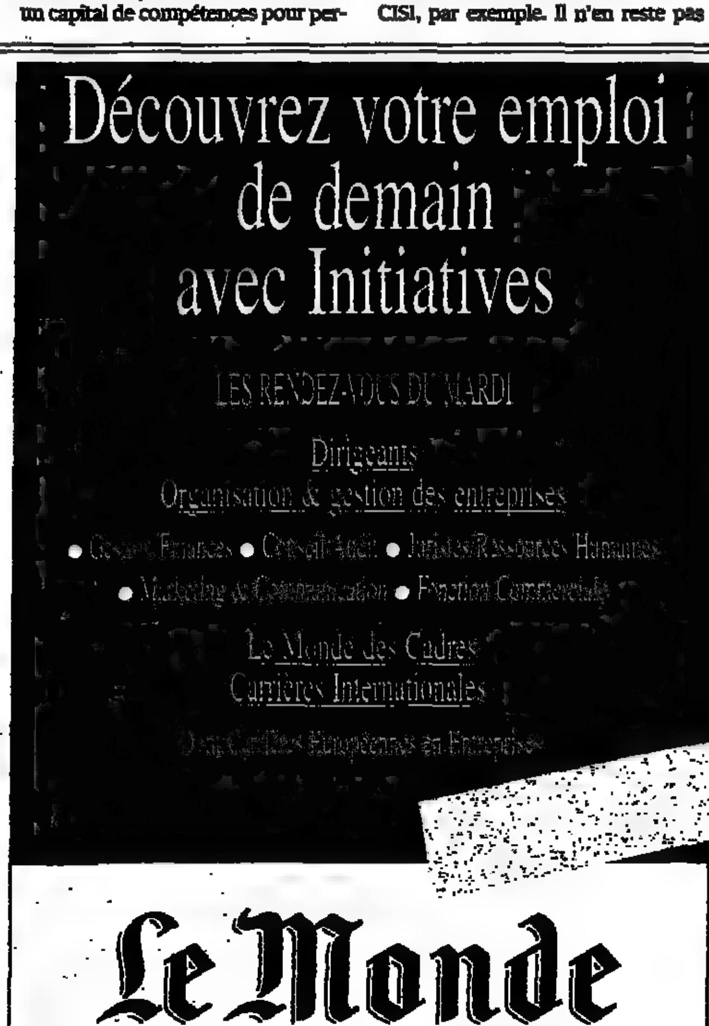
▼ **L'entreprise n'est pas seule responsable de l'« employabilité » de son personnel**
par Olivier Piot

▼ **Les professionnels tentant de définir leur rôle**
par Marie-Claude Betbeder

Lire pages II, III et IV







Les salariés sont de plus en plus appelés à devenir acteurs de leur évolution

Dans les entreprises, c'est par une meilleure information que l'on pourra aider à la responsabilisation du personnel

DANS le Livre blanc « Apprendre et enseigner, vers une société cognitive », Edith Cresson, commissaire européen, appelle les pays membres à évoluer vers une *« société de l'intelligence où l'on enseigne et où l'on apprend, où chaque individu pourra construire sa propre qualification »*. Les changements technologiques, les risques d'exclusion accrus conduisent aujourd'hui les salariés à prendre leur carrière en main. Dans les entreprises, les systèmes d'avancement et de promotion se trouvent profondément modifiés. Les nouvelles organisations du travail, la refonte des classifications qui en découle donnent la priorité à la compétence. Les mouvements hiérarchiques traditionnels, les carrières toutes tracées ne sont plus d'actualité. Chacun doit anticiper, se former, savoir valoriser ses compétences pour évoluer en fonction d'opportunités qu'il saisit.

Du congé individuel de formation au bilan de compétences, les outils de l'initiative individuelle existent. Leur usage demeure cependant limité. Les entreprises favorisent encore peu l'accès à ce dispositif, n'y voyant souvent qu'une démarche strictement personnelle du salarié, si ce n'est l'expression d'un malaise de celui qui en fait la demande.

« Rendre responsables les salariés dans leur trajectoire dans l'entreprise renforce leur intégration », affirme, pour sa part, Philippe Rousselet, responsable de la gestion des cadres de Sollac. Cette entreprise a fait, elle, le choix de sensibiliser ses cadres à la démarche de projets, à travers une formation-action. Baptisée Sextant, celle-ci s'articule à la fois sur une réflexion collective et sur un travail personnel autour d'un bilan réalisé auprès d'un cabinet extérieur. Cette action est néanmoins pleinement « *intégrée* » à la politique de l'entreprise. *« Au terme de la démarche, nous en tirons les enseignements avec chaque cadre,* explique Philippe Rousselet. *Un bilan ne doit pas être une parenthèse. Il peut constituer un enrichissement bénéfique et pour le salarié et pour l'entreprise. Celle-ci doit, pour cela, en être partie prenante.* » Sextant vise à donner aux cadres les moyens non seulement de conduire leur propre devenir professionnel, mais aussi d'accompagner l'évolution de carrière des membres de leur équipe.

« Responsabilisation des salariés ne signifie pas désimplication, désengagement de l'entreprise, appuie Michel Ledru, directeur de Corom, cabinet de conseil, filiale de la Cegos. *L'entreprise doit mettre à la disposition de ses salariés tout un ensemble d'informations sur les évolutions de ses métiers, sur sa stratégie et les incidences de celle-ci. Si elle n'offre plus des avancements automatiques, des carrières toutes tracées, elle doit cependant leur donner des repères. Sinon, comment ces derniers peuvent-ils anticiper, savoir ce que l'on attend d'eux ? »*

PERSPECTIVES CLAIRES

Mieux le personnel sera informé, moins l'entreprise aura de raisons de craindre de voir partir ou se démotiver des salariés, faute de pouvoir leur offrir les évolutions qu'ils espèrent. *« Puisque,* souligne Joëlle Pelosse, de Développement et emploi, *ils seront mieux à même d'élaborer un projet professionnel réaliste en fonction des perspectives claires fournies par l'entreprise. »*

Les entreprises maîtrisent mal encore ce rôle d'information qui leur incombe. D'autant que celui-ci ne consiste pas en une simple énumération des connaissances requises dans un métier. *« Il s'agit aujourd'hui,* relève Vincent Merle, directeur du Cereq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications), *de présenter les trajectoires possibles qu'ouvre telle ou telle combinaison de compétences. La qualification d'un salarié ne repose plus sur sa seule connaissance technique approfondie dans un domaine mais sur l'ensemble des compétences acquises dans les différents emplois qu'il a occupés. »*

A la RATP, la formation participe à cette information. Soucieuse de favoriser la mobilité entre ses différentes filières, l'entreprise publique entend aujourd'hui former ses conducteurs de bus et de métro au financement des transports urbains, à la stratégie commerciale, à l'économie des transports... *« Ce type d'actions doit permettre aux agents de mieux situer leur métier dans l'ensemble des activités de l'entreprise, afin qu'ils envisagent des possibilités d'évolution »*, explique Claude Masson, responsable emploi-formation.

Si la formation reste encore avant tout utilisée par les entreprises pour adapter les salariés à leur poste de travail, *« elle devrait pourtant aussi,* appuient Michel Ledru et Vincent Merle, *participer à leur ouverture, au maintien de leur employabilité à plus long terme »*.

Laetitia Van Eeckhout

500 000 adultes en stage

Même s'il n'a guère changé depuis vingt ans, le nombre de personnes suivant une formation longue de leur propre initiative est devenu marginal par rapport à l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle continue. Il ne représente plus que 7 %, contre 20 % en 1980. La promotion sociale n'est plus l'objectif premier poursuivi par les salariés. De plus en plus, la formation est utilisée comme une ressource que l'on peut mobiliser à différents moments de sa vie, en fonction de sa trajectoire professionnelle, des aléas de celle-ci ou des opportunités qu'elle offre.

Pour certains, la formation sert à élargir leurs connaissances. Pour d'autres, elle est une tentative pour accéder à un emploi plus intéressant ou pour réparer un déclassement dont ils se sentent victimes. Pour d'autres encore, elle est un moyen de mieux comprendre leur environnement et leur travail. Tout au plus ceux-ci espèrent-ils être mieux protégés des dangers professionnels ou mieux placés en cas d'évolution possible. Enfin, pour des salariés privés d'emploi ou des *« primo-demandeurs »*, la formation est envisagée comme un moyen d'accéder au travail.

Entretenir ses compétences, un droit ou un devoir ?

Chacun est tenu de décider et de prendre en charge sa formation

EMPLOYABILITÉ. Mais que diable signifie ce mot barbare qui n'a pas – encore ? – les honneurs du Petit Robert ? Ce concept, venu d'outre-Atlantique, a échoué sur nos rivages en période de chômage croissant. Il a fait sa percée institutionnelle à l'occasion du dernier G 7-emploi à Lille en avril. Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, du travail et de l'emploi, a annoncé à cette occasion que nos sociétés étaient en train de passer de la notion d'emploi à celle d'employabilité. Alors qu'on ne peut plus garantir du travail à tout un chacun, du moins pourrait-on garantir au plus grand nombre l'aptitude à trouver un emploi ?

Si l'on en croit Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des ingénieurs et cadres de Force ouvrière, ce terme est *« nocif »* et détruit ni plus ni moins *« les fondements de toute l'organisation sociale »*. *« Employable signifie qui peut être employé,* développe-t-il. *Cette notion repose en quelque sorte sur un constat d'impuissance. On ne garantit qu'une virtualité. »* Selon lui, le terme serait *« inconstitutionnel »* au regard du préambule de la Constitution de 1946, selon laquelle *« chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi... »*. Car il ne suffit pas de courir après l'employabilité en accumulant les stages, encore faut-il que le marché du travail offre des perspectives d'insertion professionnelle.

Une fois définie la notion d'employabilité, se pose la question de savoir comment l'évaluer. Qui peut le faire ? Selon quels critères ? Avec quels outils ? A quel moment la mesure-t-on ? A l'occasion d'un recrutement, de l'élaboration d'un plan de licenciement ? A qui sont destinés les résultats ? Le secrétaire général de l'Union des cadres voit dans ces incertitudes la porte ouverte à tous les abus. *« Il suffit d'ajouter que l'employabilité sera appréciée au vu d'un bilan de compétences et la boucle sera bouclée »*, écrit-il dans la lettre de l'UCI-FO.

Le bilan de compétences évalue trois types de savoir : un savoir théorique, un savoir-faire, un savoir-être qui peut jouer un rôle déterminant dans les postes de niveau maîtrise et encadrement. Si les deux premières notions sont relativement mesurables, *« prétendre apprécier le savoir-être d'un individu relève d'une illusion dangereuse, porteuse d'arbitraire et de risque totalitaire. On va chercher dans la vie privée, toucher à des choses aussi confidentielles que la santé »*, affirme Hubert Bouchet, qui, en sa qualité de membre de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL), voit s'opérer certaines dérives dans le monde du travail.

Mais pour l'heure le bilan de compétences n'a guère forcé les portes des entreprises. Si le nombre d'actifs bénéficiaires de cette démarche augmente, les trois quarts des bilans concernent encore des demandeurs d'emploi. Il reste la propriété exclusive du salarié qui décide ou non d'en communiquer son contenu à son employeur. Hubert Bouchet préconise pour sa part *« l'incessibilité absolue »* de ces bilans de compétences qui seraient dotés d'un statut comparable à celui établi pour le dossier médical du salarié.

RESPONSABILITÉ

Autre question fondamentale : qui doit garantir l'employabilité ? Est-ce au salarié ou à son employeur de le faire ? Selon Chantal Cumunel, présidente de l'APEC, le risque existe d'*« un transfert de cette responsabilité de l'entreprise vers le salarié »*. Beaucoup de personnes perdent leur emploi car elles ne sont plus en situation d'employabilité : est-ce leur faute ou celle de l'entreprise ? Les tribunaux considèrent de plus en plus qu'un salarié qui ne fait pas l'effort de suivre l'évolution de son emploi a une part de responsabilité. Cette tendance, soulignée par Chantal Cumunel, nécessite d'armer le salarié afin qu'il puisse rester performant. *« La formation est une des conditions de l'employabilité,* argumente-t-elle. *Or la question est de savoir si nous donnons la capacité de se former aux salariés. »* Pour sa part, elle considère qu'il faut renforcer le droit individuel à la formation et que celle-ci doit donner lieu à des avantages fiscaux supplémentaires.

Rester employable, attractif pour l'extérieur, suppose une certaine disponibilité, ce qui est rarement le cas pour les cadres en poste. *« Il faut avoir un projet et cultiver un réseau, ce qui suppose d'avoir du temps. L'employeur doit donner, ou du moins rendre accessible, à l'intéressé les moyens de conserver son employabilité »*, témoigne un cadre dirigeant au chômage. Or les entreprises, qui ne sont pas par essence philanthropes, ne voient pas un intérêt immédiat à armer au mieux leurs salariés, et principalement leurs cadres, pour qu'ils trouvent un emploi à l'extérieur. Reste l'employabilité à usage interne. Mais là encore les salariés peuvent se heurter à certaines résistances.

Certes, certains grands groupes le font : Renault a un observatoire des métiers visant à développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; Usinor-Sacilor a signé, en 1990, un accord visant à lier emploi et salaire aux compétences acquises et non au poste occupé ; Rhône-Poulenc-Rorer dispose d'un accord sur le développement et l'évolution professionnels. Mais les entreprises plus modestes restent à la traîne. *« La réemployabilité interne suppose un engagement très fort de la direction générale,* poursuit le cadre dirigeant. *Or les employeurs ont tendance à évacuer cette question et à se tranquilliser en recourant pour leurs cadres licenciés à l'outplacement. »*

Enfin, l'employabilité n'est pas facilitée du fait de l'attitude défensive de la part des cadres en poste qui ne cherchent pas forcément à favoriser l'évolution et la progression de nouveaux venus considérés comme des rivaux en puissance. *« Vous avez alors un mal fou à accumuler les savoir-faire nouveaux dans votre métier de base,* conclut l'ancien directeur qui parle d'expérience. *C'est la politique de la terre brûlée. Elle nuit non seulement aux cadres mais à l'entreprise. »*

Martine Laronche

Quand l'Europe descend sur le terrain

EN Isère, une trentaine de retraités, âgés de soixante à quatre-vingt-six ans, membres de la coordination gérontologique du canton de Virieu – 8 000 habitants –, ont accompagné, pendant un an, vingt et un élèves de troisième en retard scolaire. Au programme de cette opération, des discussions et des sorties, afin de donner aux jeunes « des repères de vie ». Résultat : grâce à l'attention et à l'affection qui leur ont été portées, ces élèves ont retrouvé le goût des études. La moitié d'entre eux ont pu intégrer la classe de seconde l'année suivante.

Dans les Pays de la Loire, le conseil régional a lancé avec la région d'Emilie-Romagne, en Italie, le projet Ligérius (du nom d'un papillon), qui se propose de découvrir, par le biais d'un concours et d'un congrès, des actions exemplaires en matière d'éducation et de formation, applicables à l'espace rural. Vingt-quatre projets ont été primés, dont cinq italiens. En juin, des congressistes sont allés visiter dix des réalisations lauréates : une ferme-auberge tenue par trois agricultrices, un chantier de construction de canots par des jeunes en difficulté, etc. *« Sans l'Année européenne, nous n'aurions pas eu l'idée du projet Ligérius »*, constate-t-on à la région.

La diversité de ces deux initiatives, inscrites au programme de l'Année européenne de l'éducation et de la formation, proclamée par l'Union européenne pour 1996, illustre bien l'esprit de cette opération. Certes, de nombreux colloques ont été prévus, mais le but était aussi de braquer les projecteurs sur des actions, petites ou grandes, menées sur le terrain par des écoles, des associations, des collectivités publiques, des citoyens, etc., afin de provoquer des échanges d'expériences ainsi qu'une réflexion d'ensemble sur le rôle et les enjeux de l'éducation et de la formation. La Commission, qui espère ainsi souligner *« l'importance de l'éducation et de la formation dans une Europe en pleine mutation sociale et économique »*, a retenu huit thèmes, parmi lesquels figurent, par exemple, la coopération entre les centres d'éducation et de formation et le monde économique, en particulier les PME, ou encore la promotion de la formation en faveur de groupes qui n'en ont jusqu'alors que peu profité, voire pas du tout. Une attention particulière étant portée aux projets développés au niveau régional et local impliquant directement le citoyen.

Inaugurée le 2 février à Venise, l'Année européenne, qui se clôturera en décembre à Dublin, s'adresse à l'Espace économique européen, soit les quinze Etats membres de l'Union, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. Concrètement, dans chaque pays, une ou des instances de coordination ont été chargées de mettre en œuvre cette opération. En France, c'est l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) et le Centre Inffo (Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente) qui ont été désignés par les ministères de l'éducation nationale et du travail pour jouer ce rôle. Ces instances ont eu à recueillir puis présélectionner les candidatures susceptibles, en fonction de certains critères, d'obtenir un cofinancement ou une labellisation européens. *« Nous avons privilégié les projets présentant une certaine originalité, soit au regard des publics visés – jeunes, femmes désirant revenir vers l'emploi ou la formation, etc. –, soit en raison des outils utilisés, par exemple le multimédia »*, indique-t-on à l'Onisep. Le conseil régional de Bretagne a ainsi obtenu une subvention pour la création d'*« un réseau de télécommunications reliant des centres de formation éparpillés dans la région, qui permet de se former à distance »*, précise l'Onisep.

En France, sur les 225 projets candidats, 167 ont été présélectionnés, qui ont ensuite été présentés à la Commission. Celle-ci, qui disposait d'un budget modeste – 8 millions d'écus (environ 52 millions de francs) –, a consacré 612 000 écus (environ 4 millions de francs) à 47 initiatives françaises, qui ont reçu, selon l'Onisep, de 4 000 à 300 000 francs chacune, tandis que 120 ont été labellisées. *« Ce qui nous a frappé, c'est la créativité des opérations, qui révèle une conscience de la nécessité de se former »*, constate l'Onisep. En décembre, à Dublin, les pays dresseront un bilan de l'Année européenne. Mais il ne sera pas possible d'en mesurer l'impact qualitatif puisque les projets sélectionnés devaient s'inscrire dans la durée.

Francine Aizicovici

La formation, du droit individuel à la réflexion collective

DROIT individuel de par la loi, la formation, compte tenu de l'ampleur des évolutions technologiques, des mutations industrielles, ne saurait échapper à une réflexion collective aiguillonnée par les syndicats *« observateurs privilégiés de la réalité du travail et de son évolution »*, souligne Jacques Kheliff, secrétaire général de la FUC-CFDT. Pour peser efficacement sur la formation permanente, *« le syndicalisme doit porter son action, sa réflexion, sur les questions d'organisation du travail »*, car c'est du choix initial fait en matière d'organisation du travail que découlent le contenu des tâches, les rapports entre les salariés (mise en place de groupes autonomes impliquant polyvalence, forte réactivité ou non), les conditions de travail, la hiérarchisation des compétences, mais aussi la formation.

Cela implique un syndicalisme de proximité suffisamment fort pour mailler l'entreprise, faire remonter cette réalité du travail, et avoir une connaissance « réelle » des compétences et connaissances disponibles, à partir de laquelle on peut élaborer un plan de formation solide et non une connaissance « théorique » et par là déconnectée du réel.

RÔLE DES SYNDICATS

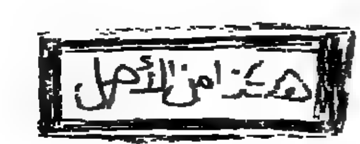
Deuxième point, *« il faut que syndicats et salariés puissent intervenir sur les choix d'organisation du travail en amont de ce choix »*. Qu'ils puissent apporter leur éclairage, leur expérience avant la prise de décision. *« Il ne s'agit pas pour eux de prendre la décision, qui reste du ressort de l'employeur,* précise Jacques Kheliff, *mais je revendique que le syndicalisme soit un acteur légitime du processus décisionnaire. »*

Petit exemple : un employeur décide de faire un gros investissement sur un site, nécessitant une réorganisation du travail, et annonce à ses salariés qu'il a prévu de mettre en place les formations adéquates après passage de tests. Si les syndicats sont associés au processus de décision, ils pourront faire valoir qu'il est difficile de faire passer de but en blanc une population composée à 80 % d'OS, mères de famille, n'ayant reçu aucune formation depuis quinze ans, d'une organisation de travail taylorienne à une organisation en groupes autonomes, nécessitant une polyvalence avec une formation d'un mois. Ils pourront également suggérer qu'il est difficile de faire passer des tests à une population déjà marquée par l'échec scolaire, qui aura peur de se sentir ridicule à ses propres yeux et aux yeux de ses collègues, et qu'il est préférable de faire une étude plus longue peut-être, mais plus réaliste, et plus efficace, des compétences existant au sein de l'entreprise, du travail réel effectué par les salariés. Puis de procéder, compte tenu de cet état des lieux, au choix du mode d'organisation du travail, et aux étapes nécessaires pour y parvenir. Cela implique que l'on ne soit pas obligé d'imaginer dans l'urgence cette nouvelle organisation du travail.

« La qualité de la formation permanente ne se mesure pas en pourcentage plus ou moins important de la masse salariale, au nombre de stages proposés, mais à l'implication des acteurs – syndicats, salariés, hiérarchie – dans sa définition », dit encore Jacques Kheliff. *« La formation,* ajoute-t-il, *doit se penser en synergie avec l'organisation du travail, les techniques, les connaissances et compétences disponibles dans l'entreprise. Il faut créer un état d'esprit, un éveil individuel et collectif à la nécessité de faire évoluer en permanence les connaissances et les compétences. »*

Dans ce contexte de mutation, la formation ne peut être conçue comme une simple adaptation au nouveau poste de travail. L'enjeu de la formation est *« la capacité à gérer une évolution longue et constante du travail en matière de contenu des tâches ou des techniques mises en œuvre »*. Face à cette évolution, les salariés ont tout à gagner à ne pas être cantonnés dans un face-à-face individuel avec la direction. Le fait que les syndicats soient impliqués dans le processus constitue pour eux une garantie contre les dérapages qui peuvent avoir lieu à l'occasion de ces mutations (exclusion des salariés peu performants). Cette implication des syndicats n'est pas sans intérêt pour les employeurs. En instaurant un processus de modernisation négocié, ils pourront bénéficier de leur expérience du monde du travail, mais aussi d'un bon climat social plus indispensable que jamais lorsqu'il s'agit d'accompagner un mouvement constant du travail, de gérer des incertitudes.

Catherine Leroy



Entretenir ses compétences un droit ou un devoir?



FRÉDÉRIQUE BERTRAND

L'entreprise n'est pas seule responsable de l'« employabilité » de son personnel

Selon certains patrons, un accès plus facile à l'emploi passe par une refonte globale du système de formation

En à peine quelques mois, le débat s'est clairement déplacé. Alors que le thème de l'« employabilité », d'abord défendu par des responsables de DRH (direction des ressources humaines), a, dans un premier temps, interpellé l'entreprise, tout du moins sa capacité à entretenir les chances des salariés pour l'emploi, voici que des responsables patronaux font à présent entendre leurs voix.

Plaçant les responsabilités de l'entreprise au second plan, ils militent pour une transformation du système éducatif et de formation, seul capable, selon eux, de permettre à tout un chacun de *« construire sa propre "employabilité" »*.

Entendons-nous d'abord sur le terme. L'expression barbare d'« employabilité » renvoie à l'attitude des salariés à trouver un emploi en fonction, bien sûr, de leur niveau de formation initial, mais également – et peut-être surtout – grâce aux compétences des qualifications complémentaires acquises dans l'entreprise. D'emblée, on le voit, la notion n'est pas dissociée des pratiques des entreprises en matière de formation. Plus une entreprise aura spécialisé ses ouvriers, plus elle se sera contentée de les cantonner à de bas niveaux de qualification, et moins ces derniers seront armés pour retrouver du travail en cas de licenciement.

POLYVALENCE

Une fois acquise l'idée que les entreprises ne sont plus capables de garantir l'emploi à vie, ni même, le plus souvent, l'emploi à durée indéterminée, une question surgit : leurs dirigeants sont-ils prêts aujourd'hui à entretenir ou à développer les compétences de leurs salariés pour les aider à maintenir leurs chances sur le marché du travail ? *« C'est un souci que nous avons déjà depuis de longues années,* indique Jean Michelin, directeur de formation à la Fédération nationale du bâtiment (FNB). *Dans notre secteur, où près de 70 % des salariés sont des ouvriers de niveau CAP, nous avons un besoin constant d'étoffer les compétences de nos équipes. »*

Formation générale complémentaire (FGC) – bilan de compétences et remises à niveau –, mentions complémentaires pour élargir les qualifications liées aux métiers de base – possibilité de préparer un second CAP –, formation intégrée au travail (FIT) afin de développer la *« polycompétence »* dans les équipes : tous ces outils ont été mis en place dans le secteur du bâtiment depuis plusieurs années. Par le biais de contrats d'apprentissage ou de la formation continue, ils ont bien eu pour effet d'élargir la *« palette de compétences »* d'un certain nombre de salariés du bâtiment.

Les raisons de cette dynamique de formation ? *« Elle répond d'abord aux besoins des entreprises,* précise Jean Michelin. *Les clients demandent de plus en plus un service complet, pour ne pas avoir à faire appel à plusieurs entreprises sur différents corps de métiers : il faut donc une polycompétence des équipes. Par ailleurs, nos entreprises sont obligées de diversifier leurs activités en intervenant sur différents marchés : il faut donc des salariés capables de pratiquer des métiers très variés. »*

En contrepartie, cette *« polyvalence »* acquise devient *« un tout pour le salarié et renforce son "employabilité" ». « C'est la seule façon pour lui de pouvoir répondre aux exigences de la mobilité au sein d'un même groupe, de façon à passer d'un chantier à l'autre, voire d'une entreprise à une autre »*, poursuit Jean Michelin. Autrement dit : *« Il s'agit d'un bon compromis pour les deux parties – entreprise et salariés – et qui doit contribuer à une plus grande fluidité de l'emploi. »*

La hiérarchie des priorités est limpide : la formation est d'abord dictée par les contraintes de performances de l'entreprise. Elle ne soutient le salarié que dans un second temps, comme effet induit, même si cet effet n'est pas négligeable. *« Il faut être clair et ne pas mélanger les genres,* conclut Jean Michelin : *je ne connais pas aujourd'hui d'entreprises qui offrent à leurs salariés des actions de formation dont elles n'ont pas elles-mêmes besoin. »*

Un discours direct, réaliste, que reprend volontiers à son compte Dominique de Calan, secrétaire général adjoint de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières). *« Par le biais d'un certain nombre d'outils, l'entreprise doit aider, mais ce n'est pas à elle d'assurer la mobilité externe, cela doit venir du salarié,* précise-t-il. *Attendre d'un patron qu'il vous prépare à aller voir ailleurs, c'est de l'infantilisme et du maternage. »*

D'où peut donc venir la solution ? *« Il faut passer de l'éducation de masse à l'éducation des choix,* lance Dominique de Calan. *Le diplôme n'est plus aujourd'hui synonyme d'emploi. L'individu doit être à nouveau placé au centre d'un système éducatif qui doit s'attacher à privilégier les métiers et s'appuyer avant tout sur la motivation et les choix professionnels des jeunes. »* C'est-à-dire que, selon le secrétaire général adjoint de l'UIMM, l'« employabilité » n'a de sens que si notre système de formation devient capable de *« donner aux jeunes et aux salariés les moyens de rester acteurs de leur évolution professionnelle »*.

CAPITAL DE COMPÉTENCES

Une thèse que défend également Bruno Lacroix, chef d'entreprise, président de l'union patronale Rhône-Alpes et président de la commission éducation-formation du CNPF. *« Le thème de l'"employabilité" » n'est pertinent que s'il s'inscrit dans un projet global de formation »*, indique-t-il. Un projet qui consiste d'abord, selon lui, à construire un véritable *« processus d'orientation professionnelle »* des jeunes, vécu comme l'aboutissement d'un *« choix volontaire »* et non d'une *« orientation généraliste et subie ». « Jusqu'ici, nous avons fait de l'orientation scolaire, mais pas professionnelle,* ajoute-t-il. *Or, la première n'est que la conséquence de la seconde : il faut donc remettre les choses dans l'ordre. »*

Par la suite, une fois que le jeune a été aidé pour *« prendre lui-même en main »* son projet professionnel, il reste à accompagner l'adulte dans l'évolution de sa carrière. *« Il faut l'aider à réfléchir et à retravailler son projet par le bilan de compétences notamment,* poursuit-il. *Après seulement peuvent se décliner les outils, l'essentiel étant de sortir des comportements passifs et assistés pour rendre les gens porteurs de leur projet et les salariés autonomes et indépendants. »*

Cette réorganisation des objectifs – et des outils – de la formation signifie-t-elle que l'entreprise n'a aucune responsabilité dans l'« employabilité » de ses salariés ? *« Non, mais il s'agit d'une coresponsabilité. C'est au salarié d'entretenir son capital de compétences,* conclut Bruno Lacroix. *Quant à l'entreprise, elle a parfois plus intérêt à embaucher des personnes qui partent d'un niveau plus élevé que de former, pour un coût important, des salariés qui sont à de très faibles niveaux de qualification. Sauf à ce que l'Etat décide d'encourager et d'accompagner financièrement cet effort de l'entreprise »...*

Olivier Piot

Points-clés

● La loi du 16 juillet 1971, fondatrice de la formation professionnelle continue, institue pour les employeurs l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle et affirme le droit au congé de formation en créant le congé individuel de formation (CIF).

● Au cours des années 80, on assiste à un véritable recentrage de la formation sur les besoins de production de l'entreprise. La formation est utilisée pour adapter les salariés à leurs postes de travail, dont le contenu change. Et, si le nombre de stagiaires augmente, les stages sont pour l'essentiel de courte durée.

● L'accès à la formation concerne d'abord ceux qui sont attachés à une entreprise beaucoup plus que les salariés soumis à une forte mobilité. Selon l'Insee, entre 1988 et 1993, seuls 21 % des salariés ayant changé d'entreprise ont eu accès à la formation continue financée par les entreprises.

● En matière de formation, l'idée d'une coresponsabilité de l'entreprise et de l'individu va, à partir de la fin des années 80, de plus en plus s'affirmer. L'accord interprofessionnel du 3 juillet 1991 inscrit le principe d'une formation en dehors du temps de travail, et donc celui d'un co-investissement, notion que l'on retrouve dans le dispositif du capital-temps-formation instauré par la loi quinquennale de 1994.

Les formateurs tentent de définir leur rôle

Les professionnels nuancent leur jugement et s'interrogent sur le futur financement

SE former tout au long de la vie : la belle idée ! Comment y serait-on opposé ? *« Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt*, dit un professionnel. *C'est bien pour notre gagne-pain ! »* Le seul à exprimer une opposition est un homme qui, s'il s'est toujours occupé de formation (il fut l'un des créateurs du Centre Inffo, eut des responsabilités au sein du CCCA, organisme paritaire de formation du bâtiment, et fut membre de plusieurs grandes instances consultatives officielles), a aujourd'hui une fonction un peu distanciée de consultant : Paul Dupouey.

« Comment se fait-il que ce slogan fasse une telle unanimité ? Où sont les analyses critiques, les débats ? » Pour lui, vingt-cinq ans de mise en pratique de la loi de 1971 sur la formation continue ont amplement démontré que celle-ci ne peut pas régler le problème de l'emploi. *« Ce n'est pas la formation qui tire l'emploi mais plutôt l'inverse. Et la compétence vient d'abord et avant tout du fait d'être dans des situations permanentes de responsabilisation sociale. »*

Cela ne l'empêche pas d'être favorable à un *« vrai droit de l'éducation permanente »*. Mais il le voit très largement, faisant notamment une place importante à la culture sociale et civique. Cette préoccupation est aussi celle du Groupe des animateurs et responsables de formation d'entreprise et d'administration, le GARF. Si Marc Maudinet, qui le préside, juge quant à lui la formation tout au long de la vie *« une idée très intéressante »*, il s'inquiète qu'on la relie étroitement à la flexibilité du temps de travail.

Le programme des prochains entretiens Condorcet (30 septembre et 1er octobre) lui semble marqué d'une *« orientation purement utilitariste »*, qui fait perdre à l'idée *« beaucoup de sa pertinence »*. D'autre part, le concept de formation tout au long de la vie sous-entend que chacun gère lui-même la progression de ses compétences. *« Si les Anglo-Saxons sont culturellement préparés à compter d'abord sur eux-mêmes, les Français, plus habitués à s'appuyer sur la solidarité et l'intervention de l'Etat, y sont-ils prêts ? »*

Marie-José Lacroix, présidente de la chambre syndicale professionnelle de la formation (CSFC), sait justement l'intérêt de la campagne actuelle qui consiste à *« amener les esprits à l'idée qu'il faut se perfectionner régulièrement, y compris quand on a un travail stable »*. C'est particulièrement vrai, souligne-t-elle, des formateurs, qui ne doivent surtout pas s'imaginer qu'ils disposent d'une compétence acquise une fois pour toutes.

QUI VA PAYER ?

« Attention, néanmoins, à ne pas plonger les gens dans un flot ininterrompu de formation. Il y a des rythmes à respecter : des moments pour apprendre et d'autres pour intégrer, pour appliquer... ». Il faut, indique-t-elle, éviter le *« gavage »* ainsi qu'un certain *« terrorisme »* qui voueraient à l'exclusion ceux qui ne pourraient pas afficher des périodes de formation suffisantes.

Se former devrait d'ailleurs se faire de plus en plus non par des stages mais en interne, *« par le biais du tutorat et de formes diverses de compagnonnage, par des conférences, par des périodes passées à l'étranger... »*. Le tout avec *« un accompagnement aidant chacun à prendre conscience de ce qu'il ne sait pas »*. Ce qui exige que l'on progresse sérieusement dans la reconnaissance de ces formateurs internes : *« Pour le moment, le salarié qui accepte d'être tuteur se voit reprocher le temps qu'il y passe. Il n'a droit à aucun remerciement particulier. Les décalages sont multiples entre l'émergence de cette fonction formatrice de l'entreprise et sa réelle prise en compte. Il y a là un frein sérieux au développement de l'entreprise qualifiante. »*

A l'arrière-plan des réflexions des uns et des autres, on voit pointer l'interrogation : qui va payer ? Car se former tout au long de la vie coûtera forcément plus cher que ce qui existe aujourd'hui. C'est la Fédération de la formation professionnelle (FFP) qui pose le plus clairement le problème. Pour Jean Wemaere, son président, on ne peut éviter que l'individu, ayant désormais un plus grand pouvoir de décision sur sa propre formation, participe à son financement : *« Il faut faire un effort d'imagination. Prévoir par exemple des systèmes de prêts bancaires, assortis de rédutions fiscales, pour en faciliter le remboursement, des mécanismes d'épargne-temps et d'épargne-formation, avec un abondement de la part des entreprises... »*

Marie-Claude Betbeder

i n s e r t i o n

Aide sociale : le phénomène du « non-recours »

De plus en plus de personnes en difficulté ne font pas valoir leurs droits concernant les allocations familiales, l'emploi ou le logement

D'APRÈS une enquête (1) réalisée en 1995 par le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), à la demande du Conseil économique et social, auprès d'un échantillon de 750 personnes « en situation de pauvreté », 10 % de ces personnes vivent sans percevoir aucune prestation sociale. De même, une étude du Centre d'économie des besoins sociaux (CEBS) de la faculté des sciences économiques de Nantes a montré l'an dernier que 64 % des sans-domicile-fixe qui dorment l'hiver à la station de métro Saint-Martin ne perçoivent pas le RMI.

Manifeste dans le cas du revenu minimum d'insertion (*« Si le RMI concerne de plus en plus de personnes, cette mesure est encore loin de couvrir l'ensemble des plus de vingt-cinq ans dont les ressources sont en dessous du montant du RMI »*, remarque le Credoc), le phénomène du non-recours, symptomatique de l'inefficacité de certains dispositifs, concerne peu ou prou toutes les prestations sociales, qu'il s'agisse d'*aides financières* (allocation-chômage ou logement, bourse d'études...) ou de services (soutien scolaire, protection maternelle et infantile...). Défini par Antoine Math – conseiller technique à la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) et qui a coordonné l'ensemble des articles publiés sur le sujet en mars 1996 dans la revue de la CNAF, *Recherches et Prévisions* –, comme la *« situation d'une personne qui ne perçoit pas tout ou partie d'une prestation à laquelle elle a droit »*, le non-recours reste, faute d'études sérieuses menées sur la question, un phénomène mal connu, en France comme dans la plupart des pays européens. En revanche, l'usage abusif des mêmes prestations est régulièrement dénoncé par les politiques qui instruisent périodiquement le procès des « faux chômeurs » ou des « faux Rmistes ».

pas même l'existence. De même, 37 % des personnes qui pourraient recourir aux services d'une protection maternelle et infantile (PMI) ignorent cette possibilité. *« Il s'agit davantage d'un problème d'information que d'une volonté délibérée de non-recours »*, résume Cédric Afsa, responsable du bureau des prévisions à la CNAF.

« Les populations qui éprouvent le plus de difficultés pour accéder à leurs droits sont davantage celles en situation précaire, ne sachant parfois pas lire, maîtrisant difficilement les dispositifs (ne renvoyant pas les déclarations de ressources par exemple) », écrit Antoine Math. C'est dire l'importance du rôle des assistantes sociales, qui non seulement orientent les plus défavorisés afin qu'ils frappent à la bonne porte, mais les aident *également à remplir* convenablement les formulaires. La complexité des dossiers ou plus généralement des démarches à entreprendre explique aussi pourquoi certaines familles passent à travers les mailles du filet de l'aide sociale, même si cette raison ne doit pas être surestimée : 7 personnes seulement sur les 750 interrogées par le Credoc ont invoqué ce facteur pour justifier qu'elles n'aient pu obtenir une aide au logement. Par-delà la difficulté des procédures, les erreurs éventuelles de l'administration ou la part d'arbitraire des organismes qui allouent les prestations expliquent parfois que certains se retrouvent exclus des politiques sociales.

La complexité des dossiers ou des démarches à entreprendre explique pourquoi certaines familles passent à travers les mailles du filet

Il existe trois grandes raisons possibles à ce que certaines personnes ne bénéficient pas des prestations auxquelles elles auraient droit. La plus importante tient au manque d'information des bénéficiaires potentiels (*notamment chez les personnes de* nationalité étrangère), surtout pour ce qui concerne les aides à l'emploi ou à la famille. Ainsi, d'après l'enquête du Credoc, la moitié des personnes susceptibles de recourir à la mission locale de leur commune et qui n'y sont pas allées n'en connaissent

Enfin, le refus délibéré de solliciter une aide publique est également invoqué par les intéressés, qui considèrent les prestations sociales non comme un droit mais comme une forme d'assistance à ne solliciter qu'en cas d'extrême nécessité. D'autres disent tout simplement qu'ils préfèrent *« se débrouiller tout seuls »*. Sans compter le rejet très fréquent dont font l'objet les aides familiales, perçues comme *« un œil extérieur qui juge la façon d'administrer le foyer et la capacité à s'occuper des enfants »*. Ainsi, d'après l'enquête du Credoc, 68 % des personnes susceptibles de bénéficier d'une aide familiale à domicile et qui n'y ont pas recours disent qu'elles préfèrent élever leurs enfants seules.

Philippe Baverel

★ « Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté », Marie-Odile Gilles et Michel Legros, collection des rapports du Credoc, numéro 159, avril 1995.

L e c t u r e s

Travailler autrement

CHANGEMENT D'ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
Les Cahiers de l'ANACT, nº 7, 64 p., 50 F.

MODIFIER l'organisation du travail tout en améliorant les compétences des salariés n'est ni simple ni rapide. C'est l'enseignement qu'on tire des *« études de terrain »* analysées dans cette brochure de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) par un groupe de chercheurs et de consultants. Par exemple, le fonctionnement en unités autonomes à l'aciérie Sollac de Dunkerque présente d'incontestables éléments positifs, mais aussi des inconvénients ; comme une *« perte de socialisation »* touchant certains aspects du travail quotidien.

Les quatre cas décrits montrent l'intérêt de démarches reposant sur une construction collective où l'intervention des salariés *« ne se réduit pas à leur participation à un projet »*. Difficulté : elles ne sont pas *« comprises et maîtrisées par tous de la même manière »*. Et les objectifs que poursuivent l'entreprise, les salariés et le projet lui-même ne sont, au départ, pas identiques. C'est une des données essentielles dont il faut tenir compte dans les processus de changement, dont ce livret situe les étapes et les obstacles.

Du cœur à l'ouvrage

QU'EST-CE QU'UN MÉTIER ?
de Michèle Descolonges.
Presses universitaires de France, 264 p., 165 F.

GASTON LAGAFFE, l'anti-héros de BD immortalisé par Franquin, détourne allègrement le *« travail de bureau »* qui lui a été assigné. Mais *« une part de métier »* se dessine derrière son activité hautement créatrice, caractérisée par *« un usage immodéré de la technique d'essais-erreurs »*.

La réflexion de Michèle Descolonges, sociologue en entreprise, s'appuie sur ce type d'exemple concret pour dessiner la notion de métier. Axe central de son propos : celui-ci n'est pas réductible *« à un emploi, à un travail, à un statut économique et juridique »*. Il a été mis à rude épreuve par la définition de classifications tirées de plus en plus vers *« une division du travail conçu exclusivement du point de vue économique »*, et par l'exigence de polyvalence orientée vers le *« service client »*. Eclairé par une perspective historique passionnante, ce livre porte beaucoup d'interrogations sur le devenir de l'activité de travail et sur les possibilités de lui donner un sens.

Le chapitre consacré aux responsables en ressources humaines n'est pas le moins intéressant. Il les montre, en particulier, confrontés au problème de l'articulation entre les anciennes communautés professionnelles et celles qui émergent. Alors qu'ils ont eux-mêmes du mal à se situer : *« au cœur de la tension entre l'emploi et le métier »*, ils éprouvent des difficultés à *« se constituer en métier »*.

L'emploi, à l'échelon local

POLITIQUES D'EMPLOI ET TERRITOIRES
Ministère du travail et des affaires sociales.
La Documentation française, 264 p., 110 F.

LES acteurs publics de la politique de l'emploi ne manquent pas d'idées ni de rigueur ; ce compte-rendu de colloque en témoigne. Mais, sur le terrain, des interrogations demeurent ; voire des contradictions. Par exemple, entre le souci de reclassement à court terme afin d'amortir un choc social dans les bassins en reconversion et la nécessité d'y mettre en place des moyens de développement durables. Ou encore entre le principe de *« l'égalité d'accès à la ressource publique »* et le recours à *« des discriminations positives en faveur de telle ou telle zone, de telle ou telle catégorie de citoyens »*.

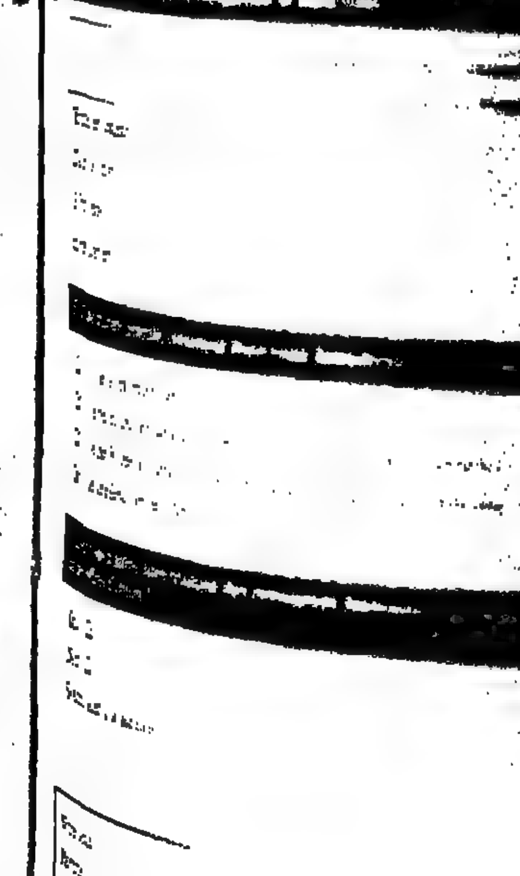
Destinées aux praticiens, ces pages montrent que le *« local »* est important dans le traitement de l'emploi, mais qu'il n'est pas une panacée, et que les rôles de l'Etat et des collectivités territoriales pourraient être mieux articulés.

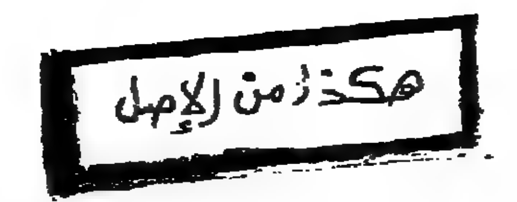
Daniel Urbain

a g e n d a

■ **FORMATION ET EMPLOI**

La 8e Rencontre nationale des comités d'entreprise et des commissions formation et emploi se tiendra les 23 et 24 octobre à Paris. La liaison emploi - formation professionnelle, l'une des principales préoccupations des élus de comités d'entreprise, sera l'objet du débat organisé dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.
Contact : Celic. Maryvonne Garin, 01-40-18-75-75.





Travailler autrement

M

Du cœur à l'ouvrage

G

L'emploi à l'échelon loca

L

ENQUÊTE AUPRÈS DES LECTEURS DU MONDE INITIATIVES

Nous souhaitons mieux vous connaître et pouvoir ainsi mieux répondre à vos attentes. Votre réponse à ce questionnaire revêt donc une grande importance. Nous vous remercions à l'avance et vous prions de bien vouloir nous retourner le questionnaire ci-dessous le plus rapidement possible à la Direction des Études, Le Monde, 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris cedex 05.

1° - Comment vous êtes-vous procuré ce numéro du Monde ?

- ☐ 1 Je l'ai acheté moi-même
- ☐ 2 Je suis abonné
- ☐ 3 On me l'a prêté ou donné :
  - S'agit-il d'une personne :
  - ☐ 4 de votre foyer
  - ☐ 5 hors de votre foyer
    - Cette personne :
    - ☐ 6 Est abonnée
    - ☐ 7 L'a acheté
    - ☐ 8 Je ne sais pas
- ☐ 9 Je l'ai consulté sur mon lieu de travail
- ☐ 10 Autres

2° - Si vous avez, vous même, acheté ce numéro, quelles en sont les raisons ?

- ☐ 1 J'ai l'habitude d'acheter Le Monde
- ☐ 2 J'ai acheté ce numéro parce qu'un événement particulier d'actualité m'intéressait ce jour là
- ☐ 3 J'ai acheté ce numéro pour son supplément Initiatives
  - ☐ 4 Plus particulièrement pour les articles
  - ☐ 5 Plus particulièrement pour les offres d'emploi
  - ☐ 6 Pour les articles et les offres d'emploi
- ☐ 7 J'ai acheté ce numéro pour d'autres raisons
  Lesquelles ? ____________

3° - Quelles sont les raisons qui vous ont amené à lire le supplément Initiatives ?

- ☐ 1 Je l'ai lu pour des raisons professionnelles, car mon métier est en relation avec les ressources humaines
- ☐ 2 Je l'ai lu parce que je suis à la recherche d'un premier emploi
- ☐ 3 Je l'ai lu parce que je suis à la recherche d'un emploi
- ☐ 4 Je l'ai lu, car je souhaite changer d'entreprise
- ☐ 5 Je l'ai lu pour me tenir au courant du marché du travail et d'éventuelles opportunités
- ☐ 6 Je l'ai lu pour ma culture générale, car l'emploi est un sujet crucial aujourd'hui
- ☐ 7 Autres ____________

4° - [illegible] de lundi date mardi avec Initiatives Métiers et le mardi date mercredi avec Initiatives Emploi. A quelle fréquence le lisez-vous ?

	Je lis les 2 numéros	Je lis seulement Initiatives Métiers	Je lis seulement Initiatives Emploi
Toutes les semaines	☐ 1	☐ 1	☐ 1
2 à 3 fois/mois	☐ 2	☐ 2	☐ 2
1 fois/mois	☐ 3	☐ 3	☐ 3
moins souvent	☐ 4	☐ 4	☐ 4

5° - [illegible] comment lisez-vous Initiatives ?

- ☐ 1 Je le lis en entier, articles et offres d'emploi
- ☐ 2 Je ne lis que les articles et je feuillette les offres d'emploi
- ☐ 3 Je ne lis que les offres d'emploi et je feuillette les articles
- ☐ 4 Je feuillette les articles et les offres d'emploi

6° - [illegible] traitant des ressources humaines et proposant des offres d'emploi ?

Oui ☐ 1
Non ☐ 2
Si non, allez à la question 10

7° - D'habitude, lisez-vous les articles concernant les Ressources Humaines et les offres d'emploi dans ces titres ?

	Toutes les semaines	2 à 3 fois par mois	1 fois par mois	moins souvent	jamais
L'Express / Réussir	☐ 1	☐ 1	☐ 1	☐ 1	☐ 1
Le Figaro économie du lundi	☐ 2	☐ 2	☐ 2	☐ 2	☐ 2
Les Échos	☐ 3	☐ 3	☐ 3	☐ 3	☐ 3
Libération	☐ 4	☐ 4	☐ 4	☐ 4	☐ 4
01 Informatique	☐ 5	☐ 5	☐ 5	☐ 5	☐ 5
Usine Nouvelle	☐ 6	☐ 6	☐ 6	☐ 6	☐ 6
Entreprise et Carrières	☐ 7	☐ 7	☐ 7	☐ 7	☐ 7
Le Monde Informatique	☐ 8	☐ 8	☐ 8	☐ 8	☐ 8
Courrier Cadre (APEC)	☐ 9	☐ 9	☐ 9	☐ 9	☐ 9
La presse régionale	☐ 10	☐ 10	☐ 10	☐ 10	☐ 10

Laquelle : ____________

8° - D'habitude, comment lisez-vous ces titres ?

	Vous lisez les articles et offres d'emploi	Vous ne lisez que les articles et feuilletez les offres d'emploi	Vous ne lisez que les offres d'emploi et feuilletez les articles
L'Express / Réussir	☐ 1	☐ 1	☐ 1
Le Figaro économie du lundi	☐ 2	☐ 2	☐ 2
Les Échos	☐ 3	☐ 3	☐ 3
Libération	☐ 4	☐ 4	☐ 4
01 Informatique	☐ 5	☐ 5	☐ 5
Usine Nouvelle	☐ 6	☐ 6	☐ 6
Entreprise et Carrières	☐ 7	☐ 7	☐ 7
Le Monde Informatique	☐ 8	☐ 8	☐ 8
Courrier Cadre (APEC)	☐ 9	☐ 9	☐ 9
La presse régionale	☐ 10	☐ 10	☐ 10

9° - Consultez-vous ces différents titres afin...

	De trouver un emploi	De vous tenir au courant du marché du travail et de ses opportunités	Pour des raisons professionnelles (métier en relation avec les Ressources Humaines)
L'Express / Réussir	☐ 2	☐ 2	☐ 2
Le Figaro économie du lundi	☐ 3	☐ 3	☐ 3
Les Échos	☐ 4	☐ 4	☐ 4
Libération	☐ 5	☐ 5	☐ 5
01 Informatique	☐ 6	☐ 6	☐ 6
Usine Nouvelle	☐ 7	☐ 7	☐ 7
Entreprise et Carrières	☐ 8	☐ 8	☐ 8
Le Monde Informatique	☐ 9	☐ 9	☐ 9
Courrier Cadre (APEC)	☐ 10	☐ 10	☐ 10
La presse régionale	☐ 11	☐ 11	☐ 11

10° - [illegible] humaines, que ce soit dans la presse quotidienne nationale, les hebdomadaires ou la presse spécialisée, quels sont les points forts d'Initiatives, les points faibles d'Initiatives ?

Points forts d'Initiatives : ____________

Points faibles d'Initiatives : ____________

11° - A titre personnel, quel est le niveau d'intérêt que vous portez par rapport aux sujets suivants (note de 1 à 10)

	Note de 1 à 10
☐ La mobilité (géographique, professionnelle)	____
☐ Les problèmes de rémunération	____
☐ Les perspectives sociales	____
☐ Les rapport sociaux (patronat/syndicats)	____
☐ La gestion de carrière	____
☐ Les procédures de recrutement	____
☐ Les filières, la formation	____
☐ L'Europe Sociale	____
☐ Le chômage	____
☐ Les informations pratiques sur la recherche d'emploi	____
☐ Les expériences/témoignages des professionnels de l'emploi	____
☐ Le droit du travail	____
☐ L'aménagement du temps de travail	____
☐ Les nouveaux métiers	____
☐ La politique sociale des entreprises	____
☐ Le management	____

12° - A votre avis, quels sont les titres qui proposent les offres d'emploi [illegible] de 1 à 10.

	Nombreuses A	Sélectives B
Le Monde Initiatives 1	____	____
L'Express / Réussir 2	____	____
Le Figaro économie du lundi 3	____	____
Les Échos 4	____	____
Libération 5	____	____
01 Informatique 6	____	____
Usine Nouvelle 7	____	____
Entreprise et Carrières 8	____	____
Le Monde Informatique 9	____	____
Courrier Cadre (APEC) 10	____	____
La presse régionale 11	____	____

Motivantes en termes de :	Fonction C	Salaire D	Activité E	Entreprises F
Le Monde Initiatives 1	____	____	____	____
L'Express / Réussir 2	____	____	____	____
Le Figaro économie du lundi 3	____	____	____	____
Les Échos 4	____	____	____	____
Libération 5	____	____	____	____
01 Informatique 6	____	____	____	____
Usine Nouvelle 7	____	____	____	____
Entreprise et Carrières 8	____	____	____	____
Le Monde Informatique 9	____	____	____	____
Courrier Cadre (APEC) 10	____	____	____	____
La presse régionale 11	____	____	____	____

13° - Avez-vous déjà répondu à des annonces parues dans Initiatives ?

Oui ☐ 1 Non ☐ 2
Si oui, précisez quel poste ? ____________

14° - Trouvez-vous la présentation des offres d'emploi dans Initiatives, claire ?

Oui ☐ 1
Non ☐ 2
Si non pourquoi ? ____________

15° - Quel est à votre avis, le bon rythme pour la parution des rubriques offres d'emploi ?

- ☐ 1 1 fois par semaine
- ☐ 2 2 fois par semaine
- ☐ 3 quotidiennement

16° - Effectuez-vous une différence entre Initiatives Métiers (lundi daté mardi) et Initiatives Emploi (mardi daté mercredi) ?

En termes de contenu rédactionnel : Oui ☐ 1 Non ☐ 2
Si Oui : laquelle

Initiatives Métiers ____________

Initiatives Emploi ____________

En termes de rubriques offres d'emploi : Oui ☐ 1 Non ☐ 2
Si Oui : laquelle

Initiatives Métiers ____________

Initiatives Emploi ____________

Votre sexe
Homme ☐ 1
Femme ☐ 2
Votre âge : ____________
Votre département de résidence : ____________

Votre niveau d'étude :
- Primaire ou secondaire ☐ 1
- Technique ☐ 2
- DUT/BTS ☐ 3
- Universitaire 1er cycle ☐ 4
- Universitaire 2ème cycle ☐ 5
- Formation complémentaire 3ème cycle ☐ 6
- laquelle : ____________

Préparation aux grandes écoles ☐ 1
Grandes écoles commerciales ☐ 2 laquelle : ____________
Grandes écoles scientifiques ☐ 3 laquelle : ____________
autres grandes écoles ☐ 4 laquelle : ____________

Discipline universitaire :
- Droit ☐ 1
- Sciences économiques ☐ 2
- Sciences sociales ☐ 3
- Lettres ☐ 4
- Sciences ☐ 5
- Médecine, pharmacie, dentaire ☐ 6
- autres : ____________

Exercez-vous une activité professionnelle ?
Oui ☐ 1 Non ☐ 2
Si oui, depuis combien de temps ?
Moins d'un an ☐ 1 entre 5 et 10 ans ☐ 3
entre 1 et 4 ans ☐ 2 10 ans et plus ☐ 4

Êtes-vous :
A votre compte ☐ 1 salarié ☐ 2

si vous êtes salarié,
- de l'état ou d'une collectivité locale ☐ 1
- d'une entreprise publique ☐ 2
- d'une entreprise privée ☐ 3

De quelle taille est l'entreprise ?
- moins de 50 salariés ☐ 1
- entre 50 et 500 salariés ☐ 2
- plus 500 salariés ☐ 3

Quelle est votre profession exacte? ____________

UNE FOIS CE QUESTIONNAIRE REMPLI, MERCI DE LE RENVOYER À LA DIRECTION DES ÉTUDES, LE MONDE, 21 BIS, RUE CLAUDE BERNARD, 75242 PARIS CEDEX 05

هكذا من الأصل

Gestion - Finance

Directeur Administratif et Financier

Contribuez au développement d'un éditeur de logiciels au remarquable potentiel

350-400 KF + Stock Options Plan — **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- D'origine française, excellente réputation sur le *marché des progiciels techniques.*
- Stratégie innovante sur des marchés porteurs.
- Croissance à 3 chiffres.
- Structure financière renforcée par des investisseurs financiers puissants (capital-risque).

LE POSTE
- Rattaché à la Direction Générale, vous :
  - êtes entièrement responsable de la gestion financière, de la logistique et du système d'information de l'entreprise,
  - encadrez une équipe de 7 personnes que vous serez amené à développer.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35 ans environ, excellente formation supérieure *type grande école de commerce.*
- Expérience réussie d'au moins 7 ans d'une direction administrative et financière complète en entreprise, idéalement dans un cadre du type start up.
- Une expérience préliminaire dans un cabinet d'audit anglo-saxon sera vivement appréciée.
- Forte culture d'entreprise : esprit d'initiative et goût pour les résultats.
- Dynamique et autonome, vous êtes un collaborateur apprécié et un incontestable animateur d'équipe.
- Excellente connaissance de l'anglais strictement indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rém. actuelle en précisant sur lettre et enveloppe la réf. LM/60904 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.


N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Contrôleur de gestion

Atlas Copco

Intégré au Groupe d'envergure internationale Atlas Copco, Atlas Copco Mines et Travaux Publics S.A. est leader dans sa spécialité. Société *dynamique et tournée vers l'avenir,* sa culture organisationnelle est résolument axée sur l'amélioration continue de ses procédés et la qualité totale. Sa forte croissance la conduit à proposer aujourd'hui une nouvelle opportunité à un candidat désirant *rejoindre une équipe motivée.*

Rapportant directement au Directeur Général, vous encadrez l'équipe du service comptable et avez pour missions d'élaborer le budget, d'analyser les résultats, d'établir le reporting destiné à la maison-mère, d'assurer la liaison entre les services comptables et l'ensemble de l'organisation, d'œuvrer à l'amélioration continue des pratiques et méthodes comptables.

Vous avez complété votre formation supérieure en finances et en commerce par 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique et la langue anglaise.
Autonome et dynamique, vous avez un excellent sens des contacts et de la communication.

Poste basé dans le Val d'Oise (95) à Franconville.
Rémunération adaptée à votre compétence.

Merci d'adresser, dans les meilleurs délais, votre candidature (CV + lettre de motivation) à Atlas Copco Mines et Travaux Publics S.A., Eric Allein, Service du Personnel, 326 rue du Général Leclerc, BP 48, 95132 Franconville Cedex.

MEDIAPA

Contrôleur de Gestion

Groupe leader dans le secteur de la peinture

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel du contrôle de gestion de contribuer au développement d'un groupe de renommée.

300/350 KF — **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- 730 personnes, CA consolidé 1995 de 903 millions de francs.
- Filiale à 100% d'un groupe international *(5ème rang européen dans son activité).*
- Premier fabricant français à être certifié ISO 9001, 7 millions de francs d'investissements R&D en 1995.

LE POSTE
- Rattaché au Directeur de l'une des trois divisions et en liaison directe avec le Directeur Administratif et Financier, vous :
  - être responsable du contrôle de gestion de la division (reporting, analyse et synthèse des informations chiffrées),
  - *optimisez et mettez en place les outils de suivi* des coûts,
  - analysez les performances de la force de vente et appréciez les résultats des actions engagées et la rentabilité,
  - occupez un rôle actif en contribuant par vos préconisations à la réflexion sur la stratégie et sa *mise en place.*

PROFIL RECHERCHÉ
- 27/32 ans, formation supérieure en gestion (ESC ou Dauphine).
- Expérience d'environ 5 ans en milieu industriel à sites multiples, en contact avec une importante force de vente.
- Pragmatisme, pertinence et sens de la communication vous permettront de vous faire reconnaître auprès de l'ensemble de vos divers interlocuteurs (Directions Régionales, force de vente...).
- Anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60907 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.


N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Des hommes au service de la communication



Responsable du Contrôle de Gestion

400 KF+
BILINGUE ANGLAIS

Collaborateur direct de notre Directeur Financier, vous animez et coordonnez l'Equipe du contrôle de gestion (12 personnes : usine, technique, commercial, opérations) en adaptant les méthodes et objectifs aux évolutions de la société. Vous contribuez en particulier au développement du rôle de conseil des contrôleurs, qui s'impliqueront davantage dans l'approche métier ou projet auprès de leurs interlocuteurs opérationnels. Vous assurez la mise en application des directives et l'information de la direction générale dans votre domaine de compétences.

De formation ingénieur doublée d'une expertise en gestion/finances, vous désirez valoriser une dizaine d'années d'expérience en milieu industriel de haute technologie ainsi qu'une solide compétence en contrôle de gestion. Outre une réelle autorité de compétences, vous disposez d'une aptitude confirmée à l'animation d'équipe.

Ce poste est situé à Massy (banlieue sud Paris), au sein d'une entreprise évoluant dans un contexte international en pleine mutation, riche d'opportunités.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 46.4048/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Organisme professionnel du secteur culturel recherche son

Chargé de Mission H/F

Fiscalité/Economie

Responsable de la conduite d'études relatives aux questions de fiscalité liées à notre secteur d'activité, vous serez l'interlocuteur privilégié auprès de nos membres. Parallèlement, vous aurez en charge l'exploitation d'une importante base de données et le traitement des statistiques économiques de ce secteur.

Vous possédez idéalement une double formation Sciences Po ou ESC + DESS de Fiscalité ainsi qu'une première expérience de 2 à 3 années acquise en entreprise ou en cabinet.

Rigueur, tempérament et sens de la stratégie seront les garants de votre réussite dans ce poste autonome et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1192 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Evidence

Cadres

هكذ زمن الإمل

ance

Contrôleur de gestion

Gestion - Finance

هكذا من الأصل

Juristes - Ressources Humaines

Cabinet renommé Paris recherche
Juriste expérimenté

CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

5 à 10 ans d'expérience réussie lui auront permis de développer d'indéniables compétences professionnelles et de mettre en valeur ses qualités humaines de dynamisme, d'ouverture d'esprit, de rigueur et d'affirmation naturelle.

Maîtrise de l'anglais indispensable - connaissance d'autres langues très appréciée.

Ecrire sous réf.
39A 3089 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Languedoc-Roussillon

Responsable du contentieux

risque « gestion copropriété »

Spécialisée dans l'assurance IARD, notre compagnie (95 personnes, CA de 210 MdFi a acquis, au plan national, une importante notoriété auprès des professionnels de l'immobilier (administrateurs de biens, syndics, banques) pour son activité relative à la couverture des risques de la gestion des copropriétés.

Rattaché à la Direction Générale et avec la collaboration d'un autre juriste, vous prenez en charge, de façon opérationnelle et autonome, l'activité du service contentieux par la gestion et le suivi des dossiers. Votre compétence et votre sens du conseil font de vous l'interlocuteur privilégié de notre réseau de vente, de nos clients et partenaires.
A 30/35 ans, vous avez une formation bac + 5 en droit privé, avec une spécialisation en droit immobilier, et une bonne connaissance des procédures. Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire. Dynamique et rigoureux, vous alliez qualités techniques et relationnelles.

Adressez votre lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. SA 901, à notre Conseil : Nadia Poirier, Authentis, 27 rue de la Villette, 69003 Lyon.
Entretiens prévus à Lyon et Paris.

Authentis
Conseil en Ressources Humaines

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

BT FRANCE, Filiale de l'Opérateur mondial en Télécommunications, recherche un

Juriste Contrats H/F

Votre mission :
Concevoir, rédiger, négocier des contrats d'achat et de vente de services dans un marché de haute technologie et un environnement international. Identifier et couvrir des risques attachés aux projets commerciaux, participer à l'élaboration et au lancement de nouveaux services. Vous êtes appelé à travailler en collaboration étroite avec les différents départements de la société.

Anglais courant

Votre profil :
Vous êtes titulaire d'une solide formation juridique de droit privé (D.E.S.S.), et maîtrisez parfaitement l'anglais.
Votre expérience de 3 ans environ, dans un contexte français et international, vous permet de disposer des qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction nécessaires à l'élaboration des contrats et à la conduite de négociations.
Vous êtes dynamique et abordez la technologie avec intérêt.

La Défense

Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, CV en anglais et français, photo et prétentions) à Dominique de Kerchove - BT France - immeuble Jean Monnet 92061 Paris La Défense.



IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE SON

Directeur des Ressources Humaines

Principales missions : Sous l'autorité du Directeur Général : • Définition et mise en oeuvre de la politique Ressources Humaines (effectif moyen 800 personnes), • Gestion des relations avec les partenaires sociaux, • Recrutement du personnel, • Administration et gestion des effectifs, • Gestion des carrières et de la formation continue, • Management d'une équipe de 7 à 8 personnes, • Participation aux réunions de direction, • Suivi du service paie et des services généraux du siège.

Profil : Agé de 30/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4, spécialiste du Droit Social et de la formation vous avez acquis une expérience réussie de 5 ans minimum dans le domaine des Ressources Humaines et de la Formation. Homme de dialogue, pragmatique, vous êtes doté d'un excellent sens de la communication.
Poste basé à Paris, Véhicule nécessaire (1/4 de temps dans autres établissements)-Association sous trois Conventions Nationales.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence DRH0309 à notre Conseil EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

Juriste d'affaires internationales

ANGLAIS JURIDIQUE OBLIGATOIRE

Société d'ingénierie et de Conseil à dimension internationale recherche pour son siège à Clichy (92), un juriste d'affaires internationales.

A 30-35 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'un DESS - Droit des Affaires Internationales, Droit du Commerce International ou équivalent.

Vous avez :

- *5 ans minimum d'expérience, acquise dans le domaine des contrats internationaux, dans le BTP ou en milieu industriel.*
- *Une pratique significative dans la préparation, la négociation et la rédaction de contrats, particulièrement de contrats « clé en main ».*

Une connaissance des financements et garanties export est un atout. Vous êtes disponible pour des déplacements ponctuels à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous Réf. : 96.61/J1 à notre Conseil SWITCH ONE, 40, rue Amelot, 75011 Paris.

Avocat droit social
Paris

Cabinet d'avocats spécialisé et reconnu en droit social et commercial recherche un avocat pour prendre en main des dossiers de droit social, essentiellement pour des PME, en collaboration directe avec l'un des associés. Ce poste basé à Paris s'adresse à un avocat d'environ 30 ans, bien rodé en droit social et qui aura impérativement commencé à développer un portefeuille de clientèle. Une compétence, ou à défaut une sensibilité, en droit social européen, ainsi que la pratique courante d'une langue étrangère seront de sérieux atouts. Le cabinet offre des avantages notables en termes de compétences mais aussi de relations humaines. Rigueur professionnelle mais aussi sens du service, éthique, capacité de développement, communication sont les qualités essentielles indispensables pour réussir dans ce poste évolutif. Adresser CV, lettre manuscrite, prétentions sous référence 354 B à notre Conseil : PSYNERGIE - Christine BARILLER 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Notre Groupement a pour objet l'étude, la réalisation et la promotion de la Carte Vitale : future carte à puce de l'assuré social.

Juriste Confirmé

Au-delà de l'innovation technologique, participez à un grand projet de société.

Au sein du service juridique, vous traitez d'une part l'aspect réglementation du projet Sesam-Vitale : études sur des thèmes liés à l'Assurance Maladie et à l'informatique (contrat porteur de la carte Vitale, protection des programmes par exemple), et d'autre part l'aspect fonctionnement du Groupe d'Intérêt Economique : statuts, élaboration de contrats notamment.

Pour cela, vous avez une formation supérieure généraliste en Droit et avez acquis 8 années d'expérience minimum au sein du secteur informatique. La maîtrise de la passation des marchés publics et de la gestion des appels d'offres est indispensable. Votre curiosité d'esprit, votre polyvalence, alliées à une grande rigueur vous permettront de maîtriser cette fonction.

Pour ces postes basés au Mans, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, dernière rémunération) sous réf. CP/JC/LM à : Gie Sesam-Vitale, 19 Bld Oyon, 72019 Le Mans Cedex.



LAFAYETTE SERVICES LASER
(GROUPE GALERIES LAFAYETTE)

Holding à la tête de plusieurs sociétés de services, opérationnelles dans les domaines du crédit à la consommation, des services financiers, des technologies de l'i[redacted]ation et du commerce électronique.

UN[redacted]environ

Spé[redacted]opres à la S.S.I.I. du g[redacted]une bonne connaissance g[redacted]es, notamment du droit des s[redacted]une expérience significative du droi[redacted]tion, du droit de la propriété littéraire et du[redacted]technologies nouvelles de l'information.

Il s'agit d'une création de poste, basé à *Paris* et rattaché au Secrétaire Général de notre Holding.

Prière d'envoyer votre curriculum détaillé, lettre, photo et prétentions à :

LASER / SECRETARIAT GENERAL /réf. 052
66, rue des Archives - 75003 PARIS



Le Monde des Cadres

ZD

(réf : COPCD)

De tempérament commercial avec une grande motivation et un esprit d'équipe. Vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans la vente d'espaces publicitaires. La clé de votre réussite passera par vos capacités relationnelles à développer un véritable partenariat avec nos annonceurs.
Bac + 2 minimum - Anglais souhaité.

(réf : RDPCD)

Vous serez chargé de la veille technologique sur les nouveaux produits, de la réalisation de dossiers comparatifs, et des rubriques "Internet" et "Services-En-Ligne".
Formation de base Journaliste souhaitée, bonne connaissance des logiciels techniques sur PC, du matériel et périphériques - Anglais souhaité.

(réf : AD)

Vous serez chargée du secrétariat de la Direction Générale (courrier, téléphone, classement, suivi des dossiers...), de la gestion du planning et des rendez-vous et de la préparation des déplacements.
BTS Assistante de Direction souhaité, Maîtrise de "Word" et "Excel" - Anglais fluent.

Adressez nous vos candidatures sous réf. à : Ziff-Davis France (DRH) - 14, place Marie-Jeanne Bassot - 92593 Levallois-Perret Cedex ou par fax au 46-39-02-05

Du marketing achat à la négociation

Brasseries Kronenbourg

Numéro 1 français de la bière avec un CA de 5,7 Mds de F et 2 300 personnes, nous produisons dans nos 4 usines 10 millions d'hectolitres pour des marques solidement implantées : Kronenbourg, 1664, Kanterbrau, Gold, Tourtel, Force 4, K...

Connaissance pointue des marchés, partenariat complet et confiant avec nos clients internes et nos fournisseurs pour favoriser l'innovation et l'optimisation des coûts, talent et professionnalisme dans les négociations, telles sont les forces de notre direction des achats, acteur important des performances de l'entreprise.

Responsable marché emballages

A 30 ans, vous possédez une formation supérieure et, si possible, un troisième cycle spécialisé dans la fonction achats. Votre expérience acquise dans un contexte d'achat d'industrie à industrie vous donne le poids et la crédibilité nécessaires pour assumer la responsabilité d'un volume d'achat important – 400 MF – sur des marchés très variés. Réf. A3092/6M

Acheteur matières premières

Débutant ou première expérience achats avec une formation supérieure commerciale et/ou gestion, vous serez responsabilisé d'emblée sur un volume d'achat significatif – 50 MF – pour prouver votre valeur et développer vos compétences. Réf. 39A3093/6M

Dans chacun de ces postes, votre envergure personnelle, votre ouverture et votre vision stratégique, vos qualités relationnelles en interne comme en externe, votre efficacité de négociateur vous ouvriront des perspectives de carrières dans l'entreprise et le groupe.

Postes basés à Strasbourg.

Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à Etap, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **DANONE**

Important Groupe industriel international (CA de 10 milliards de Francs) recherche un

Responsable Stratégie Développement

Au sein de la Direction Stratégie et Développement International, vous devrez :
- conduire des études de stratégie,
- contribuer à la planification stratégique,
- participer à des acquisitions internationales, de l'identification à la négociation.

Fort d'une double formation supérieure (Ingénieur) + MBA ou équivalent, vous possédez une expérience de 4 à 6 ans acquise en milieu industriel et/ou en Conseil.

L'anglais courant est indispensable, l'allemand ou une autre langue est souhaité.

Ce poste basé à Paris nécessite des déplacements en province et à l'étranger.

RÉPONSE

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence PB640026 à EUROMESSAGES 78 Bd de la République - 92514 Boulogne Cedex, qui fera suivre.

Valorisez votre expérience... Devenez consultant

A 35/45 ans, fort d'une expérience opérationnelle réussie vous ayant permis de **connaître particulièrement bien une branche d'activité,** vous souhaitez donner une nouvelle orientation à votre parcours professionnel. Grâce à votre parfaite connaissance du tissu économique d'une région, en priorité la région Rhône-Alpes, et à votre capacité relationnelle, vous avez tous les atouts en main pour prospecter, développer et gérer votre portefeuille de clients en toute autonomie.

Depuis 30 ans, notre Groupe national aide les Entreprises par le conseil spécialisé et la formation, tant dans leurs choix stratégiques, la conduite du changement et leur compétitivité que dans leurs approches des ressources humaines par le recrutement et la formation.

Si vous pensez que votre efficacité, votre ouverture d'esprit et votre ambition seront valorisées par notre identité forte, notre stratégie et nos produits élaborés, merci d'adresser votre candidature à Edouard SIMEON, CAPFOR, 70 rue Boileau, 69006 Lyon, sous réf. ES/266M, en précisant la ou les branches d'activité ainsi que les régions que vous connaissez bien.

CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Révélons ensemble la qualité de nos compétences

Groupe Pharmaceutique Français, GUERBET consacre 10% de son CA à la recherche. Nos produits sont commercialisés dans le monde entier (Europe, USA, Japon...), nous réalisons 58% de notre CA à l'International. Nous sommes spécialisés dans un secteur en forte évolution technologique : les médicaments à usage diagnostique (Radiologie X, Imagerie par Résonance Magnétique). 1150 personnes dans le monde travaillent au développement de l'Entreprise. Pour assurer notre développement international, **nous structurons nos équipes en six zones internationales** et nous recherchons un

Directeur de Zone Internationale - Adjoint

ALLEMAGNE et PAYS DE L'EST

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, MBA...), vous possédez une **expérience significative à l'export** au sein de l'industrie Pharmaceutique. Motivé par une carrière internationale, vous êtes bilingue anglais et maîtrisez l'allemand.

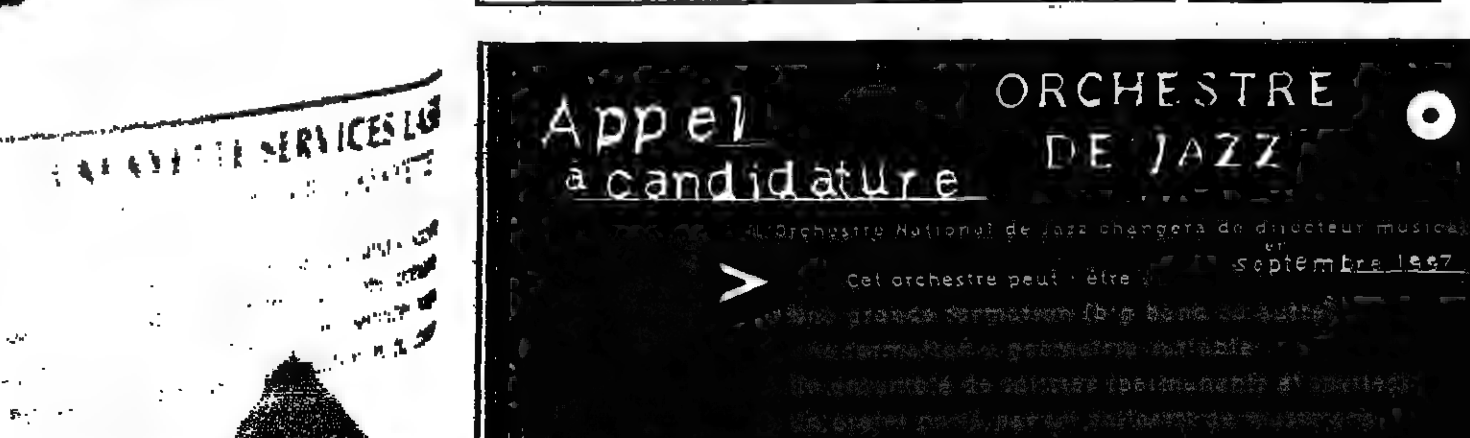
Véritable bras droit du Directeur de Zone Internationale, vous prendrez en charge **l'animation et la coordination de nos agents** pour assurer le développement des ventes et de la rentabilité, ainsi qu'un soutien actif vers les filiales de la zone. Vous l'assisterez dans ses responsabilités de gestion sur sa zone et dans la préparation des grands projets de développement. Vous définirez et mettrez en oeuvre les moyens propres à atteindre vos objectifs.

Poste basé à Villepinte (93) proche ROISSY et RER B Parc des Expositions. Déplacements 25% du temps.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous la réf. VI LC9602 à GUERBET S.A. Etablissement de Villepinte - BP 50400 - 95943 ROISSY CDG Cedex.



La volonté de dépasser



Consultants en Ressources Humaines dans le Groupe Taillandier à Paris et en Régions

... avec Marie-Thérèse d'Azémar, Patrick Audhuy, Eric Bohn, Gabrielle Bresson, Martine Chaptal, Marie-France Charroux, Florence Clapin, Evelyne Degouy, Michel Duplan, Valérie Duprat, Caroline Gabet, Annaïk Gauvrit, Amélie Gomez, Isabelle Gougain, Marie-Jeanne Huguet, Claude Imbault, Catherine Leverne, Patrick Magnouat, Francis Michel, Isabelle Panis, Josette Pérès-Cohen, Didier Rapezud, Danièle Therme, Ségolène Vacherot, Philippe Valdigué, Sylvie Van Craenenbroeck, Mona Verhelst, May-Xy Vu... C'est, depuis 10 ans, entreprendre ensemble, respecter des valeurs humaines, réussir avec profit à rapprocher les hommes et les entreprises, s'associer en devenant actionnaire de l'entité que l'on anime. Consultants inventifs pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises et rompus à la compétition commerciale, rejoignez-nous. Ecrire à Paul-Emile Taillandier - Taillandier Conseil - 34, rue de Ponthieu - 75008 Paris, sous la réf. 8718/LM.

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - LYON - BORDEAUX - TOULOUSE - CARAIBES

L'E.N.E.S.A.D.

Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (*établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel*) orienté sur les sciences agronomiques, les nouvelles technologies, les sciences de l'éducation

recrute **son DIRECTEUR.**

Renseignements auprès du Ministère de l'Agriculture
D.G.E.R., Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
1ter, avenue de Lowendal - 75007 PARIS - Tél : (1) 49.55.44.60
ou auprès de la direction de l'établissement - 26, boulevard du Docteur Petitjean
B.P. 1607 - 21036 DIJON Cedex - Tél : 80.77.25.02

Dépôt des candidatures avant le 15 Octobre 1996.

Catherine BERSIA,

diplômée de l'ICN en 1990, rejoint comme consultante le cabinet de conseil en recherche de cadres

FDAssociates
créé par Franck DUVAL en 1993.

Elle était précédemment Responsable Marketing chez CACHAREL Prêt à Porter, puis Chargée de Recrutement au sein d'EURO RSCG FUTURS.

39, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS
✆ 53.83.10.28



http://www.pratique.fr/pro/FDAssociates

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



Notre Société, implantée (sur la ZIRST de Meylan) près de Grenoble (35 personnes dont 21 ingénieurs), est spécialisée dans les équipements de contrôle et de test en production. Nos clients sont essentiellement les industries de l'équipement automobile et les industries électrotechniques. Notre volonté d'étendre. notre clientèle conduit à la création de 2 postes :

Jeune Ingénieur Commercial (RÉF.102)

Bilingue Allemand

Ingénieur (automatisme, informatique industrielle, mesure, etc...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience industrielle en études ou production. Votre tempérament vous conduit tout naturellement à envisager une carrière commerciale.

Après une formation au siège, vous aurez en charge le développement de la clientèle de l'Est de la France et de l'Allemagne. Vous serez basé dans l'Est.

Ingénieur Commercial (RÉF.103)

Ingénieur (automatisme, mesure, informatique, etc...) vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience dans la vente aux industriels de nos secteurs, de solutions d'équipements spécifiques. L'anglais est indispensable.

Vous êtes à la recherche d'une société ambitieuse, dynamique et innovante possédant un vrai savoir-faire technique, au sein de laquelle vous pourrez pleinement exprimer vos qualités techniques et surtout commerciales.

DIACONSEILS LYON - PARIS

Merci de nous adresser votre dossier (LM + CV + photo et prétentions), sous réf. choisie, à DIACONSEILS, 24 rue du Commandant Faurax - 69006 LYON. Confidentialité assurée.

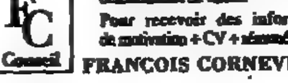
Directeur Adjoint

Responsable Commercial et Social — Ville Universitaire Ouest

Notre Office public municipal d'HLM gère un patrimoine locatif de 11.000 logements. Votre mission de Directeur Adjoint a pour objectif, dans le cadre de la Politique de l'Habitat des *Collectivités Territoriales* du bassin, de définir, formaliser et mettre en oeuvre les stratégies de l'organisme en matière de : développement, maintenance et exploitation du patrimoine : gestion commerciale et sociale ; méthodes et organisation. A ce titre, vous coordonnerez les départements opérationnels de l'Office, et assurerez en direct la responsabilité du département commercial et social auquel les unités de gestion de proximité sont rattachées.

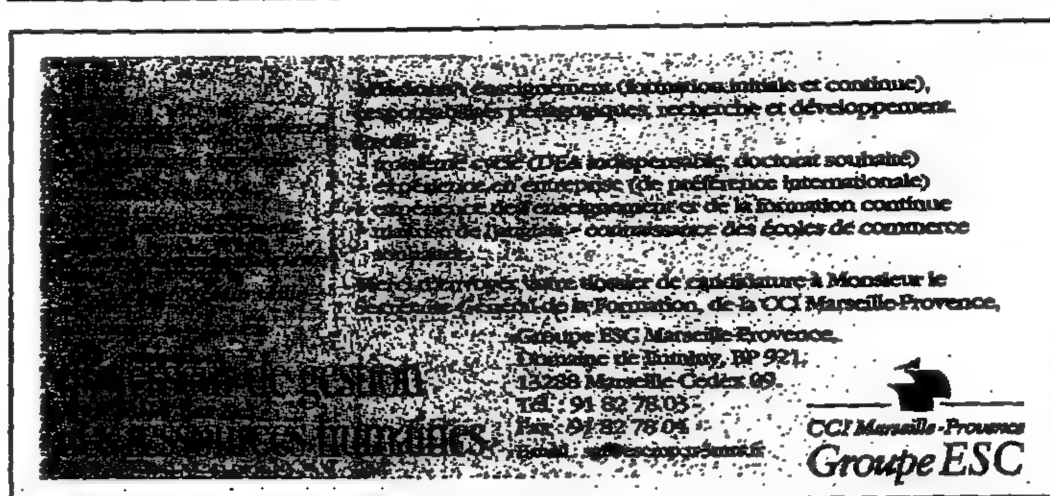
A la tête d'une centaine de collaborateurs, vous prendrez en charge, dans le cadre de la Politique définie par l'Office, les relations avec le locataire, depuis son admission dans l'organisme *jusqu'à son départ. Vous proposerez* les stratégies locatives et d'animation sociale, organiserez les moyens mis à votre disposition, managerez la gestion locative. Vous mettrez en oeuvre la politique de Qualité de Service, assurerez le contrôle des flux de recettes locatives.

Vous êtes cadre de la fonction publique territoriale ou dirigeant d'un organisme de services. De formation Bac + 5 Ecole Supérieure de Gestion, ou similaire, vous avez acquis à environ 35 ans, de préférence en organisme HLM : un savoir-faire prouvé dans le management d'équipes de terrain dans le domaine du service, une bonne culture en matière marketing et commercial, si possible une sensibilité aux problèmes du logement social. Vos capacités à organiser, manager, motiver seront parmi les critères déterminants de choix.



Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 60747M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN


enseignement (formation initiale et continue), pédagogiques, recherche et développement.
(DEA indispensable, doctorat souhaité)
en entreprise (de préférence internationale)
de la formation continue
connaissance des écoles de commerce
votre dossier de candidature à Monsieur le
de la Formation, de la CCI Marseille-Provence,
Groupe ESC Marseille-Provence,
Domaine de Luminy, BP 921,
13288 Marseille Cedex 09.
Tél. : 91 82 78 03
Fax : 91 82 78 04
CCI Marseille-Provence
Groupe ESC

LES EDITIONS FOUCHER
Leader sur le marché de l'Enseignement Technique et Professionnel recherchent un

Editeur Junior
H/F

Au sein du service Edition et en relation directe avec le responsable des Editions, vous aurez à :
- rédiger les cahiers des charges de nouveaux produits,
- animer des équipes d'auteurs,
- suivre les manuscrits jusqu'à leur mise en fabrication et parution.

De formation Bac+4, vous possédez une première expérience réussie d'au moins trois ans dans la fonction d'éditeur.
Formation École de Commerce ou Gestion appréciée.
Créatif, autonome et gestionnaire, si vous êtes attiré par l'évolution des pédagogies et le milieu de la formation, adressez-nous CV, photo et prétentions en indiquant la réf. L49 sur l'enveloppe à Michelle LARCHER
Editions Foucher - 31, rue de Fleurus 75008 PARIS.



RESPONSABLE DE SERVICE CLIENTELE

PAYS-DE-LOIRE

Office Public d'Aménagement et de Construction, nous construisons, réhabilitons et gérons un important patrimoine, constitué de logements à caractère social.

Les évolutions socio-économiques et les demandes de services formulées par nos locataires, nous conduisent à accentuer notre politique de satisfaction de clientèle, à réformer nos métiers de proximité ainsi qu'à créer le poste de celui qui, véritable RESPONSABLE de SERVICE, sera **le vecteur de cette évolution culturelle.**

Rattaché à la Direction Générale et après avoir assuré la mise en place de la nouvelle organisation, vous prenez en charge **l'animation des équipes** (40 p.) ainsi que la **coordination des divers services**, intervenant sur le terrain, initiant ainsi une démarche client/fournisseur dans le fonctionnement interne de l'entreprise. Vous jouez directement un **rôle de médiateur** dans la gestion des problèmes, rencontrés au quotidien par nos clients.

De formation supérieure, vous justifiez d'une **expérience d'au moins dix ans de gestion de centre de profit**, au cours de laquelle vous avez su être l'acteur efficace de la mise en place d'une politique de satisfaction clientèle.

Votre réel **intérêt pour le secteur du logement social**, votre implication, sens du service et vos qualités de manager constituent vos atouts majeurs pour conduire et réussir avec nous ce changement.



Merci d'écrire sous référence 1053/LM, à GENEVIEVE CHARLES CONSEIL 29, rue Lenepveu - 49100 Angers, en indiquant vos prétentions.

Berlitz
Berlitz Traduction

Partagez notre ouverture sur le monde et son évolution.

Nos équipes basées dans plus de 20 pays, offrent à nos clients des services de globalisation et de gestion de documentations techniques multilingues, faisant appel à toutes les technologies nouvelles. Nous recherchons pour notre Filiale Française des :

Chefs de Projets

expérimentés et débutants

De formation Bac + 4 linguistique, doté d'un bon relationnel, vous saurez coordonner nos prestataires de services les performances de votre équipe. L'application qualité et un bon contrôle des projets (coûts, planning...) vous permettront maternelle française, anglais langue est un plus. Vous maîtrisez les outils informatiques communication écrite.

Traducteurs Techniques

en société), vous prendrez en charge les traductions en langues européennes dans les domaines Informatique et Télécommunication, Automobile, Médical, Juridique et Industrie lourde.
De formation Bac + 4 linguistique, professionnel et consciencieux, vous êtes aussi responsable et dynamique. Vous maîtrisez la terminologie et les outils informatiques. *(Réf. TTX)*

Vous souhaitez intégrer une de nos équipes, adressez votre candidature (CV, photo et lettre de motivation manuscrite) sous la référence choisie à : BERLITZ Traduction - Service Recrutement 63 rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

AUSTIN KNIGHT FRANCE
Conseil, Communication et Services pour les Ressources Humaines a le plaisir d'annoncer l'arrivée de

Henry KISIEL

En qualité de manager de l'activité Executive Search. Il sera plus particulièrement chargé de la recherche de cadres dirigeants, domaine dans lequel il a plus de 10 ans d'expérience acquise au sein d'HK Consultants.

Austin Knight France complète ainsi sa structure de conseil en recrutement, dirigée par François Caron.



26, Avenue de l'Opéra 75001 Paris
Tél : 53 45 11 09 - Fax : 54 45 11 38

FRANCE • GRANDE BRETAGNE • PAYS BAS • USA • CANADA • AUSTRALIE

Communauté Urbaine de Lille

Rejoindre la Communauté Urbaine de Lille (110 métiers, 2900 personnes), c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale (87 communes) pour le développement de la Métropole. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'Aménagement et gère les services publics de Transports en Commun, Voirie, Ecologie Urbaine, Lutte contre l'Incendie.

Responsable du contrôle de gestion

Missions :
Vous animez et coordonnez les activités du service "Organisation et Contrôle de gestion" de la Communauté Urbaine de Lille.
A ce titre vous élaborez et adaptez en permanence des outils d'analyse et de pilotage des activités de la C.U.D.L et de ses structures associées.
Vous participez à la définition d'objectifs par service, précisez l'adéquation des structures nécessaires à leur réalisation puis définissez et analysez les tableaux de bord de suivi.
Outre ces activités déjà existantes à poursuivre et consolider vous conduirez et coordonnerez le lancement d'une démarche d'évaluation des politiques publiques ainsi que la mise en place d'un outil de pilotage stratégique de notre établissement public.

Profil :
Après une formation supérieure (Ingénieur, école de commerce, IEP...) vous justifiez impérativement d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle et d'une parfaite maîtrise des outils du contrôle de gestion (traitement de l'information, tableaux de bord, analyse financière en comptabilité publique et privée...)
Votre autonomie, vos capacités de dialogue et votre aptitude à développer de nouvelles applications seront déterminantes.

Ce poste est ouvert aux Administrateurs ou aux Ingénieurs en Chef de 1ère catégorie par voie de mutation, de détachement ou après concours.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous ***référence 96-48*** *à Monsieur Le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service développement des Ressources Humaines - 1, rue du Ballon, B.P. 749 - 59034 LILLE Cedex.*

LA METROPOLE DES GRANDS PROJETS



Conseil et Audit



Consultant Collectivités locales
- Rennes -

KPMG Fiduciaire de France développe une activité de conseil auprès des collectivités locales dans le cadre d'un département spécialisé.

Nos consultants, grâce à leur haute technicité et à leur connaissance éprouvée du secteur public, apportent leur concours efficace aux responsables locaux dans le développement d'une stratégie et dans l'optimisation de la gestion locale.

Nous vous proposons d'évoluer dans un grand groupe et de rejoindre notre agence de Rennes.

Spécialiste des finances locales et de la comptabilité publique, votre mission sera d'assurer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, la promotion et le développement de notre cabinet auprès des collectivités locales et de réaliser des missions variées de conseil en comptabilité publique, finances locales, fiscalité locale et intercommunalité.

■ A 30/35 ans, diplômé d'une grande école, avec une spécialisation secteur public ou titulaire d'un 3ème cycle en gestion locale, vous avez exercé des responsabilités opérationnelles, en moyenne ou grande collectivité. Un passage en cabinet conseil et/ou une expérience en matière d'analyses financières et fiscales font partie de vos points forts.

■ Dynamique et autonome, vous avez le goût du service public et des relations avec les élus locaux, le sens du contact et l'esprit d'équipe.

Nous vous offrons la possibilité de valoriser vos qualités personnelles et professionnelles en exerçant un métier très enrichissant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence C/LM4, KPMG Fiduciaire de France, Direction des Ressources humaines, 2 bis rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.





D'origine française, Mazars & Guérard est un cabinet d'audit et de conseil indépendant qui a choisi de développer son propre réseau international. Présent aujourd'hui dans 36 pays, Mazars & Guérard intervient auprès d'entreprises françaises et internationales et de grandes administrations. Pour accompagner notre croissance, nous renforçons nos équipes

Audit des systèmes d'information.

Responsables de mission

Chargé de la formation et de l'encadrement d'une équipe, vous prendrez la responsabilité sur le terrain de différentes missions d'audit de systèmes d'information. Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez une expérience similaire de 3 à 4 ans au sein d'un cabinet d'audit ou de conseil. Vous y avez acquis un savoir-faire en diagnostic de la fonction informatique, audit fonctionnel des systèmes d'information et évaluation des procédures visant à assurer la fiabilité et la sécurité des systèmes.

Auditeurs débutants

Vous participerez à des missions dans des secteurs d'activité diversifiés, avec le soutien de l'audit financier. Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous recherchez de réelles opportunités professionnelles au sein d'un environnement évolutif et motivant. Votre pragmatisme et votre implication vous permettront d'être rapidement opérationnel pour participer au diagnostic des systèmes d'information et à l'élaboration de solutions concrètes. Autonome et rigoureux, vous avez d'indéniables qualités de communication et un goût certain pour l'informatique.

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, et photo), sous référence RH0997 et en précisant le poste choisi, à Aline Motte, Mazars & Guérard, Tour Framatome, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

Consolideurs
Esc, Iep ou Mstcf

Très important groupe de taille internationale recherche, pour plusieurs filiales, des consolideurs pour prendre en charge l'assistance aux travaux de consolidation, participer à la mise en place du nouveau système d'information et à la rédaction des normes et procédures.
Interlocuteur direct des filiales, ils sont chargés du respect du calendrier de remontées d'informations et de leur fiabilité. De plus, ils entretiendront des relations avec les auditeurs externes et l'éditeur du progiciel.
Agés de 28/30 ans, véritables chefs de projet, ils connaissent impérativement les normes de consolidation internationales/américaines, parlent couramment l'anglais et ont acquis 3 à 4 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit ou une entreprise internationale. Ils évolueront dans un cadre innovant et en forte progression.

Poste basé Paris. Quelques déplacements.

Réf. 4496

SV & GM - Conseil en management
Evelyne LEVY, 15, rue Beaujon - 75008 PARIS

SV&GM
Conseil en management

Avez-vous ce **plus** qu'attendent nos clients du secteur bancaire ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Écrivez-nous : le Conseil avec KPMG Peat Marwick, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux ■

Nos professionnels connaissent le métier de nos clients et ont pour mission de faire aboutir leurs projets. Ils possèdent des compétences reconnues en stratégie, gestion, organisation, systèmes d'information, pilotage du changement et s'appuient sur 75 000 collaborateurs dans 142 pays.

Ils accompagnent les projets de réengineering, de gestion financière et de systèmes d'information des banques françaises et étrangères.

Au-delà de leur compétence, c'est leur discernement, leur esprit d'équipe et leur enthousiasme qui font la différence.

Diplômé(e) d'une grande école, vous parlez anglais et possédez une expérience réussie de trois à huit ans dans ce secteur.

Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Bénédicte de Durand vous remercie de lui adresser votre candidature, sous la référence 544, à KPMG Peat Marwick - Tour Framatome - 1, place de la Coupole - 92084 Paris-La Défense Cedex.

KPMG Peat Marwick

Évidence



Consultant Senior

Spécialisés dans le conseil en recrutement de cadres et la gestion des carrières, nous recherchons pour accompagner notre croissance un nouveau consultant.

Responsable du développement et du suivi de vos clients, vous bénéficiez des moyens qu'offre notre structure et d'une méthodologie basée sur le professionnalisme et la rigueur.

Vous avez 35 ans environ, une formation supérieure et une expérience des ressources humaines acquise en cabinet ou en entreprise. Passionné par notre métier, vous souhaitez évoluer dans un cadre de travail convivial et efficace.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. CO/LM à ETHIKA - 7 rue Victor Hugo - 69002 LYON, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الإصل

Dirigeants

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Nous sommes un grand équipementier automobile employant plus de 1000 personnes et appartenant à un groupe *international*. Nous concevons, fabriquons et commercialisons des sous-ensembles techniquement complexes jouant un rôle majeur dans le domaine de la sécurité. Notre avance technologique nous confère des perspectives de développement ambitieuses auprès des principaux constructeurs mondiaux. En étroite relation avec la direction générale, vous êtes responsable de l'optimisation des résultats de la société vis-à-vis des actionnaires. Vous proposez et mettez en œuvre la stratégie en accord avec celle du groupe, supervisez l'ensemble des services de l'entreprise, déterminez un programme de réduction des coûts et définissez les investissements. 40 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience confirmée acquise à un poste de direction de centre de profit industriel chez un équipementier de premier plan, voire un constructeur. Véritable manager d'équipes de haut niveau, vous maîtrisez l'anglais et développez des qualités de communication et de flexibilité. Le poste est basé en région Rhône/Alpes. Merci d'envoyer lettre de motivation manuscrite, CV et rémunération actuelle sous la référence L/3463 à Pascale BONNET - **PA Consulting Group - L'Européen - 19, bd Eugène Deruelle - 69003 LYON - Tél. 72.60.60.90.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Directeur des opérations internationales Europe et Moyen-Orient

BTP - Ingénierie

Paris - Ce Groupe international, ayant des filiales dans le monde entier, est spécialisé dans la conception et la livraison "clé en main" de complexes importants. Il se développe et crée de nouvelles filiales. Pour piloter les plus récentes, les assister dans leur gestion technique, humaine, financière et travaux, anticiper leurs besoins et effectuer le reporting, la Direction Internationale souhaite être renforcée par un manager. Il sera capable de synthétiser et fiabiliser les informations internationales, d'assister les filiales dont il aura la responsabilité. Il sera bien entendu assisté par tous les services fonctionnels du siège. Ce poste intéresse un manager international, de formation ingénieur, âgé de 35 ans minimum, rodé à ce type de fonction. Il aura une solide habitude de la gestion à l'international, dans le domaine du BTP ou de l'ingénierie, ainsi qu'une expérience de direction de filiale à l'étranger. De nombreux déplacements sont à prévoir. L'anglais est indispensable, l'espagnol souhaité. Les marchés traités et la solidité du groupe sont de nature à intéresser des candidats de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle en précisant la référence 105/B à QUADRA, Henri Micheron, 42 rue Laugier, 75017 PARIS.



LBW

Groupe international

...cteur logistique ...llation et service

En relation étroite avec la maison mère et les autres filiales européennes, votre objectif sera de mettre en place une organisation décentralisée s'appuyant sur des hommes et des procédures, afin de garantir une qualité technique optimale et homogène, dans un souci de rentabilité.

Homme de stratégie et de terrain, rattaché à la direction générale et à la tête d'une équipe de 25 personnes, vous prenez en charge l'ensemble des questions techniques : approvisionnement auprès de la maison mère, logistique, achat, installations/travaux et SAV.

A 35-40 ans, ingénieur de formation, vous bénéficiez d'une expérience même partielle de la fonction au sein d'une filiale de groupe international, de préférence dans un domaine industriel lié au bâtiment.

Anglais courant impératif. Poste basé à l'est de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la réf. DL/M/BV à EMS, 15 rue Vignon, 75008 Paris.



MEDIA SYSTEM

DIRECTEUR GENERAL FRANCE

Création de filiale

Leader mondial dans sa spécialité - la protection et le soin de la peau en milieu professionnel - cette société américaine en très forte croissance offre des produits et des solutions haut de gamme adaptés aux besoins de tous les marchés, du secteur des loisirs et de la restauration à celui de l'industrie lourde... Depuis cinq ans en Europe, à travers une implantation en Grande-Bretagne, elle souhaite aujourd'hui renforcer sa présence sur le continent et crée une filiale en France. Rattaché au directeur général Europe, il vous appartiendra dans le cadre d'objectifs ambitieux de développement, de définir la stratégie commerciale, de la mettre en œuvre et de créer les structures d'accompagnement adaptées. Cette politique passe notamment par la constitution d'un solide réseau de distribution avec lequel vous travaillerez en partenariat étroit. Cette fonction de "start up" s'adresse à un homme ou une femme au profil d'entrepreneur pouvant se prévaloir d'une double expérience réussie de vente et de management. Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, il (ou elle) maîtrise l'anglais. La connaissance du secteur d'activité (hygiène professionnelle, produits sanitaires) ou de marchés proches (ex : papier à usage domestique ou professionnel) utilisant des canaux de distribution similaires serait un atout certain. Une rémunération attractive ainsi que des perspectives intéressantes d'évolution sont offertes. La localisation du poste sera fonction de la personne retenue. Ecrire à Emmanuel LANGERON en indiquant vos prétentions et en précisant la référence D/3456 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées recherche

Directeur

L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent une réelle richesse de la région Midi-Pyrénées. La Chambre Régionale d'Agriculture est au cœur de ce dynamisme.

- Le Directeur de la Chambre, rattaché au Président, dirige les services, coordonne l'action régionale, pilote les organismes de promotion des signes distinctifs officiels de qualité des produits, anime les relations avec les organisations professionnelles agricoles, la recherche et les institutionnels régionaux.
- De formation supérieure, 45/50 ans, il aura une bonne connaissance de l'économie agricole et une réelle expérience de Direction et de la conduite de dossiers complexes. Ses capacités de gestionnaire et ses aptitudes relationnelles sont essentielles.

Envoyer CV + lettre + photo + prétentions sous réf. A/CL25 à notre conseil Cristina & Clerc Conseil 55, avenue Louis Bréguet Immeuble Ariane 31400 Toulouse.



CRISTINA & CLERC CONSEIL



Leader départemental en complémentaire santé, 306 000 bénéficiaires, 470 salariés, notre action se prolonge dans des réalisations sociales, sanitaires et médicales de haut niveau. Nous recherchons pour coordonner les secteurs marchands et non marchands de ce domaine

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Vos collaborateurs sont des professionnels responsables des activités optiques, audioprothèses, pharmacies, dentaire, crèches, résidences pour personnes âgées - convalescence, centres de soins et centre de rééducation pour déficients visuels. Vous menez avec eux une action de dynamisation et d'optimisation.

Vous proposez et mettez en œuvre les orientations de développement, les implantations et services nouveaux, les partenariats capables de répondre avec succès aux objectifs stratégiques de notre entreprise et aux exigences de nos adhérents.

A 40/45 ans, de formation supérieure idéalement médicale, pharmaceutique ou Grandes Ecoles de Commerce, vous avez acquis une solide expérience de management commercial-marketing ou de gestionnaire d'un centre de profit du secteur des services. Vous êtes fortement motivé par le caractère pluridisciplinaire et la spécificité de notre entreprise mutualiste.

Nous privilégions pour cette création de poste, enthousiasme créatif, charisme, forte adaptabilité et capacité d'animation. Poste à caractère évolutif situé à Angers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DD/LM à SYNTHESE ACTION - 6 rue du Collège BP 277 - 61008 ALENCON Cedex. Marie-Béatrice LEVAUX traite votre dossier en toute confidentialité et répond à vos questions au : 33 82 06 06



هكذا من الأصل

Carrières Internationales



LA COMMISSION EUROPEENNE

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de réserve de candidats qualifiés pour occuper des emplois d'agents du cadre scientifique et technique (carrière A8/A5) (h/f) dans le domaine de

L'INTERACTION DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

COM/R/A/178

Tâches: Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique communautaire de Recherche et Développement, participer à la préparation de la politique de la Commission en matière de propriété intellectuelle. Situer les résultats des actions de Recherche et Développement dans ce contexte. Assurer la coordination avec les autres services de la Commission développant des actions dans ce domaine.

Formation et expérience professionnelle: Formation universitaire sanctionnée par un diplôme correspondant à un des domaines scientifiques couverts par le 4ème programme-cadre communautaire de Recherche et Développement Technologique. Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un secteur scientifique et technique et d'au moins trois ans dans celui de la propriété intellectuelle.

Profil: Cadre scientifique ou technique confirmé maîtrisant les régimes juridiques liés à la délivrance et à l'utilisation de brevets, à la diffusion et à l'exploitation des résultats issus de projets de Recherche et Développement dans le cadre des enjeux internationaux actuels. Connaissance approfondie du droit de la propriété intellectuelle dans le cadre des traités de l'Union européenne et des droits connexes, du droit international et conventionnel des brevets.

CONDITIONS GENERALES: Contrat: temporaire (à durée déterminée, renouvelable). **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne. **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être né(e) après le 14/11/1960. Des dérogations sont prévues pour les agents temporaires des Institutions de l'U.E., les services (militaires ou autres) obligatoires, l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'U.E. (allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit avant le 31/10/1996 à l'adresse suivante:

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche SDME 4/31, COM/R/A/178, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur: + 32 2 296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés à l'adresse précitée au plus tard le 14/11/1996, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. A ce titre, elle encourage vivement les candidatures féminines.



LA COMMISSION EUROPEENNE

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de réserve de candidats qualifiés pour occuper des emplois d'agents du cadre scientifique et technique (carrière A8/A5) (h/f) dans le domaine de

L'AUDIT INTERNE DES OPERATIONS DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COM/R/A/179

Tâches: Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique communautaire de Recherche et Développement, mener des audits opérationnels des actions co-financées par la Commission. Au regard des objectifs scientifiques escomptés et des soutiens financiers communautaires alloués, vérifier en collaboration avec les responsables scientifiques des contrats, que la gestion des projets est assurée de manière efficace et économique. Assurer la coordination avec les autres services de la Commission exerçant des activités dans ce domaine ainsi qu'avec la Cour des Comptes.

Formation et expérience professionnelle: Formation universitaire sanctionnée par un diplôme dans une discipline scientifique ou technique. Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans la gestion scientifique et technique de projets de recherche et d'au moins trois ans dans l'audit d'opérations de recherche.

Profil: Cadre scientifique ou technique confirmé ayant une expérience en matière de gestion et possédant en outre une bonne connaissance de la politique de Recherche et Développement de l'Union européenne.

CONDITIONS GENERALES: Contrat: temporaire (à durée déterminée, renouvelable). **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne. **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être né(e) après le 14/11/1960. Des dérogations sont prévues pour les agents temporaires des Institutions de l'U.E., les services (militaires ou autres) obligatoires, l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'U.E. (allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit avant le 31/10/1996 à l'adresse suivante:

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche SDME 4/31, COM/R/A/179, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur: + 32 2 296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés à l'adresse précitée au plus tard le 14/11/1996, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. A ce titre, elle encourage vivement les candidatures féminines.

EXPERIENCED DEVELOPMENT STAFF

PLAN International is a humanitarian, child-focused development organisation without religious, political or governmental attachment. Child sponsorship is the basic foundation of this charity which was founded in 1937 and is headquartered in Woking, UK. The number of Foster Children sponsored is almost one million. PLAN has an annual budget of $300 million, employs around 4,500 staff and operates in our 40 Programme countries worldwide. PLAN is growing rapidly and as a result is looking for experienced Programme staff to work in the field in support of our operations worldwide.

The overall purpose of these positions will be to direct and be accountable for country operations and support the achievement of country programme goals that are aligned with PLAN's goals.

Applicants should have 5 years' strongly international experience in the field in programme development and support; relevant professional qualifications and proven management skills. Fluent English is essential, French, Spanish, or an additional language would be a distinct advantage.

Qualified woman are encouraged to apply.

Interested candidates wishing to apply for this position should please submit a covering letter explaining how they meet the job requirements together with an up to date CV to our French office no later than 24th October 1996.

PLAN International France.11 Rue de Cambrai, Paris 75019.

PLAN INTERNATIONAL

Avec des marques de forte notoriété, notre groupe international est aujourd'hui n°2 européen sur le marché des alcools. Dans le cadre d'une politique de développement à l'international, nous recherchons un

Director of Customer development*

Grande Bretagne/Europe **± 500 KF**

En étroite relation avec la Direction Commerciale Europe, vous coordonnez les actions menées par les comptes clés des différents pays.

Vous mettez en place une stratégie commune de développement commercial. Vous participez de façon active aux importantes négociations centrales. Vous anticipez les évolutions de la distribution et les attentes des consommateurs. La notion du "category management" vous est familière.

A 30/35 ans, Bac+4, vous avez une expérience significative de la négociation en centrale d'achats nationale, acquise dans un environnement exigeant de produits leaders fortement marketés et vous désirez évoluer vers une responsabilité plus complète. Différents séjours à l'étranger et/ou une expérience commerciale confirmée dans un pays européen vous permettront d'intégrer rapidement un groupe à forte culture internationale avec de réelles perspectives d'évolution.

Bilingue anglais, vous maîtrisez une troisième langue européenne.

Merci d'adresser CV + photo + N° tél. + rémunération actuelle à **Charlotte d'Aboville, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper **votre CV sur 3617 code MPage** (Consulter 1,48F/Min) sous référence CDP14718

**Directeur du Développement*

Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



L.D.C.

SABLÉ SUR SARTHE

2 Responsables Administratifs et Financiers

Chine - Pologne

Rendez-vous en rubrique Gestion

CEREGEN, a business unit of Monsanto, is seeking a (m/f)

RESEARCH BIOLOGIST

to work in our European Research Center at Louvain-la-Neuve, Belgium. The research program will address disease control in key European crops based on both biotechnological and chemical approaches.

Profile: Qualifications include a Ph D in plant pathology or a closely related field. You will be expected to do laboratory as well as field trial evaluations. Thus you will need experience in field trial design, statistics and electronic data handling. Experience in genetics and seed borne disease control will be advantageous. Experience in people interactions is a must as you will be working in a team environment.

If interested in this challenging assignment, please send your résumé and date available for employment to Christine Barthelemy, Human Resources Manager, Louvain-la-Neuve.



Monsanto
Technical Center
Rue Laid Burniat, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)

هكذا من الإجمل

Carrières Internationales



Directeur Commercial International

La groupe HOM & LOG INTERNATIONAL a créé un concept révolutionnaire de guides d'auto-formation pour les logiciels informatique. Nous concevons et éditons des guides pour les logiciels "Best Seller" (Microsoft, etc...) Nous les distribuons sur les marchés professionnels et grand public. Notre concept est unique, les enjeux mondiaux, le challenge passionnant, la motivation et l'ambiance humaine exceptionnelles. Devenez aujourd'hui l'artisan principal de nos performances à travers la planète...

Votre mission

- Vous imaginez et mettez en œuvre la stratégie commerciale et marketing à l'export.
- Vous créez un réseau de distributeurs (de la prospection à la négociation du contrat).
- Vous animez et motivez ce réseau.
- Vous veillez au suivi de gestion et au reporting.
- Vous traitez en direct avec certains grands comptes.

Votre profil

- A environ 30 à 35 ans, de formation supérieure (bac + 5 minimum), vous êtes fort d'une réelle expérience commerciale à l'export. Vous êtes un vrai développeur, rompu à la négociation à haut niveau et au charisme reconnu.
- Vous êtes largement autonome, organisé et rigoureux.
- Vous êtes impérativement trilingue (français, anglais + autre) et largement mobile pour de nombreux déplacements à l'étranger.
- Rémunération et évolution très attractives pour candidat à fort potentiel.
- Nous sommes une très jeune entreprise, mais notre ambition est légitime au regard du succès de nos produits sur les marchés. Notre entreprise est suisse, saine, solide, ... et dynamique !

Les entretiens auront lieu à Paris et Genève courant octobre.

RH PARTNERS *Adressez CV + photo + rémunération actuelle et souhaitée à notre conseil en Ressources Humaines, RH PARTNERS, 16 rue d'Alsace, 25000 BESANCON Réf : FC0996Z*



GROUPE LDC (SECTEUR VOLAILLE) 3 MILLIARDS DE CA + DE 2000 PERS. 13 UNITES DE PRODUCTION. DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL NOTRE GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE SPECIALISE DANS L'ABATTAGE, LA DECOUPE, LE CONDITIONNEMENT ET L'ELABORATION DE LA VOLAILLE, RECRUTE

Responsable Commercial Asie

De formation supérieure, (Sup de Co, ESSEC...) vous justifiez d'une expérience significative (5 à 10 ans) en tant que commercial export sur le marché asiatique dans un poste en France et/ou à l'étranger, et vous avez pu apprécier la culture propre à l'Asie et principalement à la Chine.

Parfaitement bilingue Français/Anglais, la connaissance du Mandarin serait un plus.

Dépendant du Directeur du Groupe et du Directeur de la filiale, après une période d'intégration en France, vous rejoindrez notre filiale étrangère.

Un contrat d'expatriation sera conclu entre les parties.

Merci d'adresser votre candidature, avec photo et prétentions à : Marc Gademer Directeur du Personnel - Groupe L.D.C. ZI Saint-Laurent - 72302 Sablé sur Sarthe Tél. 43 95 07 00 - Fax. 43 92 74 22.



RESPONSABLE EXPORTATION EUROPE

Papeteries MATUSSIERE ET FOREST (1.7 Md de CA) fortement exportatrices recherchent un Responsable Exportation Europe pour le département "PRODUITS INDUSTRIELS".

Dans le cadre d'une politique commerciale clairement définie, il gérera et développera un CA qui est actuellement d'environ 200 MF, animera un réseau d'agents et leur apportera son assistance auprès des clients.

Cette mission conviendrait à un candidat de formation grande école de commerce, ayant 5 ans d'expérience de vente à l'exportation. La connaissance du domaine papetier ou de la transformation sera un atout très appréciable.

Trilingue (français, anglais, allemand), solide, rigoureux, il témoignera d'une bonne aisance relationnelle et saura agir dans une perspective à long terme.

Poste basé à PARIS.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la réf. C/1427 M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

Marketing - Communication

Société internationale de conseil en stratégie et en management recherche

2 Spécialistes Marketing

Paris (NB14665) **/ Milan** (NB14566) **220/250 KF**

Rattaché au Marketing Manager, vous développez la promotion des services du groupe en assurant un premier contact téléphonique et en générant des prises de rendez-vous auprès des Présidents et Directeurs d'entreprises nationales et multi-nationales. Vous établirez un plan marketing (mailing, relations publiques...) permettant d'entretenir et de faciliter les contacts.

Agé de 26/32 ans, diplômé d'études supérieures (école de commerce), vous justifiez d'une première expérience réussie de la vente de services à des interlocuteurs de haut niveau. Vous avez évolué dans un contexte international dans le cadre de votre expérience professionnelle ou de vos études et vous êtes bilingue anglais.

Ces postes pourront être rapidement évolutif vers des fonctions marketing opérationnelles et internationales.

Pour le poste basé à Milan, nationalité italienne impérative.

Envoyer CV + Photo + rém. actuelle à **Nicolas Buisson, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 Bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou taper **votre CV sur 3617 MPage** sous la référence choisie.

MP Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing

Société d'édition, filiale en expansion de l'un des groupes mondiaux les plus performants dans le domaine du marketing direct, diffuse exclusivement par VPC des collections pratiques sur des thèmes très diversifiés. Nous recherchons un (e)

Chargé(e) d'Études

Rattaché(e) au Responsable des Etudes et en interface avec les départements Edition et Marketing, vous aurez en charge la gestion des études "Clients" : organisation des études en interne et relations avec le prestataire, analyse des données...

Votre rôle couvrira la veille sur la concurrence : suivi permanent et analyse selon différents critères (thématique, système de vente...) des collections concurrentes.

Doté(e) d'une solide formation supérieure (type DESS *Etudes Marketing*), *vous justifiez* d'une première expérience ou à défaut avez déjà effectué des stages significatifs dans une société d'études ou au sein d'un service marketing.

Une bonne organisation personnelle, le sens du travail en équipe, des qualités d'analyse et des qualités rédactionnelles vous permettront d'être autonome et de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1204 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR, 92 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL